UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

UNIVERSITY OF TORONTO.
KING ALFRED LIBRARY OF HISTORY
FOUNDED BY
GOLDWIN SMITH AND HARRIET SMITH
1901

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/s7bibliotecastoric07casi

I

1123

BIBLIOTECA STORICA DEL RISORGIMENTO ITALIANO
pubblicata da T. CASINI e V. FIORINI (Serie VII, N. 7)

PAOLO HARRO HARRING

# MEMORIE SULLA "GIOVINE ITALIA"

E

SUGLI ULTIMI AVVENIMENTI DI SAVOIA

ANNOTATE E PUBBLICATE
DA
MARIO MENGHINI.

134337
1/10/14

MILANO-ROMA-NAPOLI
SOCIETÀ EDITRICE DANTE ALIGHIERI
DI
ALBRIGHI, SEGATI & C.
1913

PROPRIETÀ LETTERARIA
DELLA SOCIETÀ EDITRICE DANTE ALIGHIERI
DI
ALBRIGHI, SEGATI & C.

*Città di Castello, tip. della Casa Editrice S. Lapi.*

A SUA ECCELLENZA

IL COMM. PROF. PAOLO BOSELLI

DECANO DEL PARLAMENTO D'ITALIA

NEL QUARANTADUESIMO ANNO

DELLA SUA VITA PUBBLICA

OFFRE

CON ANIMO DEVOTO

IL NUOVO EDITORE

DELLE

« MEMORIE » DI HARRO HARRING.

# PROEMIO

A una storia di tutte quelle vicende che si raggruppano attorno al tentativo mazziniano d'invasione nella Savoia, che sia rigorosamente esatta nella narrazione degli avvenimenti e sia spoglia da ogni proposito di passione di partito, la quale possa turbare o alterare la natura e gl'intendimenti che mossero gli esuli italiani della Svizzera a promuovere quel tentativo, non è forse ancor tempo di pensare, o almeno sarà il caso di pensare, quando si potranno compulsare quei documenti, come si dice ufficiali, che ancor oggi, a tanta distanza di tempo, sono tenuti nascosti con troppo gelosa cura negli Archivi di Stato. E che agli stessi lo storico di quel moto insurrezionale senta la necessità di dover ricor-

rere, è apparso anche di recente, in una pubblicazione di alcune lettere di Carlo Alberto, le quali fanno ragionevolmente supporre che un lato dell'avvenimento storico che commosse tutta l'Europa, sia sempre ignorato, e sia di natura tale da ingenerare nell'animo di chi ne voglia esaminare i varii atteggiamenti, il sospetto, se non il convincimento, che quelle dolorose vicende non corsero tutte nel modo con cui generalmente si conoscono.[1]

È tuttavia da supporre che la ristampa di queste rarissime *Memorie* di Paolo Harro Harring, e le note che v'ho apposte, abbiano a costituire un notevole contributo di documenti che s'aggiungono a quelli che sono a più facile portata di mano dello studioso, perchè, nonostante certe inesattezze, dovute in gran parte allo strano carattere del proscritto scandinavo, le *Memorie* di lui, conservate per quanto ne so in due esemplari, uno dei quali tro-

---

[1] Intendo accennare al volumetto della signorina M. L. Rosati, *Carlo Alberto di Savoia e Francesco IV d'Austria d'Este* (Roma, Società Editrice D. Alighieri, 1907), che fa parte di questa *Biblioteca Storica del Risorgimento Italiano* (Serie V, vol. 3°).

vasi nella Biblioteca Nazionale di Parigi,[1] rappresentano la narrazione non sempre fedele, ma pur sempre sincera, degli avvenimenti dei quali l'autore era stato partecipe. Del resto, non poteva essere scevra di errori un'opera che per più ragioni doveva assumere un carattere polemico. Essa infatti era stata stesa da chi aveva assistito a tutti quegli episodi che avevano avuto un tragico epilogo; da chi aveva potuto avvedersi della subdola condotta del Ramorino, e toccar con mano tutte le manchevolezze e tutti gli errori di quanti stavano alla direzione del moto; da chi, infine, subito dopo le misure repressive prese dai governi di Svizzera, di Francia, del Piemonte, aveva uditi gli aspri lamenti dei Polacchi, i quali gridavano al tradimento, e le invet-

---

[1] È quello al quale ho ricorso. L'altro si conserva nella biblioteca di Berna, e fu ampiamente compulsato dal dr. Paul Schweitzer per la sua *Geschichte der schweizerischen Neutralität;* Frauenfeld, Huber, 1893, p. 706 e sgg. La narrazione del tentativo d'invasione in Savoia, che trovasi nel capitolo intitolato *Neutralitätsverletzung der Schweiz durch Zulassung des Savoyerzuges 1834* di quest'opera dello storico svizzero, è finora la migliore che possa leggersi. Il dr. Schweitzer potè a suo agio consultare gli Archivi di Stato elvetici.

tive sparse su per i giornali svizzeri dagli esuli italiani contro il capo militare della spedizione, il quale, da parte sua, con l'imprudente pubblicazione del *Précis sur les derniers événemens de Savoie*[1] tentava di scagionarsi da un'accusa alla quale avrebbe dovuto contrapporre il silenzio e l'isolamento, come gli consigliava il Mazzini, che in alcune pagine assai dolorose, sia pure non entrando in particolari, che del resto potevano recar pregiudizio grande ai proscritti i quali erano duramente perseguitati, smontava pezzo per pezzo tutto l'edificio che il Ramorino, subito dopo i casi occorsi, aveva eretto a propria difesa.[2]

Ora, come s'è detto, le *Memorie* di Harro Harring risentono appunto di questo spirito polemico, e costituiscono una requisitoria, che potrebbe sembrare terribile se non fosse talvolta soffusa d'un carattere di teatralità nelle invettive contro il Ramorino, a cui si rivolge non pure l'accusa di traditore per gli affari della Savoia, ma il

---

[1] Paris, Dupont, 1834.

[2] Per tutte le polemiche sorte subito dopo il tentativo d'invasione, vedi G. Mazzini, *Scritti*, ecc., ediz. nazionale, vol IX (II all'Epistolario), p. 181 e sgg.

sospetto, e questo sembra assai dubbio, che durante la rivoluzione polacca egli non sia stato quell'eroe tanto acclamato quando tornò a Parigi dai piani di battaglia polacchi. Perchè Paolo Harro Harring, vero « pellegrino della libertà », prima di stringersi attorno al Mazzini, per cui conservò sempre un culto sacro, aveva combattuto nell'esercito polacco, anzi egli stesso dichiara di essere stato portabandiera « dans l'armée lithuanienne », e di aver avuto occasione di conoscere il Ramorino. Nato a Ibensdorf, nello Schleswig Holstein, il 28 marzo 1798, fu in giovanissima età impiegato di dogana, quindi studiò pittura a Copenhagen e a Dresda; di là, dopo di aver peregrinato a Vienna, a Würzburg, e dopo una breve apparizione in patria, corse (1821) in Grecia a combattere nel corpo dei filelleni. Di queste sue prime azioni di guerra Harro Harring serbò grato ricordo, perchè tredici anni dopo, stendendo le sue *Memorie* sulla *Giovine Italia*, amava di rievocare le eroiche imprese del Rygas e del Lasanis, e di inneggiare a quelle dell'*Hetæria*, che riteneva superiore per più

rispetti all'associazione mazziniana. Dalla Grecia Harro Harring passò in Italia, trattenendovisi un anno, quindi tornò a Vienna, dove occupò un « ufficio poetico » presso quel teatro imperiale. Forse sono di questo tempo certi suoi *Fiori di gioventù* (1821), certe sue *Fronde di cipresso* (1825), certe sue *Serate e fantasie di un cantore frisone* (1828) e una novella politico-satirica intitolata *Il carbonaro di Spoleto*, volumi di versi e di prose che si trovano indicati nei brevi cenni su Harro Harring, inseriti nell'*Allgemeine deutscher Biographie.* Lasciata Vienna, soggiornò alcun tempo a Praga, a Varsavia, e nel 1828 s'ingaggiò come cornetta in un reggimento russo di lancieri della guardia; ma quando ebbe notizia che nel luglio del 1830 era scoppiata la rivoluzione in Francia, si congedò e tornò in Germania, poi s'incorporò nell'esercito insurrezionale polacco. Seguì nell'esilio i Polacchi, ma fu preso di mira dalle polizie bavarese e sassone, onde dovette rifugiarsi a Strasburgo. Colà pubblicò un periodico, *La Germania costituzionale.* Dopo di avere assistito al convegno (1832) di Hambach dei patriotti tede-

schi, fuggì in Francia, sempre in cerca di nuove avventure, ond'egli nelle sue *Memorie* poteva giustamente scrivere: « Comme rebelle, comme défenseur de la justice, de l'honneur, de la liberté, j'ai consacré ma plume à la cause des Grecs, des Polonais, et des Allemands, et je supporte aujourd'hui toutes les persécutions que mon dévouement personnel m'a attiré avec la joieuse conviction d'avoir combattu pour l'affranchissement des peuples. » Visse poveramente in Francia, specialmente dimorando a Digione, dove forse stese le *Mémoires sur la Pologne*; non si sa quando strinse relazione col Mazzini: tuttavia è lecito supporre che egli l'abbia veduto per prima volta a Ginevra, quando l'esule italiano, riparato colà da Marsiglia nel giugno 1833, vi preparò il piano d'invasione in Savoia e a questo scopo s'intese coi proscritti polacchi. Harro Harring, infatti, nelle sue *Memorie* accenna a un viaggio compiuto a Ginevra insieme col generale Giacomo Antonini, reduce anch'egli dalle guerre di Polonia, e di essersi incontrato col Mazzini, del quale tesse un ritratto in cui l'entusiasmo da lui provato gli fa tal-

volta offuscare il senso della verità. Da questo punto, e per tutto il tempo occupato nei preparativi della spedizione, non è il caso di far cenni delle vicende di Harro Harring, perchè le sue *Memorie* ce ne porgono a esuberanza; dirò invece che dopo la terribile notte dal 2 al 3 febbraio 1834 Harro Harring riparò a Digione, dove stese queste sue *Memorie* e dove visse alcun tempo; rientrato poi in Isvizzera, raggiunse il Mazzini a Grange, e con lui rimase fino a quando, riprese con maggiore ostinatezza le persecuzioni per quel supposto complotto contro il granducato di Baden, nel quale si volle a ogni modo coinvolgere il Mazzini, fu arrestato (29 maggio 1836) e, se bene liberato il giorno dopo, costretto a dividere la sorte del Mazzini e dei fratelli Ruffini.[1] Giunto a Londra, continuò nelle sue irrequietezze; ebbe un duello alla pistola, rimanendo ferito, poi, non avendo mezzi di vivere in Inghilterra, riparò nell'isola di Heligoland, soddisfatto al pensiero di veder di fronte a lui il suo paese

---

[1] Ved. G. Mazzini, *Scritti* (ediz. nazionale), vol. XI (IV dell'Epistolario), p. 356 e sgg.

natale, ma ne fu presto cacciato per essersi bisticciato col governatore, e allora (settembre 1838) prese dimora a Jersey. Tra il 1838 e il 1839 tornò a Heligoland, ma vi rimase ben poco; peregrinò in Francia, in Olanda, in Inghilterra, nel Brasile (1843), negli Stati Uniti, e quando la squilla rivoluzionaria risuonò nel 1848, fece ritorno in Europa. Si recò ad Amburgo, poi a Rendsburg, dove si fece editore d'un periodico intitolato *Il Popolo*, ma tornata la reazione, fu bandito dalla Germania; si recò allora a Christiania, ma pure colà passò dei guai, perchè mediante scritti rivoluzionari tentò di sollevare la Svezia e la Norvegia contro la costituzione monarchica. Costretto di nuovo all'esilio, si rifugiò (1850) a Londra, dove fece parte del Comitato democratico europeo, alla testa del quale erano il Mazzini, il Ledru-Rollin, il Ruge, il Darasz; otto anni dopo volle raggiungere Amburgo, ma fu subito arrestato e potè essere liberato solamente per l'intervento del console americano. Esulò di nuovo in America e visse fino al 1856 a Rio de Janeiro, quindi riprese la via dell'Europa, e da Jersey

implorò il rimpatrio dal governo danese, fosse pure in una prigione: l'ottenne, ma non se ne giovò, perchè alternò sempre il soggiorno tra Londra e Jersey. Se non che, più che il fisico, i disagi d'una miserevole vita d'esilio avevano alterato il morale di Harro Harring, che fu colpito da mania di persecuzione, al punto da farsi rilasciare attestati di buona condotta, che poi inviava ai suoi supposti persecutori russi e francesi. Affranto, stanco di tante sofferenze, vecchio di settantadue anni, decise di dare un addio al mondo che gli era stato così ingrato; e il 21 maggio 1870 fu trovato morto a Londra, steso sul pavimento di un'umile stanzetta: s'era avvelenato ingoiando una fusione di fiammiferi.

---

# MÉMOIRES

SUR

# LA "JEUNE ITALIE"

ET SUR

## LES DERNIERS ÉVÉNEMENS DE SAVOIE

PAR UN TÉMOIN OCULAIRE

(HARRO-HARRING

*ex porte-drapeau dans l'armée lithuanienne).*

PARIS

LIBRAIRIE DE M. DÉRIVAUX

*rue des Grands-Augustins, 18*

1834.

# AVIS

*Ces mémoires ont été médités sur le sol de l'Helvétie. On ne pensait pas qu'ils seraient destinés à voir le jour dans un idiome étranger.*

*L'auteur a eu le désagrément d'en confier la traduction à des mains peu habiles.*

*1° On n'a pu revoir la première feuille, déjà imprimée au nombre de mille exemplaires lorsqu'on voulut la corriger.*

*2° La seconde feuille a été réimprimée parce qu'elle contenait plus de fautes que la première.*

*3° Les autres feuilles ont été corrigées autant que possible.*

*Les moyens manquaient pour recommencer la traduction et l'impression.*

*Nos lecteurs daigneront excuser les inexactitudes en faveur de l'Etranger proscrit qui a tracé ces Mémoires.*

*La deuxième livraison sera soignée.*

*Genève, Mai, 1834.*

---

DIJON

IMPRIMERIE DE MADAME VEUVE BRUGNOT.

# MÉMOIRES
# D'UN REBELLE

*Publier sa pensée, lorsqu'elle peut intéresser le bien commun, n'est pas seulement un droit, c'est un devoir.*

AUX CITOYENS SAVOYARDS,

*Défenseurs des droits des peuples :*

| | |
|---|---|
| Basile Rubin, | d'Annecy. |
| Alexandre Foëx, | de Boëge. |
| François Clavel, | de Juvigny. |
| François Burnier, | de Reignier. |
| Hippolyte Frarin, | d'Ambilly-Gaillard. |
| André Gardy, | de Ville-la-Grande. |
| Marie de Baudry, | d' Arthaz. |
| Jean Dupenloup, | de Saint-Cergues. |
| Bernard Delpino, | de Saint-Julien. |
| Pierre, Marcelin } Burnet frères, | de Saint-Julien. |
| François Piaget, | de Molettes. |
| Pierre Lanfrey, dit Bouzin, | d' Échelles. |

en Exil.

# *Citoyens Savoyards !*

*Vive la République.*

*Citoyens,*

*J'eus l'honneur de me trouver avec vous dans les rangs de la légion européenne, prêt à verser mon sang pour votre liberté. — Nous portions des armes contre des ennemis armés, mais nous n'en avions point contre la trahison cachée.*

*— Notre légion fut dissoute. — J'ai écrit dans ces pages l'histoire de notre insurrection et de notre sort en Savoie ; elles en contiennent tous les événemens, tels que je les ai connus en prenant part à votre œuvre.*

*Nobles Savoyards ! Vous êtes condamnés à mort ! A être pendus (jugement prononcé à Chambéry, le 22 mars de cette année) ! et à 50 000, ou à 10 000 ou 5 000 francs d'amende.*

*Cette sentence du despotisme prouve votre mérite et proclame que vous vous êtes sacrifiés par amour pour la liberté et pour votre patrie malheureuse et déshonorée.*

*Vos noms brillent au gibet, mais ils vivent dans le cœur de votre peuple digne de vous !*

*Honneur et gloire à vous, généreux Savoyards ! Nobles fils d'un peuple honteusement opprimé.*

*Pardonnez-moi si je mets vos noms à la tête de ce livre, en le déposant, comme un témoignage de la vérité et un document de notre temps, dans les archives de l'histoire.*

*Ce témoignage était superflu pour conserver votre souvenir dans le cœur de votre peuple et dans celui de la* Giovine Italia; *mais il exprime notre haine pour le despotisme et la tyrannie personnifiés dans le bourreau de votre peuple: dans Charles-Albert.*

*Plusieurs d'entre vous, me reconnaîtront dans cet ouvrage; ils se souviendront peut-être de moi.*

*Quant à mon nom, je le cache en ce moment; je me nommerai publiquement dès que le général Ramorino m'aura indiqué un lieu en Suisse où je pourrai le rencontrer.*[1]

*Salut, à tous les savoyards qui portèrent avec nous les armes pour la délivrance de la Savoie et de l'Italie, et surtout à toi, noble jeune homme, qui portais l'épée de ton aïeul.*[2]

*Salut, à tous les fils de votre patrie !*

---

[1] Voyez ma lettre au général Ramorino à la fin du chap. X.

[2] Voyez le chap. XXIX.

*Les peuples de l' Europe se lèveront, et votre patrie aussi sera libre !*

*Vigilate, state in fide, viriliter agite et confortamini.*
(*Epist. Pauli ad Corinth.* I, cap. XVI).

*L'esprit de la liberté et de l'hamanité soit avec vous tous !*

*Pensez à moi, comme je pense à vous.*

*Votre frère en exil,*
*" L'ami des Peuples "*

**.... le 15 avril 1834.*

---

*Werfuer des Volkes Freiheit fœllt,*
*Und wuerd'er auch gehangen;*
*Der hat auf dieser Erdenwelt*
*Sein schoenstes Loos empfangen.*

*Celui qui a succombé par la liberté des peuples fût-il même pendu, aura toujours eu sur la terre le plus beau sort en partage.*

Traduit de l'allemand
d' Harro-Harring.

EGUAGLIANZA,

LIBERTÀ,

UMANITÀ.

# MÉMOIRES D'UN REBELLE

## *Sur la* Jeune Italie,

ET SUR LES DERNIERS ÉVÉNEMENS DE SAVOIE.

---

*Qu'est-ce qu'un rebelle?*

*Un Homme dont le cœur se révolte contre l'injustice et le mensonge, la prérogative de la naissance, et contre la faveur de par la grâce de Dieu;*

*Un Homme dont le cœur brûle pour la justice et la vérité, pour la vertu et la liberté, qui est prêt à sacrifier pour l'humanité, son bien, son sang et sa vie;*

*Un Homme qui prend les armes pour défendre l'honneur de sa patrie, et qui préfère la mort à l'esclavage.*

*Voilà ce que c'est qu'un Rebelle!*

---

# INTRODUCTION

*Position politique et personnelle de l'Auteur. — Les causes et les motifs pour lesquels il a écrit cet ouvrage. — Explication du quasi-incognito que l'Auteur est obligé de garder.*

Dans la politique actuelle et les événemens présens, il est nécessaire que l'auteur de quelque ouvrage que ce soit, indique clairement et avec précision le nom qu'il porte ou la position qu'il occupe, pour que le lecteur sache à quoi s'en tenir à son égard, et s'il doit lui accorder sa confiance, et jusqu'à quel point il la mérite.

Quant à ce qui me regarde comme auteur de ces Mémoires, je désirerais ardemment pouvoir indiquer à la tête de l'ouvrage quelques uns de mes noms, car j'en suis amplement pourvu ; mais des considérations particulières et personnelles ne me le permettent pas absolument. Pour parler franchement, je suis un proscrit en hostilité

flagrante avec la police de ce petit état, qui me sert actuellement et accidentellement d'asile. Je suis quasi-prisonnier. Si j'avais un refuge assuré, comme celui que le commandant militaire de la république de Genève avait offert au général Ramorino après son retour heureux, mais un peu précipité de la Savoie; — alors je ne craindrais vraiment pas d'apposer une demi-douzaine de mes noms à la tête de ces mémoires. Mais, je le répète, je ne suis pas du tout bien noté près des gouvernemens légitimes alliés de Charles-Albert. Défaveur dont ne peut se plaindre le héros de Wawre et d'Iganie, le célèbre général Ramorino.

Loin d'avoir jamais eu un asile qui me fût accordé au nom du gouvernement, il m'est arrivé souvent qu'une retraite me fût refusée au nom du gouvernement... Une fois même, j'ai dû être jeté en Sibérie au nom d'un gouvernement célèbre par sa quasi-légitimité.

C'était, on peut le dire, toute une machination de l'enfer.

Maintenant que j'ai indiqué pourquoi je ne peux attacher mon nom (je veux dire le plus connu) à ces mémoires, il me reste à exposer sans ostentation en quoi je peux avoir le droit de prononcer publiquement, sur les événemens qui eurent lieu à la frontière de la Savoie.

Je suis auteur, telle est ma profession (plusieurs ouvrages et brochures relatives aux affaires politiques sont signés de mon nom), je suis

un rebelle, un insurrectionnel, et je le fus dès ma jeunesse, dès que j'acquis la certitude que la liberté basée sur la justice ne peut être consolidée que par les révolutions, et que les révolutions seules peuvent briser ces traités avilissans par lesquels la diplomatie enchaîne tous les peuples de l'Europe.

Comme rebelle, comme défenseur de la justice, de l'honneur et de la liberté, j'ai consacré ma plume à la cause des Grecs, des Polonais et des Allemands, et je supporte aujourd'hui toutes les persécutions que mon dévouement personnel m'a attirées, avec la joyeuse conviction d'avoir combattu pour l'affranchissement des pleuples. Comme révolutionnaire, comme ami des peuples, je pris également part à la cause de l'Italie, qui devait triompher, et qui devait se réaliser par l'expédition de Chambéry; fidèle à moi-même, à mes principes, j'ai rempli mon devoir comme historien et comme acteur dans la cause, dès que je fus à même de connaître le plan d'affranchissement de l'Italie et de la Savoie. Il m'en reste un à remplir encore..... Celui de déposer dans les archives de l'histoire les pièces justificatives de ces événemens.

J'écris ces *Mémoires* sur les dernières affaires de la Savoie, non pour le plaisir de faire de l'histoire, mais parce que ma conscience m'a dit que je ne pouvais me dispenser d'en parler ; car, en me taisant sur ces événemens, on pourrait me soupçonner d'en avoir évité le récit parce que je

regardais la cause de l'Italie et de la Savoie comme moins dignes que celles auxquelles j'ai consacré tous mes efforts; on pourrait m'accuser de ne pas oser prendre la plume pour la défense d'une cause pour laquelle je pris les armes avec une conviction ardente d'orgueil. Je suis Républicain dans l'étendue la plus sacrée de ce mot, parce que je suis homme, et comme homme, je ne peux pas garder le silence sur les affaires de l'Italie et de la Savoie, parce que je saisis les armes avec mes compagnons pour le bonheur et la consolidation des pays libres de l'Europe, et parce que je fus désarmé avec mes co-expéditionnaires d'une manière dont (autant que je sache) on peut à peine trouver d'exemple dans l'histoire.

La cause de l'Italie et de la Savoie était, et est encore, celle de l'humanité, elle est un effort malheureusement avorté vers la liberté et l'indépendance des peuples plians sous le joug du despotisme.

Comme homme j'étais prêt à mourir pour cette cause; et, si ce sort sublime ne me fut pas accordé, je voulais au moins pour l'avenir, comme par le passé, vivre pour elle et vivre selon moi; c'est la tendance et l'effort pour arriver à un but plus élevé: au bonheur de l'humanité. Je regarde la parole comme moyen pour atteindre ce but, jusqu'à ce que les destinées amènent l'occasion de ressaisir les armes.

J'étais non seulement témoin et acteur dans ces événemens, mais aussi je les vis, pour ainsi

dire, naître et se développer avant qu'ils fussent réalisés; je prévis dès le commencement toutes les chances périlleuses auxquelles nous nous exposions, j'exprimai toujours franchement et sans détours, aux membres du comité de la *Jeune Italie,* mes défiances et mes appréhensions relativement à certaines personnes. La suite a démontré combien mes craintes étaient fondées, puisque tout ce que je prévis s'est réalisé.

J'ai enfin écrit ces *Mémoires* non seulement pour les causes que j'ai mentionnées, mais encore par un sentiment de fierté et en dépit de nos ennemis; des ennemis du droit et de la justice.

Que les despotes et les lâches satellites dont ils s'entourent, se félicitent maintenant d'avoir vu l'esprit révolutionnaire étouffé subitement en Europe, parce qu'une poignée de braves, combattant pour leur affranchissement, ont échoué sur la frontière de la Savoie; les despotes et leurs dignes suppôts sont grandement dans l'erreur; qu'ils cherchent encore pour le moment à se soutenir au moyen de sbires et de gendarmes, mais qu'ils sachent, que la cause des peuples repose sur une puissance bien autrement solide que l'espionnage et la police. L'acharnement et l'inquiétude avec lesquels nos ennemis emploient et recherchent tous les moyens pour détruire les combattans de la liberté, est une preuve trop évidente qu'ils ont eux-mêmes aperçu les dangers dont ils sont entourés et le précipice qui les menace. — La cause des peuples repose sur les pi-

liers inébranlables de la raison et de la nature, de la vérité et du droit; et celui qui a une fois entrevu la destinée du genre humain, la route qu'il doit irrésistiblement se frayer et parcourir, celui-là, dis-je, quoique languissant dans les cachots ou dans l'exil, ne pourra pas s'empêcher de sourire de pitié à la vue de ce mouvement convulsif, de cette épilepsie du despotisme et du misérable argot des mensonges diplomatiques. Celui qui a plus d'une fois combattu pour la cause de l'humanité, ne faiblira pas dans sa conviction intime, parce que les ennemis du genre humain auraient réussi à empêcher un combat ouvert pour la liberté et le droit des nations, comprenant le but de l'existence et les lois de l'avenir; il ne prendra que plus de force et de courage après ces échecs passagers, et il éprouvera d'autant plus de haine pour la cause de ses ennemis, que l'amour pour l'humanité deviendra dans lui plus profond et plus puissant.

C'est aussi dans cette haine profonde du principe ennemi qui cherche sous mille formes à nous enchaîner ou à paralyser nos efforts; c'est dans l'amour de l'humanité que dès ma jeunesse j'ai puisé ma conviction et l'énergie qu'elle me donne contre nos ennemis; inébranlable dans ma haine des tyrans, dans mon amour pour l'humanité, comme dans ma foi au triomphe prochain de la sainte cause des peuples, je combats pour cette grande famille dont je suis fier d'être membre.

Quant à ce qui regarde mon incognito, il sera bien facile de l'expliquer. Ayant fait connaître avec exactitude ma conduite dans la cause de l'Italie et de la Savoie, je crois qu'on reconnaîtra suffisamment ma personne dans les différens événemens que ce récit contiendra.

Qu'il me soit encore permis de faire remarquer que, dès la catastrophe de la Savoie, quelques simples documens exceptés, je ne pus avoir avec moi aucune des lettres, aucun des papiers importans qui pouvaient me servir dans cet ouvrage.

Les communications avec mes compagnons sont devenues aussi pour moi très-difficiles, je dirai presque impossibles, à tel point que je n'ai pu, jusqu'à présent, obtenir plusieurs documens que j'aurais bien voulu joindre ici comme complément d'authenticité. Des souffrances morales, suite inévitable de cette catastrophe, réagirent violemment sur mon état physique et détruisirent momentanément ma mémoire.

Un mois après notre retraite de la Savoie, je me sentis à peine la force de commencer cet ouvrage, tant mes facultés morales en avaient souffert.

Mes souvenirs recueillis rétablirent alors une à une toutes les circonstances d'un passé funeste. Ce regard, jeté en arrière, ne doit rencontrer qu'un tableau attristant; mais je le fixerai encore avec un certain plaisir, en songeant que je remplis un devoir.

# I.

*Les Polonais en Suisse. — Position de l'Auteur comme émigré. — Première communication avec les Italiens. — Considérations sur des associations secrètes. — L'auteur est obligé de quitter le canton*. —*

Mes camarades les Polonais, en Suisse, s'organisèrent militairement dès notre arrivée, au printemps de 1833, pour entretenir plus d'ordre et de régularité. On conçoit aisément qu'un très petit nombre d'entre-eux seulement étaient armés, et qu'ils n'avaient conservé un sabre et une paire de pistolets que comme un souvenir d'un temps plus heureux.

Un conseil administratif, veillant aux affaires, espèce d'état-major, composé de 8-10 membres et d'un secrétaire, voilà tout le gouvernement de la république ambulante.

Le corps de 480 hommes était partagé en huit compagnies. Le premier jour du mois, chaque compagnie envoyait un commissaire élu par elle au conseil, pour faire les rapports et demander compte, et pour recevoir en même temps une certaine somme que la caisse commune, si elle n'était pas épuisée, comptait à chaque compagnie.

Je me trouvais placé comme soldat[1] réfugié, ou comme troupier-citoyen, dans la cinquième compagnie de la république polonaise.

Je me trouvais autant par le sort, que par ma position politique, rapproché et lié intimement avec les membres de ce qu'on nommait état-major, et je reçus de chacun d'eux des marques d'estime et d'amitié.

Au mois de mai (1833), je partis de P[ayerne] pour B[erne] avec Charles St[olzman] en qualité de délégué de notre émigration, pour rendre nos hommages au peuple Suisse, qui s'y assemble pour la célébration d'une fête. Peu de temps après, il fut résolu, de la part du gouvernement bernois, que notre émigration y serait envoyée. Je restai à B[erne] comme quartier-maître, retenu par l'hospitalité des habitans, compatissant à notre destinée, et qui m'offrirent un asile, ainsi qu'à tous les membres de l'état-major, sans vouloir accepter de dédommagement de la part du gouvernement.

Pendant que je m'occupais ainsi à B[erne], une note de la part du gouvernement bernois me fut communiquée, dans laquelle on ordonnait " à notre comité (état-major) de ne pas adopter de qualités militaires et de ne pas signer, à l'avenir,

---

[1] Le mot soldat est un mot infâme par son étymologie, solde, qui indique un paiement et une créature vendue. Ce mot devrait être rayé à jamais de notre Dictionnaire ou au moins employé avec beaucoup de circonspection (*Note de l'Auteur*).

les protestations comme organe de l'émigration dans les journaux, et de ne pas adopter non plus une organisation militaire, etc. etc. „

Mais l'ordre et la moralité reconnus de notre émigration étant plus conformes à cette organisation, aucun changement notoire n'eut lieu, si ce n'est que l'état-major prit le nom de Conseil administratif, et comme tel, qu'il entra en communications tant directes qu'indirectes avec le gouvernement, relativement aux finances des réfugiés.

Déjà à la fin du mois de juin, nous eûmes une première conférence avec les Italiens, sur l'esprit et la disposition révolutionnaire de l'intérieur de l'Italie. Quand un soulèvement éclate, quand une guerre se déclare ouvertement, les conspirations qui devancèrent ces événemens sont dévoilées par le fait seul; c'est ainsi qu'on a commencé à parler d'une espèce de conspiration, liaison morale entre les réfugiés Polonais, Allemands et Italiens, à propos des événemens qui étaient survenus aux frontières de la Savoie. Ma narration ne contiendra que ce qui est indispensable pour la défense, la justification et l'honneur de mes compagnons de malheur, et aura pour but de réfuter le reproche qu'on veut faire peser sur nous, comme si nous nous étions légèrement engagés dans une entreprise que nous n'aurions dû tenter en hommes d'expérience, qu'après de saines et mûres réflexions. Cette justification de mes camarades est pour moi un devoir tout particulier.

En supposant même que le comité de la *Jeune Italie* fît paraître quelque document historique sur notre expédition, nos frères, les Italiens, ne pourraient jamais, par leur position, exposer leur défense comme peut le faire un réfugié d'autre nation; telle vérité que j'énoncerai avec justice, la modestie des Italiens les empêchera de l'exprimer.

A la fin du mois de juin, je fis un voyage avec mon ami Charles St[olzman] de B[erne] à N[yon] (dans le canton *), où je me brouillai, pour un istant, avec l'un des initiés, après une discussion violente que j'eus avec lui, car ma vivacité, quand il s'agit de la cause des peuples, ne connait pas de borne, quoique, dans d'autres circonstances, je ne sois pas dénué du calme et du sang-froid quand il est question d'agir. Notre discussion roulait sur un certain comité, qui, à ce que disait l'initié, conspirait déjà depuis quarante ans, et dont l'existence, ajoutai-je, moi, ne s'est encore manifestée par aucun fait, ayant pour but l'honneur et l' affranchissement des peuples. Je fis ressortir le point de vue comique et ridicule d'un tel comité, en déclarant que j'aurais honte de me soumettre et d'appartenir à une telle dictature, de laisser enchaîner ma liberté individuelle par une influence quelconque, quand la majeure partie de la société agissante a reconnu que l'heure est venue de déployer l'étendard du soulèvement, et de commencer l'action. Je déclarai aussi qu'un comité,

dont l'existence est, par les moyens innombrables d'espionnage dont disposent nos ennemis, et, par conséquent, ne peut que nuire à la cause des peuples; qu'un comité ne devrait jamais oser prononcer impérativement dans les affaires d'une nation étrangère, qu'au contraire les patriotes, dans l'intérieur d'un pays opprimé, savent toujours mieux choisir les moyens et l'opportunité pour l'affranchissement de leur nation, puisqu'il est à supposer, avec justice, qu'ils sont le plus au courant des affaires et de la situation dans lesquelles elle se trouve.

Je fis encore la remarque que plus d'un peuple continue de gémir sous le joug du despotisme, ou succombe dans un mouvement insurrectionnel, non pour autre chose que pour n'avoir pas saisi l'occasion la plus favorable pour se soulever, et que, par conséquent, il est de la culpabilité de vouloir, dans un pays voisin, empêcher le soulèvement que ce peuple a jugé bon de faire pour la conquête de ses droits, ou quand le temps favorable est passé de vouloir l'encourager subitement à éclater. Je fus de là conduit encore à l'observation, que nous n'avions nullement la garantie que ce comité si mystérieux, qui s'arroge la dictature sur toute l'Europe, n'employât pas, sans le savoir, des agens soldés par la diplomatie de la Sainte-Alliance, ou de la police liguée de l'Europe? Je me plaignis avec véhémence et amertume des nominations faites d'en haut, et par intrigue, de personnes auxquelles on confie

la direction et les secrets de la société, et j'insistai pour l'élection des dirigeans ou des chefs, à commencer par le bas, ce qui est la première condition dans chaque société secrète dans quelque pays ou dans quelque nation que ce soit.

Le lendemain, quand nous nous fûmes réconciliés après notre violente discussion, je remis à l'initié un plan écrit, selon lequel le système mentionné d'élection peut être introduit dans une conspiration de plusieurs milliers de membres, sans que plus de onze conjurés aient jamais besoin de se reconnaître. La suite et le résultat n'ont malheureusement que trop démontré et constaté combien étaient fondées mes observations sur les anciennes formes existantes.

Charles St[olzman] fit un voyage à G[enève] avec un collègue Léon Prz[eciszewski] que nous rencontrâmes à N[yon]. Quant à moi, je restai encore pendant quelques jours chagrin et soucieux de l'état défavorable de nos affaires; j'attendis le retour de mes deux amis, et puis je revins à L[ausanne].

Le lendemain matin de mon arrivée à L[ausanne] je reçus la visite de l'italien G. — qui, pendant notre absence, s'était rendu à B[erne]. Il avait pour nous un billet écrit en polonais, de la part du colonel A[ntonini], qui nous disait que le porteur lui semblait un brave homme, mais qu'il ne le connaissait pas davantage. — Je saisis encore cette occasion pour observer avec combien de prudence et de précaution nous procédions,

et que la trahison, qui eut lieu plus tard, n'est sans doute pas une conséquence du manque de précaution de notre part. — L'italien G. — était, du reste, un homme très honorable ; c'est ce que nous eûmes l'occasion d'apprendre plus tard, à mesure que les affaires s'avancèrent. — Je résolus de rester provisoirement à L[ausanne] pour être près des Italiens qui arrivaient peu à peu à G[enève] et y cherchaient un asyle. Quatorze jours s'étaient ainsi écoulés, quand l'ordre du gouvernement vint m'intimer de quitter le canton *. — Je retournai alors à B[erne] pour rejoindre l'état-major.[1]

J'ai pris naissance au milieu d'une nation germanique du Nord, dont l'esprit de liberté et la vaillance sont burinés dans l'histoire. Ennemi de toute aristocratie, je le suis par conséquent

[1] Pour éviter les malentendus, je donne les éclaircissemens suivans: Je ne suis pas Polonais de naissance ; ma partécipation à la cause des Polonais, après avoir préalablement séjourné dans leur pays, m'a amené en Suisse avec l'émigration polonaise. Je dois rendre grâce aux Polonais de l'affection que j'ai trouvé au milieu d'eux; ils ne faisaient que suivre l'impulsion de leur généreux caractère national. J'ai passé dans plusieurs pays pour un Polonais, me trouvant, pour des motifs et des relations particulières, attaché toujours à leur société; mais je souffrais de partager la gloire d'une nationalité qui ne m'appartient pas. Le Polonais est fier de la sienne et il a raison. La noble fierté vient de la conscience de sa dignité, et cette noble fierté je la sens aussi. Je suis fier d'avoir pu rendre des services à la nation polonaise et de travailler encore pour sa cause. Mais aussi suis-je trop fier pour vouloir m'attribuer une gloire qui ne m'appartient pas, me parer d'un beau plumage, qui n'est pas le mien.

aussi de l'aristocratie des Peuples. Il serait ridicule de vouloir me prévaloir de la gloire de mes ancêtres; mais je suis toujours animé de l'esprit de liberté et de l'énergie qui caractérisent ma nation, et ma conviction intime me dit que tous les actes de ma vie, depuis ma jeunesse, n'ont pas déviés de cette dignité. Voilà de quoi je suis fier.

## II.

*Le chat sauvage, un réfugié allemand et révolutionnaire. — Différentes observations sur les liaisons secrètes. — La diplomatie envisagée comme liaisons, ou société secrète.*

Je fis en juillet un voyage pour B[erne] avec Constant Z[aleski] — qui était délégué pour y être en correspondance avec le comité polonais, formé par des Suisses. — Je rencontrai chez lui, un bon matin, à ma grande et joyeuse surprise, mon vieil ami l'allemand Hermann de R[auschenplatt], qui se décida à l'instant à m'accompagner à pied jusqu'à B[erne].

Ce jeune homme est un des révolutionnaires les plus intéressans et les plus aimables que j'aie jamais connus. Ce qui frappe le plus en lui, c'est la raison; il ne possède presque pas du tout cette âme tendre et passionnée qui est le trait le plus saillant du caractère allemand. Il est devenu révolutionnaire après une étude profonde du droit,

nullement, comme beaucoup d'autres le sont devenus, par exaltation de l'imagination et par enthousiasme pour la liberté. Il est rebelle par sa force morale, à la suite de mûres réflexions.

Le calme et le sang-froid, qui ne le quittent dans aucun danger, le rendent capable et propre aux plus grandes entreprises. Son courage, dont il a donné des preuves, est héroïque, et peut à peine trouver des termes de comparaison dans les temps anciens et modernes. Il possède une profonde instruction jointe à des mœurs pures, fruit d'une excellente éducation. Révolution fait sa vie, activité son plaisir; il ne parle de nos ennemis qu'avec un sourire ironique et avec un regard enflammé, des yeux [1] étincelans d'ardeur et de feu; il conserve l'espoir et une certaine conviction mathématique, que nous sortirons victorieux et avec éclat du combat inévitable que nous livrerons pour notre cause.

Il ne manque que des occasions favorables aux peuples languissant sous l'oppression, et le nom de Hermann se burinera dans les annales de notre siècle, sans s'en douter, sans même le vouloir, car c'est à sa gloire personnelle qu'il pense le moins. — Il est âgé de 26 ans à peu près.

Nous fîmes le voyage ensemble pour B[erne] et notre conversation se porta, comme on peut bien

---

[1] Les étudians l'ont surnommé, par plaisanterie, le Chat, nom sous lequel il est connu. Ce nom lui convient beaucoup ; il faut seulement se représenter un beau chat sauvage et irascible. (*Note de l'Auteur*).

le deviner, sur notre pensée principale — la révolution. Je lui représentai qu'une réunion des Polonais, des Italiens et des Allemands, qui se trouvent dans la Suisse comme réfugiés, était indispensable, ne fût-ce que pour adoucir notre triste destinée par des rapports de cordialité et d'amitié. Je lui reprochai que les réfugiés allemands vivaient en grande nombre à Z[urich] sans s'organiser et être prêts si des événemens insurrectionnels éclataient dans un pays voisin.

Le vaillant chat ne voulait absolument pas d'associatons secrètes, trait caractéristique et national de l'Allemand, de vouloir atteindre tout but par la route franche et ouverte de la publicité ! — comme si l'ennemi ne dirigeait pas aussi clandestinement ses mesures contre nous. Je lui représentai qu'aucune révolution n'avait encore éclaté sans des conspirations secrètes préalables, qu'aucune même n'était possible sans conspiration. — Le matou était contre les formes insipides d'une liaison secrète qui lui répugnait. Je fus obligé de céder; mais non sans lui faire en même temps l'observation que l'esprit, pour agir, ne peut jamais se dispenser d'une forme; qu'il s'agit ici de réunir l'esprit révolutionnaire des individus, et qu'une telle réunion n'est possible qu'au moyen d'une certaine forme.

Le matou était contre le choix stupide de ces hommes qu'on appelle des émissaires de certaines conspirations, par la raison, non seulement que nos ennemis, au moyen de leur espionnage,

peuvent aussi bien connaître nos projets que nous-mêmes, mais encore qu'on emploie souvent de tels individus qui, au lieu d'attirer et d'encourager à la participation, en éloignent les personnes sensées. — J'étais obligé d'abandonner encore ce terrain, me rappelant en silence la vive discussion, dans le même esprit, que j'eus à N[yon] avec l'initié dont j'ai parlé. — Je le priai de faire un choix des meilleurs Allemands, pour être prêt en tous cas avec ses hommes, si quelque événement l'appelait. — De telles dispositions préparatoires lui semblaient absolument inutiles, et il me parlait à chaque instant du côté ridicule d'un certain comité-dictateur, à quoi je tâchai de répondre en lui faisant comprendre qu'un tel comité ne nous regardait absolument pas, qu'il n'en existait même que dans l'imagination des diplomates et de la police, et nullement dans la réalité. — Voyant qu'il ne voulait pas me comprendre, je m'animai, selon le caractère particulier qu'on me connaît et dans ma véhémence, quoique tempérée par l'amitié, je m'écriai qu'il était un révolutionnaire monopoliseur, qui croit pouvoir tout seul accomplir, et qui ne veut s'associer aux autres que par égoïsme. Il ne me bouda pas pour cette exclamation un peu violente. J'insistai auprès de lui pour qu'il voulût bien m'écrire, ou venir sous peu m'informer personnellement de l'état de ses hommes, comme il les appelait. Comme résultat de notre conversation, je tâchai de lui faire comprendre que la

réunion des forces individuelles était indispensable dans la cause des peuples ; qu'ayant à combattre un ennemi bien organisé et discipliné, il fallait au moins lui opposer une force égale, et qu'il n'y avait d'associations plus secrètes que celles de la diplomatie.

La conspiration des rois contre les droits des peuples est un fait si évident, qu'il n'y a rien de plus naturel pour les amis des peuples que de former entre-eux une contre-association pour paralyser les efforts de la première.

La principale vertu d'un diplomate est, comme on sait, le silence, fût-il même dénué de toute instruction, et ne sût-il qu'écrire une lettre en français, remplir une loge à l'Opéra, et entretenir une cantatrice ou une danseuse, s'il sait se taire, alors il est diplomate accompli.

C'est justement parce que les diplomates savent par expérience apprécier tout ce que vaut le secret et la combinaison pour l'accomplissement d'un certain but, qu'ils poursuivent et redoutent avec la plus grande anxiété toute association secrète, et qu'ils ne persécutent avec autant d'acharnement, et ne répriment aussi sévèrement aucun crime, que celui d'un patriote soupçonné d'appartenir à une association secrète, dont la police, ou la diplomatie, n'a pas encore pénétré les ramifications au moyen de l'espionnage.

Il me semble que l'exemple de nos ennemis devrait instruire les amis des peuples, et les éclai-

rer sur les moyens et les dispositions qui sont indispensables avant d'arriver à un combat déclaré en plein jour.

L'association secrète la plus solide et la plus redoutable à nos ennemis, l'association la plus durable et la plus forte, devant laquelle celle de la diplomatie n'est qu'une faible dérision, est certainement l'esprit de notre siècle, qui travaille en silence par sa propre impulsion, qui agit, qui s'avance, qui devient chaque jour plus fort et plus étendu, qui brave l'espionnage et s'inquiète peu des gendarmes et des satellites.

Le devoir des peuples consiste donc dans la formation de cette grande et forte alliance, en choisissant les formes les plus simples pour communiquer et correspondre entr'eux en rivalisant de précaution et de silence avec les diplomates; alors tous les fonds secrets des princes et des gouvernans (pris sur la sueur des peuples malheureux) n'auront pas la puissance d'empêcher la guerre ouverte, d'éclater contre eux, et d'étouffer la victoire destinée d'avance à la cause la plus noble et la plus légitime.

Le matou passa une journée chez moi et mes camarades à B[erne], puis il se mit en route, comme d'habitude, à pied, pour faire sa tournée en Suisse.

## III.

*Voyage à G[enève]. — Caractère national des Italiens. — Mazzini. — Vertus républicaines. — La* Giovine Italia *et la* Hetæria *des Grecs. — Persécutions exercées contre les partisans de Mazzini, en Italie et en Savoie.*

Je fus envoyé avec le colonel A[ntonini] à Genève par une considération particulière. C'est qu'ayant été en Italie dans ma jeunesse, j'ai appris la langue italienne, du moins autant qu'il est nécessaire pour entretenir facilement une discussion, avantage qui me rendait propre pour nos relations avec les réfugiés de cette nation, quoiqu'il n'y ait pas beaucoup d'entr'eux qui ne sachent parler français. Durant mon séjour en Italie, j'eus l'occasion d'étudier le caractère national des Italiens, et j'avoue avec plaisir que je l'aime et que je l'estime beaucoup.

L'Italien bien élevé m'apparut toujours profond et sérieux, et dans ses relations avec les étrangers, circonspect et prudent. — Qualités, du reste, fondées sur une juste méfiance, qui s'empare peu à peu du cœur d'un peuple opprimé. — Mais l'Italien bien élevé se distingue d'entre toutes les autres nations par un tact exquis dans ses relations sociales (tact, qui ne dégénère jamais en un cérémonial fade et fatigant, comme chez

d'autres nations); il se distingue également par un naturel et une modestie sans prétention, par une générosité de cœur, qui ne peuvent être bien connus et appréciés que par l'esperience. — Celui qui, dans son malheur, a su gagner l'estime d'un Italien généreux, est toujours en possession d'un précieux trésor. — Mais aussi l'Italien, si passionné et si tendre dans son amour, est-il inexorable dans sa haine! — L'amour et l'amitié d'un Italien ne reculent devant aucun sacrifice; mais quand il est une fois irrité par de justes raisons, quand sa colère s'enflamme par une trahison patente de celui dans lequel il avait mis sa confiance, alors il ne recule devant aucun sacrifice, même, s'il le faut, celui de sa vie, pour assouvir sa vengeance.

L'Italien ne connaît pas de juste milieu, ni dans son amour, ni dans sa haine; tous les mouvemens, toutes les sensations qu'il éprouve jaillissent d'une source éminemment profonde de sensibilité. Son âme puissante recueille en un instant toutes les impressions fortes qui l'assaillent avec impétuosité dans l'amour ou dans la haine, et s'élance à une hauteur de passion, au-dessous de laquelle toutes les circonstances et le cours de la vie ordinaire disparaissent dans un lointain ténébreux; il ne veut plus y descendre, il les méprise et il s'en affranchit par une décision rapide, par une action déterminée. — Toutes les impulsions, tous les stimulans à l'activité, sont dans l'Italien, tant pour le bien que pour

le mal, forts et grandioses. En un mot, le caractère de l'Italien est grand, sublime.

Nous recontrâmes Mazzini à G[enève]. Parmi tant de personnages et de caractères que j'eus l'occasion de connaître dans les mouvemens révolutionnaires de différentes nations, celui de Mazzini m'a frappé le plus fortement, comme réunissant les plus hautes vertus de l'homme, à la grandeur, à la générosité de son caractère national. Mazzini a vingt sept ans; il n'est né à Gênes, où son père, l'un des citoyens notables de la ville, professe la médecine. Il possède une fortune considérable qu'il consacre en grande partie à ses projets et à ses espérances. Il est fiancé; sa future est en Italie. Cet homme doit, aux yeux de nos ennemis, être regardé et jugé comme un fou; car quel autre motif pourrait l'empêcher de jouir de la vie et de ses plaisirs; placé comme il l'est par la fortune dans une situation si avantageuse, pourquoi renoncerait-il à la douceur de la vie qui lui sourit si agréablement? Pourquoi préférerait-il l'obscurité du cachot aux jouissances de la maison paternelle? Pourquoi se plairait-il dans l'exil triste et solitaire qu'il change encore en une véritable prison, par le travail infatiguable de son esprit, au point qu'il est presque décharné par ses travaux et par ses veilles? Il est fou en effet, car il entretient et nourrit dans son ame une idée fixe, le malheureux! il est poursuivi sans relâche par cette idée, et cette idée fixe, c'est l'honneur et l'affranchissement de

sa nation. En un mot, cette idée qui s'est emparée de lui, qui travaille tout son être, qui lui fait braver les cachots, supporter l'exil, qui le tourmente et l'agite si puissamment, c'est l'amour de la patrie; et pour le crime d'avoir embrassé si chaleureusement cette idée, il est condamné à mort.

Mazzini, comme auteur de notre époque, est pour l'Italie ce qu'étaient Voltaire et Rousseau pour la France, avec cette différence qu'il possède, comme auteur, plus d'âme que Voltaire, et plus de force et d'énergie que Rousseau. Mazzini est idéaliste, et unit à l'enthousiasme et aux transports d'un idéaliste, la raison froide de l'homme positif et matériel. La noblesse de son âme se montre partout. Cet homme, jugeant ses égaux par lui-même, est surtout probe et généreux, pouvant à peine s'imaginer qu'il existe des scélérats. Mazzini, bon et confiant, échoua dans notre entreprise par la générosité de son âme. Toutes ces vertus de Mazzini risquaient de devenir faiblesse pendant le cours de l'action. Si Mazzini eût été capable de méfiance envers certains hommes, quand il en était encore temps; s'il avait, avec un peu moins de modestie ou d'abnégation de soi-même, montré assez à temps la force et l'énergie nécessaires pour un coup décisif; en un mot, s'il avait, en temps opportun, montré un peu plus d'égoïsme, notre cause aurait été sauvée. — Mais toute notre association, et plus tard notre corps entier (jusqu'au chef qui nous fut imposé

et à sa suite), était, chose digne d'admiration ! un modèle d'abnégation et de dévoûment ; — exposés ainsi à l'égoïsme et à la trahison astucieuse, nous devions très-naturellement succomber.

Je viens d'anticiper sur ma narration, entraîné que j'étais en traçant le caractère de Mazzini, qui fut le noyau de toute notre entreprise, et dont l'esprit élevé inspirait tout le corps de notre association. — Je me permettrai ici une observation.

Les hommes qui doutent de la possibilité d'établir la liberté européenne, nous adressent souvent l'adage vieux et déjà rebattu : " Je m'accomoderais bien de la république, mais nous ne sommes pas encore assez avancés ! Où avons-nous des républicains ? Il faut auparavant former des républicains ! „ Nous comprenons très-bien ce que ces braves gens veulent dire, ils doutent de la vertu, ils doutent du caractère de l'homme, et ils pensent qu'il arrivera un temps où ces républicains malencontreux sortiront de la terre, en toute perfection. Puisse l'exemple de notre corps persuader ces sceptiques !

Notre expédition italienne, si malheureusement avortée, a prouvé suffisamment que les vertus et les qualités républicaines sont de toutes les nations ; mais que semblables à une fleur, elles sont devenues çà et là un fruit arrivé à une maturité parfaite, qui déjà même a donné des semences. — Ces semences reproduiront des fleurs et des fruits.

Arrêtons-nous un peu au portrait de Mazzini.

L'extérieur de Mazzini a quelque chose d'extrêmement frappant. Il est de taille moyenne, d'une constitution très délicate. Sur son visage sans teint, presque d'une pâleur mortelle, on peut lire les nobles passions qui l'animent. Son front est fortement saillant; son œil grand et noir reflétant tout son âme, exprime la grandeur et la vivacité de son esprit; quand il parle de Dieu, d'honneur national, de liberté et de patrie, alors un sourire inexprimable vient errer sur ses lèvres et anime toute sa physionomie.

La nature voulut inspirer à l'homme l'enthousiasme et l'amour des idées d'avenir, de liberté, de réunion future de tous les pays en une famille libre, et elle créa Mazzini.

La santé de Mazzini semble très-altérée; cela n'est que très-naturel : un Hercule en proie à de telles souffrances morales courrait risque de succomber. Cependant une force morale extraordinaire le soutient, et il semble ne pas s'apercevoir de l'altération de sa poitrine, quand il parle de la cause des peuples avec un feu et une ardeur qui lui appartiennent particulièrement.

Sa vie est très-simple et frugale; il travaille presque chaque nuit jusqu'à trois ou quatre heures du matin.

Pendant quelques jurnées que nous passâmes à G[enève], nous reçumes des nouvelles de l'Italie, qui nous apprirent suffisamment l'état des choses. — Il me semble que ni le prince de Met-

ternich, ni aucun ministre du *statu quo* français ne doutent de l'ardeur du peuple italien qui, depuis Naples jusqu'aux Alpes, est prêt à se soulever et n'attend que l'occasion favorable pour manifester sa puissance ?.... grâce à la Sainte-Alliance, et particulièrement à leur digne représentant, le prince de Metternich, qui travaille de concert avec le génie de Mazzini, et exerce une heureuse influence sur le peuple italien, en donnant le commentaire le plus éloquent et le plus énergique aux écrits de Mazzini, par les chaînes et les menottes dont il charge les patriotes. Les efforts de Metternich et de Mazzini ne resteront pas sans résultat et à la fin il y aura une question difficile à résoudre : qui d'entre eux deux aura le plus contribué à préparer la liberté du peuple italien ?

L'association italienne, la *Giovine Italia*, instituée à Marseille, par Mazzini, en 1831, a, par ses rapports, beaucoup de ressemblance avec celle des Grecs, la *Hetœria,* formée également, en 1816, à Odessa et à Moscou ; le poète grec Georges Lasanis, du Mont-Olympe, dont les écrits (nommément “Hellas et l'Étranger„) agirent puissamment sur la jeunesse grecque, était dans cette dernière association ce qu'était Mazzini dans la première. Tous les deux trouvèrent dans leur nation un ardent amour pour la liberté, au moins dans la partie éclairée, capable de les comprendre.

Lasanis suivit la route que son prédécesseur Rygas avait frayée. Les chants de Rygas volaient

en Grèce de bouche en bouche, avant que l'esprit d'association de l'*Hetœria* eût animé ce pays. Rygas fut livré par le gouvernement autrichien aux Turcs, qui le firent scier entre deux planches. Quand Lasanis[1] apprit la défaite de la phalange sacrée près d'Hermannstadt, il chercha à passer en Autriche comme aide-de-camp d'Alexandre Ypsilanti; les Turcs et les Autrichiens préparaient déjà le même sort qu'éprouva le malheureux Rygas, au noble fils d'Apollos; son extradition en Turquie était décidée. — Mais un prêtre généreux se rasa la barbe, se donna pour Lasanis, qui ignorait ces négociations. — Les Turcs, croyant tenir le redoutable Lasanis dans la personne du prêtre magnanime, le scièrent entre des planches comme l'infortuné Rygas. Non-seulement les deux conspirations de la *Hetœria* et de la *Giovine Italia* ont eu de la ressemblance par leur naissance et par leur influence, mais les persécutions essuyées par les amis de Rygas, de Lasanis et de Mazzini, sont encore les mêmes.

Ici se présente à nos yeux une vue belle et sublime, ornée de fleurs printannières écloses aux rayons d'un soleil matinal: mais arrosée de pleurs de sang. C'est l'ardeur de ces peuples opprimés qui s'éveillent au tocsin de l'affranchis-

---

[1] Lasanis fut jeté dans les cachots de l'Italie, par les Autrichiens, après sa délivrance de Theresienstadt (1828). Il disparut sans laisser aucune trace. — Empoisonné. *(Note de l'Auteur).*

sement, qui volent au-devant des prophètes et des apôtres de la liberté: c'est l'amour de la patrie! — Si nous jetons un regard sur l'Italie et la Savoie, si nous contemplons les martyrs et la mort de ceux chez lesquels un écrit de Mazzini était découvert, et qu'on supposait appartenir à la *Giovine Italia*. .... quel amour de la liberté ne remarquons-nous pas chez un peuple dont les enfans descendent pour elle dans les cachots, montent sur l'échafaud pour avoir lu une seule épître de l'apôtre de leur liberté?

Le citoyen en Italie, chez lequel une livraison de la *Giovine Italia* est découverte, jette un dernier regard sur le malheureux livre, sur sa famille et ses amis, les embrasse pour la dernière fois et, s'arrachant de leur bras, s'avance tranquillement vers le cachot, où il ne se trouve jamais seul et délaissé, car le génie de Mazzini plane autour de lui.

L'officier, en Italie, et en Savoie, surpris à la lecture de la *Giovine Italia,* est chargé de chaînes, jugé et condamné à mort par un conseil de guerre.

Avant le lever du soleil, il se trouve vis-à-vis les balles meurtrières de la légitimité, dirigées contre lui; il a dit adieu à la vie, le calme est sur son visage, la fierté de son âme se trahit dans son regard, car il a appris à connaître le monde — qui se plie sous le joug du despotisme; cependant il ne désespère pas de l'humanité. Son cœur s'enflamme au souvenir de Maz-

zini, de sa nation, de sa patrie déshonorée ; le dernier battement de son pouls est pour l'Italie, sa dernière pensée, Mazzini ! Le feu de la légitimité l'atteint : *Viva la Patria !* le dernier cri sorti de sa poitrine brisée ; l'enfant de l'Italie a baigné la terre de son sang.

## IV.

*Renommée de Ramorino en Italie. — Le général Bianco. — Le général D[amas].*

" C'est de la poésie, cela ! " s'écriera peu-être un ventru de juste-milieu, qui aura par hasard parcouru la page précédente. " Je croyais tenir un ouvrage sur la politique, et je n'y trouve qu'un langage figuré et poétique ".

Vous vous trompez, gros suppôt de juste- milieu ; la page précédente, comme le livre entier, ne contient que des faits historiques. Les arrestations en Italie, et les exécutions en Savoie, pour des participations à l'association de la *Giovine Italia,* devenues si fréquentes et si communes, ne forment plus de sujets de conversation dans le pays. Et qu'on s'étonne encore qu'un peuple, tyrannisé d'une manière si barbare, mais dont l'âme brûle toujours d'un saint patriotisme et de l'amour de sa patrie, veuille se soulever,

pour laver son honneur dans le sang de ses oppresseurs, et pour relever la statue de la liberté qu'ils ont abattue.

Cependant il y a de ces choses sur lesquelles on doit s'exprimer le moins que possible; des choses que l'on doit passer sous silence.

Pendant la visite avec A[ntonini] chez Mazzini, et dont j'ai parlé, je trouvai tout ce qui regardait notre expédition encore très-chancelant et très-incertain. Les patriotes, dans l'intérieur de l'Italie, semblaient désirer à la tête de leur mouvement un nom glorieux; les militaires surtout, éblouis du préjugé de l'épaulette, si l'on peut s'exprimer ainsi, voulaient absolument voir marcher à la tête de leur bannière tricolore [1] un homme dont le nom fût déjà illustré par des faits d'armes. Le nome de Bianco, qui brilla jadis dans les entreprises révolutionnaires de Turin et de l'Espagne, semblait ne pas suffire à ces braves gens; il leur fallait quelque chose d'extraordinaire, ils désiraient un nom non-seulement célèbre dans les fastes militaires, mais encore quelque peu chevaleresque et romantique.

Je ne puis dire positivement si Ramorino était déjà chosi pour commander l'expédition, ou si Mazzini n'en voulait pas parler par délicatesse envers mon compagnon de voyage, le colonel A[ntonini]. Nous apprîmes que le nom de Ramorino retentissait dans toute l'Italie, semblable

---

[1] Les couleurs nationales des Italiens sont le vert, le blanc et le rouge.

aux héros du Tasse ou de l'Arioste; que le bourgeois et le paysan, que le soldat et l'officier s'entretenaient du quasi-Italien qui commandait les Polonais dans leur guerre contre les Russes, comme le nom du valeureux prince Eugène, partant jadis des remparts de Belgrade, volait de bouche en bouche et formait le principal sujet d'entretien du peuple amateur d'histoires célèbres. — Car il n'existe pas de peuple, quelque opprimé, quelque abruti et quelque dégénéré qu'il soit par l'esclavage, dont le cœur ne se rechauffe et ne se dilate aux récits d'actions héroïques et glorieuses! La connaissance que je venais à peine de faire avec Mazzini, m'empêchait d'exprimer, aussi franchement que je l'eusse désiré, l'opinion que j'avais de Ramorino, comme je le fis plus tard. — Il convenait encore moins au colonel A[ntonini] d'exprimer nos communes pensées sur la personne qui excitait tant d'enthousiasme parmi les Italiens, puisqu'étant lui-même colonel et italien d'origine, mais polonais nationalisé par de longs services militaires et une bravoure signalée, il aurait pu s'attirer le soupçon de rivalité, s'il se fût déclaré contre Ramorino.

Je me permis seulement cette observation : que le but de notre expédition devant constituer la république italienne, nous avions moins besoin d'un chef illustré par un grande réputation militaire, que d'un homme doué d'un caractère fort et élevé, capable de pénétrer et de bien

comprendre l'esprit de notre entreprise, de la diriger conformément à cet esprit pour l'honneur des hommes libres de toutes les nations prêtes à braver tous les périls et même la mort. — Mais il semble que les vœux de l'Italie dirigèrent et fixèrent Mazzini sur Ramorino ; car, en tout occasion et en toute temps, il honorait et suivait les vœux de la nation.

A[ntonini] et moi quittâmes Mazzini et passâmes par N[yon], où le général Bianco se trouvait incognito depuis quelques semaines.

Au premier coup-d'œil, et après avoir appris les antécédens tout révolutionnaires de sa vie, le général Bianco me sembla être le chef dont nous avions besoin pour notre entreprise, et bien supérieur au héros d'Iganie, qui a voulu se vendre, lui et ses lauriers, au despote chassé du Brésil. — L'ouvrage littéraire de Bianco, sur la guerre de partisans, prouve au moins qu'il a profondément réfléchi sur les moyens d'effectuer une révolution avec succès. Ce général vivait avec sa femme et un fils âgé d'environ 13 ans, dans une position très-gênée; cepedant, il n'avait jamais eu l'idée, dans les dix années écoulées depuis la révolution d'Espagne, d'aller se vendre à un prince qui se querelle avec son frère pour lui arracher une misérable couronne. Quand Bianco combattait dans le Piémont et en Espagne, pour une constitution monarchique, cette conduite ne pouvait que l'honorer; mais après que dix ans se sont écoulés, que l'esprit du siècle a fait d'immenses

progrès, et que l'avenir des peuples promet une plus heureuse perspective qui ne peut tarder d'approcher, la position des révolutionnaires a beaucoup changé; la preuve que Bianco avait bien compris, bien saisi l'esprit de son siècle, c'est qu'il préférait vivre avec sa famille dans un grenier, supporter les besoins et la misère de l'exil, plutôt que d'aller en Purtugal se vendre à don Pedro.

Bianco diffère absolument de ces vieux militaires qui, ordinairement, dans la conversation, commencent à parler d'eux et de leurs grands faits d'armes; il nous entretint bien plus de l'espérance qu'il nourrissait pour sa patrie, que de lui-même. Mais l'expression de sa physionomie militaire rappelait encore le vieux guerrier, et son visage d'une étonnante vivacité, son front élevé, ses grands yeux et son nez fortement aquilin, accusaient encore son caractère guerrier qu'il ne pouvait cacher sous sa simplicité et sa modestie. — Nous en parlerons encore plus tard.

Pendant notre voyage, nous entrâmes en relation avec des personnages de caractères bien divers.

Arrivés à L[ausanne], mon camarade Léon Prz[eciszewski] et moi fîmes une visite à un général français, dont on pourrait dire bien des choses. Le général D[amas][1] occupait, à la campagne, une jolie petite maison, d'où l'on apercevait

[1] Il se faisait passer pour un général; il survint, plus tard, des doutes sur son grade.

une vue charmante du lac de Genève. Nous le trouvâmes le fléau à la main, dans sa grange, sans habit, ayant autour de la tête un mouchoir de soie, ployé à la turque; cet accoutrement d'un ancien compagnon d'armes du petit homme au petit chapeau connu me plut beaucoup; un petit garçon, gai et vif, et une petite fille, habillée en garçon, jouaient dans le jardin, et vinrent nous aborder poliment. C'étaient les enfans du général, veuf d'une Alsacienne, morte depuis quelques années. D[amas] nous conduisit aussitôt dans sa chambre à coucher, et nous étala tous ses trésors militaires. Il commença par un beau sabre, sur lequel étaient gravés les noms de 184 batailles, dans lesquelles il s'était trouvé avec l'armée de Napoléon; ce sabre lui fut donné, à ce qu'il nous assura, par des habitans de Paris, après une affaire sur la place Vendôme, affaire qui était la cause de son exil. Je ne voulus pas lui adresser la question, quand et dans quelles circonstances cette affaire avait eu lieu, pour ne pas trahir ma profonde ignorance en matière d'histoire. Un homme de distinction ne descend jamais jusqu'à expliquer ces sortes de détails, supposant toujours qu'ils sont connus de tout le monde. Il se trouverait même offensé par l'aveu du contraire. J'avoue que ma curiosité fut bien plus piquée par une collection complète de cartes et de plans topographiques, provenant de la succession de Napoléon, et dont l'empereur lui fit cadeau comme souvenir. Ils étaient tous collés sur toile et renfermés dans des étuis, et composaient 20

volumes à peu près. A la vue de cette collection, je sentis naître l'espérance en moi, que tous les pays contenus sur ces cartes seraient encore une fois traversés par ces lignes vivantes poursuivant l'anéantissement des races légitimes. Je ne la perdrai jamais, cette espérance. Le portrait de sa femme, qui avait été très-belle excita mon admiration, car une belle femme intéresse toujours; mais bien plus en réalité qu'en peinture. Pendant que je contemplais ce portrait, D[amas] nous remit quelques brochures, se donnant pour leur auteur. — Notre connaissance devint alors tout-à-fait fraternelle. Les brochures n'étaient pas sans mérite, comme je le trouvai plus tard; une seule était écrite dans un style bas et tout-à-fait scandaleux. — Toutes décélaient un napoléoniste exalté.

En attendant, on apporta dans un bosquet du jardin quelques rafraîchissemens, et notre conversation devint animée. Mon camarade Léon et moi, observions en silence. — Il semblait, en vérité, que le vieux soldat de Marengo voulait se surpasser en gasconnades. Avec le vin, les gâteaux, et la vue romantique du lac de Genève que nous avions devant nous, nous le laissâmes parler à son aise. Léon faisait des grimaces pour m'exciter à rire; mais le général était tellement en train de causer, qu'il ne s'en aperçut pas.

La discussion roula enfin sur la Savoie, et, d'après ce que nous en dit D[amas], on aurait dû croire que toute la Savoie était déjà libre, et était devenue une république pouvant rivaliser

avec celle des États-Unis, ou que ce pays était un empire dont notre D[amas] était le souverain. Laissons le parler lui-même.

" F..., s'écriait l'ancien grenadier de Marengo, quand je jette les yeux de l'autre côté du lac, alors je sens que ma tête s'échauffe en voyant que nous ne nous mettons pas encore en marche ! Y a-t-il un pays plus favorable à la guerre de partisans que ce pays de rochers ? „ — Je répondis par un signe d'adhésion complète : mais il continua de la même manière : " f..., s'écria-t-il, si ces Italiens ne veulent se décider à rien, je me révolte moi-même, j'exécute une marche forcée jusqu'à Chambéry, et la Savoie est à moi „.

Léon partit d'un grand éclat de rire, mais il se detourna bien vite, ayant l'air de s'adresser à la petite fille qui jouait avec un chien.

" F..., continua D[amas] en développant son plan de campagne, je ne prends avec moi que trois cents contrebandiers que je trouverais sur les frontières de la France ; la moitié d'entr'eux sont mes vieux compagnons de guerre, je les fais marcher, f..., dans leurs uniformes de gardes nationaux, avec un drapeaux de *... A la vue de cet étendard, toute la population suivra ; c'est encore un vieux drapeau, un vieux drapeau de l'empire. F..., ce drapeau et trois cents contrebandiers, à huit heures du soir nous nous embarquons ; en quatre heures nous aurons traversé le lac ; je me suis embarqué exprès pour savoir le temps qu'il faut pour le traverser. A

minuit, nous aborderons l'autre rivage, et le drapeau tricolore sera de nouveau déployé sur le sol de l'Italie. Nous arriverons à Chambéry au roulement du tambour; et f..., avant que Charles-Albert ait eu le temps de mettre ses bottes pour se sauver. Si vous voulez, MM. les Polonais, vous joindre à nous, vous n'avez qu'à vous tenir prêts. Bien souvent j'ai fait campagne avec les Polonais. Quand je me rappelle ce temps-là! Ne suis-je pas aussi demi-Polonais,[1] f...? — Enfin, si vous êtes des nôtres, joignez-vous à moi! Combien êtes-vous en Suisse? 4 à 500 hommes, pas vrai? Avec mes trois cents contrebandiers, ça fait huit cents hommes, f...! Nous n'avons plus besoin de faire halte à Chambéry; nous allons tout droit à Turin en passant le Mont-Cenis! Que les Italiens restent tranquillement à Genève, s'ils veulent!!! „

Le bon général extravaguait ainsi depuis une demi heure, et A[ntonini] assurait de plus à la fin que les réfugiés allemands arriveraient à l'heure indiquée pour le départ; qu'il ne fallait écrire que trois lettres pour que le corps allemand de trois mille hommes se trouvât-là!

Léon fut pris en ce moment d'une forte toux, toussait pour étouffer le rire, et amusait la petite fille avec le gros chien. — Je comparais en moi-même nos généraux à Wallenstein qui, selon

---

[1] Dans quel temps et dans quelles circonstances? cela fut pour nous un mystère.

l'expression de Schiller, ne pouvait pas produire des armées en frappant du pied la terre.

La conversation, tenue dans le bosquet du jardin, pourrait remplir toutes ces pages. Nous descendîmes en ville, puisque l'heure du départ approchait. Nous rencontrâmes le Français de L.— qui habite la Suisse depuis les journées de juin 1832. Il faisait, comme de coutume, beaucoup d'esprit, faiblesse dans laquelle il est tombé pendant l'ennui de l'exil. Je l'avais déjà connu pendant mon premier séjour à L[ausanne] et je l'aimais pour son originalité. Nous lui parlâmes de D[amas]. Il en dit quelques bons mots très-plaisans. La diligence arriva, nous assurâmes nos places et nous sortîmes de la ville à pied, en causant et en riant sur le compte de notre vaillant général D[amas], qui vint justement à notre rencontre; mais de L.— au lieu d'être embarrassé, lui adressa la parole: "Diable! vous voilà en personne, farceur! Vous êtes donc ce fameux général D[amas]? — Mais c'est charmant que nous vous rencontrions: nous avons beaucoup ri en parlant de vous!" D[amas] semblait déjà connaître de L. — On ne voulait pas se sentir offensé; tous deux nous accompagnèrent jusqu'à ce que nous eûmes gagné l'impériale de la diligence.

## V.

*Impression que Mazzini fait sur l'auteur. — Dissensions dans l'émigration polonaise. — La diète et ses agens. — Charles St[olzman].*

Le peu de jours que je passais près de Mazzini électrisèrent tout mon être. Mon esprit, abattu depuis mon séjour en Suisse, était tombé dans une léthargie complète; excitées et éveillées par le contact avec Mazzini, mes forces morales reprirent une nouvelle activité.

Oui, je l'avoue, depuis ma communication intellectuelle avec cet esprit élevé, une nouvelle période commença pour moi, une nouvelle aurore de vie et d'espérance. Plus je réfléchissais sur la position de Mazzini vis-à-vis de sa nation, plus il m'apparut élevé et sublime, et plus ma vénération pour lui devint profonde; il est pour moi un modèle que je n'atteindrai jamais. Quoiqu'éloigné, mon esprit ne cessait pas d'être auprès de lui; et la nuit, dans mes songes, je ne rêvais que vivre avec lui. Je le voyais sans cesse lui et ses jeunes compatriotes, les pâles martyrs de la *Giovine Italia*, étant toujours auprès de lui dans sa petite chambre, comme pour le garantir du mal qui pourrait lui arriver. — Le désir de vivre près de Mazzini m'attira irrésistiblement à G[enève].

Ce fut à cette époque que notre émigration en Suisse se divisa en plusieurs partis. Déjà au commencement du mois d'août, dix-huit Polonais, munis de passeports français, étaient rentrés en France. Plusieurs voulaient suivre leur exemple; on découvrit même un jeune colonel venu en Suisse pour engager les réfugiés à s'embarquer pour le Portugal. Notre république ambulante devant être indivisible, selon les sermens fait à la sortie de France, le colonel, recruteur pour don Pedro, fut appelé à répondre de ses projets devant un conseil de guerre. Mais le gouvernement français l'appuyant secrètement, le gouvernement bernois prit aussi sa défense. Aussi, fûmes-nous tellement entourés d'intrigues, d'espionnages et de commérages, que nous en frémîmes d'horreur!

Si la diète avait pu envoyer le professeur R[ossi] de Genève, plutôt dans l'enfer qu'à Paris, pour conclure un pacte avec le Diable, et nous faire enlever, elle l'eût fait de bon cœur. La diète avait déclaré solennellement que le séjour des Polonais en Suisse ne regardait pas la confédération, mais bien chaque canton en particulier. Si ces valets de la Sainte-Alliance, ces membres d'un quasi-gouvernement avaient suivi, dans leur jeunesse, un cours de logique, ils auraient été plus conséquens, et ne se seraient plus occupés de nous.

Notre séjour en Suisse ne regardant plus la confédération, la diète ne devait pas penser à nous éloigner.

Cette inconséquence d'un gouvernement avorté,[1] n'est pas le seul scandale dont la chronique de ce pays fera mention !

Tout le monde sait que le professeur R[ossi] de Genève fut envoyé à Paris pour obtenir notre rentrée en France, sans s'informer si nous étions disposés à faire jamais amende honorable au gouvernement français, et à solliciter très-humblement son pardon.

Mais le professeur R[ossi], à ce qu'il paraît, s'occupa bien peu de sa mission et beaucoup de sa personne, pensant vraisemblablement: au diable les Polonais en Suisse, et la diplomatie par dessus le marché! Il se mit donc à solliciter une chaire de professeur à Paris. — Vive la Suisse ! vive la patrie! *ubi bene, ubi patria !*

On choisit alors un autre sujet de la ménagerie fédérale, dans le but de l'envoyer à Francfort et en Hollande, pour négocier notre translation en Amérique. M. T[avel ?] fut destiné à faire ce voyage de plaisir et de santé avec tout l'éclat qui convient à un envoyé de la Suisse ! Nous espérons qu'il ne se sera pas trompé dans son calcul. — Mais le roi de Hollande, quoique rien moins que républicain, répondit à la confusion

---

[1] Le quasi-gouvernement de la Suisse, la diète, se compose des députés cantonaux. Chaque canton en envoie deux. Le canton de Berne, qui a 400 mille habitans, n'a pas plus de voix dans le conseil, que le canton de Zug, dont la population n'excède pas mille âmes. Cette infamie a été garantie par la Sainte-Alliance. Si le bon sens se soulève contre cette absurdité, le bon sens est déclaré rebelle !

de la ménagerie fédérale, par cette déclaration franche et généreuse : qu'il ne s'opposerait nullement au passage et à l'embarcation des Polonais, si toutefois c'était leur volonté de se rendre en Amérique.

Cette réponse du roi de Hollande, analogue à la conduite mâle qu'il tient dans les affaires belges, lui fait honneur; il paraît être le seul prince en Europe qui ait du caractère et du point d'honneur.

Pendant que la diète faisait tous ses efforts pour nous éloigner, nos dissensions continuaient toujours. On comprendra facilement que peu d'entre nous étaient initiés dans nos vues et dans nos espérances politiques, relativement à l' Italie. La prudence nous commandait un silence absolu, même envers la majeure partie de nos camarades ; car l'époque dans laquelle nous vivons est, en quelque sorte, l'époque de l'espionnage, des preuves irrécusables nous montrèrent à l'évidence, qu'il ne manque pas de mouchards même parmi les émigrés des différentes nations.

Charles St[olzman] exerçait une influence morale, très extraordinaire sur notre émigration; il avait gagné la confiance de tous ceux qui avaient fait sa connaissance.

Charles St[olzman] exerçait, sur les Polonais, une influence pareille à celle de Mazzini sur les Italiens, et d' Hermann de R[auschenplatt] sur les Allemands. Je fais cette observation d'avance, puis que notre expédition n'échoua que par la

raison qu'on sut séparer et désunir les trois forces morales.

Notre entreprise aurait été plus assurée à cette époque (au mois de septembre), si Hermann R[auschenplatt] (le matou), n'eût pas été un original, s'il eût voulu vaincre sa répugnance pour certaines formes, et se joindre entièrement à nous. Mais sa fermeté de caractère changea en obstination et en opiniâtreté. Si, à cette époque, on avait éloigné plusieurs individus, si l'on nous avait mis en communication directe avec Hermann R[auschenplatt], notre entreprise n'aurait pas échoué. Mais alors on ne voulait pas entendre mes conseils; les sourds ont bien expié depuis leur fatale surdité.

## VI.

*Le premier émissaire de la* Giovine Italia. — *Délibération des Polonais. — Résultat défavorable.*

Vers le milieu du mois d'octobre, un émissaire de la *Giovine Italia* apparut subitement à B[erne]. Il était chargé de s' informer de notre résolution, et si nous étions bien décidés à prendre part à l'expédition, dans le cas où elle serait prête à être mise à exécution.

De 100 camarades qu'il y avait à B[erne] quinze seulement étaient dans la confidence. La

réunion eut lieu dans ma chambre; la délibération qui suivit prouve à l'evidence qu'un reproche de légéreté et d'irréflexion serait tout-à-fait injuste. — On s'éleva vivement et avec de nombreuses raisons contre le projet. La séance, ou plutôt l'assemblée (car je ne disposais pas de 15 chaises), dura près de deux heures. A[ntonini prit de l'humeur et sortit; il se trouvait blessé dans sa nationalité. Néanmoins, il faut l'avouer, pour son honneur, qu'il avait assez de courage et de fermeté pour oser se soutenir seul avec 100 camarades, et combattre pour toute l'Italie, ainsi que le fit un jour Hermann de R[auschenplatt] qui, avec quarante baïonnettes, alla braver la confédération germanique et la Sainte-Alliance. Qu'on appelle cela audace, folle témérité, peu importe; ces sortes de caractères ont un fond révolutionnaire, sur lequel on peut plus se reposer que sur la timidité d'un chef qui n'a du courage que quand il se trouve à la tête d'une armée régulière, et qui se retire enfin avec un beau corps de 25 000 hommes, contrairement au conseil de guerre, en abaissant son armée jusqu'à en faire une gendarmerie d'un aristocrate.[1]

Les débats eurent un résultat très-humiliant pour les Italiens. Dans les trois articles de la réponse faite à l'émissaire, il s'en trouvait un qui disait: — « Qu'un corps de quelques centaines

---

[1] Je parle ici de Ramorino, et j'en parlerai encore (*Note de l'Auteur*).

de Polonais influerait très-peu sur l'entreprise secondée par la nombreuse nation italienne ».

J'accompagnai Charles St[olzman] chez l'émissaire que j'avais déjà eu l'occasion de voir à G[enève]. Pendant la route, je répétai les considérations que j'avais énoncées pendant la délibération, notamment que l'article mentionné blesserait la susceptibilité italienne, non-seulement parce que, dans l'allusion faite sur la force de cette nation, il trouverait son honneur national offensé, mais aussi que cette froide réponse renouvellerait les vives douleurs que lui avait causés le sort malheureux de son frère; qu'enfin ce refus absolu ébranlerait fortement ses espérances. Mais ces observations délicates, quoique plusieurs les eussent partagées avec moi, ne pouvaient rien changer à l'âpreté des termes de la réponse écrite en forme de billet, et dont Charles St[olzman était porteur.

Ce que j'avais prévu arriva. L'émissaire fut, non seulement étonné de la forme de ce billet, en réponse à une lettre qu'il avait remise, mais il devint pâle à la lecture de ce paragraphe, que, sur ma prudente observation, Charles St[olzman] eut soin de lire à la fin, quoiqu'il fût noté sur le billet comme article premier.

J'avoue que je n'oublierai jamais cette scène qui excita dans mon âme une douleur plus vive peut-être que celle qu'éprouva alors le malheureux Italien. Peu après que nous eûmes quitté l'émissaire, je rencontrai ce dernier au bureau des po-

stes, s'informant du départ de la diligence, et voulant retenir une place pour partir à l'instant. Il semblait qu'il avait pour moi quelque sympathie, car il me découvrit l'éclat de son cœur. Il m'était pénible de ne pouvoir adoucir sa tristesse et le consoler sans blâmer mes camarades. Je ne voulais cependant pas qu'il partît ainsi ; je le décidai, avec beaucoup de peine, à attendre au moins jusqu'au lendemain, et à passer la soirée chez moi en société de plusieurs camarades et de quelques bons habitans de la ville. — Il se rendit à mon invitation ; mais la tristesse qui l'accablait, sa présence silencieuse semblaient bannir la gaîté de notre réunion. Cependant il gagna l'affection personnelle de tous ceux qui s'y trouvaient. Il partit le lendemain matin avec Charles St[olzman], qui, par hasard, avait la même route à faire.

## VII.

*Les affaires de l'Italie sont traitées plus clairement. — Le Rebelle propose la participation de l'émigration allemande. — L'emissaire envoyé aux Allemands. — Ramorino avec 1000 hommes. — Question concernant la bannière. — Le 12 novembre désigné comme époque du soulèvement.*

Je me trouvais à B[ienne] à la fin du mois d'octobre, avec Constant Z[aleski]. Après une courte absence, il vint un jour chez moi. Tout

préoccupé, il se jeta sur mon canapé, et fut plongé dans de profondes méditations.

“ Cela coûtera des victimes, s'écria-t-il enfin, des victimes sanglantes: — nous succomberons; — mais au moins nous ne succomberons pas en vain! „ — Agréablement surpris par cette exclamation, je m'informai de sa cause, et j'appris avec joie que le jour de notre soulèvement était fixé du 6 au 12 novembre; il y avait donc peu de temps à attendre. — Je l'embrassai hors de moi-même, et mon premier mot fut: “ Il faut en informer les Allemands „. Constant Z[aleski] consentit à cette proposition, et nous nous adressâmes à un réfugié allemand, qui vivait isolé à B[erne], sur la loyauté et la discrétion duquel on pouvait compter.

Il ne s'agissait donc plus que d'appeler le révolutionnaire Hermann de R[auschenplatt], dont nous avons déjà parlé. — Mais, où le trouver, car il circulait toujours en Suisse comme le Juif-errant? Il ne m'avait pas écrit une syllabe depuis notre première entrevue. Nous lui adressâmes plusieurs lettres, en l' invitant de partir le plus promptement possible pour B[ienne], où nous étions. — Dans l'espérance qu'une de ces lettres au moins arriverait à son adresse, j'informai Mazzini de notre décision, par l'intermédiaire de Constant, en le priant de nous envoyer un émissaire de la *Giovine Italia*, pour se rencontrer avec Hermann. Nous ne voulions pas agir de notre autorité ; notre intention se bornait à rallier les

hommes. Toute autre disposition appartenait aux chefs que le sort ou le hasard placerait à notre tête.

Constant et moi avions dans cette circonstance, comme dans tant d'autres, les mêmes opinions. Nous désirions agir et nous agissions, en effet aussi, sans nous soucier de ces formes maudites que nous imposait l'association, et qui nuisirent toujours considérablement à notre cause. Nous avions souvent vu des hommes d'expérience induits en erreur par cette routine superstitieuse, s'attachant servilement aux formes, comptant aveuglement sur certains individus, qui, Dieu sait comment, s'étaient fourrés dans nos entreprises, et avaient contribué à les faire manquer.

Je répète encore une fois, qu'une conspiration qui n'a ni chefs, ni émissaires nommés par la voie d'élection immediate, et dans laquelle la nomination à ces postes vien d'en haut, n'aboutit qu'à détruire les soins et les travaux de plusieurs années. L'ancienne manière de nommer de loin des membres actifs a souvent amené des résultats tout autres que la conspiration avait eus en vue.

La *Hetœria,* en suivant le système d'élection immédiate dont nous parlons, a le mieux prouvé son efficacité. Et l'heureux succès de cette conspiration est venu constater ce que nous avançons, car la *Hetœria* faisait usage de ce système d'élection.

Le vieux carbonarisme français, qui conspira pendant dix ans sous la restauration, est devenu,

faut de ce système, un objet de risée, puisque la montagne n'a pas même enfanté une souris.

L'émissaire de la *Giovine Italia,* que nous demandions, arriva à B[ienne]. C'était aussi, comme le premier, un homme de la classe élevée de l'aristocratie. — Un marquis-prolétaire qui, pénétré d'un chaleureux patriotisme, renonça à toute la généalogie de ses nobles aïeux, à toutes les vieilles et ridicules prétentions, consacrant sa fortune et son repos à l'affranchissement de sa nation opprimée.

" Cet homme-là est un sot, observera sans doute le lecteur du juste-milieu; il y a de la sottise, de la stupidité, de la folie de vouloir affranchir sa nation ! Je voudrais bien savoir si sa nation le regarde ? "

Sans nous arrêter aux observations du juste-milieu, nous continuerons notre relation.

L'émissaire R[osales] possédait toutes les qualités qu'une telle mission exigeait. Il joignait aux traits saillans de son caractère national un tact fin et exquis dans le commerce avec les hommes, fruit de son éducation, et montrait, à un haut degré, une conduite refléchie, un esprit pénétrant, une modestie qui inspirait de la confiance et un extérieur prévenant.

Mais notre Hermann de R[auschenplatt] n'arrivait pas; cet original, sans cesse partout et nulle part, n'avait pas passé par l'endroit où nous présumions qu'il se rendrait. L'Allemand dont nous avons parlé, et que nous désignerons par M.— fut

donc obligé de remplacer provisoirement Hermann dans nos relations avec R[osales], qui nous donna une parfaite connaissance des choses, ainsi que nous allons l'exposer pour notre entière justification.

Le général Ramorino avait traversé la Suisse quelques semaines après avoir été élu chef de l'expédition, gardant un incognito public.

Cela ne veut pas dire qu'il avait été élu par l'émigration des Italiens : non, pas plus que par la nôtre ; mais il avait été élu, cela suffit.

Il se trouvait alors à Lyon, où, à ce que disait R[osales], il organisait un corps de mille hommes, avec lequel il avait promis d'arriver ; on espérait, en tout cas, de commencer l'action le 12 novembre. Sur toutes les questions et les objections que nous faisions à R[osales] (car nous étions trois), il n'y répondit que par un certain sourire qui exprimait de l'étonnement sur nos doutes, et semblant dire que nous devrions nous trouver satisfaits par la promesse du général, dont il garantissait lui-même la sincérité. Il affirmait en même temps que le général D[amas] se joindrait à nous avec 300 hommes ; qu'il ne s'agissait plus que d'une petite difficulté de la part de D[amas]. Cette petite difficulté n'était autre chose, comme le lecteur le prévoit déjà peut-être, que le drapeau tricolore français, avec lequel D[amas] voulait traverser la Savoie pour arriver en Italie.

En considérant l'attitude des Français en Italie, on ne pourra s'empêcher de sourire, comme

nous le fîmes, et de rejeter cette idée au premier abord. Les Français sont tellement déchus en Italie qu'ils ne sont plus que les gendarmes du pape et de la Sainte-Alliance: le drapeau français est donc très-naturellement détesté de tout le peuple Italien.[1]

A part cette circonstance importante, le drapeau français est encore celui d'un gouvernement (en tant qu'il désigne le peuple qui reconnaît le gouvernement); or, comme drapeau d'un gouvernement, il mettait notre expédition dans une très fausse position; elle pouvait être envisagée comme une conquête que la France projetait, et se mettre ainsi en contradiction avec l'attitude humble et soumise du drapeau français à Ancône.

Lorsque nous fûmes d'accord tous les quatre, R[osales] ajouta: "Cette question de drapeau, l'idée fixe du général D[amas], nous a déjà causé beaucoup d'embarras. C'est une conséquence très-logique, que notre expédition, ayant pour but l'affranchissement de l'Italie, doit nécessairement être exécutée sous le drapeau italien, que le despotisme a proscrit depuis longtemps. Supposant même le cas qu'on accordât les drapeaux nationaux à chaque détachement de réfugiés des différentes nations, appartenant à l'expédition, ils n'en seraient pas moins subordonnés au drapeau italien.

---

[1] Voyez le Chap. IV.

Quant à ces drapeaux subordonnés, ceux des Polonais et des Allemands sont dans une position bien différente que celui des Français. Les deux premiers ont été brûlés par le despotisme et n'existent pas en réalité.[1] Ce sont des étendards révolutionnaires qui, quand nous les déployons, annoncent la révolte et l'union des peuples; tant que si le drapeau français sera confondu avec un gouvernement anti-populaire et quasi-légitime, son apparition en Italie ne pourrait-être que très-défavorable à notre cause et même la détruire.

Nous trouvâmes ce raisonnement très-sage et très-juste; la question de drapeau, si instamment appuyée par le général, nous sembla si sotte et si ridicule, que nous ne voulûmes plus nous en occuper. En effet, il n'y avait pas de temps à perdre, puisque nous ne comptions plus que 10 à 12 jours jusqu'au moment de notre soulèvement. — Constant Z[aleski] déclara qu'il se rangerait volontiers sous un schwal turc si jamais une émigration turque se préparait pour fonder la liberté des peuples.

M. — pensait que Hermann de R[auschenplatt], comme il le connaissait, insisterait probablement avec opiniâtreté sur son drapeau allemand, etc. Je mis fin à ces discussions en proposant le choix d'une couleur quelconque pour arborer le drapeau

---

[1] Le drapeau polonais a cessé d'exister depuis la chute de Warsovie.

de la république[1] européenne. R[osales] nous expliqua ensuite, au moyen d'une carte géographique, tout le plan militaire : 1° les points principaux de notre réunion pour le départ ; 2° les points de réunion en Savoie ; 3° ceux de jonction et de ralliement pour tous les corps devant Chambéry ; 4° le nombre des attaques à essuyer et à braver jusqu'à cette ville. — On comptait toujours le corps de Ramorino, fort de mille hommes, devant arriver de France et se joindre à nous,[2] comme le plus nombreux de l'expédition. Le général Bianco fut désigné comme chef de l'émigration italienne en Suisse, forte de 100 hommes au moins. Ce détachement avait l'ordre de partir tout seul, par terre, en passant par Carouge (canton de Genève). Les Polonais devaient s'embarquer, pendant la nuit, sur le lac de Biel et de Neuchâtel, aborder aux environs d'Yverdun, de là passer à marches forcées la montagne près du lac de Genève, et ensuite arriver par eau en Savoie.

---

[1] Je proposai l'adoption d'un drapeau rouge avec une étoile blanche, comme drapeau européen, contenant dans un carré toutes les couleurs ou inseignes nationaux. La couleur rouge représenterait le sang des victimes sans lequel l'affranchissement des peuples européens ne peut avoir lieu. L'étoile aux six angles, signifierait l'espérance. Elle serait en même temps le symbole de la puissance invisible en qui les mortels mettent leur confiance. Un dessin de ce drapeau fut remis plus tard au comité de la *Giovine Italia*.

*(Note de l'Auteur).*

[2] Plusieurs Italiens, dégoûtés par le retard insupportable de Ramorino, quittèrent l'Italie et se rendirent en France.

*(Note de l'Auteur).*

L'allemand M.—, jurisconsulte froid, qui ne laissait jamais dominer sa raison par l'imagination, souleva, pendant le cours de la discussion, plusieurs questions, et mit en avant des difficultés. Mais le plan était si bien arrangé, si savamment tracé, et si minutieusement calculé, que R[osales] ne laissa aucune de ces objections sans réponse satisfaisante. De sorte que M.—, si prudent et si circonspect, se sentit peu à peu tout-à-fait entraîné et extasié. Il fut décidé que Constant et moi partirions le 6 pour L[ausanne], où nous rencontrions le 7 un Italien qui devait être mis en communication avec Hermann de R[auschenplatt].

Tout fut réglé, verbalement et par écrit, entre M.— et R[osales] relativement à la coopération des Allemands. En conséquence, M.— s'engagea de se rendre auprès des Allemands à Z[urich], dans le cas où de R[auschenplatt] ne serait pas arrivé. Après avoir passé encore une journée au milieu de nous, et avoir terminé sa mission avec succès, R[osales] retourna à G[enève]. Hermann de R[auschenplatt] n'étant pas encore arrivé, M.— partit pour Z[urich] en me disant que dans le cas où Hermann arriverait, je l'intruisisse de tout ce qui s'était passé.

Le lendemain, Prz[eciszewki], émissaire de l'émigration polonaise, arrivant de chez le général D[amas], vint nous voir et répéta mon adage connu en nous donnant les preuves les plus évidentes: Que toutes les promesses, que toutes les

assurances de Ramorino n'étaient que des chimères, des illusions ; que personne de nous ne pouvait et ne devait se fier à Ramorino ; qu'aucun des Polonais ne devait prendre et ne prendrait part à l'expédition sous le commandement de Ramorino; que les Italiens, au contraire, avaient accordé leur confiance au général D[amas], que le général D[amas] devait aussi être notre homme. Cet émissaire était en même temps porteur de deux proclamations imprimées, soigneusement cachées dans sa casquette, et signés par le général D[amas]; le 12 novembre, au plus tard, était indiqué pour le départ.

Notre émissaire ne passa que quelques heures auprès de nous et partit pour le lieu de sa destination. Constant le suivit le lendemain, et moi je restai seul à B[ienne], attendant avec impatience l'arrivée de Hermann de R[auschenplatt].

## VIII.

*Le Chat sauvage arrive. — Instants d'impatience. — Nouvelle inattendue de la remise de l'expédition.*

Le dimanche 3 novembre, le chat sauvage ouvrit subitement ma porte, entra gaîment en demandant à sa manière: " Eh bien! qu'y a-t-il de nouveau? que s'est-il passé? quand commencerons nous à sabrer? „ — Son apparition me fit

oublier le mécontentement que j'éprouvais à cause du silence qu'il avait gardé jusqu'à présent. Mon zèle et ma sollicitude pour notre cause ne me laissaient éprouver que la joie de l'avoir auprès de nous et de pouvoir nous servir de son secours. Nous nous embrassâmes donc amicalement et je lui donnai connaissance de tout ce qui s'était passé.

En m'entendant, un sourire de satisfaction vint errer sur ses lèvres, son regard annonçait l'espérance. Quand j'eus fini, il se mit à arpenter ma chambre en se frottant les mains, et en s'écriant: " Oh! si j'avais au moins mes hommes ici, il y a si peu de temps pour les réunir! „ Sans contredit, nos momens sont bien courts et bien précieux, lui répondis-je; mais tout cela a aussi son utilité. Si le temps marqué pour l'expédition était communiqué trop tôt, on courrait le risque d'être trahi, et de détruire toutes nos espérances. Tandis que maintenant nous allons éclater subitement sans donner le temps aux ennemis qui nous surveillent, de prendre leurs mesures et d'empêcher que notre expédition n'ait lieu. Notre entretien roula particulièrement sur nos trois chefs, et mon embarras ne fut pas petit quand il fallut me prononcer sur les deux premiers. Quant au général Bianco, nous fûmes bientôt d'accord.

Selon l'assurance réitérée de R[osales], Ramorino était prêt avec ses 1000 hommes, et devait commander l'expédition comme général en chef.

Les nouvelles plus récentes de l'émissaire St[olzman] ne changèrent en rien la position de Ramorino. — Car R[osales] nous avait assuré de manière à ne plus laisser de doute, de la coopération de Ramorino avec un corps de mille hommes; quant aux objections de St[olzman] sur son caractère moral, elles occupaient depuis longtemps nos esprits et éveillaient nos soupçons. Je craignais d'ouvrir mon cœur dans ce moment pour ne pas décourager entièrement Hermann de R[auschenplatt] que j'aurais voulu voir prêt avec ses hommes, pour être sûr de sa ferme résolution de participer à notre entreprise. A la fin il me prévint lui-même, en s'écriant: " Je ne puis accorder ma confiance à Ramorino; je crains qu'il ne nous joue un mauvais tour avec ses mille hommes; tout cela me paraît une affaire bien louche.

" Quel homme est-ce donc que ce D[amas] dont tu me parles? "

Je me trouvai très-embarrassé de répondre à cette question, car ce D[amas] me paraissait un peu étrange et original; je lui répondis à peu près en ces termes:

" D[amas] me paraît être un vieux troupier de l'armée de Napoléon, qui désirerait ardemment se jeter encore une fois dans les mêlées des combats, et qui, une fois engagé, ne reculerait pas ".

" C'est bien, c'est bien, m'interrompit R[auschenplatt], c'est ce qu'il nous faut! "

Je lui observai que le général D[amas] avait ses manieset ses faiblesses comme tous les vieux

militaires. Je lui racontai l'histoire du drapeau. “ S'il lui faut absolument un lambeau d'étendard, m'interrompit le matou, pourquoi ne prend-il pas le drapeau rouge de la république „ ?

J'avais déjà eu la même idée qui était très-naturelle. Cependant, le matou ne prit pas en grande considération la question du drapeau, contrairement à ce que M.— croyait prévoir; ce qu'il y avait de plus important pour lui, c'était de sabrer!

Nous résolûmes donc d'attendre le retour de Constant et de M.— pour pouvoir décider si de R[auschenplatt] devait partir avec nous pour G[enève] en passant par L[ausanne], ou s'il devait se rendre auparavant auprès des Allemands, à Z[urich].

Nous apprîmes d'une source authentique, que les gouvernemens cantonaux, à l'heure qu'il était, ne savaient encore rien de ce qui se tramait, que rien de notre projet n'avait encore transpiré. Nous vîmes écouler les heures avec une impatience mêlée de plaisir, et nous fîmes les petits préparatifs qui nous paraissaient nécessaires pour la campagne d'Italie.

M.— revint bientôt de Z[urich]. Mais Constant resta à B[ienne] retenu par différentes affaires et par plusieurs arrangemens; de R[auschenplatt] partit le 6 pour aller le voir et s'entendre définitivement avec lui et Charles St[olzman.]

Le lendemain, de R[auschenplatt] apparut avec deux lettres: la première, de Charles St[olz-

man] devait être remise par moi à Mazzini; la seconde m'était adressée de la part de Constant; j'y lus, à ma grande surprise, qu'il était survenu des événemens, d'après lesquels l'affaire devait être remise à un ou deux mois plus tard! J'en fus anéanti. Je sentis mon cœur se resserrer de douleur. Un pressentiment sinistre me fit dire ces mots: notre cause est perdue, nous sommes entourés par la perfidie de la trahison. Je me tus cependant, et je cachai à mes deux amis la tristesse qui m'oppressait, en leur disant: “ qu'un court délai était devenu nécessaire „. Jusqu'à ce moment la tranquillité ne m'avait pas quitté; j'éprouvais bien quelquefois un peu d'impatience, mais c'était une impatience qui me remplissait de joie et de sérénité! Mais à cette nouvelle tout disparut pour moi. Je préparai, dans un morne silence, mon hâvre-sac; je relus dix fois la lettre fatale, et j'allai assurer une place à la diligence, devant partir à midi. Je convins avec Hermann qu'il se rendrait près des Allemands, à Z[urich], et qu'il viendrait ensuite à G[enève] pour apprendre de la bouche de Mazzini le jour fixé.

## IX.

*Le Rebelle se rend en hâte à G[enève]. — Retour chez le général D[amas]. — Vidocq à L[ausanne]. — Le général D[amas] donne sa démission. — Le Rebelle chez Mazzini.*

J'arrivai à L[ausanne] pendant la nuit, et ne sachant pas si l'émissaire (qui devait s'y trouver, d'après ce dont nous étions convenus), était arrivé ou non, je me décidai à me rendre directement à G[enève][1] pour m'informer, à la source la plus sûre, de l'état des choses.

Le lendemain, je courus chez Mazzini, je le revis! Un sinistre avenir planait sur notre réunion! Dans trois mois nous devions en ressentir les terribles effets!

J'appris que, malgré le retard de l'expédition, un émissaire attendait Constant Z[aleski] et moi à L[ausanne], chez le général D[amas]. Cette circonstance et le contenu de la lettre que Charles St[olzman] m'avait envoyée, m'obligèrent de rebrousser chemin jusqu'à L[ausanne] pour guérir le général D[amas] de sa drapeaumanie, qu'on me passe l'expression: ou, si cela n'était pas possible,

---

1 Je déclare ici et pour des motifs à moi connus, que j'ai fait tous les voyages à mes propres frais; que sans compter ma nourriture, j'ai dépensé 157 fr. en Suisse, en frais pour les diligences, depuis le printemps jusqu'à la fin de 1833.

de lui faire comprendre pour lui envers toute l'Europe, et qu'il pourrait rester chez lui avec son drapeau.

Le brave R[osales], ce marquis-prolétaire révolutionnaire, que j'eus tant de plaisir à revoir, me procura en peu de temps une voiture, et je retournai à L[ausanne] plongé dans un labyrinthe de réflexions tristes et d'appréhensions sinistres. — Jamais voyage ne me parut si long! Quoique je changeai de cheval à N[yon], il me semblait que le chemin ne finirait jamais! Arrivé à L[ausanne] à 9 heures du soir, je descendis à l'hôtel du *Lion d'Or*, sans me douter que j'étais dans une auberge, où descendent en foule les créatures et les mouchards de la Sainte-Alliance. Le lendemain, j'appris que Vidocq était à L[ausanne] sous le nom de M. le comte de Châteauneuf, natif de Chambéry, et qu'il y avait soupé le soir.

Notre cause se trouvait donc entre bonnes mains.

Je sortis de la ville, la nuit, par une forte pluie, pour me rendre à la petite maison de campagne habitée par le général D[amas]. Mais D[amas] avait changé de logement: sa demeure était du côté apposé de la ville, près de la route par laquelle j'avais passé en venant. — Je ne pouvais apprendre que par D[amas] où se trouvait l'Italien Agl.— surnommé "l'Athée". Je retournai à l'hôtel mécontent et de mauvaise humeur. J'envoyai à D[amas] un commissionnaire qui revint après 10 heures. D[amas] l'avait adressé

à de L.— et ce citoyen de L.— se trouvait, par accident, sous l'empire de Bacchus, à tel point qu'il ne put donner aucun renseignement complet.

Je restai donc planté dans un hôtel légitimiste, dans le voisinage de Vidocq, comme quasi-émissaire de la *Giovine Italia,* ayant à faire à un vieux fou de général qui prenait 1833 pour 1792, à un brave réfugié français qui était l'ennemi juré d'une bouteille vide; à un collègue inconnu que je ne pouvais trouver, puis qu'au lieu de son nom véritable il en avait écrit un autre sur la feuille des étrangers. Pauvre Italie, cette nuit-là, ta cause ne m'apparut pas dans une position bien brillante! — Enfin, j'eus recours à ma pipe que j'allumai pour dissiper mes chagrins; je pris mon thé et allai me coucher en jurant, au lieu de prier. — Que le bon Dieu me le pardonne.

Le lendemain, à 8 heures, je me rendis chez D[amas]. Il me reçut " poliment „; mais je le trouvai mécontent et de mauvaise humeur. Il me déclara qu'il venait d'envoyer sa démission à la *Giovine Italia,* qu'il ne voulait plus s'occuper de notre entrepise; qu'il ne voulait pas faire cause commune avec un aventurier aussi suspect que Ramorino, etc., etc.; qu'il avait toujours servi avec honneur; qu'il ne voulait donc pas que son nom figurât sur la même feuille que celui d'un... etc., etc. " Au surplus, ajouta-t-il, la chose est perdue maintenant. Que les Italiens fassent ce

qu'ils voudront: leur révolution n'aboutira à rien. Nous devions partir aujourd'hui, ainsi que je le voulais. J'aurais garanti le succès de nostre entreprise; ma tête, mon honneur auraient répondu de la réussite. Mais les Italiens se sont fiés à un coquin qui nous expédie actuellement Vidocq. Voilà le résultat de leur conduite. La cause est perdue „.

Je voulus savoir ce qu'il pensait du drapeau; j'en parlai légèrement.

“ Quoi ! un drapeau ! me répondit-il; s'il le fallait, je déchirerais ma chemise; j'en attacherais un lambeau au bout de ma canne comme drapeau!

“ Quant à la Savoie, les Savoyards sont des Français; le drapeau français seul peut les faire soulever; le drapeau italien, jamais ! — Voilà une demi-douzaine de lettres de là-bas, continua-t-il en fouillant dans sa poche et en sortant la main pleine de papiers; tenez, lisez-les vous-même; vous y verrez quelle est la disposition de la Savoie entière. C'est moi, moi seul qu'on appelle; c'est de mes mains qu'on veut le drapeau tricolore et la vieille république ! „ — Il se mit alors à me lire des passages de différentes lettres. Il ne me manquait que l'attention pour les entendre, car je me rappelai alors l'adage connu: Qui n'est pas pour moi, est contre moi.

J'avais conçu une très grande idée de la discrétion du général D[amas] pour ne pas supposer qu'il colporterait sa marchandise dans toutes les rues, dans tous les cafés, et qu'il parlerait de notre cause perdue à qui voudrait l'écouter !

Il me déclara naïvement “qu'il n'avait pas maintenant ces trois cents hommes; qu'il ne savait même s'il pourrait en rassembler cent; la chose ayant traîné en longueur, les contrebandiers n'avaient pas toujours le temps de prendre leurs fusils au lieu de faire la contrebande„.

Je ne savais pas si je devais rire de pitié ou me laisser aller à la colère, furieux comme je l'étais.

“Si les Polonais avaient voulu se fier à moi, continua-t-il, cela serait autre chose„. Il se mit ensuite à babiller à n'en pas finir de ses relations amicales avec les Polonais de l'armée impériale.

Je savais maintenant à quoi m'en tenir à l'égard du général D[amas]. Je m'excusai donc en alléguant que j'étais obligé de le quitter pour ne pas manquer le bateau à vapeur qui partait à dix heures. Mais il en avait trop à me conter sur l'empire, sur sa femme défunte, qui avait été l'amie des Polonais, pour ne pas m'accompagner.

En sortant, nous rencontrâmes heureusement mon collègue inconnu, l'italien Agl.— Je fis sa connaissance et il me proposa de m'accompagner à G[enève]. Ce que j'acceptai avec empressement.

Le général nous raconta aussi qu'il avait manqué dernièrement d'être assassiné. Il nous montra l'endroit près du jardin où l'horrible attentat eut lieu, et un trou dans sa manche, occasionné par un coup de couteau !

Le croira qui voudra, pensai-je ! Et là-dessus je doublai le pas pour arriver à temps avec Agl.— à bord du bateau.

Quand je fus seul avec Agl.— il me raconta toutes les souffrances qu'il avait éprouvées, pendant la journée d'hier, dans la société du général D[amas], dont il était condamné à être l'auditeur. Je ne pouvais revenir de mon étonnement, m'expliquer comment on avait pu se mettre en relation avec un tel bavard qui, du reste, pouvait être un très-brave militaire, et par conséquent un très-honnête homme, mais qui, une fois pour toutes, n'était point à sa place dans une conspiration.

Nous arrivâmes à G[enève] à quatre heures après midi. Nous sortîmes de la ville, pour voir Mazzini qui se trouvait avec 10 ou 12 camarades dans un hôtel garni. Nous lui rendîmes compte de tout.

Mazzini me raconta comment D[amas] était venu chez lui, vivement recommandé par des personnages marquans. Nous nous convainquîmes que ce qui était arrivé de préjudiciable à notre cause par le général D[amas] n'était pas la faute de Mazzini.

La confiance aveugle dans des noms et dans l'infaillibilité de quelques individus, munis de pleins pouvoirs, pour agir dans une conspiration, exerça aussi dans ce cas sa fâcheuse influence.

Puissent ces feuilles servir de leçon et d'avertissement à tous les amis des peuples !

Nous nous mîmes à table. Mazzini paraissait gai et rempli de grandes espérances. Je crois qu'il l'était en effet, car la grandeur et la fran-

chise de son caractère ne saurait emprunter un masque. — On causa sur notre prochaîne campagne en Italie; Mazzini pensait que je publierais un jour des Mémoires sur l'Italie. “Je ne l'espère, ni le désire, en vérité, lui répondis-je. J'ai assez écrit dans ma vie; je voudrais avoir moins et mieux écrit. Dans notre situation actuelle, c'est-à-dire au moment de notre départ pour l'Italie, je ne souhaite autre chose que la mort. — Notre entreprise coûtera beaucoup de victimes; beaucoup d'entre nous succomberont; moi, j'espère tomber un des premiers dans les premiers rangs, et sceller ainsi ma parole de mon sang. Que d'autres écrivent alors dans leurs mémoires comment je suis tombé!„

Mazzini et ses amis me comprirent. Je pensais avec douleur à cette conversation, quand je me mis à composer ces Mémoires. Dans mes longues insomnies, j'ai souvent envié le sort de notre camarade Volonteri [1] et du malheureux français Borel.

Je préférerais être gîsant à côté de Volonteri, que de rester ici comme quasi-prisonnier et de tracer ces Mémoires.

---

[1] Volentieri et Borel, de l'expédition de Grenoble, furent pris et fusillés à Chambéry (*Note de l'Auteur*).

## X.

*Accusations directes contre Ramorino. — Situation de Mazzini. — Parallèle entre la* Hetæria *et le soulèvement avorté de la* Giovine Italia. — *Accusation de l'Auteur contre Ramorino. — Note de l'Auteur au général Ramorino. — L'Auteur se fait connaître.*

Le lendemain matin, me trouvant de nouveau réuni avec Mazzini et ses camarades, il reçut une lettre dans laquelle on lui dépeignait Ramorino comme un misérable, un coquin, un traître; le signataire garantissait le contenu de sa lettre sur son honneur.

Mazzini en fut fortement ému; ébranlé pendant un instant dans son espérance, sa confiance dans l'humanité ne l'abandonna pas encore. — Il fut plus inquiet que je ne l'avais jamais vu. Il marchait à grand pas, jetant ses cigares les uns après les autres, et parlant à mots entrecoupés, d'ennemis personnels du général, de jalousie et d'intrigue, d'animosité et de calomnie.

Je sentais trop vivement la pénible situation du noble et malheureux Mazzini pour ne pas ajouter encore mes soupçons personnels à ceux qu'il avait reçus sur le compte de Ramorino. Je voulais attendre un moment plus favorable, le calme renaissant dans l'esprit de Mazzini.

Cette lettre n'était pas la première; Mazzini en avait reçu plusieurs du même contenu: que

lui restait-il donc à faire ? Pouvait-il les envoyer aux Italiens, les faire circuler en Italie ? Devait-il les publier dans la gazette aulique du duc de Modène, ou dans quelqu'autre gazette italienne ? Pouvait-il faire passer ses idées et ses convictions dans les têtes de tous ceux qui avaient mis leur confiance dans le héros de Vawer et d'Iganie ? qui croyaient unanimement à la probité de Ramorino ? — Pouvait-il leur faire sentir l'impérieuse nécessité de choisir un autre chef pour l'expédition ?

Ramorino avait été élu chef; comme tel il avait reçu 40 000 francs à titre d'engagement; les fonds considérables que les patriotisme sublime des Italiens tenait prêts pour l'entreprise, et qui se montaient à 4 a 500 000 francs avaient été offerts sous la condition formelle que Ramorino commanderait l'expédition comme général en chef.

Mazzini n'était que chef d'un comité exécutif; comme tel il était obligé de mettre toute l'affaire entre les mains d'un tiers, à qui devait être confiée l'exécution de l'entreprise entière.

Ce plein pouvoir illimité, accordé sans restriction, était une faute, una faute inexcusable; mais Mazzini n'était pas cause de cette faute.

Ramorino aurait pu être élu ; mais il devait l'être conditionnellement; son commandement en chef devait être essentiellement subordonné au comité exécutif. — Il aurait dû être formellement obligé, comme jadis Alexandre Ypsilanti, de se

rendre à l'heure désignée dans l'endroit où le soulèvement devait avoir lieu, lui présent ou absent.

Nous avons déjà mentionné dans ces Mémoires la conspiration de la *Hetœria,* et nous aurons l'occasion d'y revenir; notre expédition a beaucoup de ressemblance historique avec celle des légions sacrées des Grecs.

C'est de cette manière et en mettant à exécution de telles mesures, que le soulèvement de la *Hetœria* fut couronné d'un heureux succès, et que son nom, couvert d'une gloire immortelle, est gravé dans les annales des peuples — avec le sang des Grecs généreux.

Ypsilanti arriva à Jassy douze heures trop tard, s'étant arrêté pour attendre une somme qui devait lui être envoyée de ses domaines. Son absence n'empêcha pas l'insurrection d'avoir lieu; l'aide-de-camp Georges Lasanis,[1] élu par la *Hetœria,* âgé alors de 22 ans, remplit cette mission sacrée, au moment où l'horloge sonna la dernière heure de l'année 1820.[2]

Il commença l'action avec quarante conjurés, poignarda la garde du palais, s'empara des por-

---

[1] Voyz le chap. VI.

[2] La flotte turque devait être brûlée à la même heure dans le port de Constantinople, au moyen du fameux feu grec. Deux marchands grecs, membres du Comité exécutif, résident à Constantinople, voulant auparavant sauver leur cargaison qui se trouvait près de la flotte, remirent l'exécution de ce projet. On dit que ces deux Grecs communiquèrent plus tard l'invention du juste-milieu, au fameux Casimir-Périer (*Note de l'Auteur*).

tes, ferma subitement les anciens couvens qui servaient de casernes aux Turcs, et envahit la chambre du commandant de Jassy.

“ A qui ai-je l'honneur de parler, lui demanda le commandant avec beaucoup de politesse? „ — “ Au commandant de Jassy, répondit Georges Lasanis, en dirigeant ses pistolets contre sa poitrine „. — Telle fut l'explosion d'une conspiration qui se formait depuis cinq années, et qui avait été continuellement entourée d'espions autrichiens.

Nous aurions dû imiter l'action héroïque des quarante membres de la *Hetœria* à Jassy, et nous emparer de S^t^.-Julien le 12 novembre 1833.

Nous aurions rassemblé au moins un corps de 280 hommes pour battre à S^t^.-Julien une garnison sarde de 100 soldats tout au plus.

L'effroi, la surprise agissent dans une révolution plus fortement que les armes. — Dix-sept jeunes Polonais s'insurgèrent ainsi à Varsovie le 29 novembre 1830 contre toute la Russie, attaquèrent la Belvédère où se trouvait le grand-duc Constantin; 200 porte-enseignes exécutèrent une charge à la baïonnette, contre trois régimens de cavalerie de la garde russe, qui n'en étaient séparés que par un fossé!

Mais ni la *Hetœria,* ni les Polonais n'auraient jamais abandonné l'exécution de leur projet à un sujet comme le général Ramorino.

Revenons à Mazzini.

L'état moral dans lequel je le trouvai depuis cet instant, fit sur moi une impression profonde,

Je n'osai lui parler de notre entreprise qu'avec ménagement. Je ne pouvais cependant m'empêcher de lui faire comprendre la nécessité absolue d'accélérer le mouvement le plus tôt possible sans risquer de perdre les fruits de nos efforts et de vois s'évanouir toutes nos espérances. Je pouvais déjà pressentir sa réponse; il me dit: " Mais, mon Dieu ! je ne le sais que trop bien; mais que dois-je faire ? — Tout dépend maintenant du général, et je ne peu que l'exciter à avancer. Je m'attends à chaque instant de voir arriver son aide-de-camp, avec l'annonce de l'heure précise où l'action commencera. — Tout dépend malheureusement du général ; que pouvons-nous faire autre chose qu'attendre ! „ — A cette réponse je lui demandai s'il avait lui-même une grande confiance dans le général Ramorino, après tous les avis qu'il avait reçus sur son compte ?

" Je me fierai aussi longtemps à Ramorino et je compterai sur lui tant que je n'aurai pas des faits positifs qui témoignent qu' il ne le mérite pas ! Dois-je déjà renoncer à ma foi dans l'humanité ? Toutes ces plaintes, toutes ces accusations contre Ramorino me font prévoir un abîme qui me fait frémir d'horreur. — A qui voulez-vous que je croie ! Dois-je regarder le général comme un traître, comme un imposteur effronté, capable de nous trahir lâchement ? Ou, dans ma confiance en son honnêteté, dois-je prendre tous ses accusateurs pour des calomnia-

teurs et des intrigans qui cherchent à détruire notre projet, en semant la méfiance entre nous? Dites-moi, au nom de Dieu! qui dois-je croire? Que puis-je faire dans ce moment? Vous connaissez les circonstances qui nous lient à Ramorino!„

La confiance inébranlable de Mazzini dans le cœur humain ne le laissait ni concevoir, ni nourrir le moindre soupçon contre Ramorino, n'admettait pas le moindre doute même. — Je me fis alors un devoir d'éveiller peu à peu son attention sur la conduite de Ramorino; je fis la remarque suivante: — "Quant à moi, j'ai moins de confiance dans Ramorino qu'aucun des Polonais de notre émigration, car nous jugeons d'après les faits positifs que nous connaissons. Le caractère de Ramorino n'est pas plus pur et sans tache que sa carrière militaire et révolutionnaire. Sa retraite de Krzymészyce[1] en Galicie reste une question problématique dans l'histoire, et ne peut tourner à son honneur. Il était là avec le plus beau corps de l'armée révolutionnaire, avec un corps de 26 000 hommes et 42 canons; cependant il résiste au conseil de guerre qui l'invitait de retourner à Varsovie avant que la catastrophe ne fût arrivée. Il n'en fit rien. Attaché personnellement au plus grand aristocrate de la Pologne, au Prince Czartoryski, il commandait son corps comme une escorte de sûreté de ce seul individu qui, dans ces importantes

---

[1] Palatinat de Podolie.

circonstances, ne pensait qu'à sauver la Pologne par la voie diplomatique, et en se réconciliant avec la Sainte-Alliance, pour devenir lui-même roi de Pologne. Partageant les projets de Czartoryski, Ramorino s'attacha à sa personne pour devenir un jour généralissime de l'armée polonaise dans le royaume de Pologne ; projet qu'il ne pouvait pas réaliser dans la Pologne révolutionnaire. Il s'en plaignit formellement plus tard.

Le vaillant corps de Ramorino, fort encore de 26 000 hommes et de 42 canons, resta donc dans l'inactivité ! Partant de Krzymészyce, sur la rive droite de la Vistule, pour accompagner Czartoryski, le général Ramorino fut invité par le général Rozycki, qui commandait 10 mille hommes, de se joindre à lui pour attaquer les Russes. Cette jonction était d'autant plus facile, que Ramorino pouvait passer la Vistule à Zawichost, où l'on avait déjà commencé un pont.

Mais Ramorino ne voulut pas.

Avant l'entrée en Galicie, le conseil de guerre avait décidé que le corps de Ramorino attaquerait les Russes près de Borowo, la baïonnette à la main.

Les ennemis, commandés par Rosen et Kaiscrow, se trouvaient en face de Ramorino. Après leur jonction avec le corps de Roth, les Russes ne pouvaient compter que 23 à 25 000 hommes. Ramorino en avait autant et même davantage; son corps était composé des plus beaux régimens réguliers.

En suivant Czartoryski, il s'opposa derechef aux décisions du conseil de guerre.

Il intéresse de savoir que Jean Müller, auteur d'une brochure allemande: *La Politique de la Prusse,* publiée en 1832, segnalait alors la perfidie de Ramorino en regrettant que personne lui eût brûlé la cervelle comme à Gielgud.

Si je m'étais trouvé là, je l'eusse fait.

L'arrivée de Ramorino en France, son entrée à Strasbourg, étaient une fête de triomphe que peu de héros de l'histoire eurent l'honneur d'obtenir. Mais cela ne satisfit pas Ramorino. Il prit autant d'argent qu'il put en obtenir du comité polonais. Il demanda même la solde de général, sans réfléchir que des milliers de guerriers de son propre corps arrivaient derrière lui, n'ayant d'autres ressources que les secours du comité.

J'étais alors attaché du comité polonais à Strasbourg; je connais donc parfaitement tous ces détails. Cette conduite serait passée sous silence, si un autre trait de son caractère ne me forçait d'en parler.

A peine arrivé à Paris, à peine le comité national s'est-il organisé, que Ramorino s'adresse à ce comité pour lui demander sa solde des deux derniers mois, qu'il n'avait pas touchée en Pologne. Quiconque connaît la misère et les privations des réfugiés polonais alors à Paris et choisis comme membres du comité national, pour soulager leurs malheureux compatriotes, jugera cette démarche honteuse du général Ramorino!

Par un concours de circonstances, un homme d'honneur, et surtout un révolutionnaire, peut manquer de moyens d'existence; mais celui qui s'est une fois déclaré révolutionnaire, qui s'est mis en avant comme défenseur de la cause des peuples, celui-là ne courra vraiment pas de risque, à notre époque surtout, de mourir de faim; il trouvera partout, et chez toutes les nations, des amis compatissans, prêts à partager avec lui leurs pain, sans qu'il ait à en rougir, et sans compromettre son honneur et sa dignité.

Mais aussi ne faut-il pas que l'homme révolutionnaire, que l'ami des peuples veuille passer ses jours dans les plaisirs, dans le luxe, dans les jeux et dans la débauche, en gaspillant 60 francs par jour dans l'hôtel des ambassadeurs !

En conséquence du caractère que nous venons de tracer, Ramorino put oublier jusqu'à sa position de révolutionnaire, d'homme de conviction, et aller se vendre pour de l'argent à un desposte, à une époque où tous les peuples sont arrivés au terme de leurs souffrances et sont prêts à renverser l'absolutisme. Il put aller combattre le frère d'un prince expulsé et chassé, en faveur d'un trône, d'une couronne. Il put oublier qu'il avait remporté des victoires à Wawer et à Iganie, avec les baïonnettes d'une nation qui venait d'arracher la couronne sur la tête de l'empereur de toutes les Russies, en déclarant vacant le trône de sa patrie. — Il put oublier qu'il avait été naguère le chef superbe des Polonais rebelles

que des citoyens français, des citoyens de Strasbourg, s'attelèrent à son char de triomphe et l'amenèrent en France en faisant retentir autour de lui des cris de joie et d'allegresse. Il put oublier les Polonais et l'enthousiasme que lui témoignait la nation française, et s'offrir à un prince, à un despote, prêt à s'enrôler sous ses drapeaux.

Mais son offre fut refusée par le prince même, qui ne pouvait pas, avec justice, accorder sa confiance à un homme qui était si contradictoirement à ses antécédens.

Oui, vraiment, un homme qui pouvait s'oublier tellement, qui pouvait renier sa conviction, son honneur, un tel homme était capable de bien d'autres choses ! „ [1]

---

[1] Au général Ramorino :

Général !

J'aime la vérité, vous le savez. Ma franchise vous est connue. Cette vérité je l'ai dite sans l'énoncer lâchement derrière vous. Je l'ai exprimée franchement devant vous. Je vous dirai qui je suis, et je vous le répéterai moi-même si vous daignez m'indiquer, dans les feuilles l'*Europe centrale* ou l' *Helvétie*, le lieu où je pourrai vous rencontrer en Suisse. Je suis l'auteur de plusieurs ouvrages sur la Pologne ; c'est moi que vous invitâtes jadis au moment de votre départ de Strasbourg, je suis le membre de la *Giovine Italia* qui vous envoya à Lyon, en novembre 1833, un livre et un billet ; je suis le révolutionnaire de la deuxième colonne des Polonais en Savoie, qui entra chez vous à Annemasse, 2 février, vers midi, pour vous souhaiter le bonjour.

Je suis, etc.

*(L'Auteur des Mémoires sur la Pologne).*

## XI.

*L'Auteur.* [1] — *Un aide-de-camp de Ramorino arrive à G[enève]. Délai prolongé. — Mazzini.*

A toutes mes accusations contre Ramorino, soit en présence de Mazzini seulement, soit en celle des membres du comité de la *Giovine Italia,* Mazzini ne répondait que par un silence sérieux et par une profonde méditation; il haussait quelquefois les épaules, puis disait:

« Je ne puis renoncer à ma confiance dans le cœur de l'homme. L'avenir en décidera. Ramo-

---

[1] Dans ces mémoires, l'Auteur raconte principalment ce qu'il a vu, comme témoin oculaire, et les événemens auxquels il a participé. Pour peindre ces événemens avec la plus grande fidélité, il a cru pouvoir adopter ce genre de relation. Ces mémoires ne doivent pas être considérés comme l' histoire même de notre expédition ; ils n'y contribuent que par quelques détails. Dans leur esquisse, ces mémoires sont subjectifs, dans leur exécution ils sont objectifs. [1]

La vie politique de l'auteur est le miroir de son siècle. C'est ainsi qu'il désire voir juger de cet ouvrage, defectueux peut-être. Le lecteur daignera l'excuser, s' il parle souvent de lui-même, s'il se met souvent en scène. Qu'on le taxe d'égoïsme, il le souffrira avec patience. Mais alors le connaîtra-t-on aussi peu que les dévoirs qu'exigent les contemporains d'un Rebelle. *(Note de l'Auteur).*

[1] On appelle dans la philosophie allemande, idées subjectives, celles qui naissent de la nature de notre intelligence et de ses facultés, et idées objectives, toutes celles qui sont excitées par les sensations. *(Note d'un Amateur de la philosophie allemande).*

rino est désigné pour notre chef; il tient dans ses mains toutes nos destinées! „

Il faut ajouter ici qu'un jeune Italien, nommé F.— s'étant toujours distingué par des sacrifices et par l'amour de la patrie, avait encore plus de confiance en Ramorino, dont il prenait continuellement la défense. Nous apprendrons plus tard quelle impression fit sur lui la désertion de ce traître.

L'aide-de-camp, si impatiemment attendu, arriva enfin de Lyon à G[enève]. Mais, au lieu de l'ordre du départ, il apporta la nouvelle que le général Ramorino était parti pour Paris.

Aucun émissaire n'étant encore nommé à G[enève] de la part de notre émigration, et plusieurs Polonais étant absolument opposés à notre projet, Mazzini conseilla prudemment à l'aide-de-camp R[ochetain] de s' adresser à moi chaque fois qu'il voudrait parler de nos affaires à un Polonais. J'appris, en effet, que R[ochetain] m'avait cherché, et j'allai causer avec lui avant son départ.

Il me parut bon garçon, d'un tempéramen t vif et d'un regard franc et ouvert.

Ma première question fut: "Ne commencerons-nous pas bientôt? „ — A quoi il me répondit avec importance: " Qu'un homme comme Ramorino ne pouvait pas exposer sa réputation si légèrement; qu'il était obligé d'organiser notre expédition convenablement; qu'il avait le projet de se servir de toute son expédition pour le Portugal, en faveur de notre cause. Cette dernière idée

avait son mérite ; tout excellente qu'elle me parut, je demandai cependant : si nous ne pourrions pas commencer sans cela, observant que l'expédition dont il avait parlé pourrait être embarquée plus tard à Gênes, etc. Le corps de Ramorino à Lyon et nos détachemens en Suisse, étaient, selon moi, suffisans pour commencer l'action. „ R[ochetain] répondit là-dessus : Qu'il voyait lui-même la possibilité de commencer l'insurrection ; mais que le général était absolument obligé d'aller à Paris pour tromper la police secrète. Je répliquai en souriant : " Que le général agirait avec plus de sûreté si, au lieu de se rendre à Paris, il voulait entrer avec nous en Savoie. „

En parlant de Ramorino, je me rappelai de lui avoir promis un exemplaire d'un de mes ouvrages dès qu'il aurait paru. Je suis très exact à tenir ma parole, ne serait-elle engagée que pour un livre ; je profitai de cette circonstance pour le lui envoyer. Depuis ma dernière entrevue, j'avais ignoré l'adresse de Ramorino. Je lui envoyai donc en même temps quelques mots tracés avec franchise et faisait allusion aux prochains événemens. Je signai ma lettre. „ Votre camarade sur le champ de bataille où nous vous verrons bientôt. „ J' ajoutai de vive voix le désir qu'il ne se fît pas longtemps attendre.

L'aide-de-camp retourna à Lyon. A l'aide des diligences, on n'a pas besoin de beaucoup de temps pour aller de Lyon à Paris, et de Paris en Savoie. Le meilleur moyen d'échapper à la

vigilance de la police secrète, c'est d'agir avec promptitude, à moins qu'on ait besoin de s'arranger particulièrement avec elle. Je crus donc, avec raison, voir éclater notre révolution sous huit jours; mais les semaines se passèrent les unes après les autres. Depuis ce moment, je parlai peu de nos affaires avec Mazzini, car sa susceptibilité ne me permit plus de toucher cette question, ayant tant de fois vainement protesté, et fait mes observations sur le compte de Ramorino. Le plaisir que j'éprouvais dans la société de Mazzini, était, en quelque sorte, empoisonné par cette malheureuse circonstance.

Je le voyais souffrir intérieurement, et je partageais ses peines en silence, ne pouvant lui porter remède.

Je lui rendais des visites de temps en temps, et j'avais un plaisir inexprimable à l'entendre parler de philosophie, en présence de nos camarades. Il me rappelait alors Socrate, entouré de ses élèves, ou le Christ, l'homme divin, au milieu de ses disciples.

Ses recherches et ses observations sur tous les sujets, sur tous les rapports qui lient l'homme à l'homme, étaient empreintes d'une clarté étonnante, que le lecteur admirera dans tous ses ouvrages. Sa manière de s'exprimer est simple et naturelle, et porte avec facilité la conviction dans les cœurs. Le verbiage ampoulé dont les philosophes font si souvent usage, est étranger à Mazzini. Chaque sujet d'une portée élevée l'in-

spire involontairement dès qu'il l'aborde: dans ses yeux étincelans se peignent à la fois sa force intellectuelle et l'élévation de son âme; en un mot, son discours enchaîne tous les cœurs.

Oh! Que ne pouvais-je voir Mazzini en Italie, comme je le vis plus tard en Savoie, le sabre à son côté, parlant à son peuple le langage national, après une bataille sanglante, une victoire remportée, encourageant sa nation à l'union, à l'indépendance, et lui rappelant l'honneur national, la liberté, l'égalité, l'humanité! — Que ne pouvais-je tomber à ses côtés, succomber sur le champ de bataille, sur le sol libre de l'Italie, cherchant un dernier regard dans ses yeux, emportant dans le dernier pressement de sa main le consolant souvenir qu'il était mon ami, que j'étais digne de son amitié! — Quoi? — des larmes mouillent mes paupières? — Oui! oui! il y en a de ces larmes dont ne saurait rougir celui qui fut en Savoie avec Mazzini!

## XII.

*Hermann de R[auschenplatt] rend visite à Mazzini. — Ramorino est attendu. — Comparaison des affaires de l'Allemagne avec celles de l'Italie, et des émigrations de ces deux pays.*

Hermann de R[auschenplatt], le chat sauvage que nous connaissons, arriva à G[enève] ainsi

qu'il l'avait promis. — Mazzini désirait vivement faire sa connaissance personnelle. Je rencontrai notre ami dans un café, avec deux compagnons de voyage,dont l'un était français, Ch[aumontet], du departement de l'Isère; le second notre brave de L. —[1] qui approchait justement son verre d'eau-de-vie vers la lumière, pous voir s'il en avait encore.

Nous allâmes tous chez Mazzini. De L.— venait de la part du général D[amas] et l'autre français voulait parler à Mazzini, relativement à nos affaires.

J'aurais préféré pouvoir me rendre chez Mazzini, seul, avec le chat, car le souvenir du général D[amas] ne pouvait être que pénible, tant pour lui que pour moi, et nous connaissions trop peu Ch[aumontet]. J'étais en effet arrivé, par l'expérience, à un point, que je regardais comme suspect tout inconnu qui s'approchait de moi, jusqu'à ce que j' eusse des preuves contraires. Ch[aumontet] était, du reste, un homme plein d'honneur dont le nom figura plus tard en France, dans un procès, où il s'agissait de voies de fait contre la gendarmerie inviolable et sacrée.

De L.— semblait être envoyé par le général D[amas] pour renouer avec nous des relations, ayant remarqué que nous ne désespérions pas de notre cause malgré qu'il l'eût déclarée perdue.

Cette inconséquence du général D[amas] nous donna de l'humeur, et l'entrevue du chat sauvage avec Mazzini en souffrit.

---

[1] Voyez chap. IX.

La conversation de Mazzini avec de L.— fut vive; Agl. — qui avait été avec moi chez D[amas] se prononça, comme moi, ouvertement contre lui, parce qu' il s'était séparé de nous pour toujours. De L.— nia que D[amas] eût jamais pris son congé. En un mot, il s'éleva une dispute dont le chat, qui n'en connaissait pas les motifs, ne put rien comprendre, et qui l'empêcha aussi de s'entendre avec Mazzini sur nos affaires.

Le même jour, je retournai avec Hermann de R[auschenplatt] chez Mazzini, qui se trouvait très-embarrassé de ne pouvoir encore fixer le jour de l'insurrection, qu'il importait au premier de connaître, au moins à peu près, pour pouvoir d'avance préparer et réunir ses compatriotes.

Le chat était intérieurement très-mécontent d'avoir fait un voyage assez considérable sans obtenir une décision. Les circonstances dans lesquelles les hommes se rencontrent contribuent beaucoup à nouer ou à rendre difficile une connaissance plus intime.

Hermann et Mazzini feraient connaissance dans une heure et s'attacheraient fortement, s'ils se rencontraient ensemble devant une cage en fer, [1] préparée pour quelque prince détrôné. Le

---

[1] Au commencement de la lutte contre l'absolutisme, plusieurs républicains demandèrent l'abolition da la peine de mort, et firent la proposition originale de conserver dans des cages de ménagerie les ennemis des peuples, les princes et leurs satellites. Il serait à désirer que cette idée fût réalisée.

Une telle ménagerie pourrait être montrée au peuple pour de l'argent; la recette serait versée dans le trésor de

cœur dur et méfiant du chat s'ouvrirait bientôt avec effusion; après une courte conversation, il sauterait au cou de Mazzini, et l'embrasserait fraternellement.

Mais malheureusement le 12 novembre s'écoula sans avoir rien fait; Hermann de R[auschenplatt] fut déçu dans toutes ses espérances. Lui et Mazzini devinrent, par ces circonstances, les instrumens involontaires d'un homme dont de R[auschenplatt] ne parlait qu'avec ironie; or, leur rendez-vous sur le champ de bataille étant ainsi reculé, le rapprochement de ces deux caractères ne pouvait avoir lieu de sitôt. C'est ce qui me faisait cruellement souffrir.

La différence qui existait entre les émigrations italienne et allemande contribuait aussi beaucoup à ce que de R[auschenplatt] se trouvait mal à son aise chez Mazzini. A quelques exceptions près, l'émigration allemande se composait, pour la plupart, de jeunes étudians, dont les uns avaient émigré à cause de leur participation à l'affaire de Francfort; plusieurs pour d'autres raisons moins graves; quelques uns mêmes étaient venus en Suisse sans aucun motif. De R[auschenplatt] vi-

---

la nation. Tout le monde accourait pour voir ces animaux couronnés ou ministériels. Cette spéculation populaire paierait les frais d'une guerre à entreprendre contre les ennemis extérieurs; les enfans étudieraient devant ces cages le républicanisme pratique, et n'oublieraient ces bêtes de leur vie. Or, personne ne pourrait nous faire le reproche d'avoir été cruels et sanguinaires contre nos ennemis les plus acharnés. *(Note de l'Auteur).*

vait avec ces jeunes gens en camarade ; il ne les voyait que dans les cafés où dans les hôtels ; mais l en était autant aimé que Mazzini de ses compatriotes.[1]

L'émigration italienne se compose d'une toute autre classe de la société. L'amour de la patrie est plus prononcé chez les Italiens que chez les Allemands. Des scènes sanglantes eurent lieu en Italie, principalement à Modène, à Ancône, etc. Non seulement des étudians déterminés où de jeunes savans (comme à Francfort), mais aussi une classe plus élevée, l'aristocratie (qui est aujourd'hui bien dégénérée), la riche bourgeoisie et le peuple entier prirent une part active à ces réactions. Le bourgeois allemand murmure souvent et jure contre son gouvernement en buvant sa chopine, mais il se garde bien de ne pas commettre un crime de lèse-majesté ; il ne lit pas de livres défendus, sous peine d'emprisonnement ; le bourgeois allemand, qui montre publiquement son patriotisme, se fait conduire en prison, mais d'une manière légale ; il espère être mis en liberté d'une manière aussi légale ; en attendant, il reste sous les verroux d'une manière si légale, qu'il ne peut même émigrer, quoiqu'il en ait la volonté. Les caractères distingués parmi les Allemands qui gémissent dans les cachots, forment une catégorie particulière.

L'Italien, au contraire, critique et jure en buvant sa bière ou son vin ; mais il cherche à nourrir

---

1 Germanisme adopté dans l'intérêt de la traduction. *(Note d'un Prolétaire).*

son esprit pour l'affermir dans son amour de la patrie; quoiqu'une telle nourriture soit défendue, sous peine de prison ou de mort, il se déclare révolutionnaire, avoue son patriotisme, se fait persécuter par des sbires et par des gendarmes, et son salut légal est le poignard.[1] Au moyen de son poignard, il se fraye un chemin au milieu des espions qui le guettent; il arrive sain et sauf dans l'émigration ou au gibet! Les persécutions en Italie ont un caractère beaucoup plus violent que celles en Allemagne. En Allemagne, le possesseur d'un livre défendu n'est pas puni de mort; mais celui qui lit les ouvrages de Mazzini, dans le pays de Charles-Albert, est pendu!

Les livres proscrits en Allemagne, sous peine de prison, y sont évités comme le choléra. Tout au plus, si un jeune homme courageux ose se les procurer. Les persécutions en Italie sont principalement dirigées contre les membres des associations secrètes; ces persécutions sont: la prison, la question, la mort.

L'Allemand croit pouvoir se débarrasser, mais toujours légalement, de ses trente-quatre princes; il ne se mêle d'aucune association secrète. Aussi, est-il rarement persécuté et jamais forcé d'émigrer. Nous exceptons quelques jeunes gens qui se sacrifient pour l'honneur et pour la patrie. — Le réfugié italien ne perd jamais l'espérance de retourner dans son pays. — C'est l'amour

---

[1] Il y avait plusieurs Italiens en Suisse dont chacun, en se défendant, n'avait pas poignardé un seul gendarme, mais des demi-douzaines de ces messieurs. (*Note de l'Auteur*).

de la patrie qui l'anime, qui le guide vers ses frontières.

L'Allemand, qui n'est en but à aucune persécution, vend tranquillement ses biens dans son pays, et le quitte pour aller en Amérique. L'Allemand ne connaît pas encore l'amour de la patrie.

En conséquence du portrait que nous venons de faire du caractère italien, l'émigration de cette nation se composait de l'élite de la “ noblesse „ et de la haute bourgeoisie ; elle avait les manières du “ bon ton „ que tout Italien bien élevé possède, comme nous l'avons déjà observé.

Hermann de R[auschenplatt] appartient aussi à la noblesse allemande ; ses manières annoncent la meilleure éducation ; mais de son originalité, il hait les formes de l'étiquette et de la courtoisie. — Les Italiens qui entouraient Mazzini lui semblaient trop magnifiques.

Mazzini mène une grande correspondance ; sa grande table ronde est toujours surchargée d'une multitude de papiers ; un coffre ouvert ne contient que des livres. — De R[auschenplatt], au contraire, n'entretient aucune correspondance ; il n'aime pas beaucoup les paperasses ; il n'a pas même sur lui le papier le plus nécessaire, un passeport. Il n'est pas auteur, et les livres ne l'intéressent guère ! — En un mot, tout ce qui entourait Mazzini, animé ou inanimé, n'entrait pas dans la sphère de notre original allemand, qui ne rêve que combats. Or, Mazzini ne pouvant déterminer l'époque de l'insurrection, le matou partit mécontent.

## XIII.

*Deux Polonais envoyés près du comité de la* Giovine Italia. — *Il se prononcent contre Ramorino. — Délai prolongé. — Le vrai but de notre expédition. — Le rebelle se rend de G[enève] à N[yon] — Le Préfet de N[yon]. — Position singulière du Rebelle. — L'auteur fait l'espion. — Situation de nos affaires à la fin de janvier.*

D'après la déliberation prise par mes camarades, sur les affaires de l'Italie, il y avait peu à espérer de leur part.[1] Enfin leur opinion changea peu à peu, et à mesure qu'une correspondance active avec Mazzini les instruisit de ce qui se passait dans l'intérieur de l'Italie. Plusieurs de ceux qui s'étaient opposés le plus fortement contre l'expédition, furent envoyés à G[enève] pour s'informer, se persuader et éloigner tous les doutes. Bientôt après ils se prononcèrent très-vivement pour l'affaire. — Deux commissaires furent désignés pour assister aux séances du comité italien, et nous en transmettre fidèlement les résolutions à B[ienne]. — L'un de ces deux commissaires, celui qui s'était si fortement prononcé contre l'expédition, changea tout-à-fait d'opinion, et en devint le partisan zélé.

Un de ces commissaires se déclara contre Ramorino, en ma présence, devant Mazzini, de la

[1] Voyez chap. VI.

même manière que je l'avais souvent fait. Il exprimait ces opinions comme organe de tout les Polonais. Mazzini haussait les épaules.

Pouvant supposer que l'exécution de notre projet, fixée au 12 novembre, pouvait être divulguée par le bavardage du général D[amas], ou de ses semblables, on résolut de répandre le bruit, parmi la plupart des membres de notre conspiration, que l'insurrection n'aurait lieu qu'au printemps, ou même en été. Il nous était très-facile de confirmer ce bruit, puisque beaucoup de nos camarades croyaient que l'espédition était réellement fixée pour cette époque. — Cependant, toutes ces précautions étaient inutiles, car la police était mieux informée que nous et que Mazzini même ! !

Ramorino nous entretenait dans une vaine espérance, en remettant l'exécution toujours de quinzaine en quinzaine. — Il semblait mettre notre patience à l'épreuve.

Ainsi s'écoula une partie du mois de décembre; l'incertitude m'avait plongé dans une profonde tristesse !

Dans cette pénible position une heureuse idée vint à mon secours. Je me décidai de représenter notre conspiration, nos projets, dans un ouvrage poétique, en lui donnant une forme dramatique. Dans cet ouvrage, je voulais laisser à la postérité un testament contenant nos principes, nos idées, nos espérances et nos vœux ardens pour le salut de l'humanité.

Cet ouvrage devait attester un jour, quand la tombe sanglante nous aurait déjà renfermés, dans quel esprit nous étions tombés, victimes de nos convictions.

Quel était ce but ? Quelle était cette volonté ?

Lorsque nous prîmes les armes, il ne s'agissait pas uniquement de détrôner Charles-Albert, de révolutionner l'Italie. Nous voulions combattre pour arracher de leur léthargie tous les peuples de l'Europe ; pour les engager à l'union fraternelle par l'exemple de notre phalange sacrée, par notre sang versé pour la liberté. Nous voulions que les peuples accomplissent l'œuvre commencée, qu'ils achevassent d'élever le temple consacré aux bienfaitrices du genre humain: la Libertà, l'Eguaglianza, l'Umanità !

Nous voulions abolir toutes les institutions faites sous l'empire du despotisme et à la honte du genre humain. Nous voulions briser les liens honteux qui dégradent l'homme, qui l'avilissent, qui en font l'esclave des privilégiés par la grâce de Dieu.

Nous voulions rétablir ce que nous avions détruit, par un ordre soumis aux lois de la raison, par le maintien des droits incontestables de la raison, par le maintien des droits incontestables de la nature ! — Tel était notre but.

Nous voulions mettre fin à l'éternel refrain “ les droits de l'homme, „ dont l'établissement est si peu désiré. Nous voulions en finir avec ces ténébreuses conspirations qui, depuis un demi-siècle, ne paraissent vouloir créer que de nou-

veaux signes, de nouveaux mots d'ordre. Nous voulions sceller de notre sang les statuts d'une nouvelle alliance; avertir la jeune Europe, tous le peuples par nos actions; ébranler tous les trônes par notre mort; régénérer l'Europe par les derniers cris de la phalange sacrée expirante: "Vive l'Europe! La phalange sacrée succombe: vive l'Europe!" Voilà ce que nous voulions!

Quelque peu nombreux que nous soyons, nous ne rougissons pas de cet aveu. Le petit comme le grand nombre peut donner l'exemple aux peuples déshonorés de mourir pour la liberté européenne! Nous voulions arborer l'étendard des peuples, en dépit des hommes lâches, efféminés et insensibles de notre époque; arroser cet étendard de notre sang — pour l'honneur, pour le salut des peuples! C'était notre volonté, celle de la *Giovine Italia*.

J'ai pour habitude de ne jamais mettre la main à un ouvrage sans en avoir médité le plan dans l'ensemble et dans les détails. Je ne pourrais écrire le plan d'avance, qui serait l'ouvrage même avec tous les détails de l'exécution. Cette idée m'occupait jour et nuit; vers la mi-décembre, elle fut enfin mûrie; je pouvais penser à la plume et au papier.

Qui aurait eu le courage de s'arracher à une situation si triste et si pénible pour nous tous, pour s'élever jusque dans le "domaine de l'infini?" — jusqu'à la poésie?[1]

---

[1] La poésie est l'empire de l'infini. Paroles de Mazzini. (*Note de l'Auteur*).

Qui aurait pu, à cette époque, commencer un ouvrage qui se présentait à l'idée en deux gros volumes; un amas de scènes dramatiques qui formaient deux drames? — En vérité, je ne conçois pas aujourd'hui comment il me fut possible de commencer cet ouvrage!

Mais le génie de Mazzini avait agi sur moi avec une puissance magnétique. — La société de Mazzini réveilla en moi la verve poétique assoupie pendant neuf mois. Je communiquai mon idée à Mazzini; il la trouvait originale et m'encouragea à l'exécuter. — Je me retirai donc dans ma solitude, pour me livrer à mon travail.

Une opposition violente de ma part, à une injustice exercée le jour de l'an, envers un étranger, à G[enève], me conduisit du " domaine de l'infini „ dans les mains des gendarmes. — Je dis la pure vérité à la haute et illustre police, en phrases rondes et bien sonnantes; et j'en aurais encore dit davantage, si j'avais su que l'auditeur de police de cette république en caricature avait servi dans la gendarmerie d'élite de Charles X. — Enfin, je fus obligé de payer; je résolus donc de quitter une ville dont le gouvernement tolère les brigandages dans les rues et laisse les vols impunis!

Il ne me fut pas difficile d'exécuter mon projet: un bon chasseur, placé sur les remparts de la ville, peut tuer un lièvre dans trois pays différens, et peut être accusé d'avoir braconné dans tous ces trois pays, sans être sorti de la ville. —

Je fis mon paquet et me rendis à N[yon], où demeuraient Bianco et plusieurs autres conjurés.

Quand je pris congé de Mazzini, il m'engagea à achever promptement mon ouvrage, si je voulais le publier avant notre expédition. Ce fut une consolation pour moi. — Je continuai donc d'écrire, tenant, pour ainsi dire, la garde de mon épée. Un ordre du gouvernement du pays que je voulais habiter, ne permettant à aucun réfugié polonais de rester dans le canton *— je ne voulus pas me présenter à la préfecture, étant surtout particulièrement connu du Préfet. — J'espérais cependant qu'étant auteur, il paraîtrait ignorer mon séjour.

Le Préfet était jadis au service de la Russie, et faisait partie du même régiment des gardes que moi. Il m'avait fait saluer précédemment, en témoignant sa satisfaction à l'égard d'un ouvrage où j'avais tracé des caractères russes de notre connaisance. Je lui parlai dans une rue, quelques jours après mon arrivée, et m'excusai de ne lui avoir pas rendu ma visite. — En vérité, j'étais souffrant depuis le désagrement arrivé à G[enève].

Vers la mi-janvier, nos camarades commencèrent à quitter les cantons de Berne et de Soleure, pour habiter ceux de Vaud et de Genève. — Ils arrivèrent d'abord isolément, et ensuite plusieurs ensemble. Des logemens furent loués à N[yon] et dans les environs. Quand les six premiers camarades s'y furent établis, je fus appelé chez le Préfet.

Après un exorde amical et poli, il me demanda: “ A propos, six polonais sont arrivés ici; ne savez-vous pas ce qui les amène ? „ Je sus alors à quoi m'en tenir. Le Préfet voulait m'arracher quelques aveux et voulait me sonder, m'espionner et m'employer comme espion.

“ Tu as trouvé l'homme qu'il te faut, „ dis-je en moi-même. Soudain je fis une mine si sotte, comme si j'étais devenu ministre de l'instruction publique.

“ Ils se rendent en France munis de passeports, „ fut ma réponse.

Le Préfet. — Mais vous avez loué des logemens pour plusieurs autres ?

Moi. — Moi ? loué des logemens ? c'est une erreur, M. le Préfet; j'étais jadis quasi-quartier-maître de notre état-major dans le canton de Berne. — Mais ici je ne m'en occupe pas du tout.

Le Préfet (en souriant). — Eh bien ! on m'a très-bien dit que vous, précisément vous, aviez loué des logemens.

Moi. — Pardonnez, M. le Préfet; croyez-vous que je nierais une telle bagatelle, si c'était la vérité ?

Le Préfet. — Vous ne savez pas le nombre des arrivans ? et ce qui les amène ici ?

Moi. — Si plusieurs passent par ici, ce seront sans doute ceux qui retournent en France. Vous savez bien, M. le Préfet, que le canton de Berne nous refuse maintenant des secours et nous oblige par conséquent de partir. Chacun cherche un

asile; celui qui ne veut pas prendre un passeport français, parce qu'il avait quitté la France sans passeport, voyage probablement sans papiers.

Le Préfet. — Pour moi, il ne s'agit que de connaître le véritable but du voyage de ces Polonais pour savoir quel est le parti qu'il faut prendre. Je ferai, autant que ma position me le permet, tout mon possible pour rendre quelque service à vos camarades; mais je demande aussi qu'on agisse envers moi avec franchise.

Je remerciai M. le Préfet de l'intérêt qu'il prenait à notre sort, en lui promettant, pour gagner au moins un peu de temps, de m'informer exactement combien de temps mes camarades pensaient séjourner à N[yon] et quel était le nombre des arrivans.

Mon attitude vis-à-vis le Préfet devint dès lors intéressante. J'étais obligé de jouer le rôle d'un espion auprès de lui pour servir notre cause. J'étais obligé de me faire jésuite, de me résigner à lui débiter des mensonges pour atteindre mon but.

Mon travail littéraire ne m'occupait pas moins pour cela; je le continuais avec zèle et assiduité, quand enfin le jour de l'insurrection, le jour si impatiemment désiré, arrivât.

Le Préfet ne me laissa pas longtemps tranquille. Il y avait déjà près de quarante camarades, cachés dans mon voisinage, quand M. le Préfet me fit appeler de nouveau, le dimanche 19 janvier.

Les mêmes questions me furent faites après une réception amicale.

Je racontai alors que mes camarades étaient décidés de se rendre en Egypte; qu'ils avaient demandé des passeports à l'ambassadeur français à Berne; qu'ils viendraient peut-être ici attendre leurs papiers; qu'à cause de leur pénurie et du long voyage, ils y resteraient pendant quelques jours, pour attendre le tirage de la loterie en faveur des Polonais qui devait avoir lieu dans le canton de Berne, etc.

Je suis presque persuadé qu'une expression de sincérité accompagnait ma déclaration, car j'avais étudié mon rôle si laborieusement, que je croyais moi-même à la vérité de mes paroles.

J'assurai à la fin qu'à ma connaissance il n'y avait que deux camarades arrivés de plus, et que je ne manquerais pas d'annoncer l'arrivée des autres, aussitôt que je l'aurais apprise. A la suite de ces démarches, je priai mes compagnons de vouloir se tenir chachés dans leur asile, et j'insistai auprès de Bianco pour se rendre à G[enève], afin de hâter notre expédition qui ne pouvait être différée plus longtemps.

Mais Ramorino n'était pas encore arrivé, quoiqu'il l'eût promis pour le 15 janvier.

Nous ne voulons pas décider, si le Préfet ajoutait foi à mes assertions, ou s'il n'osait pas agir avant que la haute police de la Sainte-Alliance n'eût pris ses mesures. Cette dernière me paraît plus vraisemblable.

Bianco fit plusieurs voyages à G[enève] et se distingua par une activité qui mérite un souvenir historique.

Ainsi se passa cette semaine. Mon ouvrage était fini; je l'envoyai à Mazzini, voulant lui en faire hommage. Dès notre arrivée à Chambéry, l'ouvrage devait être imprimé en trois langues.

Le dimanche 26 janvier, avant midi, au moment où je merendais chez Bianco, je rencontrai un étranger qui me fixa avec attention; j'en fis autant. Enfin il s'approcha de moi en me demandant la demeure du Polonais K.— C'était mon nom. L'étranger était allemand, le docteur N.— de St.— envoyé comme émissaire de la part de R[auschenplatt] pour me parler ainsi qu'à Mazzini. Je me réjouis infiniment de cet avant-courrier du corps allemand, car je pouvais avec raison beaucoup attendre de la participation de Hermann de R[auschenplatt] à notre révolution.

Le nouveau venu avait laissé deux compagnons à L[ausanne] que j'instruisis par Italien de l'arrivée prochaine de tous les Allemands. Après avoir diné avec nous à notre table de prolétaire, le docteur N.— partit pour aller trouver Mazzini.

## XIV.

*Conversation d'un cosmopolite avec le Préfet de N[yon]. — Profession de foi, pour la vie et pour la mort. — Consultation avec Bianco. — Comment cela aurait dû être fait promptement. — Ramorino ne se montre pas encore.*

Les affaires en étaient là quand je sortis le soir de chez moi, pour m'informer auprès de Bianco, s'il avait reçu quelques nouvelles de Ramorino.

Je recontrai devant ma porte M. le Préfet.

Quelques instans auparavant j'avais appris par hasard que le sous-préfet de G[ex] (frontière de France), accompagné d'un officier de gendarmerie, en bourgeois, avait rendu une visite à notre Préfet.

Les paroles de Béranger:

Peuples, donnez-vous les mains!

étaient changées en

Mouchards, donnez-vous les mains!

Cette trinité légitime avait sans doute travaillé avec assiduité; ils s'étaient probablement séparés fort satisfaits de leur besogne, et dans l'espérance, qu'à l'aide de Ramorino, l'affaire aurait l'issue désirée. Du reste, notre Préfet avait

un parent, un frère ou un cousin en Savoie et au service de Charles-Albert. Qui est-ce qui ne voudrait pas rendre des services à ses parens? surtout quand il s'agit de la tête, de la vie!

Je me trouvais alors de bonne humeur, d'une sérénité particulière; je ne désirais que de pouvoir en venir aux mains avec quelque ennemi (c'est-à-dire de nos principes).

Le Préfet me salua très-amicalement, en ajoutant qu'il désirait me parler. Il jeta un regard furtif sur mon bonnet rouge à la grecque (bonnet quasi-jacobin), que je portais ordinairement dans la rue.

Nous allâmes donc nous réfugier dans une petite allée, sur les bords du lac.

Une conversation assez longue s'entama, qui eut peut-être cela de remarquable, qu'elle eut lieu dans des circonstances très graves, et qu'elle résuma deux professions de foi des parties qui, pour ainsi dire, se mesurent l'un avec l'autre, en se menaçant de mort et de ruine.

Le Préfet. — Vos camarades, les Polonais, sont-ils encore ici?

Moi. — Je crois que oui. Mais je ne les ai pas vu depuis quelques jours.

Le Préfet. — Ne savez-vous pas s'ils resteront encore longtemps ici?

Moi. — Je n'avais pas de motifs pour m'en informer; mais je le ferai sous peu.

Le Préfet. — Deux de vos collègues ont été hier à Genève?

Moi. — Deux y sont allés? C'est bien possible...

Le Préfet. — Vous ne savez pas si ceux, pour lesquels vous avez loué des logemens, viendront bientôt?

Moi. — Pardonnez, M. le Préfet. J'ai eu déjà l'honneur de vous affirmer que je n'ai pas loué des logemens. Qu'est-ce qui m'empêcherait de l'avouer, si cela était vrai? Je ne sais pas la raison pour laquelle je l'aurais nié.

Le Préfet. — C'est bien indifférent de savoir qui a les logemens; nous en avons déjà parlé il n'y a pas longtemps.

Moi. — En quoi cela peut-il me regarder, de savoir si mes camarades et combien d'entr'eux passeront par ici? Un Polonais a passé aujourd'hui par ici; cela me regardait-il de savoir d'où il venait et où il allait?

Le Préfet. — Vous ne lui avez donc pas parlé?

Moi. — Je ne parle à aucun Polonais que je ne connaisse particulièrement. La méfiance envers ceux qu'on ne connaît pas, est très-naturelle dans ce temps-ci. Je ne connais pas tous les Polonais qui sont avec moi en Suisse. Je ne suis en relation intime qu'avec un très-petit nombre. Vous le savez, M. le Préfet, je suis méfiant; je m'attache rarement à quelqu'un. Pourrais-je parler à un Polonais que je ne connais pas, et qui apprendrait par ses questions que j'ai été au service de la Russie? Cela m'exposerait à être pris pour un espion, si mon nom lui était inconnu.

Le Préfet. — Nous n'avons rien à craindre des espions russes; que pourraient-ils faire en Suisse? Nous avons notre envoyé russe à Berne.

Moi. — Vous ne m'avez pas compris, M. le Préfet. Ni l'envoyé russe à Berne, ni les Polonais qui passent par ici, ne m'occupent. Je me soucie autant du premier que des derniers. Vous connaissez ma vie d'auteur, je reste chez moi, m'occupant de mon travail jour et nuit.

Le Préfet. — Je sais très-bien comment vous vous occupez.

Moi. — Je travaille, parce que je ne peux pas rester oisif. Dans l'espoir d'un meilleur avenir, je prends le présent en patience, quand même quelques années s'écouleraient encore ainsi.

Le Préfet. — Votre avenir! — Toute votre existence devient de jour en jour plus pénible et plus critique.

Moi. — Comment donc, M. le Préfet! Je ne connais aucune autre raison que la durée du temps, qui rend l'exil très-amer.

Le Préfet. — La crise vers laquelle nous avançons insensiblement peut nous mettre particulièrement dans une position fort critique.

Moi. — La crise? — Je ne sais pas, M. le Préfet, de quelle crise vous voulez parler! Sous-entendez-vous une crise prochaine, ou lointaine et politique? Plût au ciel qu'elle éclatât bientôt; tels sont mes vœux les plus ardens. Mais dans l'état actuel des affaires en Europe...

Le Préfet. — Je sais très-bien à quoi vous pensez. Je connais toute votre vie. Par la courte

biographie que j'ai lue, et par d'autres renseignemens, je connais vos antécédens, votre position présente et l'avenir vers lequel vous marchez. Je viens de dire à un ami, en parlant de vous : “ N'est-il pas dommage, n'est il pas triste de voir un homme de votre âge, de votre capacité, d'un extérieur si avantageux, se laisser entraîner à une illusion, et sacrifier ainsi son repos, son bonheur, sa vie, — sans avantage, sans satisfaction ? „

J'étais tout embarrassé en entendant tant de complimens (que je rends fidèlement ainsi que tout le dialogue), et je répondis:

“ Je vous remercie, M. le Préfet, de l'intérêt que vous me portez, et que vous m'avez déjà prouvé dans d'autres circostances. Mais agréez l'assurance que je ne me trouve pas malheureux comme vous le pensez; qu'ainsi je n'ai aucun droit à la compassion. Je sais bien que vous me connaissez aussi bien que mes antécédens. Mais puisque cette vie, ces antécédens vous sont connus, je vous parlerai, je m'expliquerai franchement. — Ce que vous nommez bonheur, et auquel je renonce, ce n'est pas le bonheur selon moi. Ce que vous appelez repos, et auquel je renonce, serait pour moi une mort morale. Vous dites que je sacrifie toute ma vie? — Oui, je la sacrifie! — Mais je le fais avec plaisir, avec orgueil, car je sacrifie à ma conviction intime mon soi-disant bonheur, mon repos extérieur et ma vie! Je ne la démentirai jamais, cette conviction.

Le Préfet. — Mais, mon cher ami, êtes-vous donc sûr que votre conviction est vraie, qu'elle est juste? — J'ai observé au contraire que vous nourissiez des idées chimériques, illusoires; voilà ce qui me chagrine.

Moi. — Vous parlez d'illusion? — Peut-elle avoir lieu là où dominent le bon sens et le droit naturel? — Ma conviction est basée sur la raison et la nature; elle a été purifiée et raffermie par l'expérience de ma vie, par les événemens qui ont eu lieu jusqu'à l'heure où nous sommes! — Je sacrifie ma vie par devoir; je remplis mes obligations envers l'humanité.

Le Préfet. — Ce que vous appelez devoirs, ce sont des illusions. Et ces devoirs, sont-ce vraiment vos devoirs? — Vous sentez-vous appelé à prendre la route que vous parcourez? — Votre vocation n'est-elle pas une illusion? — Ne pourriez-vous pas choisir une route tout-à-fait différente? — Moi, par exemple, ne remplis-je pas mes devoirs? Ma vie n'est-elle pas plus tranquille et plus paisible que la votre?

Moi. — M. le Préfet, ne comparez pas votre vie à la mienne. Notre vie et notre position individuelle sont directement opposées. — Je respecte l'accomplissement de vos devoirs, je n'en parle pas. Mais mes devoirs sont le résultat de ma vie; ma vie a développé en moi cette conviction, ce sentiment ardent pour la vérité, pour le droit, pour la misère de l'humanité; cette conviction m'a donné la force de la parole, dont je

me suis servi jusqu'ici pour déjouer l'opprobre et l'ignominie, pour attaquer à la vie et à la mort les ennemis de l'humanité. Cette force en moi, est une force d'en haut que je ne me suis pas donnée moi-même; et puisque la nature m'en a doué, puisque Dieu me le donna en partage comme un gage sacré, — il est de mon devoir de travailler, d'agir, d'utiliser ce gage. — Voilà ma vocation. Je me suis toujours efforcé de remplir mes devoirs avec probité; je les remplirai durant ma vie; j'espère que Dieu me permettra un jour de sceller mes paroles de mon sang. Car tant que la parole n'est pas scellée, dans la dernière heure de la vie, par le sang de celui qui l'a prononcée, cette parole n'a pas de valeur. J'ai vécu pour l'humanité, et j'espère un jour pouvoir rendre la vie pour elle.

Excusez, M. le Préfet, si je me suis un peu animé. Vous voyez que mon bras tremble. Vous avez exigé une profession de foi, je l'ai faite devant vous, comme devant un homme. — Vous pouvez en faire usage comme Préfet; car je ne démentirai jamais ma manière de voir ma conviction devant un magistrat, devant aucun tribunal. — Dussé-je être exécuté demain, sur l'échafaud même, je me prononcerais ainsi; ma manière de penser et d'agir serait encore la même! „

M. le Préfet sembla surpris! — Il jeta un regard sur les rochers de la Savoie, qui, éclairés par les derniers rayons du soleil, se trouvaient vis-à-vis de nous. Après une longue pause, il continua ainsi:

“ Une telle fermeté de caractère vous fait honneur; mais pouvez-vous être tranquille devant Dieu; votre conscience ne vous reproche-t-elle rien, quand vous ne pensez, quand vous ne méditez que guerre et combats? — Il me semble que le premier devoir du chrétien est de faire la paix et de la consolider.

Moi. — Vous me demandez si ma conscience est tranquille après vous avoir avoué avec quel plaisir j'attends la mort? Je crois, M. le Préfet, que vous ne pouvez ni me comprendre, ni me concevoir! — En vérité, je vous assure, j'éprouverais des remords, ma conscience m'accuserait, je n'aurais pas un moment de repos, si je pensais autrement, si je vivais autrement que je le fais.

Dois-je donc voir toute l'ignominie dont le despotisme accable l'humanité; voir ces milliers de victimes de sa haine mourir sur l'échafaud ou languir dans les cachots qui en sont encombrés; ne pas chercher, comme homme et autant qu'il est en mon pouvoir, d'adoucir tant de misère qui plane sur l'humanité opprimée? — Et vous parlez de faire et de consolider la paix? — Comprenons-nous, M. le Préfet; je crois aussi avec ferveur en Jésus-Christ, l'homme-divin qui a vécu pour l'humanité, qui a souffert pour elle, qui lui a sacrifié sa vie! — Je révère en lui l'homme le plus parfait, le plus grand qui ait cherché à consolider le bonheur de l'humanité! Je le prends pour modèle. „

Le Préfet m'interrompit: "Je le reconnais pour Dieu, non comme homme; je suis ses préceptes comme des lois divines.

Moi. — Pardonnez-moi, M. le Préfet; de discuter ici des dogmes religieux nous conduirait trop loin. Nos manières de voir diffèrent sur plusieurs points; il en est ainsi sur le Christ. Je répète que je l'admire, que je le révère comme homme; que je ne l'aurais jamais tant admiré, s'il avait voulu prendre le masque d'un Dieu!... Un Dieu masqué pourrait faire beaucoup de bien sur la terre; mais il serait alors absurde si le même Dieu voulait servir de modèle, et exiger de l'homme de l'imiter. Cela serait impossible à cause de la différence qui existe entre la divinité et l'humanité.

Le Christ s'est appelé lui-même le fils de l'homme; comme tel, comme homme, il est infiniment grand et sublime, un modèle pour tous les mortels dans ses efforts pour le salut de l'humanité.

Maintenant parlons de ce que vous appelez consolider la paix. — Il est d'abord impossible de maintenir la paix quand il n'y en a pas. Croyez-moi, M. le Préfet, je fais aussi des efforts pour obtenir la paix. Appelez-vous la paix l'état présent de l'humanité? — Est-ce la paix, quand le bon plaisir immole tous les jours ses malheureuses victimes? — ou qu'il les envoie languir dans les cachots ou dans l'exil, parce que ces victimes se prononcent pour l'humanité?

Le Préfet. — Ce qui se passe loin de nous ne nous regarde pas. — N'avons-nous pas la paix ici? — Le peuple n'est-il pas heureux et content? Que voulez-vous de plus?

Moi. — M. le Préfet, je suis si étonné que je ne puis m'exprimer! — Vous me parlez maintenant comme Préfet, mais moi, je croyais parler à l'homme. Vous vous dites chrétien, vous professez la doctrine du Christ, alors vous devez être homme aussi. Et comme homme, vous pourriez parler ainsi? La misère des hommes ne doit-elle vous toucher que quand vous la voyez de vos yeux? Doit-elle vous être indifférente quand elle est loin de vous? J'espère, M. le Préfet, que vous ne vous êtes pas bien expliqué. — Tout homme qui souffre sur cette terre, dans quelque pays, même dans quelque partie du monde que ce soit, a des droits à mon secours; et mon devoir comme homme est de lui prêter assistance, autant qu'il est en mon pouvoir. Ce fût dans ce sentiment de mes devoirs que je cherchai, autant que je le pus, de secourir, non seulement les Grecs, les Polonais et les Allemands, par mes paroles et mon activité, mais que je me constituai encore le défenseur des Nègres de la Jamaïque, qui, en vérité, sont bien éloignés de nous. Mais la cause des Nègres est aussi la cause de l'humanité, et comme telle, elle avait droit d'appeler à son secours toute ma force morale. — Et je le répète, ainsi que je l'ai toujours fait, je me sacrifierai en combattant pour l'humanité oppri-

mée; je viendrai à son secours par mes paroles et par mes actions!

Et vous vous trouvez satisfait quand vous dites que vous avez ici la paix, que le peuple est heureux? — Excusez, M. le Préfet, mais cela n'est pas exact, cela n'est pas vrai! Jetez un coup-d'œil sur votre Suisse. — La paix est-elle en Suisse? Le peuple suisse est-il heureux? Est-il heureux dans un pays où les partis armés sont prêts à s'écharper?

Le Préfet. — Je parle de ma patrie, du canton de Vaud.

Moi. — Qu'appelez-vous votre patrie? N'êtes-vous pas Suisse? Regardez-vous comme votre patrie, le seul département, le seul canton que vous habitez? M. le Préfet, cela serait comique. — Votre canton, cette patrie isolée (puisque vous l'appelez ainsi), peut-il protéger et défendre à lui seul sa liberté, son indépendance et son honneur, contre quelque attaque du dehors? — M. le Préfet, vous êtes dans l'erreur. — Si un petit doigt de la Sainte-Alliance touchait demain cette patrie qui vous est si chère, ce petit doigt la mettrait dans un mouchoir, et de-là dans sa poche. „

Le Préfet sourit, et je continuai ainsi:

“ En effet, vous ne pouvez parler de patrie que comme Suisse, ou (si vous ne voulez pas être Suisse), comme Français, en tant que le caractère de votre nation, sa langue et ses mœurs ont de l'analogie avec ceux de la nation française. Eh bien! si vous voulez être Suisse, vous ne pouvez

pas nier que votre patrie, la Suisse, se trouve dans une situation bien triste; que la liberté des Suisses n'est qu'une chimère; que l'honneur de la Suisse n'est qu'un fantôme, car les vingt-deux cantons sont autant de républiques, en miniature, étrangères l'une à l'autre.

L'union de ces républiques est un beau rêve; donc, une patrie sans union est sans doute dans une triste situation. Le soi-disant gouvernement de la Suisse, la diète fédérale, s'est avilie jusqu'à n'être qu'un instrument de la Sainte-Alliance, le caractère de votre gouvernement est empreint d'un manque de volonté, d'une lâcheté servile; une patrie, administrée par un tel gouvernement, est malheureuse. — Les aristocrates, protégés par la Sainte-Alliance, ont dernièrement foulé aux pieds l'honneur de la Suisse. — Le colonel Abyberg, parjure, violant ses devoirs comme colonel de la confédération, envers la confédération entière, osa se lever avec une masse armée. — Fut-il puni? — Le main de la justice ne l'a pas même touché; il a commis son crime impunément! — Où est votre honneur national, monsieur le Préfet, quand un affront aussi inouï, une infamie aussi palpable, peuvent être commis impunément? J'aurais bien voulu voir ce qui serait advenu à celui qui se serait montré à la tête d'une masse armée, en faveur de la confédération, en faveur de l'honneur du peuple Suisse!

Mais le coquin qui, sous la protection de la Sainte-Alliance, voulait empêcher les progrès de

la liberté des Suisses, le parjure à ses devoirs, celui-là resta impuni. Ce lâche gouvernement n'eut pas le courage d'exécuter les sentences de la justice envers ce traître, envers ce couplabe de haute-trahison; il redouta une misérable note de la Sainte-Alliance, trembla devant un chiffon de papier, et laissa la patrie déshonorée.

Le Préfet: — Que pouvait donc faire la diète au colonel Abyberg?

Moi. — Le faire pendre au premier arbre par jugement d'un conseil de guerre.

Le Préfet. — Mais le colonel Abyberg n'exécuta que les ordres du gouvernement des petits cantons. On aurait donc dû pendre tous ces gouvernemens.

Moi. — Excusez, monsieur le Préfet, un colonel de la confédération, comment a-t-il pu obéir aux ordres d'un gouvernement qui s'en était séparé ?[1] „

---

[1] La Suisse est, comme on sait, une république fédérative composée de 22 cantons, qui ont chacun leur gouvernement. La Diète fédérale se réunit tous les ans dans le chef-lieu d'un des trois cantons directeurs qui sont : Zurich, Berne, et Lucerne ; elle est présidée par l'avoyer ou le bourgmestre du canton où elle s'assemble, et qui prend alors le titre de Landamann de la Suisse ; lui et le conseil d'état du canton directeur forment le pouvoir exécutif.

Un colonel fédéral, dignité de la plus haute importance, est nommé par la Confédération même ; il est à ses ordres ; le gouvernement du canton qu'il habite n'a rien à lui commander en cette qualité de colonel fédéral.

Il n'en est pas ainsi des colonels cantonaux qui commandent la milice, chacun dans leur canton respectif. (*Note d'un amateur de géographie*).

Je remarquai, par ses dernières observations, que M. le Préfet appartenait au parti anti-populaire et aristocratique des petits cantons, qui, par la situation du canton de Neuchâtel, se trouvent sous la protection de la Sainte-Alliance.[1]

M. le Préfet continua, en souriant, la conversation: " Votre but est sans doute ce qu'on appelle la réforme politique, le renversement de tous les gouvernemens. Or si vous arriviez jamais à ce but, notre gouvernement ne serait pas plus qu'un autre en grande sûreté?

Moi. — Dès que votre gouvernement sera en harmonie avec les droits et la volonté du peuple, comme l'on doit s'y attendre, il n'aura jamais rien à redouter. Mais, si votre gouvernement devenait l'ennemi du peuple, s'il s'opposait à sa volonté, à ses droits; si jamais votre gouvernement s'abaissait à être la machine, l'instrument de la Sainte-Alliance, alors on pourrait s'attendre que, si par une crise européenne les peuples recouvraient leur puissance, votre peuple chercherait sans doute aussi à faire valoir sa volonté et ses droits.

Et nous? — reprit le Préfet en souriant, nous qui sommes maintenant au pouvoir, moi par exemple, — je serais aussi pendu?

Eh bien! M. le Préfet, répondis-je en souriant aussi, puisque l'humanité est en guerre ouverte,

---

[1] Le substantif Alliance, par une transposition de lettres assez plaisante, forme le mot Canaille. (*Note d'un Prolétaire*).

au lieu d'être en paix, nous ne pourrons pas savoir quelle direction cette guerre prendra, qui de nous sera pendu, moi ou vous, ou nous deux ensemble.

Le Préfet. — Je vous comprends bien, mon cher ami, vous plaisantez. Quant à moi, ma conscience ne me reproche rien. J'aime la paix et je cherche à la soutenir, car le Christ nous enseigne la paix. „

Par cette conversation, je reconnus que le brave homme était piétiste,[1] ce qui m'amusa beaucoup. Je l'interrompis brusquement, en disant: “ Vous vous trompez fortement, si vous croyez que le Christ ait prêché la paix absolue sans condition. Comment pouvez-vous croire que l'amour du Christ pour les hommes puisse supporter l'outrage fait à l'humanité, sous prétexte de conserver la paix? — Oh non! le Christ ne l'enseignait que conditionnellement. Il voulait le combat, le combat sanglant, en son nom, au nom de sa doctrine, en disant:

Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix, sur la terre: je n'y suis pas venu apporter la paix, mais l'épée, car je suis venu mettre en division le fils contre son père, la fille contre sa

---

[1] Piétiste, qu'on nous passe ce mot technique intraduisible. Les protestans en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, ont des sectes. Les piétistes en forment une qu'il ne faut pas confondre avec celle des Frères Moraves (Herrnhuter) qui se distinguent par la pureté de leurs mœurs, leurs persévérance, leur aptitude au travail et leur pratique de la morale évangélique. (*Note d'un Chrétien éclairé*).

mère, dans le combat qui s'ouvrira en mon nom.[1]

Vous voyez bien, M. le Préfet, que votre paix chrétienne n'est pas du tout en harmonie avec les pensées du Christ. Le Christ voulait la liberté du genre humain; il avait en même temps une grande connaissance du monde et des hommes. Il prévoyait bien les guerres qui auraient lieu dans des milliers d'années, par la différence des opinions, et cela aussi longtemps que l'égoïsme s'opposerait à l'amour de l'humanité, le crime à la vertu! Le Christ ne voulait vraiment pas de juste-milieu entre la guerre et la paix; il voua ses disciples à l'épée, en leur représentant toutes les persécutions, tous les martyrs qu'ils souffriraient en son nom, c'est-à-dire au nom de sa doctrine. M. le Préfet, cette persécution de ses disciples n'a pas cessé, même de nos jours. Au contraire elle va en croissant, les principes de Jésus-Christ étant de plus en plus discutés. Car le Christ était le républicain le plus pur qui eût existé! „ — Le Préfet ne sembla pas vouloir répondre à cette observation, quoiqu'il fût Préfet d'une quasi-république, et fit une autre observation:

“ La nouvelle tendance des réformateurs politiques ne me plaît pas du tout; par exemple, les Saint-Simoniens en France. Leur système me semble basé sur l'amélioration puremente matérielle

---

[1] Évangile, selon Saint-Mathieu, chap. X, v. 34, 35.

du peuple; et le but plus élevé de l'humanité, qui devrait éveiller notre principale sollicitude, le salut des âmes, n'est pas même pris en considération. „

Je pouvais à peine m'empêcher d'éclater de rire; mais je tâchai de me contenir en répondant:

“ Quoique je porte de la barbe comme un Saint-Simonien, je ne suis cependant pas du tout partisan de leur religion. Je ne la connais pas. Mais quant à l'amélioration matérielle du peuple malheureux, je suis partisan de ce système-là, de corps et d'âme. — Vous croyez, M. le Préfet, que ce salut des âmes n'est pas désiré par nos vœux. Le but de nos efforts est de propager les lumières, de développer les facultés de l'homme, afin qu'il puisse connaître sa vocation, et le but de son existence. Croyez-moi, un homme qui a reconnu sa vocation, a sauvé son âme. En opposition à ce système, nous en trouvons un autre, celui des despotes, des nobles, des aristocrates, et des prêtres, qui condamnent l'homme à la misère du chien et de l'esclave; à entendre un long sermon et à réciter le *pater,* tandis que les privilégiés gaspillent son bien; à se laisser opprimer, écorcher, fouler aux pieds dans une humilité chrétienne, en attendant l'éternelle félicité dans l'autre monde, après avoir enduré la faim dans celui-ci. Voilà l'intérêt que prennent les privilégiés au salut des âmes de leurs prochains.

Le Préfet. — Je soutiens toujours que le bien matériel, seul, ne fait pas le bonheur de l'hom-

me.[1] „ Je crus m'être expliqué assez clairement sur ce sujet; je voulus donner une autre tournure à la conversation, quand le Préfet m'interrompit :

“ A propos! vous vous prononcez contre l'ordre de choses, et vous trouvez justement dans notre pays ce qu'on a refusé dans d'autres. Je pense que vous en devez être reconnaissant. Vous vivez ici tranquillement, et personne ne vous persécute. „ Cette observation fit une profonde impression; je répondis tout ému: “ M. le Préfet, je vous comprends. C'est à votre gouvernement que je dois de la reconnaissance; la permission de respirer, dans ce pays, un air dont il fait son monopole; de marcher sur ces cailloux qui sont sa propriété, sur lesquels personne ne doit mettre le pied, sans être muni d'un passeport délivré par une autorité reconnue de la Sainte-Alliance. Je suis reconnaissant envers votre gouvernement, surtout envers vous. — M. le Préfet, vous dites que je trouve dans ce pays ce qui m'a été refusé dans d'autres? M. le Préfet, c'est une erreur! Votre canton refuse un asile à nous autres Polonais; vous le savez aussi bien que moi. Où est donc la liberté individuelle du citoyen de votre canton? Qui voudrait exercer l'hospitalité? Cependant! — je vous réitère mes remerciemens d'avoir eu la bonté de me permettre de séjourner quelque temps ici, étant muni d'ailleurs d'un passeport en règle pour mon voyage. „

---

[1] Nous apprenons à l' instant la publication d'un ouvrage républicain de M. l'abbé de la Mennais, intitulé: *Paroles d'un croyant.* (*Note d'un Prolétaire*).

M. le Préfet rougit, et ajouta avec un ton affectueux : “ Vous ne m'avez pas compris. — Peut-être ne me suis-je pas bien exprimé. Je ne pensais pas comme vous le croyez. „

Notre entretient finit très amicalement.

Le Préfet prit congé de moi en me serrant la main très affectueusement. Il m'assura de l'intérêt qu'il prendrait toujours à mon sort, et alla trouver un brigadier de gendarmerie, qui demeurait non loin de moi.

Notre discussion très longue et très vive avait éveillé l'attention de plusieurs passans, entre-autres de plusieurs Italiens qui, m'ayant vu, en firent le rapport au général Bianco.

Bianco fut très-curieux de savoir quel avait été le sujet de notre entretien ; il m'invita de passer chez lui. Je m'empressais de lui communiquer ce qu'il y avait de plus important. J'étais trop fatigué pour pouvoir lui répéter toute la conversation.[1]

Bianco craignait que ma franchise envers le Préfet ne nous nuisît pour le moment.

Je ne fus pas de cet avis. Notre conversation touchait simplement nos principes, sur lesquels le Préfet avait été le premier à parler. — Ma conscience exigeait que je fisse devant lui,

---

[1] J'espère que le général Bianco lira ces Mémoires ; il y trouvera tout le dialogue. Je n'y ai pas consigné quelques phrases insignificantes. Cependant, autant que je le sache, je n'y ai pas ajouté une syllabe. M. le Préfet me lira aussi probablement ; qu'il en décide en gardant ce dialogue comme un souvenir. (*Note de l'Auteur*).

comme homme, ma confession franche, puis qu'il parlait de ma vie en pharisien. — Le Préfet n'avait rien pu apprendre de nos projets — par ma profession de foi. Néanmoins, je fis l'observation à Bianco que le Préfet semblait tout savoir, mais qu'il feignait tout ignorer.

Nous déliberâmes encore une fois quel parti il fallait prendre, ce qu'on devait entreprendre sur-le-champ et sans délai pour sauver notre entreprise. — Mais que pouvait notre délibération !

Nous étions là, les mains liées, car Ramorino n'était pas encore arrivé. — Quelques individus, parmi nous, furent obligés d'aller à la rencontre des Polonais et des Allemands, pour préparer l'embarquement. L'argent peut tout faire: nous en avions assez.

On pouvait avoir des barques couvertes, et il n'y avait pas encore de gendarmes nationaux le long du rivage. L'embarquement sur trois ou quatre navires, pendant la nuit et dans des lieux différens, était très facile. Il ne manquait pas de pain, de fromage et d'eau-de-vie. Notre détachement aurait pu louvoyer sur le lac, en toute sûreté, jusqu'à ce que celui de Carouge eut fait un mouvement. — Alors, l'arrivée sur les bords de la Savoie et la jonction du corps entier étaient sûres. Notre révolution aurait encore réussi, malgré toutes les intrigues.

Ainsi les vues de la Sainte-Alliance, dont les espions étaient en activité depuis trois mois, auraient échoué. La gendarmerie nationale de la

Suisse n'aurait pu nous désarmer et nous arrêter; les plans infernaux de Ramorino, quoique général en chef, qui n'avait pas encore écrit une syllabe, n'auraient pas eu leur infâme exécution ! — ...

---

# MÉMOIRES
# D'UN REBELLE.

*Publier sa pensée, lorsqu'elle peut intéresser le bien commun, n'est pas seulement un droit, c'est un devoir.*

# MÉMOIRES

SUR

# LA JEUNE ITALIE

ET SUR LES DERNIERS ÉVÉNEMENS

# DE SAVOIE

PAR UN TÉMOIN OCULAIRE.

(*h.-h.*)

PARIS
LIBRAIRIE DE M. DÉRIVAUX
*rue des Grands-Augustins, 18.*

—

1834

## Chapitre XV.

*Mouvemens des conjurés. — Diversité d'opinions parmi les Polonais. — L'union des peuples. — Charles St[olzman] et ses compagnons sont arrêtés dans le canton de Fribourg.*

Les intrigues de Ramorino venaient de nous faire perdre trois grands mois. Son arrivée et l'insurrection qui devait s'en suivre, avaient été annoncées dix fois. Enfin, le 15 janvier fut définitivement fixé. Mais cette journée s'écoula comme toutes les autres: Ramorino n'arriva pas, quoique toutes les colonnes eussent été mises en mouvement.

Il paraît que le comité de la *Giovine Italia* avait décidé de commencer l'insurrection sans Ramorino. Cette résolution était louable, mais trop tardive.

Tous ceux qui croyaient encore en la probité de Ramorino cherchèrent à excuser son éternelle absence en alléguant l'organisation des milles hommes qu'il avait promis, ou les soins qu'exi-

geait l'embarquement de son corps, en Portugal, pour Gênes.

De mon côté, j'ai la conviction que, de tous ceux qui l'attendaient, il n'y en avait pas cinq dont la croyance ne fût ébranlée.

Plusieurs Italiens même, de ma connaissance, qui avaient toujours parlé de Ramorino avec déférence, devinrent embarrassés.

Le soupçon s'éleva tous les jours davantage, que Ramorino était un infâme, un scélérat, peut-être un traître. Maints Italiens craignirent alors l'accomplissement du jugement et de la prophétie des Polonais.

On comprendra aisément quelle fâcheuse influence ce retard inconcevable avait déjà exercée sur les préparatifs de l'expédition.

Plusieurs Italiens, qui ne partegeaient pas l'opinion de leurs compatriotes, s'étaient retirés en France, comme nous l'avons dit plus haut. Ce nombre augmenta dès que la prudence nous fit répandre le bruit que l'expédition n'aurait lieu que l'été suivant. Il y aurait eu folie de confier la vérité à chaque mécontent.

Il en était de même concernant l'émigration polonaise. Tous ceux qui ne se plaisaient plus en Suisse, pour plusieurs raisons, se décidèrent à quitter ce pays, demandèrent des passeports pour la France ou pour l'Egypte, où la position du général Dembinski[1] leur promettait un accueil favorable.

---

[1] Le général polonais Dembinski est au service d'Ibrahim Pacha; il commande la cavalerie et jouit de soixante mille francs d'appointemens. (*Note de l'Auteur*).

Quoique tous ces Messieurs aient été guidés par l'égoïsme en pensant uniquement à améliorer leur position, il n'est pas moins remarquable que de quatre cents Polonais, presque deux cents restèrent inébranlables dans leurs opinions, prêts à verser leur sang pour le bonheur de l'humanité.

La nécessité de l'union des peuples parut indispensable à la plupart des Polonais fidèles à leurs principes.

En effet, cette tendance de plusieurs nations vers un but unique, en livrant un combat à mort pour l'humanité souffrante, — cette tendance, disons-nous, renfermait ce sublime de sentiment qui remplit d'une terreur panique nos ennemis dès qu'ils en eurent connaissance.

Nous remarquons à cet égard, que les membres du dèpôt polonais à B[ienne], où se discutaient les affaires journalières du conseil administratif, se distinguèrent comme des hommes très-capables. Abstraction faite de leur éducation antérieure, tous étaient parvenus à un degré d'intuition, d'où émanaiant les idées claires qu'ils avaient des affaires de notre temps. Ils avaient appris à penser; et l'esprit qui les animait prouve qu'il n'est pas si difficile de rendre les hommes intelligens, dès que les vrais moyens sont employés.

Cette culture politique réciproque parmi les Polonais n'avait pas échappé à la vigilance des gouvernemens lâchement conjurés contre l'esprit du siècle.

Les gouvernemens mêmes, nés de cette culture progressive et sortis des révolutions, parurent avoir oublié leur origine en s'avilissant à servir honteusement la Sainte-Alliance, en opprimant l'émancipation intellectuelle de notre époque.

Mais cette union fraternelle de tous les hommes, ce développement des facultés intellectuelles, ce perfectionnement moral, — sont des excès interdits de nos jours.

La Sainte-Alliance qui, en dépit de sa sainteté et de son infaillibilité, craignait sept Polonais, [1] apparaissant armés où le devoir de la conservation les avait appelés pour leur propre défense, — cette sublime Sainte-Alliance employa tous les moyens possibles pour détruire l'union paisible de nos camarades en Suisse.

Nous devons consigner ici, comme fait historique et à l'honneur de nos compagnons malheureux, qu'aucune puissance ne put rompre l'union morale formée entre 170 ou 250 hommes fidèles, que nous allons voir marcher courageusement vers les bords du lac de Genève.

Pour accélérer la jonction des différens corps sur les bords de ce lac, les Polonais des dépôts

---

[1] Les journaux légitimistes avaient publié pendant les congrès de Toeplitz, de Muenchengraez etc., que les hauts et très-hauts seigneurs avaient parlé de la présence de sept Polonais dans l'affaire de Bâle, que des notes avaient été échangées à cet égard.

Quelle idée doit-on avoir de la force d'une Sainte-Alliance qui craint sept Polonais ! (*L'Auteur*).

éloignés s'étaient mis en marche et se trouvaient déjà à N[yon] et à G[enève].

Pendant que Bianco délibérait avec moi (voyez chapitre XIV), nous reçûmes le même soir la nouvelle que Charles St[olzman] avait été arrêté dans le canton de Fribourg avec tous les membres de notre état-major polonais.

Il est impossible de décrire l'impression que cette nouvelle fit sur nous.

Réflexion faite, je me consolai dans l'espoir que nos camarades avaient assez de présence d'esprit et de courage pour prendre la fuite, et qu'il ne manquait pas de braves gens en Suisse pour protéger leur entreprise.

Cependant je passe sous silence l'incertitude pénible qui nous accablait à N[yon], non-seulement à cause de l'absence de Ramorino, mais encore à l'égard de l'arrestation de nos frères valeureux.

## XVI.

*Expulsion des Italiens du canton de Vaud. — Arrivée du chef d'état-major nommé par Ramorino. — Constant Zaleski. — La Préfecture. — L'auteur est renvoyé du canton de Vaud. — Embarras des arrivans à L[ausanne]. — L'auteur fait un voyage à L[ausanne].*

Tous les Italiens qui demeuraient à N[yon] furent mandés à la Prefecture le 27 janvier, excepté un jeune homme [1] dangereusement malade, qui

[1] Ce brave jeune homme, nommé Albert Bono, de Milan, mourut à Nyon le 19 février. Quatre à cinq cents pa-

obtint la permission d'attendre la mort ou sa guérison.

L'ordre de quitter le canton de Vaud sur-le-champ, fut intimé à tous.

Cet ordre n'effraya personne. Les affaires étaient tellement avancées que notre expédition ne pouvait être retardée que de quelques jours, à moins que nous n'y renonçassions: ce qui n'était pas notre volonté.

Enfin le bruit se répandit que deux généraux, appartenant à la suite de Ramorino, étaient arrivés à G[enève]. Nommé par Ramorino même, l'un d'eux devait jouer le rôle de chef d'état-major.

En réfléchissant à l'importance d'une telle place, surtout dans notre expédition, on présumera avec raison que notre chef d'état-major possédait non-seulement toutes les qualités militaires requises, mais qu'il était aussi un homme capable, ayant donné des preuves supérieures de vrais sentimens républicains. En effet, la création des républiques européennes, auxquelles l'Europe entière devait s'unir, dépendait de notre insurrection.

Quiconque ne pouvait saisir cette grande idée, ne nous convenait ni en qualité de général en chef, ni en celle de chef d'état-major.

Aussi nous étonnâmes-nous à la nouvelle, que ces fonctions avaient été confiées à un vieux

---

triotes du canton de Vaud l'accompagnèrent à sa dernière demeure. — Que la liberté de sa belle patrie vienne le reposer de toutes les souffrances qu'il a endurées! (*Note de l'Auteur*). (*Amen, le Prolétaire*).

Polonais, partisan zélé de l'aristocratie, et dont les principes dataient d'une époque enfouie depuis longtemps dans l'oubli !

Cette nouvelle nous rappela, malheureusement trop bien, la ruine de la Pologne.

Pourquoi les Polonais échouèrent-ils dans leur audacieux projet de délivrer le peuple ?

Parce que la jeunesse, brillante et courageuse, abandonna la direction de cette œuvre salutaire ; qu'elle la confia à de faibles vieillards, qui ne concevaient pas l'impulsion donnée, qui trahirent, qui vendirent le peuple et la patrie par faiblesse de caractère.

La nomination d'un aristocrate décrépit, d'un soi-disant vieux militaire, comme chef d'état-major d'une légion européenne vigoureuse, devant consolider la jeune Europe, — cette nomination, dis-je, réveilla de nouveaux doutes concernant le plan de Ramorino, qui ne voulait que des instrumens de volonté, que des machines militaires pour mieux atteindre son but infernal.

Puissent les amis des peuples se persuader, que les épaulettes, les décorations ne constituent pas le révolutionnaire, le libérateur des peuples ; mais qu'il faut une volonté inébranlable, une force morale à tout épreuve.

« La jeunesse d'un peuple décide sa puissance. » L'expérience nous démontre que l'honneur et la victoire d'un peuple furent lésés, chaque fois que le préjugé les confia à de vieux militaires. Notre expédition et la dernière révo-

lution de Pologne confirment cette triste vérité ; les vieux militaires de Fontainebleau en 1814, qui, presque tous, trahirent Napoléon et la France, révoltent nos cœurs.

Tant que la victoire et la gloire de Bonaparte ou de Napoléon accompagnaient ces machines militaires, elles avaient du courage et du caractère. — Lorsque l'étoile du Napoléon pâlit, leur ardeur diminua. Lui seul fut grand et sublime dans toutes les circonstances de la vie. — Lui, que nous aimons, que nous révérons comme Bonaparte, mais que nous méprisons comme empereur absolu, que nous pleurons comme homme, victime de sa confiance, martyr de Sainte-Hélène ! Lui, ne perdit courage, ni sur ce rocher de l'Océan, ni dans les salons de Fontainebleau. — Mais eux, les vieux militaires qui l'entouraient, quelle pitié ne nous inspirent-ils pas pour la plupart !

La France perdue, démoralisée, — avait encore 123 mille Français sous les armes qui ne l'étaient pas, — des militaires sans grandes épaulettes. — Napoléon jeta ses regards sur l'Italie ! L'Italie le consolait encore à Fontainebleau. — Mais les vieux militaires rejetères par un silence absolu cette grande, belle idée ; ils se retirèrent les uns après les autres.

Ces vieux militaires ne pensaient qu'à eux seuls, comme toujours. Les décorations et l'avancement n'ayant plus lieu, ils préférèrent se faire garantir leurs pensions, leurs dotations par les Bourbons.

« Ah ! si dans ce moment, Napoléon, indigné, eut passé brusquement de son salon dans la salle des officiers secondaires, il y aurait trouvé une jeunesse empressée à lui répondre ! Mais Napoléon succumba sous les habitudes. . . . Il craignait de déchoir en marchant désormais sans les grands officiers, etc. »[1]

Alors Napoléon abandonné à Fontainebleau eût été entouré d'hommes fidèles.

Le courage moral du révolutionnaire est tout autre chose que le courage spéculatif d'un militaire. — Le révolutionnaire n'envisage que le but; il est prêt à s'immoler par conviction. — Le militaire ne pense qu'à soi ;[2] il ne connaît point de conviction; il sert chaque cause pour de l'argent, des décorations, de l'avancement et des pensions viagères. Quiconque s'enorgueillit d'autre chose que de sa dignité d'homme, de l'accomplissement de ses devoirs, n'est certainement pas révolutionnaire. Qu'un tel se range publiquement ou secrètement du côté de nos ennemis.[3]

La journée du lundi paraissait n'avoir point de fin. Je mis la dernière main à l'ouvrage littéraire dont nous avons parlé; — je le cachetai comme un testament de notre époque et le confiai à un brave Suisse. Je voulais en disposer à notre arrivée à Chambéry.

---

[1] *Manuscrit de 1814*, par le baron Fain, liv. III, chap. IV.

[2] Le chat ne paraît sentir que pur soi.

[3] L'Auteur signale mentalment, à l'exécration historique, le Raguse, le déserteur de Waterloo; les caméléons de 1814 et de 1815, et d'autres coryphées de l'égoïsme et de la trahison. (*Le Prolétaire*).

Vers le soir nous reçûmes la nouvelle que dix Polonais étaient arrêtés à R[olle]. Il paraît que le Préfet de cette ville voulait exercer ses gendarmes, dont il sut faire plus tard un si bel usage.

Un Polonais qui se trouvait avec nous à N[yon] s'était signalé par la fermeté inébranlable qu'il avait opposée aux honteuses persécutions de nos ennemis. A cette qualité se joignait une présence d'esprit admirable. Il venait de s'échapper des mains des gendarmes de la Sainte-Alliance, dans un État ultra-despotique; il vouait à notre expédition toute son activité.

Dès que nous eûmes reçu cette facheuse nouvelle, notre camarade résolut d'aller à R[olle] accompagné d'un citoyen suisse, et d'y obtenir, par la force, l'élargissement des prisonniers. Il était très-tard lorsqu'ils partirent pour R[olle].[1]

Après avoir passé une nuit d'angoisse, je m'étais endormi vers le matin, lorsque mon ami Constant Z[aleski] entra chez moi et me réveilla en m'embrassant.

Il était arrivé avec la diligence de B[erne].

Je lui demandai avant tout, si le gouvernement de B[erne] s'était déclaré contre notre expédition. — Il me tranquillisa en m'assurant que, jusqu'ici, rien n'avait été entrepris et que nous n'avions même rien à craindre.

---

[1] Pour éviter des noms, nous appellerons ce camarade le hutin. (*L'Auteur*).

Notre réunion avait d'autant plus de charmes, que nous nous trouvions vis-à-vis l'un de l'autre “ l'épée à la main.[1] „

Nous parlions d'affaires quand le hutin nous surprit. Il arrivait de R[olle], où il avait fait élargir nos prisonniers.

Tout-à-coup la pòrte s'ouvre, et l'huissier de M. le Préfet augmente la société. Il était chargé de me prier d'aller chez son maître. Il s'informa en même temps si les Messieurs, assemblés chez moi, étaient Polonais.

Cette visite domiciliaire, contraire aux usages d'une quai-république, fâcha le hutin, qui s'emporta et voulut mettre à la porte le personnage curieux, sans s'inquiéter de sa légitimité.

Constant et moi tâchâmes d'apaiser la discussion, en rappelant toutefois au valet préfectoral de se revêtir de sa livrée, quand il voudrait se permettre de pareilles questions.

Je me rendis chez le Préfet, qui me reçut très amicalement, comme toujours, mais qui m'invita aussi, très-poliment, à quitter le canton de Vaud le plus tôt possible, en m'assurant d'avoir reçu depuis quatre mois, sur mon compte et sur celui de plusieurs autres, des notes qui auraient dû le faire agir tout différemment ; qu'ainsi mon

---

[1] Ces pages ne me permettent pas de donner des notices biographiques sur les caractères de notre association. Un homme qui avait acquis de l'espérience pendant douze années, et sous le despotisme russe, comme Constant Z[aleski], devait éprouver un sentiment inexprimable á la veille d'une lutte si sublime, si glorieuse. (*L'Auteur*).

séjour dans le canton ne pouvait que le compromettre.

Je rassurai le brave homme en lui disant avec sincérité, avec vérité, que j'étais occupé à faire mon porte-manteau; j'ajoutai que je ferais ma route par Berne et Zurich.

Ma visite de congé fut très-courte. Je présentai mes civilités et remerciai M. le Préfet de sa bienveillance personnelle.

En communiquant cette nouvelle à mes amis, un émissaire venant de L[ausanne] nous dépeignit l'embarras de nos camarades arrivés dans cette ville.

Par malheur, il n'y avait pas de commissaire à L[ausanne] qui pouvait adroitement ménager leur voyage. Au contraire la pusillanimité et les intrigues d'un égoïste, nous étant connu comme tel, avaient amené le désordre parmi les nôtres. Cet égoïste avait tellement dépeint les difficultés de l'expédition, que plusieurs camarades, pourchassés par le gouvernement, avaient déjà pensé à leur retour dans le canton de Berne.

Cette nouvelle nous foudroya. Trente Polonais environ et plusieurs Allemands se trouvaient à L[ausanne]. On en attendait à chaque moment un plus grand nombre. Hermann de R[auschenplatt] [1] aussi était en route avec une vingtaine d'Allemands.

Il fallait agir promptement. J'offris mes services en proposant d'aller à L[ausanne] avec

---

[1] Dans la première livraison il est appelé matou, chat sauvage.

l'émissaire alsacien; je répondis de l'affaire et me chargeai d'amener tous nos camarades, si l'on voulait m'accorder la confiance. — Je n'ai jamais aimé à agir de mon chef en pareilles circonstances.

Avant tout, il me fallait de l'argent, et le général Bianco, qui remplissait les fonctions de caissier, était à G[enève]. Son absence n'entrava pas mon plan, je fis quelques démarches qui me procurèrent ce dont j'avais besoin.

Constant Z[aleski], connu comme membre du comité polonais, pouvait me délivrer une autorisation pour engager tous les camarades à suivre strictement mes conseils.

Il le fit en commençant par ces mots: " Chers frères, ne perdez pas la tête, etc. „

A fin de consolider l'exécution de mon plan, je me procurai des recommandations pour quelques patriotes sûrs des trois principaux endroits entre N[yon] et L[ausanne]. Ayant tout préparé, je partis avec notre Alsacien. Par prudence, nous ne voulûmes pas de conducteur; pour ne pas aggraver le mal en cas d'arrestation, nous ne prîmes point d'armes.

## XVII.

*La milice du canton de Vaud prend les armes et remplace les gendarmes de Charles-Albert. — Contre-mesures pour sauver notre expédition. — Arrivée à L[ausanne]. — Hermann de R[auschenplatt] y arrive aussi.*

En entrant à R[olle] un bruit fatal frappa nos oreilles. C'étaient les tambours de la milice na-

tionale, qui se compromit plus tard si lâchement en faisant les fonctions de gendarmerie nationale au service de la Sainte-Alliance.[1] Cette petite ville forme une longue rue. Nous remarquâmes des groupes qui s'entretenaient de cette affaire. On nous dit " que la milice prenait les armes " en toute hâte, parce que les proscrits se ras- " semblaient pour passer en Savoie; que la mi- " lice devait se porter sur les bords du lac pour " empêcher la liberté républicaine de faire la con- " trebande dans les États de Charles-Albert. "

La femme de l'auberge, où nous nous arrêtâmes, s'exprima très-patriotiquement ainsi:

" Les Suisses veulent être républicains; ils se moquent des esclaves étrangers et de leurs princes. Un peuple voisin qui, imitant notre exemple, veut combattre pour la liberté, en est empêché par notre peuple qui se fait les gendarmes des tyrans! En vérité, j'ai honte d'être Suisse! "

Je fis sur-le-champ toutes les démarches nécessaires, et m'occupai à placer, hors de la ville, un poste de patriotes pour recevoir tous les détachemens et les conduire de manière qu'ils ne passassent point par R[olle].

J'avais conçu l'idée d'établir une série de ces postes d'un endroit à l'autre. Mon plan fut goûté et envisagé comme l'unique moyen de salut.

Nous continuâmes notre ruote jusqu'à M[orges]. Les patriotes de cette ville sont en plus grand

---

[1] Pendant que nous bivouaquions en Savoie, les satellites de Charles-Albert retenaient prisonniers, dans la barque, nos camarades. *(L'Auteur).*

nombre qu'à R[olle]. Il commençait à faire nuit quand nous arrivâmes. On tint conseil. Des hommes capables et actifs nous secondèrent, et l'un d'eux nous accompagna pour placer les postes et nous suivit jusqu'à P[répecenges], dernière station sur la route de L[ausanne].

Nous rencontrâmes bientôt six Italiens à pied et deux voitures pleines d'Allemands et de Polonais.

En entendant parler français, les voyageurs crurent avoir à faire à un espion du canton, et ne répondirent pas. Je tâchai de les persuader en nous nommant. En effet, mon nom les tranquillisa, surtout lorsqu'un Polonais me reconnut à ma voix. Tous reçurent les instructions nécessaires.

Nous trouvâmes devant l'auberge de la dernière station des autres voitures que nous expédiâmes de la même manière.

Sans cette précaution, toutes les voitures seraient tombées entre les mains de la gendarmerie qui occupait tous les endroits sur la route.

Notre guide, le brave citoyen M.— de M[orges] résolut de rester à P[répecenges] le poste le plus important, pour diriger et instruire tous les arrivans.

Son zèle nous rendit de grands services.

Nous partîmes donc pour L[ausanne] et descendîmes à l'auberge qui servait d'asile provisoire à nos camarades. Il était neuf heures du soir. Nous nous glissâmes dans les chambres, où une colonne de Polonais se préparait à partir. Je fis usage

de ma qualité de plénipotentiaire, et mon brave Alsacien expliqua, à chacun individuellement, la conduite qu' il fallait tenir.

Quatre grandes voitures[1] se trouvaient devant l'auberge; le départ fut accéléré.

La dernière voiture étant partie, je me sentis tranquille; je pensai à moi, ainsi qu'à mon compagnon de voyage, pour prendre quelque nourriture. Un Allemand se joignit à nous. C'était un officier d'artillerie bavarois, ayant un pied malade. Il attendait l'arrivée d'autres Allemands, désirant se reposer et passer quelques heures avec nous.

J'appris que Hermann de R[auschenplatt] était en route et qu'il arriverait pendant la nuit. Je me réjouis beaucoup de le recevoir.

L'Alsacien ayant résolu d'aller seul à la poste, vers trois heures du matin, pour recevoir notre ami, je me couchai.

Je fus réveillé par la présence de Hermann qui se trouvait devant mon lit.

Il venait de quitter une chaire de droit à B[erne] pour suivre l'appel du droit des peuples.

Il se coucha en jurant passablement bien contre l'inconcevable conduite de Ramorino, et nous ronflâmes un duo révolutionnaire jusqu'à l'aube du jour.

---

[1] Les voitures à L[ausanne] sont des quasi-diligences qui transportent les fameuses gouvernantes du canton de Vaud, nondant tous les pays de l'Europe. *(L'Auteur).*

## XVIII.

*Les Allemands arrivent à L[ausanne]. — Le commissaire de police tremblant. — L'asile dans le château, près du lac. — L'auteur et Hermann de R[auschenplatt] échappent à une arrestation. — Retour à N[yon].*

Le lendemain, mercredi 29 janvier, l'armée de Hermann de R[auschenplatt] forte de vingt hommes arriva à L[ausanne] et vint nous trouver à l'auberge.

La question, faite par plusieurs d'entre eux: "Quand commencerons-nous? „ m'embarrassa singulièrement. J'avouai avec honte, que le comité attendait un général qui le trompait depuis trois mois. Aucun Allemand ne voulut croire que ce comité pouvait agir avec tant d'inconséquence, avec si peu de capacité. Le docteur Br.[1] fit la prophétie suivante:

"Si nous ne commençons pas demain soir, nous serons arrêtés tous ensemble. „

Je cherchai à le tranquilliser, ainsi que les autres en relatant les promesses faites par les habitans de la ville de N[yon], qui avaient assuré que notre arrestation n'aurait jamais lieu, parce que la milice nationale, qui seule pourrait l'opérer, était composée de citoyens qui se battraient plutôt pour nous que contre nous.

---

[1] Il avait été chirurgien-major dans l'armée polonaise.

Je répétai mot à mot ce que j'avais entendu dire à N[yon].

Ce n'est pas ma faute, si cette milice nationale me donna plus tard un démenti formel par son ignoble conduite.

Nous résolûmes de cacher tous les Allemands dans des maisons particulières, pendant qu'un citoyen suisse, faisant partie de l'expédition, se transporterait sur les bords du lac pour soigner notre embarquement.

Il revint, en assurant que plusieurs bateliers étaient prêts à recevoir notre détachement.

Je fis donc mettre les havre-sacs dans des toiles d'emballage; on les conduisit près du lac, et la plupart des Allemands s'y rendirent par divers chemins.

Pendant que ces arrangemens se faisaient, je me trouvais avec quelques Polonais et Allemands dans le salon de l'auberge. Un commissaire de police accompagné de trois gendarmes y entra et demanda nos papiers.

Je montrai de suite mon passeport visé pour retourner à Berne; le commissaire tremblait fortement et pouvait à peine le tenir. Il le parcourut d'un air peu assuré, me le rendit et demanda “ qui étaient les autres messieurs ? „

“ Nous sommes des étudians de Zurich, répondit un Polonais à larges moustaches. Nous avons reçu un passeport collectif du maire de Payerne; nous voyageons pour notre agrément. Le collègue, porteur du passeport, est sorti. Il reviendra de suite; veuillez vous asseoir en attendant. „

Le commissaire de police parut content de cette déclaration, qui le mettait à même de pouvoir faire son rapport. Il nous quitta en essuyant la sueur de son front. Il est possible que le brave homme craignait d'être attaqué avec ses trois gendarmes par trente ou quarante révolutionnaires cachés.

Nous le vîmes sourire dans la rue. Il paraissait satisfait de n'avoir dû opérer aucune arrestation.

Il était temps que nos camarades partissent en toute hâte. De mon côté je demandai un char-à-banc avec un conducteur sûr pour parvenir à N[yon] mort ou vivant.

De nombreux gendarmes étaient rassemblés à l'endroit du lac où le batelier nous attendait. Il y aurait eu folie de s'y rendre. Nous côtoyâmes donc le lac et trouvâmes enfin un autre batelier qui promit de nous conduire. Je m'y rendis avec la résolution de ne quitter nos camarades qu'au moment de leur départ.

Malheureusement que d'autres gendarmes y stationnaient aussi. Quelques Allemands, qui s'étaient séparés des autres, avaient déjà été arrêtés en route.

Le propriétaire d'un château, près duquel nous nous ralliâmes, fit preuve d'une générosité, d'une grandeur d'âme extraordinaires. Nous voyant poursuivis par la gendarmerie, il fit ouvrir les portes de son château, nous y offrit un asile d'autant plus sûr, que les sbires n'osaient y pénétrer sans

des circonstances extraordinaires. La délicatesse s'opposait à troubler la tranquillité de cette habitation paisible, mais la sincérité affectueuse de l'hôte et notre position très-critique levèrent nos scrupules.

Le propriétaire hospitalier nous offrit des rafraîchissements de toute espèce et délibéra avec nous sur le partie qu' il fallait prendre.[1]

Il n'était plus question de s'embarquer, mais de prendre une résolution décisive, puisqu'un gendarme venait de courir en ville pour y demander des ordres.

Hermann de R[auschenplatt], le docteur B.— et moi fûmes envoyés à P[répecenges], où se trouvait le poste le plus proche, afin d'y soigner des voitures pour faire transporter tout le détachement. Il était trois heures après midi. Nos camarades résolurent d'attendre la nuit pous partir en masse. Tous les pistolets furent chargés; on pouvait se défendre contre chaque gendarme individuellement.

A peine eûmes-nous averti les patriotes à P[répecenges] de ce qui se passait, que nous vîmes arriver le détachement entier.

Au même instant deux gendarmes nous arrêtèrent. Il ne fallait pas perdre la tête. Pendant que ces deux nobles sujets cherchaient leurs carabines dans la chambre de l'auberge, pour se placer derrière nous, sur le char-à-banc, je glis-

[1] Cet homme d'honneur est français ; il a acheté la propriété qu'il habite ; son nom est gravé dans mon cœur. *(L'Auteur).*

sai deux pièces de cinq francs dans la main de notre conducteur, m'emparai du fouet et des guides, et partis au grandissime galop.

Nous échappâmes heureusement à une nouvelle arrestation.

Il est probable que les gendarmes craignirent après, d'être arrêtés par le détachement mi-armé. Nous passâmes sans accident par M[orges] et par R[olle] en dépit de la vigilance des autorités, et arrivâmes sains et saufs dans notre quartier-général de N[yon], où notre détachement ne tarda pas à nous rejoindre.

L'Alsacien resta à L[ausanne] en qualité de commissaire, pour attendre les derniers arrivans, notamment Charles St[olzman]et ses compagnons, dont nous n'avions point reçu de nouvelles depuis leur arrestation dans le canton de Fribourg.

La ville de N[yon] avait été métamorphosée en caserne de rebelles. Qui sait si M. le Préfet, devant être instruit de tout ce qui se passait, dormit tranquillement ?

## XIX.

*Ordre du jour du général Bianco. — Tout serait bien allé si Ramorino n'était pas arrivé. — On perd encore du temps. — Ramorino est arrivé. — Départ de N[yon]. — Distribution d'armes dans une forêt. — Promenade nocturne sans but. — La barque. — Embarquement à N[yon].*

L'histoire ne fournit peut-être point d'exemple, qu'une conspiration aussi importante que la nôtre,

ait été entravée, trahie et vendue, d'une manière si effroyable, par des machinations si diaboliquement tramées.

Quiconque a lu ces pages, depuis le commencement jusqu'ici, aura découvert cette trahison évidente dès le principe. En effet, qui doit-on flétrir de son mépris, qui suscite plus d'indignation: le traître exécrable ou l'aveugle confiance de la nation italienne qui chargea un Ramorino de commander l'expédition ?

Bientôt après notre arrivé à N[yon], le premier ordre du jour, signé par le général Bianco, en absence de Ramorino, nous fut communiqué.

Tous les cœurs s'épanouirent. L'espérance que le maudit Ramorino ne paraîtrait plus, ranima notre courage; car l'absence seule de ce vil individu pouvait sauver notre entreprise.

L'ordre du jour, analogue aux circonstances, avait été rédigé avec prudence et connaissance de cause; aussi passerons-nous sous silence, qu'on attendait toujours encore le héros de Wawer et d'Iganie. — Le général Bianco jouissait plus ou moins de la confiance des Polonais qui avaient déclaré qu'ils préféraient marcher sous ses ordres, que d'attendre Ramorino un seul moment.

Quoique trois jours se fussent écoulés depuis mon dernier entretien avec Bianco, on pouvait sauver notre expédition en nous mettant promptement en marche avant que Ramorino se montrât. Oui, en dépit de toutes les trames secrètes, aucune puissance ne pouvait désarmer notre vo-

lonté, notre courage, que Ramorino, dont nous devions suivre les ordres dès qu'il serait arrivé.

Il n'était pas facile de détruire l'ouvrage que quelques cents hommes déterminés avait si courageusement confectionné.

Il fallait de longues réflexions et surtout le temps nécessaire pour assurer cette destruction mis à prix.

Nous apprîmes avec une satisfaction inexprimable l'évasion de Charles St[olzman] et de ses camarades, qui se trouvaient en route pour nous rejoindre.

Dès que Charles St[olzman), François Gord[aszewski], Antonini, Constant Z[aleski] se furent ralliés à Hermann de R[auschenplatt et à d'autres caractères mâles et indépendans de l'émigration italienne, pour agir sans Ramorino, — qui aurait osé défaire nos actions, qui aurait pu les détruire ? [1]

Vingt-quatre heures, bien longues pour nous, se passèrent encore en vain. Excepté Hermann,

---

[1] Nous apprîmes plus tard d'une manière très-positive que Ramorino avait reçu 350 à 400,000 francs de la part des gouvernemens légitimes et quasi-légitimes, pour supprimer la révolution européenne, que notre passage du Mont-Cenis devait probablement entraîner.

Cette somme est bien minime à raison du service rendu au despotisme; elle est trop petite à proportion de la gloire et de l'immortalité que le héros de Wawer et d'Iganie devait acquérir comme fondateur de la république italienne et peut-être de la confédération des États européens; — elle était trop mince pour un joueur de profession; n'importe qu'il joue avec des cartes, avec le bonheur des peuples, avec son honneur même ! — Néanmoins cette somme était trop grande pour un recruteur de don Pedro, qui se serait vendu à un prix beaucoup plus bas. *(L'Auteur).*

qui courait comme un enragé d'un endroit à l'autre, aucun conjuré ne sortait. Il vint me voir; nous nous regardâmes longtemps sans parler. En effet, notre position était une satyre contre la raison. — Je frémis de rage, quand je pense à ces momens! Qu'on me permette de les passer sous silence.

Enfin la nouvelle arriva que Ramorino était à Genève. C'était le vendredi, 31 janvier.

Doutant toujours de notre départ prochain, j'étais à écrire vers neuf heures du soir, lorsque je fus appelé à l'auberge, où se trouvaient quelques-uns de mes amis.

Un courrier venait d'arriver avec l'ordre de nous embarquer. Ramorino avait désigné le Polonais Gr[abski] pour commander notre colonne. Cette nomination était contraire au règlement qui nous autorisait à choisir nos chefs.

Quoiqu'il en fût, c'était un ordre militaire remis entre les mains de celui qui avait été nommé.

Ramorino était responsable des suites fâcheuses qui pouvaient en résulter.

Je courus chez moi, préparai mon départ, et retournai équipé à l'auberge où je trouvai Hermann. A ma grande satisfaction il s'expliqua ainsi envers plusieurs Italiens:

" On vient de nous dire que nous allons par-
" tir et nous embarquer. Mais personne ne sait
" où se trouve le bateau qui doit nous conduire.
" On ignore où l'on doit débarquer. — Néanmoins
" j'obéirai à l'ordre militaire, non sans craindre

“ des événemens très-fâcheux. S'ils arrivent, que
“ le diable emporte le général en chef, si nous ne
“ pouvons l'atteindre nous-mêmes. Adieu. „

Hermann rejoignit ses Allemands. Je suivis mes Italiens pour accompagner un trasport d'armes. Nous roulâmes jusqu'à minuit. Dieu sait où nous avons été: moi, je l'ignore. Enfin, vers une heure du matin, nous nous trouvâmes dans une forêt; nous y rencontrâmes tous les détachemens qui s'étaient cachés dans les environs.

La nuit était belle, paisible; la lueur de la lune pénétrait à travers les faibles nuages. — On distribua les fusils.

Nos deux chefs manquant de sabres, je donnai ce que je possédais, quoique j'y attachasse un grand prix. G[rabski], notre chef, reçut mon sabre et Hermann ma ceinture garnie de pistolets, d'un poignard, etc. Je pris un fusil et me rangeai, suivant l'égalité républicaine, parmi les camarades de l'ex-cinquième compagnie de l'émigration polonaise.

La colonne allemande, conduite par Hermann de R[auschenplatt], avait une flamme noire et rouge dorée, arborée sur un fusil, sans être déployée. Hermann était ceint d'une écharpe des mêmes couleurs. L'émigration allemande avait reçu ces cadeaux des mains de nobles dames allemandes.

Cette distribution d'armes, à la belle étoile, avait quelque chose de solennel, de poétique. — Ces scènes eussent été plus belles, si nous nous

fussions trouvés de l'autre côté du lac, en Savoie.[1]

Après plusieures marches et contre-marches, nous nous trouvâmes près la ville de R[olle], où une barque devait nous attendre. Mais, point de barque; le Préfet de R[olle] l'avait fait saisir.

J'avoue, en rougissant, que nous battîmes la campagne jusqu'à trois heures du matin, et que nous nous retrouvâmes dans les environs de N[yon] d'où nous étions partis.

On choisit enfin la première grande barque venue; mais ce qu'il y a de surprenant — elle était chargée de planches. Était-ce par hasard ou par malice?

---

[1] En parlant de cette distribution d'armes, je dois faire mention d'une arme que je recommande aux révolutionnaires de tous les peuples. Hermann de R[auschenplatt] avait communiqué son idée favorite au comité de la *Jeune Italie*, c'est-à-dire, de donner une hache portée à gauche, en guise de sabre. — Quelque plaisante que paraisse cette proposition, il n'en est pas moins vrai que son exécution présente beaucoup d'avantage.

Un corps armé de haches solides surmonte de grandes difficultés, non seulement pour traverser les haies, les forêts; mais aussi pour attaquer une ville opiniâtre, pour y ouvrir les portes, les issues, etc. L'avantage de la hache au bivouac est évident. A l'aide de cet instrument, chaque détachement peut établir des barricades, des retranchemens. Il est essentiel que le manche de cette hache soit fait avec du bois très-dur, et qu'il ait une longueur de deux pieds au moins. La hache doit être recouverte d'un étui en cuir, et portée au lieu du sabre, très-inutile, de l'infanterie.

Nous désirons que ces détails réveillent l'attention de tous les révolutionnaires. Puissions-nous bientôt nous servir de cette arme! — Ne perdons pas le courage! N'abandonnons pas l'espérance! — L'Europe n'est pas encore perdue! *(L'Auteur).*

Le bruit que l'on fit pour décharger ces planches, ne pouvait être plus grand pour attirer la gendarmerie.

Je demande, au nom de la saine raison, pourquoi l'ordre subit de nous embarquer fût donné avant celui de préparer l'embarquement ?

Le général Ramorino s'était arrêté un jour à Berne, un jour à Lausanne et un jour à Rolle. — Pourquoi à Rolle, où il n'y avait pas une âme de notre espédition, puisque le Préfet de cette ville était le valet de la Sainte-Alliance ?

Pourquoi M. le général ne s'arrêta-t-il pas à Nyon, où nous étions ? — Ne fallait-il pas passer par Nyon, pour aller de Rolle à Genève ?

Poser de telles questions sur la conduite tenue par Ramorino depuis trois ou quatre mois, serait s'engager dans un dédale.

Poursuivons ! — Les planches ayant été déchargées, nous nous embarquâmes et quittâmes le rivage — au grand jour, en présence d'une quantité de monde et de la gendarmerie, qui y était accourue.

Étouffant de rage, je me couchai à côté de mes camarades, dans la barque plate et ouverte. — Je me couvris avec ma pelisse, et m'endormis dans une fureur inexprimable.

## XX.

*Traversée.— On débarque près d'Hermance. — Le sort nous réunit avec les Polonais de B[ienne]. — L'auteur procure quelque nourriture. — La milice est en mouvement. — Elle cerne notre détachement. — L'auteur est arrêté. — Il est conduit a Genève. — Son arrivée à l'Hôtel de Ville.*

Mon quasi-sommeil ne fut pas bien profond. De temps à autre je levais les yeux; je vis une scène déplorable.

Environ cent soixante martyrs de la liberté de plusieurs nations gîsaient dans la barque, sans manteaux, saisis par le froid d'une bise glaciale. Les jeunes Allemands surtout me faisaient pitié. Jetés dans l'exil, sans moyens d'existence, leurs habillemens d'hiver étaient dans un état pitoyable. Je leur avais donné l'assurance à L[ausanne] que de très-bonnes capotes militaires avaient été confectionnées pour la légion. Hélas! que peut une consolation contre la saison rigoureuse du mois de janvier? — J'avais eu soin de faire distribuer des souliers. Il y en avait cinq à six cents paires; mais les manteaux et les casquettes n'avaient pas été envoyés au dépot de N[yon]. Deux caisses remplies de manteaux avaient été saisies par un gouvernement républicain.[1]

---

[1] Notre expédition avait été dotée de 1700 fusils, de 8500 cartouches, de 600 paires de souliers, de 600 manteaux ou capotes militaires, sans compter les casquettes, les guêtres, etc., en pareille quantité. — Mais combien n'y avait-il pas de caisses confisquées?

Un découragement, bien fondé d'ailleurs, était visible. Chacun prévoyait clairement l'issue de notre embarquement.

Je fis sentir qu'il fallait passer la journée sur le lac et débarquer le soir pour éviter notre arrestation dans le canton de Genève.

Beaucoup furent de mon avis. Mais, par malheur, nous n'avions pas un seul morceau de pain. On aurait pu néanmoins prévenir les événemens, en observant sagement à la société, que ce délai seul pouvait sauver l'expédition; qu'il fallait agir despotiquement contre notre appetit, pour éviter le despotisme de Charles-Albert.

Je ne suis pas orateur, mais j'aurais voulu débiter un discours humoriste. Gr[abski] qui commandait, était muni de l'ordre du général en chef; ainsi " que la volonté du Seigneur se fasse! „.

Nous touchions de très-près le rivage de la Savoie; nous aurions pu y sauter. Si Charles St[olzman] avait été à bord, j'eusse fait la proposition de délibérer en conseil: " S'il fallait aborder de suite en Savoie, ou ne débarquer qu'à la nuit „.

Nous avons déjà parlé du grand dépôt polonais de B[ienne] qui était toujours encore en route. Parmi ceux qui se trouvaient dans la barque, il n'y avait pas un seul membre du comité. J'aurais donc eu beaucoup de peine à faire exécuter mon projet révolutionnaire.

J'imitai Hermann de R[auschenplatt]; je me fâchai et me tus, en abandonnant la direction des affaires à notre chef Gr[abski].

A sept heures et demie du matin, notre barque aborda près d'Hermance, dans le canton de Genève.

Notre chef ordonna de cacher les fusils dans la cale du bateau; ensuite nous débarquâmes. Nous aperçûmes une campagne inhabitée et quelques maisons; mais nous ne trouvâmes point de commissaire, envoyé par le général Ramorino.

Tout était calculé pour nous faire empoigner.[1]

A peine nous fûmes-nous orientés, que nous aperçûmes une seconde barque, ayant un équipage nombreux et ramant fortement.

Une joie inexprimable remplit nos cœurs; c'étaient nos camarades de l'état-major, le colonel Antonini, Charles St[olzman] et leurs compagnons; ensuite l'Alsacien, qui avait si bien rempli ses fonctions de commissaire à L[ausanne], le général D[amas][2] et le spiritueux[3] de L.— se trouvaient parmi eux.

Il semblait que le hasard voulût nous préserver de la trahison. — Étant si heureusement réunis, qui pouvait nous empêcher de prendre une résolution, de l'exécuter sur-le-champ?

Mais le vrai républicanisme est sans prétention; c'était cet esprit qui animait notre association. Personne ne voulut usurper les droits du gé-

---

[1] Qu'on me passe l'expression; Manuel fut bien empoigné.

[2] Nous avons vu le portrait du général D[amas] lithographié à D[ijon] par M. J. — Nous ne citerons que l'inscription; la voici: Le comte Gustave de D[amas], général des partisans, en 1814. *(Le Prolétaire)*.

[3] Sic!

néral en chef. Hélas ! c'eût été le seul moyen de sauver notre expédition.

Charles St[olzman], François G[ordaszewski] et d'autres, ayant été arrêtés dans le canton de Fribourg, avaient fait à la police un sacrifice de leurs barbes, et nous avaient rejoints, après beaucoup de difficultés, — pour se laisser prendre ici, de la manière la plus infâme.

Cette réunion, si inattendue, avait saisi tous les cœurs. Mais la triste réalité de notre position changea bientôt notre joyeuse humeur.[1]

Le colonel Antonini se décida d'aller à Genève avec l'italien Henri G[entilini] pour exiger des ordres ; il me chargea d'acheter des vivres dans l'auberge voisine et de les envoyer à nos camarades ; de me rendre ensuite à Genève, en cas que je ne rencontrasse pas d'émissaire, chargé d'un ordre quelconque.

En partant, nous fûmes déjà accostés par des personnes curieuses, qui demandèrent : “Ce que notre débarquement signifiait ? „

Un garde champêtre, coiffé d'un bonnet de nuit et revêtu d'une veste, prit une mine de

---

[1] J'admirai la manière dont Hermann de R[auschenplatt] se servait pour rallier son détachement, quand il voulait donner un ordre. Il avait un petit sifflet suspendu à sa boutonnière, le faisait retentir trois fois, à assourdir son monde, et se trouvait entouré de ses compagnons fidèles.

Nous verrons plus tard que Ramorino se plaignit de n'avoir pu faire un appel. Pauvre général en chef ! Hermann de R[auschenplatt] aurait dû vous donner des leçons de théorie. *(L'Auteur)*.

police, disant " être chargé de nous demander nos papiers. „

Arrivé à l'auberge, je quittai mes compagnons pour envoyer à nos camarades de quoi se rassasier. N'ayant ni caissier, ni caisse, je fus forcé d'acheter suivant mes moyens.

Dès que l'aubergiste vit quelques pièces d'or, il devint affable. Il parut animé de bons sentimens en préopinant que nous n'aurions pas dû débarquer en plein jour.

Cette fatalité nous était connue; mais ne fallait-il pas que le héros de Wawer et d'Iganie remplît les obligations dont il s'était chargé ?

J'expédiai à nos camarades ce que je pus trouver, ce qu'il me fut possible de procurer.

Je rencontrai dans l'auberge deux prolétaires suisses, qui se firent connaître, par leurs cartes, comme appartenant à notre expédition. Je leur fis donner à boire en attendant le retour d'un grand panier de vivres, que j'avais expédié.

Quoique nos deux troupiers n'eussent étudié ni logique, ni métaphysique, ils pensèrent néanmoins que celui qui avait retardé notre expédition en répondrait devant Dieu. Que tous les enfans étaient instruits de nos projets depuis quinze jours, etc.

Je cherchai à tranquilliser ces braves gens, qui s'offrirent à garder mes affairs pendant que je prendrais soin de mes camarades.

Étant sur le seuil de la porte, j'entendis battre la générale. Tout était en mouvement.

L'aubergiste mit son uniforme, en me disant: “ Qu'il craignait qu'un malheur nous arrivât; mais que si tous les citoyens du canton étaient intentionnés comme lui, nous n'avions rien à craindre. „ Soudain, des officiers de la milice nationale passèrent à cheval et en voiture.

Je courus, en toute hâte, avertir mes camarades débarqués à dix minutes de l'endroit.

Je rencontrai bientôt trois Polonais, les frères Br.— avec un ami du dépôt de Soleure.[1] Ils faisaient de tristes mines, haussaient les épaules et disaient unanimement: “ Tout est perdu. Nos “ camarades sont cernés par la milice nationale. “ Gr[abski] a agi bien imprudemment. Charles “ St[olzman] aurait pu nous sauver encore; mais “ que devait, que pouvait-il faire? — Gr[abski] “ avait été nommé chef; il ne voulait point écou- “ ter Charles St[olzman].

Tout en riant, je grinçai des dents! — Soudain, je me décidai à partir pour Genève; je voulais faire un dernier effort, en rendant compte au comité de ce qui venait d'arriver.

A peine fûmes-nous entrés dans l'auberge, pour nous soustraire à la curiosité générale, et y demander une barque, — qu'un gendarme nous suivit et demanda nos papiers.

Mes trois camarades avaient des passeports français pour retourner en France. Moi, j'avais

---

[1] Ils étaient arrivés à N[yon] avec les six premiers Polonais, munis de passaports pour la France.

un passeport de Berne, visé à Genève, pour retourner à Berne.

Le gendarme fut d'avis que nous n'étions pas sur notre route, et nous arrêta. Il prit un recors et nous escorta.

En partant, j'aperçus de loin le général D[amas] et son ami de L.— qui couraient à Genève.

C'était le plus beau jour du printemps. La vue sur le lac de Genève, que dominait la route était ravissante. Mais hélas, nous étions prisonniers. Derrière nous, sur les bords de ce beau lac, gémissait l'expédition de la *Jeune Italie,* victime de la scélératesse d'un seul infâme ! — cette certitude était horrible ! [1]

Nous rencontrâmes, en route, des militaires de toutes espèces, de tous les grades. Le peuple même était en mouvement. Chacun nous regardait d'un air qui décelait la pitié et la compassion ; d'autres ne pouvaient cacher le joyeux triomphe des partisans de l'aristocratie.

Après une forte marche de deux heures, nous approchâmes de la ville natale de Jean-Jacques. En passant la porte, nous rencontrâmes de nouveaux détachements. Les officiers nous saluèrent avec leurs sabres, et, des rangs, on nous porta les armes.

Toutes les fenêtres, toutes les issues étaient remplies de spectateurs. Une masse de peuple

---

[1] Quid tristes querimoniae,
Si non supplicio culpa reciditur ? *Hor.,* lib. III, c. XXIV.
(*Le Prolétaire*).

nous suivit à l'Hôtel-de-Ville. La foule augmenta jusqu'à notre entrée dans la salle de la gendarmerie, où les officiers de la garde nous saluèrent, les larmes aux yeux.

Le peuple ne quitta pas l'Hôtel-de-Ville. On envoya chercher le juge d'instruction, en toute hâte. Un magistrat embarrassé entra dans cette salle et nous offrit quelques pièces de monnaie pour boire et manger.

Ce brave homme avait perdu la tête, ou ne concevait pas notre position. Nous le remerciâmes très-catégoriquement. Je déclarai au surplus "que nous n'avions pas besoin d'aumônes; que nous ne demandions que notre liberté."

Les officiers de gendarmerie rougirent de cette façon d'agir si peu délicate dans la circonstance Ils nous prièrent de nous rafraîchir. Nous acceptâmes leur offre amicale, en buvant à la santé des braves citoyens Genevois, avec un cœur aussi reconnaissant, qu'une soif insupportable.

## XXI.

*Le magistrat perclus. — Reproche et réponse. — Arrêté du magistrat perclus. — Lettre de cachet. — L'auteur et ses trois compagnons sont conduits en voiture, comme prisonniers. — Compassion du peuple. — Mouvement du peuple. — Le peuple délivre les quatre prisonniers des mains de la gerdarmerie. — Arrivée à Carouge.*

On avait fait un grand feu de cheminée dans la salle des conférences. Nous y fûmes conduits par

des gendarmes. Le juge d'instruction perclus, était assis près de la cheminée; près de lui, un jeune homme, son secrétaire.

Après avoir consigné nos noms dans le procès-verbal, le juge nous fit quelques reproches concernant notre débarquement, et ajouta : " Vous avez bien mal agi d'entrer dans notre pays, d'ailleurs si tranquille, en masse et en armes. „

Je me permis d'interrompre M. le juge en lui observant : " Que nous n'étions pas entrés à mains " armées, qu'au contraire, nous avions mis pied " à terre sans armes; que notre débarquement " était inoffensif. — Que peu importait, s'il y " avait des armes dans la barque ou non, puisque " rien n'avait été débarquée. „

Le magistat parut ne pouvoir répondre à cet argument, cessa ses reproches et nous signifia : " Que nous serions transportés à la frontière de France; que le territoire de la république de Genève nous était interdit formellement et à jamais; qu'en cas d'infraction, nous devions nous attendre à des suites très-fâcheuses. „

Je gémissais de quitter mes camarades, à Hermance et à Carouge. Car, en dépit de la trahison, j'espérais toujours entrer en Savoie.

Je fis bonne mine à mauvais jeu, et demandai d'être conduit à la destination indiquée dans mon passeport.

On ne me répondit pas catégoriquement. Le juge parut embarrassé et déclara, " que je serais provisoirement conduit à la frontière de France;

que l'autorité de ce pays pouvait me faire escorter à Coppet, si l'on voulait me recevoir dans le canton de Vaud. „

Nos passeports furent mis sous enveloppe, dans un autre bureau,[1] et l'on nous signifia, que la voiture, qui devait nous recevoir, était prête.

En descendant, nous vîmes une foule extraordinaire, rassemblée devant l'Hôtel-de-Ville.

Dès que nous parûmes, ce bon peuple nous reçut avec des signes non équivoques de la plus sincère compassion. — Cette scène fut touchante; elle fit une telle impression sur nous, que je ne me souviens pas d'avoir jamais éprouvé une sensation si profonde!

Le gendarme, qui nous avait arrêtés à Hermance, monta dans notre voiture. Il était trois heures après midi. Le peuple ne cessait de nous saluer, de nous encourager. Des larmes coulaient de tous les yeux. Nous ne pouvions proférer une seule parole.

Le gendarme, parut présumer ce qui devait arriver, car il voulait toujours baisser les stores de la voiture. Mais le peuple s'y opposa et se pressa autour de nous.

Nous arrivâmes ainsi sur la place du Musée, non loin du *Bazar du monde élégant.*

Ce fut alors que nous fixâmes l'attention d'un nombre de personnes toujours croissant. Nous entendîmes crier de tout côté:

---

[1] De vraies lettres de cachet.

“ Des Polonais entre les mains de la gendarmerie !

— Des Polonais prisonniers ! — A bas la gendarmerie !

— Vivent les Polonais ! „

Notre position changea tout-à-coup.

Des citoyens de toutes les classes s'emparèrent des chevaux, de la voiture et du gendarme qui nous accompagnait, et qui disparut subitement.

La voiture s'arrêta. Les cris, mille fois répétés: “ Vivent les Polonais „ ! frappèrent nos oreilles.

Le peuple nous força de descendre. Nous refusâmes longtemps, en assurant que nous nous regardions toujours comme prisonniers, puis que nos passeports étaient entre les mains de la gendarmerie.

On nous promit que nous recevrions ces passeports, que le peuple allait les chercher à l'Hôtel-de-Ville. On nous pria seulement d'écrire nos noms; ce que nous fîmes.

Pour éviter la foule, nous nous refugiâmes à l'hôtel de l'*Écu de Genève*.

Les citoyens qui nous accompagnaient, s'informèrent des détails de notre malheureuse expédition. Je confiai à l'un d'eux l'embarras que nous causaient nos deux ou trois cents fusils, saisis à Genève même par le gouvernement, sans compter ceux de la barque près d'Hermance.

“ Nous vous promettons que vous aurez encore aujourd'hui les fusils qu'on a saisis dans la ville, „ nous répondit le brave citoyen.

" Hâtez-vous d'aller à Carouge, vous y recevrez vos armes. Pendant que le peuple est encore assemblé, je le conduirai; soyez sans inquiétude. „

Cet honnête homme tint parole.

Sans nous arrêter davantage, nous prîmes la route de Carouge, où je désirais parler aux généraux. A cause de l'excellent esprit qui anime ses habitans, cette petite ville nous offrait plus de sûreté que tout autre endroit.

Nous y arrivâmes à bon port.

Je me rendis de suite chez le général Bianco, où je trouvai le colonel Antonini et plusieurs Polonais.

Je demandai après Ramarino; on me répondit: " Qu'il n'était visible pour personne. „

Ne me possédant plus, j'exhalai ma rage et taxai d'infamie l'ordre du jour de Ramorino. " Ne comprendrez-vous jamais, m'écriai-je, que nous sommes trahis, vendus? — Ne prendrez-vous aucune mesure contre l'indigne sujet qui doit nous commander? „

Le général Bianco reconnu l'importance de mes raisons; mais toute mes paroles ressemblaient, comme toujours, à des gouttes d'eau jetées dans le tonneau des Danaïdes.

On me tranquillisa par la nouvelle, que nous partirions ce soir même pour attaquer Saint-Julien.

Ce fut un baume salutaire pour mon cœur ulcéré. Je quittai la société qui ne voulait pas

croire à la position désastreuse de nos camarades, près d'Hermance, comme je l'avais dépeinte. La suite confirma mon assertion.

## XXII.

*L'insurrection est attendue avec des sentiments inexprimables. — L'italien V[italevi] reconnaît le chirurgien-major de Ramorino ; il l'a vu en Belgique faire des tours de force de mouchard.*

L'idée que nous allions marcher, attaquer l'ennemi, m'avait vivifié, régénéré, au point que je ne sentais aucune lassitude. Il y avait plusieurs années que je n'avais été si gai. — Mes souvenirs embrassaient le passé, les actions de toute ma vie. Mon cœur jouissait à l'approche de l'heureux moment, où je pourrais exposer mon existence, qui fut toujours consacrée au bonheur de l'humanité.

J'appris avec frayeur que Constant Z[aleski] avait le pied fortement enflé, et qu'il logeait dans une auberge à côté de la nôtre.

J'y courus incontinent.

" Ne suis-je pas toujours malheureux, s'écria-
" -t-il en me tendant la main ! Nous devons faire
" usage de nos baïonnettes ce soir même, et je
" ne puis marcher. — Cependant je vous accom-
" pagnerai. Je me ferai conduire jusqu'au lieu
" de l'attaque, et me mettrai dans les rangs. —
" Je te prie de procurer un char-à-banc. "

Nous nous étions intentionnés comme Constant Z[aleski].

Mais que peut-on, que doit-on dire de Ramorino? — Nous en parlerons.

Je trouvai l'italien V[italevi] chez Constant. Il était arrivé à Genève, venant de Belgique. Il nous raconta l'anecdote suivant.

" Devinez à qui nous avons affaire? Un mé-
" decin français se faufila parmi nous, à Bruxel-
" les. Cet individu était connu comme mouchard,
" comme agent provocateur; on l'avait traité
" comme tel, p. e., en le mettant à la porte,
" sans qu'il s'en plaignît.

" Ce drôle vient de m'accoster tout-à-l'heure;
" il s'est plaint d'outrages essuyés en Belgique.
" Il veut se disculper, et me dit:

" Je veux vous persuader combien vous m'avez
" méconnu! Savez-vous avec qui je me trouve
" ici;[1] je suis chirurgien-major. En Belgique,
" vous me traitâtes comme un mouchard. Voyez
" combien vous me fîtes tort! "

Cette découverte répondait parfaitement à la position actuelle du héros de Wawer et d'Iganie. — Tout concourait à le démasquer complètement.

" Que répondîtes-vous à ce médecin, deman-
" dai-je à V[italevi]?

---

[1] Quel honneur!
Quel bonheur!
Ah! Monsieur le sénateur,
Je suis votre humble serviteur.
*(Extrait de Béranger,* par le *Prolétaire).*

“ Je déclarai au mouchard, me dit-il, que per-
“ sonne d'entre nous ne changerait de façon de
“ penser, soit qu'il voyageât avec Ramorino ou
“ avec Vidocq. ”[1]

Une telle créature, un agent de police rossé à plusieurs reprises, était le chirurgien-major d'un corps qui devait fonder les républiques européennes.

Je crois qu'une telle ironie de circonstances ne saurait se trouver dans les annales de l'histoire.

## XXIII

*Le peuple souverain apporte nos armes au chant de la* Marseillaise. — *Esprit de notre corps.* — *Distribution d'armes et de munitions.* — *L'auteur refuse de commander un détachement.* — *Le général en chef invisible.*[2] — *Plan-les-Ouates.*

Enfin, le soir s'approcha. J'étais l'homme le plus heureux du monde. On m'avait assuré que nos camarades, pres d'Hermance, étaient libres ; qu'ils arriveraient tous au lieu du rassemblement.

Cette nouvelle, hélas! était fausse.

Constant Z[aleski] boitait dans sa chambre. Plusieurs camarades fixaient des cocardes à leurs casquettes, chantaient la *Marseillaise* et le *Chant du Départ.*

---

[1] Par nobile fratrum. *(Le Prolétaire).*

[2] Il le sera toujours, le drôle. — « Infandum nefas ». *(Le Prolétaire).*

Je ne pus trouver de char-à-banc pour Constant Z[aleski]. Toutes les voitures étaient prises. Enfin, le chirurgien de notre malade promit d'en procurer un. Je quittai donc mon ami, pour le revoir au champ d'honneur.

L'heure approchait. Je cherchai les trois compagnons que la gendarmerie m'avait amenés. Nous nous mîmes en marche, et suivant une masse de peuple qui se portait vers le lieu du rassemblement.

Il était neuf heures environ. Nous rencontrâmes, sur la place de la ville, le cortège du peuple souverain, qui apportait nos armes, au chant de la *Marseillaise*.

Quoique ce chant patriotique parle toujours au cœur, je ne crois pas qu'il ait jamais produit une impression aussi vive sur mon imagination, que dans ce moment solennel.

Des milliers d'hommes composaient ce cortège, qui grossissait toujours.

Je courus hors de la ville, dans la grande allée, qui forme la grande route de Savoie. Des personnes inconnues nous saluaient de tout côté; on prenait congé de nous, on nous serrait la main, on nous embrassait.

" Point à revoir, „ m'écriai-je; et beaucoup me comprirent.

J'accostai tantôt l'un, tantôt l'autre de nos camarades des différentes nations. Aucun ne demanda: " Sommes-nous en nombre suffisant? — Combien y a-t-il de troupes à S^t^.-Julien et à Annecy? „

Personne ne pensa à faire de pareilles questions.

" Combien y-a-t-il d'ici à St.-Julien? „ fut la seule question que j'entendis faire. Tous étaient animés du même courage ; tous les cœurs battaient pour la même cause.

Et Ramorino?

Nous arrivâmes enfin au lieu du rassemblement. C'était près de la frontière de Savoie : Plan-les-Ouates.

Je demandai, avec anxiété, après Charles St[olzman] et Hermann de R[auschenplatt], ainsi qu'après tous ceux que j'avais laissés près d'Hermance.

Personne ne put me donner des nouvelles de ces infortunés.

De tristes pressentimens s'emparèrent de moi. Ces deux amis, ainsi que l'élite de l'émigration polonaise, nous manquaient. Tous les camarades, arrivés avec Charles St[olzman] dans la même barque, étaient des " décidés „ sur lesquels nous aurions pu compter dans toutes les circonstances.

La plupart des camarades, rassemblés au point de ralliement, étaient aussi de dignes sujets; mais, ils étaient restés plus ou moins étrangers à notre expédition, puis qu'ils n'en faisaient partie que depuis peu. Au surplus, plusieurs d'entr'eux s'y étaient constamment opposés. Aussi ne fus-je pas peu étonné de les trouver parmi nous.

Que leur apparition sur notre place d'armes atteste, avec mille autres preuves, l'esprit, qui guidait notre expédition.

Notre insurrection fut un appel direct à tous ceux qui s'étaient declarés les défenseurs de la cause des peuples. Je n'oublierai jamais d'avoir vu, parmi nous, des réfugiés armés, qui n'avaient jamais été en communication directe avec nous et qui, peut-être depuis peu, avaient entendu parler de notre expédition.

Oubliant les commodités de la vie, que l'aisance procure dans l'exil même, vivant dans une tout autre position que nous, — ces hommes, au cœur généreux, se signalèrent comme de dignes fils de la liberté, se joignirent à nous avec courage, et chargèrent leurs fusils.

Tel était l'esprit de notre insurrection. Demandons à l'illustre héros de Wawer et d'Iganie, comment il sut en tirer parti?

On distribua des fusils et des cartouches à tous les arrivans, dans différens emplacemens.

Chacun reçut deux paquets, contenant 40 cartouches. Etant enfant, un paquet de pains d'épices ne m'avait pas tant fait plaisir.

Le général Bianco, entouré de la foule, se trouvait dans une prairie, où l'on armait un détachement. Il le harangua, et, se tournant vers moi, m'en confia le commandement, en me disant solenellement: "Conduisez ces braves au combat; que leur bonheur soit le vôtre!

Je remerciai le général de sa confiance en le priant de m'excuser, si je refusais. Je me permis de lui dire: "que notre corps était un corps *ré-* "*publicain,* devant former des états *républicains.*

“ Que je ne pouvais donc accepter ma nomina-
“ tion, parce que j'avais toujours opiné pour l'*élec-*
“ *tion.* „

Arrivé devant l'auberge, la première colonne polonaise était déjà formée; le sort me conduisit donc dans la deuxième, forte de trente-cinq hommes, destinés à l'arrière-garde et commandés par François Gordaszewski.

Malhomme commandait le premier détachement de quarante hommes.

Ces deux Polonais étaient connus, comme des caractères de première grandeur.

Deux détachemens de l'émigration italienne, de quarante-cinq hommes chacun, s'organisaient à côté de nous; Fabrizi et Bramani les commandaient.

Deux détachemens de Savoyards, mêlés de Suisses, de Français et d'Allemands, se rangeaient aussi sous les armes : ce corps était composé de cent hommes.

Plusieurs jeunes Allemands étaient embarrassés par l'absence de Hermann de R[auschenplatt] et de son détachement. Leur entière confiance en leur chef, leur vif regret d'en être séparés, se manifestèrent d'une manière touchante.

La nouvelle se confirma, que toute la barque avait été arrêtée et forcée de gagner le large, sous l'escorte de la milice nationale. Cette barque contenait quatre vingt-dix Polonais et vingt-cinq Allemands.

Dans les rangs, personne ne savait où était Ramorino. Il était caché dans une maison non

loin de nous. Un héros de Wawer et d'Iganie ne se montre pas, à telle heure, à une phalange sacrée, à deux cent soixante-cinq hommes [1] qui n'attendent que ses ordres, pour inscrire, avec leur sang, dans les fastes de l'histoire, — son nom traîné dans la boue. [2]

## XXIV.

*Un Savoyard arrive en toute hâte de Saint-Julien. — Infamie d'un scélérat ; haute trahison envers les peuples. — Questions adressées au général Ramorino, pour qu'il y réponde à la face de l'Europe. — Un honnête homme, comment se serait-il comporté à la place de Ramorino.*

C'était une belle soirée, la nature semblait participer à cette grande et sublime scène.

Deux cent soixante-dix hommes, aguerris pour la plupart, bien armés, prêts à combattre et à verser leur sang, attendaient l'ordre de départ.

---

[1] Nous comptions deux cent soixante-cinq hommes dans les rangs, six chefs de détachemens et dix personnes attachées à l'état-major; ainsi : deux cent quatre-vingt-un hommes.

[2] Il y a dans le manuscrit : Seinen verdaechtigen Namen. Qu'on me passe ces épithètes si bien méritées. C'est Ramorino qui jette Mazzini dans l'exil, qui le fait pourchasser comme une bête fauve, qui abîme ce brillant jeune homme, au caractère mâle, aux sentimens sublimes, à l'amitié infatigable, au patriotisme des trois cents spartiates.

Âmes nobles, patriotiques, suivez ce grand modèle ! Alors vous conserverez cette paix de conscience, qu'il ne dépend pas plus des hommes de vous donner que de vous ravir. (*Le Prolétaire*).

Chacun de nous savait pourquoi nous avions pris les armes; chacun attendait la mort avec l'orgueil de pouvoir sacrifier sa vie pour la liberté des peuples.[1]

Un Savoyard, venant en toute hâte de St-Julien, s'adressa à moi, par hasard, et demanda parler à un général. Il portait des armes sous sa blaude bleue. Tout annonçait en lui un homme determiné. Il s'exprima ainsi. " Au nom de Dieu, pourquoi nous faire languir? — Pourquoi ne venez-vous pas? Nous vous attendons à St.-Julien depuis deux heures! — C'est... qui m'envoie. — Tout est préparé! — Vous pouvez me garder comme prisonnier et me pendre demain matin, si je vous en impose. — Ne tardez plus longtemps. — On ne tirera pas dix coups de fusil devant St.-Julien. Je n'ai pas besoin de m'expliquer davantage. Venez aussi vîte que vous pourrez!! „

Le Savoyard entra dans la maison, où Ramorino se trouvait.

---

[1] Pour occuper l'ennemi sur un autre point de la Savoie, une colonne de la *Jeune Italie*, formée à Grenoble, était partie en même temps que nous. — Le marquis prolétaire, dont nos lecteurs se souviendront, l'avait organisée et dirigeait ses opérations. Elle était composée de deux cents hommes, parfaitement équipés comme nous.

Le sort de cette colonne, dont soixante hommes seulement entrèrent en Savoie, est connu.

Je ne donne aucun détail de cette expédition, parce que je ne puis parler que de ce que j'ai vu comme témoin oculaire. J'ajouterai cependant qu'on ne vit pas un des mille hommes si souvent promis par Ramorino. *(L'Auteur).*

Personne ne présumait, que Ramorino n'était pas intentionné de nous conduire à S^t.-Julien. Du moins, personne de notre détachement n'y pensait. En effet, on se serait moqué de celui qui aurait dit, que nous allions à Bossey, au lieu de nous porter sur S^t.-Julien.

Les fenêtres de la maison, devant laquelle nous nous trouvions, furent ouvertes. On y arbora notre drapeau.

Ce drapeau tricolore (vert, rouge et blanc) portant l'inscription "*Libertà, Eguaglianza, Umanità*" avait été brodé par une noble dame italienne, qui compte ses deux fils parmi les martyrs de la liberté.

Cet étendard sacré qui, le même soir, aurait dû être teint du sang de nos ennemis, fut insulté par un traître, de la manière la plus révoltante. [1]

La légion européenne se mit enfin en marche entre dix et onze heures du soir.

Je demande, serions-nous allés tranquillement à Bossey, si nous avions su manquer S^t.-Julien? —

---

[1] Ramorino voulut retarder notre départ du canton de Genève par une revue. Il chargea l'italien Henri G[entilini] de choisir le terrain. On lui annonça qu'il y avait bien une place convenable, mais que l'eau empêchait d'y marcher. — « Faites construire un pont » répondit Romorino. — Henri G[entilini] fut étonné, et rit au nez du général-en-chef.

Il est certain que Ramorino voulait passer la nuit dans le canton de Genève, et faire construire un pont pour donner le temps à la milice de nous arrêter. Voilà ce qu'il voulait, en passant une revue avant notre entrée en Savoie.

Que nos lecteurs y réfléchissent. *(L'Auteur).*

Certainement non, nous n'aurions pas compromis notre honneur, par une lâche indécision.

Nous étions tous des hommes libres, remplis de courage. C'est une infamie de la part du scélérat, une trahison envers la cause des peuples, de nous avoir caché la vérité, — de nous avoir traités comme des mercenaires de don Pedro, sans nous demander, si nous préférions attaquer St.-Julien! — Qu'il tremble, celui qui nous trahit, qu'il rougisse de honte devant chaque honnête homme.[1]

Mais, quelle inconséquence dans les idées! Qui a pu contraindre le général Ramorino à entreprendre une guerre, dont les suites auraient pu ébranler toute l'Europe? — Qui a pu jamais prendre le général Ramorino pour un révolutionnaire?

Un révolutionnaire expose sa fortune et sa vie pour ses principes, pour la vérité et la justice, pour la liberté et l'honneur. — Ce Ramorino, où avait-il fait preuve de principes? Où les avait-il soutenus aux dépens de sa vie? — Peut-être, en qualité de très-humble serviteur du prince Czartoryski? — Peut-être par son courage près de Zawichost, à la tête de 20 à 25 mille hommes, et avec le comité polonais à Paris? — Peut-être comme recruteur de don Pedro?

---

[1] Général! je vous renvoie à la dernière note du chap. X. *(L'Auteur).*

Quand avait-il montré des sentimens, propres à suggérer l'idée, qu'il était l'homme capable de l'Europe?

Cette suggestion était-elle une méprise? — Pourquoi Ramorino osa-t-il s'engager à jouer le rôle de héros sur le grand théâtre des nations, accepter quarante mille francs d'engagement, puisqu'il se sentait incapable de soutenir ce rôle?

Comment pouvait-il voir 270 hommes capables, courageux et entreprenans, rassemblés sous le drapeau sacré, sans que son point d'honneur d'homme, de militaire, en fût touché?

S'il n'avait pas autant de courage personnel, autant d'enthousiasme pour la liberté des peuples qu' Alexandre Ypsilanti, pour se mettre à la tête d'une phalange sacrée en face de toute l'Europe, nous lui demandons solennellement, et aussi à la face de cette Europe:

Pourquoi vous mettre à la tête de ce corps sacré de deux cent quatre-vingt hommes?

S'y mit-il, parce qu'il avait promis à la Sainte-Alliance d'anéantir l'expédition de la *Jeune Italie,* d'empêcher la révolution en Savoie et en Italie, de l'étouffer en naissant, de détruire notre plan d'attaque, de démoraliser nos forces?

N'avait-il pas le courage d'attaquer S^t^.-Julien; pourquoi ne nous quitta-t-il pas, ne nous abandonna-t-il pas à notre sort?

Prévoyait-il que nous entrerions sans lui à S^t^.-Julien, de là à Annecy et à Chambéry; que Bianco ou Antonini, Malhomme ou Gordaszewski,

nous y conduiraient courageusement? — S'était-il chargé d'empêcher principalement cette audacieuse entreprise?

M. le général se plaint-il d'avoir trouvé peu d'hommes sous les armes? qu'il s'accuse lui-même, c'est sa faute. — Pourquoi temporisa-t-il pendant trois mois? pourquoi lassa-t-il maints braves, fatigués de l'atteudre si longtemps?

Pourquoi n'arriva-t-il que le jour même du départ tant de fois reculé? pourquoi nous empêcha-t-il ainsi d'avertir à temps nos frères éloignés, de pouvoir leur indiquer une époque fixée?

Pourquoi s'arrêta-t-il à Berne, à Lausanne et à Rolle, pendant que nous l'attendions à Lyon et à Genève, pour éviter l'arrestation que son ordre du jour nous préparait?

Où était le corps de mille hommes, dont l'organisation en France lui avait servi d'excuse depuis le mois de novembre? — N'était-ce pas un mensonge évident?

Que gagna-t-il pour notre expédition en perdant trois mois de temps? Ne pouvait-il pas en faire autant, le 12 novembre?

Il nous procura le mouchard du juste-milieu comme chirurgien-major; le vieux Polonais, la fleur du siècle dernier, comme chef d'état-major. (Je suis bien éloigné de parler de ses qualités privées; je dis seulement qu'il ne convenait pas, comme chef d'état-major d'une légion républicaine). Il nous amena un officier recruteur de don Pedro, attaché à sa personne comme aide-de-

camp; un général à la suite, dont on pouvait se passer, puisque nous ne manquions pas de généraux!

Que voulait-il faire, près de nous avec son mouchard chirurgien-major, son chef d'état-major aristocrate, et toute sa suite, s'il n'avait pas le courage et la volonté d'attaquer l'ennemi où nous pourrions le rencontrer?

Dans ces circonstances, un honnête homme, un homme d'honneur, se serait présenté devant nous avant notre départ du canton de Genève, et se serait exprimé de la manière suivante:

" Citoyens,

" Le comité de la *Jeune Italie* m'a fait l'hon-
" neur de m'offrir le commandement en chef de
" votre expédition en Savoie et en Italie. Je suis
" très-flatté de cette distinction; mais, en homme
" d'honneur, je ne puis me battre pour des prin-
" cipes contraires aux miens.

" Vous croyez que je suis républicain; je ne
" le suis pas. Je suis militaire et rien que mili-
" taire. J'ai fait preuve de courage à la tête d'une
" armée régulière et nombreuse. Je ne saurais
" commencer une révolution comme Ypsilanti,
" avec un corps de 280 hommes, pour la plupart
" sans uniformes, habillés en bourgeois. Ce n'est
" pas mon affaire. Si j'ai retardé votre expédi-
" tion par de longues réflexions, j'en suis peiné
" et vous en fais mes excuses. Mes intentions
" n'étaient pas mauvaises.

" Je vous souhaite du bonheur et des combats
" victorieux. Honorez-moi de votre souvenir, de

“ votre estime si vous m'en reconnaissez digne.
“ Encore une fois, que le bonheur et la victoire
“ vous accompagnent.

“ Je serai toujours,

le Général Ramorino. „

Ramorino aurait pu faire un discours tel que je viens de le tracer; il serait retourné à Genève comme un honnête homme, come un homme d'honneur. Cependat, il eût mieux fait, de donner une telle déclaration lors de son séjour en Suisse, au mois d'octobre 1833.

Mais il n'en parla, ni au mois d'octobre, ni le soir de notre départ pour la Savoie; il accompagna notre expédition en char-à-bancs, avec une insouciance, une indifférence et une insensibilité, qui devaient révolter tous ceux qui ne l'observaient que superficiellement.

## XXV.

*Le convoi funèbre. — Le silence de la mort signale notre marche. — Déception et illusion. — Souvenir de la phalange sacrée des Grecs. — Notre désir et notre volonté. — Le bivouac à Bossey. — L'auteur veut parler au général-en-chef qu'il trouve endormi. — Scène historique du cimetière de Bossey. — Le duo des deux Savoyards. — L'ironie de la réalité.*

Le temps était calme et doux; toute la nature respirait le silence. Le ciel était légèrement nuancé. La lune semblait refuser sa lumière pour éclairer le convoi funèbre qui se balançait silencieusement.

Oui, notre marche ressemblait à un convoi funèbre, se mouvant au milieu des ombres de la nuit. La croyance en la noblesse du cœur humain, la confiance en la probité de ses semblables, égorgées, ensevelies par une scélératesse, par une trahison inouies, formaient le cortège de ce convoi, qui devait se porter encore du Plan-les-Ouates à Bossey, de Bossey à Annemasse, et d'Annemasse à Ville-la-Grande, jusque sur les hauteurs du dernier bivouac! — L'homme n'aime pas se séparer d'avec les restes qui lui furent chers. Et l'homme, qu'a-t-il de plus cher sur cette terre, que la croyance en la noblesse du cœur humain, et la confiance en la probité de ses semblables?

Nous portions ces restes chéris avec la dernière lueur d'espérance qu'ils reviendraient à la vie, qu'ils rouvriraient les yeux aux premières détonations des armes ennemies, en s'écriant:

"Nous avons bravé le traître-assassin! Me "voici, votre croyance en la noblesse du cœur "humain; mon enfant chéri, la confiance en la "probité des hommes, est sain et sauf."[1]

L'avant-garde, conduite par la capitaine polonais Malhomme, précedait les deux colonnes de la *Jeune Italie* et deux détachemens de Savoyards. Suivaient après plusieurs équipages italiens; ensuite des voitures chargées d'armes et de muni-

---

[1] Le traducteur a reçu l'ordre de ne rien changer, même pour rendre le style moins traînant. Il a donc traduit cette allégorie mot à mot autant que possible. *(Le Prolétaire).*

tions, de tambours, de casquettes, de capotes militaires, etc. Venait enfin la deuxième colonne polonaise, commandée par le capitaine François Gordaszewski.[1]

Un général à la suite, à cheval, et l'italien M[enotti] comme officier d'état-major, couvraient la marche.

Un char-à-bancs passa devant l'arrière-garde, et se rangea à la suite des équipages; c'était Constant Z[aleski] encore malade, qui, en attendant sa voiture, avait bien craint de ne pouvoir assister à l'attaque de S^t^.-Julien.

Croyant, avec certitude, que nous attaquerions cet endroit, je marchais à côté de mes camarades, en toute sécurité.

Nous allions lentement, ce que je ne pouvais concevoir. Comme on s'arrêtait à chaque moment, nous croyions que notre avant-garde touchait les avant-postes de S^t^.-Julien; nous nous attendions à entendre les premiers coups de fusils. — Tout était plongé dans le plus profond silence. — Notre impatience augmentait à chaque instant. Chacun

---

[1] François était le plus grand, et Malhomme presque le plus petit de taille de toute notre émigration en Suisse. Tous deux sont des caractères distingués et remarquables : François est sérieux et sombre, peu communicatif, mais profond. Aucune balle ne le blessa en Pologne, quoique son chapeau et son manteau en fussent criblés. Ses soldats le regardaient comme invulnérable.

Malhomme est vif, rempli d'esprit, de saillies; il est doué d'une bonté naturelle. A Grochow, il commandait un bataillon; il chargea avec la baïonnette et prit lui-même un drapeau russe, près d'Ostrolenka. *(L'Auteur).*

examinait sa batterie et sa baïonnette. A chaque halte on prêtait l'oreille pour entendre le premiers coup de feu. Cependant, les cinq premiers détachemens ne se disposaient pas à l'attaque.

Les proclamations du comité insurrectionnel étaient datées de S^t.-Julien. L'idée d'entrer en Savoie, sans toucher S^t.-Julien, nous était aussi étrangère qu'elle l'avait été au comité, qui avait signé les proclamations datées de cet endroit. Rempli d'espérance, je goûtais trop de satisfaction pour douter de la direction que nous devions prendre. Le silence absolu, dans lequel notre colonne marchait, indiquait assez que nous devions surprendre l'ennemi, et nous jeter sur S^t.-Julien, où l'on ne nous attendait pas pour le moment.

Enfin la colonne obliqua à gauche. — Que signifie cela, me dis-je? — Ma ferme croyance me suggéra une nouvelle idée. Je pensai que nous nous trouvions devant S^t.-Julien; qu'il fallait donc attaquer l'ennemi du côté où il ne nous attendait pas.

“ C'est très-bien, me dis-je: „ j'ôtai ma pipe, examinai mes trente-neuf cartouches, enfonçai ma casquette et fredonnai: “ *Ça ira! — Le jour* “ *de gloire est arrivé* „.

Alors je récapitulai treize ans de souvenirs, “ les actions des années passées „ (comme le dit Ossian).

Je pensai au jeune Ossian des Hellènes, à Georges Lasanis de l'Olympe, l'ami que mon

cœur idolâtre! Par une association d'idées très-naturelles, je me souvins de la phalange sacrée des Grecs, au commencement de l'insurrection à Jassy, des tombeaux de mes compagnons d'armes en Morée. Que ces temps-là me paraissent rapprochés, parce que je me croyais arrivé devant St.-Julien.

Lasanis, entouré de quarante hommes, avait provoqué toute la Turquie, toute la Sainte-Alliance. Immédiatement après, Ypsilanti avait un corps sacré de deux cent-quatre vingts hommes, qui au bout de huit jours, et à l'instar d'une avalanche, s'était monté à deux mille huit cents hommes.

Ce corps sacré des Grecs ne comptait que très-peu de vieux militaires. Mais, l'amour de la patrie et de la liberté, plus puissant que la manœuvre d'une parade, brûlait dans le coeur des Hellènes. Ce même sentiment nous animait tous, et peut-être encore davantage, dans les environs de St. Julien.

J'aurais voulu entendre la réponse unanime, si Bianco nous eût demandé: " Mes amis, au lieu de quatre ou cinq cents hommes,[1] que nous de-

---

[1] Nous apprîmes plus tard qu'il n'y avait à Saint-Julien que deux cents hommes d'infanterie et trente cinq chevaux. Il n'y avait également que deux cents hommes à Thonon et cent soixante à Bonneville. — Nos succès eussent été brillans partout. Le gouvernement ennemi, averti de nos projets depuis longtemps, connaissait trop bien l'esprit des troupes sardes, pour laisser grossir notre corps insurgé, à partir des frontières. — C'est la raison pour laquelle ces frontières

vions trouver à S^t.-Julien, il y en a mille cinq cents. Voulez-vous que nous nous dirigions vers Bossey, ou que nous risquions l'attaque? „

Le démon, à la tête de la légion infernale, n'aurait pu nous décourager; mais il aurait fallu qu'il se montrât armé, digne d'un combat, et non ronflant dans un char-à-bancs, comme un traître.

Je tombai des nues, en arrivant quelques heures après, dans un village, à côté d'un cimetière, où l'on allumait un grand feu. Je crus rêver, et demandai au tambour qui nous suivait: " Où est donc S^t.-Julien? — Il me répondit en " ventriloque : Que S^t.-Julien était situé à gauche; " que nous étions à Bossey, au quartier-général " de la légion européenne. „

Tout en maudissant le ventriloque et ses bons mots déplacés dans notre position, je ne pus

---

restèrent dégarnies, ce qui eût été impardonnable dans d'autres circonstances. — Dès que Ramorino et Vidocq eurent terminé leurs observations en Suisse, le gouvernement sarde fut allarmé. Tous les employés de Saint-Julien, d'Annemasse prirent la fuite au mois de novembre, pendant la nuit; ils mirent leurs caisses en sûreté, parce que le bruit s'était répandu que nous commencerions l'insurrection sans Ramorino.

L'aristocratie et la partie solide du corps d'officiers de Charles-Albert, à Chambéry, se trouvaient à un bal « lorsque la nouvelle de notre entrée en Savoie arriva. » Aucun officier noble ne quitta le bal. Un enseigne dit à sa danseuse, une dame française légitimiste : « Nous ne serions pas si tranquilles, si un autre chef que Ramorino commandait l'insurrection. Mais nous pouvons compter sur lui. Notre bal durera plus longtemps que la révolution sur la frontière. » *(L'Auteur).*

m'empêcher de rire à cause du plaisant personnage de la légion européenne.

Je demandai après le général Ramorino. On me montra le feu du cimetière, près duquel deux personnes, assez replètes, étaient couchées.

Un aide-de-camp se présenta et me demanda:

“ Qui cherchez-vous „ ? “ Le général Ramorino „ répondis-je.

“ Qui êtes-vous ? Que voulez-vous ? „ — Je me nommai en souriant, et déclarai vouloir parler au général. „

— Le général dort, répondit doucement l'aide-de-camp, en jetant un coup-d'oeil sur le groupe près du feu.

Je regardai encore une fois ce groupe intéressant, gisant près d'un feu, au bivouac de Bossey; — le général et le chef d'état-major de la légion européenne, représentés par deux masses phlegmatiques, si bien endormies, qu'on devait douter de leur énergie révolutionnaire !

C'était peut-être un bonheur pour le général Ramorino et un malheur pour nous, de n'avoir pu me mettre en rapport avec lui dans ce même moment. Probablement qu'il aurait refusé de répondre à mes questions; qu'il m'aurait traité avec tout l'autorité d'un général; qu'il m'aurait pris pour un rebelle qui oubliait la subordination; qu'il aurait donné, à sa gendarmerie à la suite, l'ordre de m'arrêter, — qu'alors je me serais servi de ma baïonnette.

Je quittai l'aide-de-camp très poliment, et

m'approchai du feu, autour duquel les Polonais s'étaient couchés.

J'aurais voulu m'entretenir avec Mazzini qui se trouvait dans les rangs d'un détachement de sa nation. Mais le bivouac des Italiens était éloigné du nôtre, et je connaissais trop mon devoir pour quitter nos faisceaux.

Je retournai donc près du feu, où le héros de Wawer et d'Iganie dormait à côté de son gros chef d'état-major.

Mon tambour avait trouvé un camarade qui savait quelques chansons comme lui (peut-être leur seule richesse).

Ces deux chanteurs s'embarrassèrent fort peu des deux héros enveloppés dans leurs manteaux. Ils savaient probablement que notre légion avait été organisée d'après le système républicain, et que le mot *eguaglianza*, signifiait: *égalité*. Ils se mirent donc à chanter un duo patriotique très-mélodieux, sans troubler le doux sommeil de nos deux héros. — Je restai longtemps près de ce groupe: j'écoutai avec plaisir les mélodies élégiaques, et contemplai avec fureur les individus ronflant, à qui l'on avait adressé l'audacieuse exigence: de réveiller tous les peuples de l'Europe!

O ironie de la réalité sur le cimetière de Bossey, dans un moment, où l'espérance et l'impatience troublaient le repos d'un pays entier! Attendant ce moment depuis tant de mois, quel est le Savoyard qui aurait pu se livrer au sommeil, dans cette nuit solennelle?

Il n'y avait qu'un Ramorino qui pouvait dormir paisiblement; un duo, chanté à très-haute voix et à trois pas de lui, ne le dérangea pas.

Cela paraîtra incroyable, inconcevable. Cependant j'ai vu ce groupe de mes yeux, je me suis persuadé de la réalité, et je manquerais à l'honneur, si j'osais flétrir ces Mémoires par un mensonge.

## XXVI.

*Amputation de la jointure d'un doigt. — Départ. — Mensonge du général, qui prétend nous conduire à Bonneville. — Entrée à Annemasse. — La Matrone. — Réjouissance du peuple. — L'arbre de la liberté. — L'auteur veut faire fusiller deux carabiniers pour statuer un exemple.*

Pendant que nous étions encore au bivouac de Bossey, un italien vint près de notre feu, examina précipitamment la capsule d'un pistolet, qui partit malheureusement et lui cassa la jointure d'un doigt. Un chirurgien Polonais,[1] qui avait une trousse sur lui, fit l'amputation et le panse-

---

[1] On m'a communiqué dernièrement la brochure du général Ramorino, concernant notre expédition. M. le général fait mention de cet accident et se plaint que les Italiens ne savaient pas manier les armes à feu. — Il a bien tort, et aurait pu se persuader du contraire devant Saint-Julien. — Il raconte que le chirurgien-major, son mouchard, fit l'amputation. — J'étais présent à cette opération. Le chirurgien polonais... s'en chargea. — Comment est-il possible que Ramorino puisse parler de cette affaire? Il dormai fort tranquillement. Si le coup de pistolet l'éveilla, c'est ce qu'il y a de plus remarquable dans cette affaire. (*L'Auteur*).

ment dans quelques minutes. Je me couchai enfin près de mes camarades et cherchai à penser à des choses très-indifférentes. Par exemple, je tâchai de me fâcher contre la montre, que j'avais achetée à Genève pour faire cette campagne. Je savais par l'expérience, qu'une montre est très-utile à un militaire. — Cette montre s'arrêta, dès que nous quittâmes la route de S^t^.-Julien. — Je compris l'affaire plus tard. — Cette petite montre avait plus de point d'honneur que certain général-en-chef; elle voulait achever le tour du cadran à S^t^.-Julien. Dès qu'elle apprit la trahison, son mouvement cessa. Guidée par le point d'honneur le plus pur, elle préféra le suicide.

On se mit en marche vers les trois heures du matin. On disait, qu'on irait attaquer Bonneville. Cette nouvelle nous rassura pour le moment.

Le hutin [1] marchait à côté de moi; son voisinage m'était très-agréable.

Notre colonne avançait lentement, en suivant une petite chaîne de montagnes. Après trois heures de marche, nous arrivâmes près d'Annemasse.

Nous entendîmes quelques coups de fusil dans le lointain, nous crûmes que c'étaient les Polonais et les Allemands de la barque.

Nous nous trompions, malheureusement. C'étaient quelques carabiniers, qui voulaient tenir

---

[1] Voyez chap. XVI.

tête à notre avant-garde. Ils furent désarmés. Deux d'entr'eux, qui ne voulaient pas rendre les armes, y furent contraints par les baïonnettes.

Un carabinier, qui prit la fuite, fut arrêté et conduit par notre détachement. Sa présence parmi nous suscita une hilarité générale. Rien de si ressemblant, qu'un carabinier de Charles-Albert et un grenadier russe, revêtu de sa capote et de son fouracka.[1]

En effet, il fallait beaucoup de sang-froid pour se persuader que le prisonnier n'était pas un grenadier russe.

Ce personnage avait l'air d'un douanier comme il faut. Il paraissait insensible. Peut-être n'avait-il pas de cœur.

Nous entrâmes enfin à Annemasse; c'était le dimanche 2 février 1834.

La population de cet endroit nous reçut avec enthousiasme. Nous aperçûmes partout de joyeux visages; tout le monde nous saluait.

Après avoir enfermé les carabiniers, et placé nos avant-postes, nous formâmes nos faisceaux dans un pré, à côté de la douane.

Une vieille femme pleurait de joie en disant:

" Voyez donc! Rien que de la noblesse! ces " seigneurs portent le fusil; ils veulent se faire " tuer pour notre malheureux peuple, pour les " savoyards! O mon Dieu! je vous bénis de m'a- " voir fait jouir de ce beau moment!"[2]

---

[1] Bonnet à poils.

[2] Il y a impossibilité de traduire le verb allemand *erleben*.

Les enfans, principalement, se réjouissaient de ce dimanche matin. Je suis persuadé, qu'ils penseront encore à nous, dans leur vieillesse.

Plusieurs Savoyards armés entrèrent dans notre légion.

Le village d'Annemasse devint alors très-vivant.

Un soleil de printemps vivifiait tous les pays. Oubliant le chagrin que m'avait causé l'éloignement de St.-Julien, animé par l'enthousiasme du peuple, je saluai plusieurs amis avec ces mots: " Le printemps des peuples est arrivé. „

Cependant, ma joie n'était qu'une illusion. Je voulais être content aux dépens de l'actualité, et me bercer, de l'espérance, qu'après un conseil de guerre, nous enverrions Ramorino — au grand Diable!

Les casquettes et les capotes disponibles furent partagées entre ceux qui en avaient besoin, Chacun paya sa dépense. La population fraternisa partout avec les nôtres.

Dès que les habitans furent rassemblés et que le soleil brilla dans tout son éclat au plus beau ciel du monde, on planta l'arbre de la liberté devant la maison commune.

Le souvenir de cette grande, belle scène, m'attriste chaque fois que j'y pense.

Les trois couleurs de l'Italie flottaient au haut de l'arbre sacré! Les cris, mille fois répétés: " Vive la liberté! — Vive la république! „ se firent entendre aux roulemens répétés du tambour de la légion européenne!

Les armoiries de sa majesté sarde furent arrachées où on les trouva. — Tout cela aurait été dans l'ordre, si nous nous fussions trouvés à S^t.-Julien, au lieu de nous égarer à Annemasse.

Nos proclamations furent affichées. Mais que devait penser le peuple, en lisant la date de S^t.-Julien, où nous n'avions pas été?

Le bon-sens naturel du peuple approfondit les choses plus qu'on ne le pense. Rien ne pouvait être plus nuisible à notre expédition, rien ne devait plus fortement repousser le peuple, excité à la réflexion — par le mensonge imprimé!

Si Ramorino se plaint que les Savoyards n'accouraient pas en grand nombre, à qui la faute, si ce n'est à lui, qui nous détourna de S^t.-Julien? Si j'avais été Savoyard, je me serais bien gardé d'entrer dans une légion, que le général Ramorino avait fait obliquer à droite de S^t.-Julien, pour aller à Bossey.

J' ignore ce que l'on fit à Annemasse pour l'organisation d'une municipalité provisoire. Je n'étais point chargé de m'en mêler. Je vis Mazzini et les Italiens de l'état-major très-occupés et en relation avec les habitans de l'endroit.

J'ignore également si l'on saisit la caisse de la Douane et 800 fr. qui s'y trouvaient, comme on a voulu le prétendre. Je n'étais pas le caissier du gouvernement provisoire; je servais dans les rangs.[1]

---

[1] Je ne raconte que ce que j'ai vu. Si l'on m'eût confié

Personne de nous ne pouvait présumer que cette guerre se terminerait sans que nous vissions l'ennemi; que notre révolution s'effectuerait sans opposition, dans vingt-quatre heures et le plus honteusement possible.

Au contraire, nous espérions avec raison, que notre valeur justifierait, d'une manière éclatante, notre singulière entrée en Savoie.

Or, c'eût été dans l'ordre de saisir tout le numéraire appartenant au gouvernement hostile, de le confisquer et de le mettre à la disposition du gouvernement provisoire.

S'il est vrai que nous fîmes preuve de peu de circonspection, en nous soumettant au commandement d'un Ramorino, il faut dire aussi, que nous n'étions pas assez bornés, pour envoyer à nos ennemis une somme d'argent, qu'ils auraient pu employer à notre très-grand désavantage.

Quelques-uns des carabiniers, que nous avions arrêtés, me mirent en colère. Je suis moralement sûr, qu'ils avaient connaissance, non seulement du plan de Ramorino, mais encore de la catastrophe qui eut lieu vingt-quatre heures après.

Leur conduite, leur apathie inconcevable et leur audace révoltante, ne pouvaient avoir un motif différent.

J'invitai plusieurs camarades d'observer ces

---

800 francs à Annemasse, je les aurais encore aujourd'hui. Je ferais l'acquisition de fusils et de munition, pour tirer sur Charles-Albert et ses alliés, à la première occasion. (*L'Auteur*).

drôles, en les priant d'appuyer ma proposition, afin qu'on nous permît de fusiller deux de ces coquins, dans le pré, près de nos faisceaux ; et cela pour statuer un exemple.

Mes amis pensèrent que je plaisantais. Ils se trompaient car j'y étais tout décidé ; et je regrette encore aujourd'hui de n'avoir pu réussir. Ces deux bêtes féroces ne serviraient plus d'instrumens au tyran triomphant, pour opprimer son peuple infortuné !

J'appuyai ma proposition par les motifs suivans : " Regardez ces deux créatures ! avez-vous " jamais vu de pareilles physionomies ? — Ce sont " les bourreaux d'un tyran altéré de sang, qu'on " appelle Charles-Albert ; ce sont des bourreaux " insensibles, qui jouissent en traquant les hom- " mes libres ; qui assassinent leur voisin paisible, " dès qu'il a été signalé comme patriote ! — Plus " je regarde ces monstres, plus je m'emporte ! " Mon cœur est révolté à la vue de deux hom- " mes, dont les sentiments sont si dépravés. — " Délivrer la société de tels scélérats, c'est ren- " dre service à l'humanité ! "

Les deux carabiniers écoutaient de pareilles apostrophes, sans changer de couleur, sans faire de mouvement, sans mouvoir leurs paupières. — C'étaient des machines procrées par brevet d'invention, pour opprimer un peuple malheureux.

" Avez-vous jamais vu quelque chose de sem- " blable, continuai-je de dire à mes camarades ? — " Ne jurerait-on pas que ces drôles sont persua-

" dés de la résurrection prochaine du despoti-
" sme? — Quelle assurance dans leur maintien!
" Tout ce qui se fait autour d'eux ne leur paraît
" être qu'une comédie, dont la toile sera bientôt
" baissée, pour l'oublier aussi vite!

" Ils ont la certitude, que Charles-Albert com-
" mandera demain à Annemasse, qu'ils triomphe-
" ront bientôt.[1]

" Voilà les raisons qui m'engagent à solliciter leur exécution, pour statuer un exemple devant tout le peuple assemblé. "

Mes camarades ne voulurent point concevoir la nécessité d'une telle rigueur, et les deux carabiniers vécurent.

## XXVII.

*L'auteur contemple le général Ramorino qui est éveillé. — Les papiers de la Douane sont brûlés allégoriquement. — La colonne de la* Jeune Italie. — *Promenade à Ville-la-Grande. — — La légion se trouve dans une prairie de Ville-la-Grande, au scandale de l'univers. — Impatience de la légion. — Le général veut réfléchir pendant quelques heures.*

On nous dit le matin à Annemasse que nous attendrions nos camarades de la barque jusqu'à midi; qu'en cas qu'il n'arrivassent pas nous marcherions sur Bonneville, où il y avait une garnison de deux cents hommes.

---

[1] Voilà ce que je dis. — Je ne pensais pas alors que mes paroles se changeraient en prophéties. (*L'Auteur*).

Le valeureux général Ramorino ayant déjà préparé sa rentrée dans le canton de Genève, avant son entrée en Savoie,[1] — ce mode de consoler pouvait apaiser le mécontentement que nous éprouvions dans l'inaction.

En saluant Mazzini, je lui demandai où je pourrais trouver Ramorino pour le voir éveillé. Il me montra un escalier et une porte. Je fis donc ma visite au héros de Wawer et d'Iganie. Son gros chef d'état major se trouvait à côté de lui : mon apparition le fit reculer d'un pas ; il jeta un coup d'œil effaré sur mon compagnon.

Je le regardai fixement, et demandai: s'il me reconnaissait? — Il répondit affirmativement. Je prétextai alors l'envoi d'un livre à Lyon, fait au mois de novembre dernier, et m'informai si ce livre lui était parvenu.

Il répondit encore affirmativement et je terminai ma visite.

J'avais atteint mon but, et vu ce personnage étant éveillé.

Je remarquai quelque chose de particulier dans toute sa contenance. Je prétends que sa conscience n'était pas des meilleures.

Était-ce le général Ramorino entré en Savoie, à la tête d'une phalange sacrée, pour détrôner Charles-Albert, et tirer de sa léthargie l'Europe entière ?

Non, certainement, non ! L'homme que je con-

---

[1] La lanterne éclairera cette assertion tout-à-l'heure. (*L'Auteur*).

sidérai à Annemasse n'avait pensé, de sa vie, à une telle audace. C'était le même qui avait paisiblement dormi au bivouac de Bossey,[1] et qui ne s'occupait que d'un lit plus commode pour la nuit prochaine, dans la maison du maire de Chène, canton de Genève.

Nos camarades de la barque ne donnant aucune nouvelle, on résolut de se mettre en marche à midi.

Pendant que nous nous rassemblions autour de nos faisceaux, un de nos camarades fit la folle proposition de brûler le bureau de la douane, pour déclarer allégoriquement que les douanes de Charles-Albert avaient cessé d'exister.

Tout le monde rit de cette proposition. J'observai cependant que cette maison pourrait être utile à des indigens, privés de demeure; qu'il suffirait donc de brûler les registres de la douane pour accomplir l'allégorie.

Cette idée fut goûtée.[2]

On apporta quelques in-folio et des paquets de registres, et l'auto-da-fé[3] fut consommé.

---

[1] Une lanterne nous éclairera plus tard. *(L'Auteur).*

[2] Un arrêt criminel, daté de Chambéry le 22 mars 1831, condamne à la peine de mort l'auteur du crime d'avoir brulé les registres de la douane d'Annemasse.

Je serais désolé de faire pendre un innocent. C'est moi qui suis le coupable; moi, l'auteur des *Memoires sur la Pologne.*

Dixi, et animam meam salvavi.

[3] Cette expression espagnole est souvent employé sans que l'on en connaisse l'étymologie. Elle signifie : Acte de foi.

Ici elle est très-bien à sa place. *(Le Prolétaire).*

Je m'emparai du timbre d'une feuille mi-brûlée.

J'en fis une bourre pour saluer le premier partisan de Charles-Albert, au nom du roi, son maître.

Notre départ se tira en longueur, comme tout ce qui avait été fait depuis quatre mois.

Il était deux heures environ, lorsque nous commençâmes notre promenade à Ville-la-Grande.

L'italien V[italevi] harangua le peuple avant de partir; il lui recommanda:

" De reconnaître notre sincère volonté en af-
" frontant la mort pour conquérir aux peuples
" la liberté; de soutenir ses droits et de persé-
" vérer en combattant pour l'honneur de la pa-
" trie. "

Notre légion, peu nombreuse, offrait un spectacle imposant avec ses drapeaux déployés.

La colonne de la *Jeune Italie* fixait principalement l'attention des spectateurs.

La fleur des soi-disant castes élévées de toute l'Italie en imposait au milieu des Savoyards et des Polonais, prêts à combattre.

Les traits nationaux de cette belle jeunesse exprimaient les sentimens qui animaient des hommes, familiarisés avec les chaînes et les cachots, pourchassés dans un exil long et douloureux, — et qui, après tant de souffrances, se trouvaient enfin sous les armes, pour la liberté, l'égalité, l'humanité.

A l'aspect de cette colonne, je brûlai d'envie de me mesurer avec les troupes sardes.

Il me tardait de voir l'impression que ferait cette phalange sacrée par ses frères ennemis.

C'est précisement ce contact que Charles-Albert cherchait à éviter.

Instruit de notre expédition depuis longtemps, pourquoi n'avait-il pas fait occuper la frontière?

A la première affaire de la *Jeune Italie* avec les troupes sardes, il n'y aurait eu qu'un seul mot de ralliement: " Viva la patria! „

Celui qui s'était chargé de détruire notre ouvrage, d'étouffer la révolution en naissant, connaissait ces dispositions.

Aussi évita-t-il soigneusement de nous conduire à Saint-Julien et à Bonneville.

Enfin, après une promenade de trois-quarts d'heure, nous nous trouvâmes à Ville-la-Grande, non loin du territoire de Genève. Nous fîmes halte dans un pré humide.

Tout le monde ignorait le but de cette marche.

Nous verrons ci-après, que le héros était intentionné d'attendre le soir dans les environs du canton de Genève, pour pouvoir prendre congé plus commodément.

Le jour de dimanche, embelli par un temps magnifique, avait attiré à Ville-la-Grande le monde élégant de la république de Genève et tous les espions de la Sainte-Alliance, pour considérer la légion européenne, campant dans un pré humide. Ce spectacle scandaleux valait bien la peine d'y venir en voiture.

En effet, la comédie de Ville-la-Grande était

la plus misérable pièce sortie du cerveau d'un général Ramorino! Aussi, la honte retombe-t-elle, de droit, sur le vil auteur, et non sur les acteurs innocens exposés à la critique et aux regards du public.

Nous recûmes à Ville-la-Grande autant de preuves d'une tendre sympathie, qu'à Annemasse.

Nous n'en parlons pas, parce que nous connaissons, aujourd'hui comme autrefois, la manière d'agir de Charles-Albert, en Savoie.

Ce fut dans le pré de Ville-la-Grande que nous perdîmes patience. Plusieurs d'entre nous s'adressèrent aux chefs de détachemens, et leur représentèrent la nécessité de faire de sérieuses démarches pour nous débarrasser de Ramorino.

Je saisis une occasion pour en parler à Bianco et à Antonini. Tous deux nous approuvèrent; mais tous deux aussi déclarèrent que les démarches à faire contre Ramorino ne pouvaient émaner d'eux; qu'ils ne voulaient pas être réputés d'avoir culbuté Ramorino pour prende sa place.

La modestie et le désintéressement républicains contrariaient donc encore une fois nos meilleurs intentions.

“ Le jugement des hommes, leur répliquai-je, “ ne doit vous importer en rien. C'est notre bonne “ cause, menacée de tout côté, qu'il faut sauver. „

Il y avait déjà trois mois que j'avais entretenu Mazzini, mais en vain, sur le compte de Ramorino. Je ne voulus pas lui en parler davan-

tage. D'après ses attributions, il aurait pu laisser Ramorino dans le canton, et faire élire un chef pour nous conduire à Saint-Julien. Ma vénération, mon attachement pour Mazzini sont connus ;[1] mais j'aime aussi la vérité que je ne déguiserai jamais.

A la suite de nos délibérations, nous envoyâmes Malhomme et[Menotti] chez Ramorino, pour lui dire de se déclarer catégoriquement.

Ramorino demanda quelques heures de réflexion.

Que nos lecteurs jugent de la conduite tenue par Ramorino, depuis le 12 novembre 1833, jusqu'au 2 février 1834, à Ville-la-Grande.

## XXVIII.

*Une proclamation telle que le général aurait dû la faire. — Un artilleur de Charles-Albert entre dans nos rangs. — Notre héros fait sa toilette. — Il se montre en public et lit un discours. — Quatre aristocrates de Genève enfreignent le droit des gens. — Ils en sentent les conséquences et s'échappent.*

Malgré notre inaction et notre position suspecte sur les frontières de Genève, de braves

---

[1] L'amitié qui m'attache à Mazzini est un sentiment sacré, aussi difficile à comprendre qu'à décrire. Je m'attends à voir critiquer ce sentiment. Maint aveugle voudra juger des couleurs, maint sourd discuter sur la musique. — Nous ne manquons pas d'adversaires. Nous n'avons pas seulement affaires aux agens de la Sainte-Alliance, mais encore à de lâches conspirateurs de profession, qui conspirent pour

Savoyards accouraient à chaque moment sous nos drapeaux. Ce détachement se monta bientôt à cent-cinquante hommes.

Nous n'avions pas encore tiré un coup de fusil; au contraire, nous nous étions éloignés de l'ennemi; nous allions d'un endroit à l'autre; nous distribuions des proclamations, dont la date et l'endroit annonçaient la lâcheté de notre général; nous avions employé tous les moyens pour nous rendre ridicules.

Cependant les nobles savoyards quittaient leurs familles, leurs habitations et tout ce qui leur était cher, pour s'armer, pour entrer dans nos rangs, pour combattre sous nos drapeaux.

Ce n'est pas à la suite d'une comédie ambulante qu'il faut chercher du patriotisme, surtout sur les frontières d'un pays. Le patriotisme des hommes libres, comme celui des esclaves, veut être réveillé par des feux de peloton, par le bruit du canon, par le sang versé pour le salut de la patrie !

On n'avait pas commencé cette révolution d'une manière bien honorable. Eh bien! nous trouvâmes néanmoins la plus grande sympathie parmi le peuple, enthousiasmé pour l'honneur et la liberté.

— Honneur éternel à ce peuple infortuné, si

---

avoir conspiré, et qui ne craignent rien autant que d'agir.

Que de despotisme se réjouisse d'avoir trouvé de tels agens sous le masque de conspiration. — Nous connaissons nos ennemis; nous attendrons leur critique. *(L'Auteur).*

souvent méconnu! [1] — Honte éternelle au chef qui nous compromit!

Ramorino n'ignorait pas que douze cents Savoyards bien armés, n'attendaient que le signal du combat.

S'il ne voulait pas les conduire en face de l'ennemi, il aurait dû désabuser ces nobles patriotes. Il aurait dû leur adresser une proclamation en ces termes:

" Braves Savoyards!

" J'avoue avec honte que vous accourez au " combat, pénétrés de l'amour de la patrie, — " avant que je n'aie commandé une seule fois " l'attaque. C'est un malentendu. Je vous prie " de ne point vous compromettre. Restez chez " vous, et n'aggravez pas votre position par une " étourderie. Vous vous imaginez que je suis " venu pour délivrer votre patrie, qui est aussi " la mienne. Ne le croyez pas. Si j'en avais eu " l'idée, j'eusse déjà fait arborer à Saint-Julien, " le 12 novembre dernier, le drapeau de la *Jeune* " *Italie.*

" Vous vous trompez, braves Savoyards! Je " n'ai jamais songé à délivrer notre pays d'un " tyran avide de sang.

---

[1] Français, compatriotes! qui lisez ces pages: Les Savoyards sont nos frères! Ils ont participé aux lauriers que l'homme de l'honneur, de la patrie, de l'égalité et de nationalité, a répandus sur les fastes de l'histoire de notre beau pays. Gloire immortelle au martyr de Sainte-Hélène, qui idolâtrait la France! *(Le Prolétaire.)*

" Je suis, au contraire, dans tout autres re-
" lations; j'ai à remplir tout autres devoirs. Je
" ne fais que de parcourir les frontières du pays,
" pour donner une fête de carnaval à la haute-
" aristocratie de Genève et à tous les agens de
" la police secrète de l'Europe. Car j'y trouve
" un intérêt tout particulier; chaque enfant s'en
" apercevra.

" Braves Savoyards! ne vous y trompez pas!
" La Sainte-Alliance ne souffre pas de plaisan-
" terie!

" Eloignez-vous de ce drapeau dont j'abuse
" un peu, puisqu'on a été assez sot de me le con-
" fier! Éloignez-vous de la prairie humide, où
" j'ai exposé ma légion européenne au scandale
" du monde.

" — La farce sera bientôt terminée. Il n'y a
" plus qu'un petit acte.

" Je n'attends que le messager du maire de
" Chène, chez lequel je retins hier un logement,
" avant de quitter le canton de Genève.

" Dès que l'appartement sera chauffé, je m'éloi-
" gnerai de cette société chimérique, avec laquelle
" je ne puis sympathiser, ni sous le rapport mo-
" ral, ni sous le rapport politique.

" Je vous conjure de ne pas vous compro-
" mettre. Les cachots, la mort ou la misère de
" l'exil seront le sort de ceux qui se mettront
" dans nos rangs. Je ne veux pas être cause de
" votre malheur, de votre mort. Ne changez pas
" la farce que je joue, en drame sanglant! — Ne

" rêvez point de révolution, de liberté, d'égalité,
" d'humanité ! Ce ne sont que des vains mots,
" tirés des écrits d'un jeune italien nommé Maz-
" zini. Les hautes capacités de la légitimité, mes
" amis intimes, ont décrété sa folie !

" Braves Savoyards ! éloignez-vous de moi !
" En peu de temps vous me rendrez justice, et
" vous apprécierez ma proclamation.

RAMORINO,
Le héros de Wawer et d'Iganie.

P. S. Quiconque désire connaître ma position politique, voudra bien s'adresser à mon chirurgien-major, le mouchard M. — Il donnera aux amis solides de la légitimité tous les renseignemens possibles à bon marché. „

Le général Ramorino n'ayant pas fait de pareille proclamation, notre légion augmentait d'heure en heure.

Un artilleur, entr'autres, parut avec l'uniforme de Charles-Albert. Son arrivée fut le signal d'un enthousiasme général, il fut porté sur les mains. Sa joie était visible.

Les doutes, que son apparition avait suscités parmi nous furent bientôt dissipés par quelques braves Savoyards qui le connaissaient. Sa conduite même, dans nos rangs, le justifia.

Les spectateurs de notre farce de carnaval ne se gênaient pas d'arriver sur notre théâtre, la prairie humide.

De grands flandrins en petits-maîtres, sortant de la ménagerie aristocratique, parcouraient nos faisceaux, comme les coulisses d'un théâtre. Les rebelles pacifiques les laissaient faire, et le général Ramorino avait bien autre chose à penser, qu'à la révision des colonnes.

Le gros chef d'état-major n'avait pas songé à faire les listes d'appel; il ignorait non-seulement le nombre des détachemens, mais encore le total effectif de l'expédition. — Il avait même oublié de donner un mot d'ordre à Bossey. Nos patrouilles pouvaient donc s'entrelarder le mieux du monde.

Le hasard m'avait conduit dans une maison, où Ramorino occupait une chambre. Quelqu'un de sa suite, un personnage en uniforme,[1] disait à un camarade: " le général veut s'habiller. „

Je pensais qu'il nous quitterait. Mais, je me trompais.

Le monde élégant de Genève s'était réuni à l'honneur du héros de Wawer et d'Iganie. Il voulait se montrer aux dames dans toute sa gloire, dans le bel uniforme d'un lieutenant-général polonais !

Ramorino eût manqué à la politesse, s'il n'avait pas saisi cette occasion pour faire sa cour.

Jusqu'ici, tout ce qui regardait l'expédition, avait été traîné en longueur. La toilette du héros fut diligentée.

---

[1] J'appris plus tard que c'était le cousin de Ramorino le fils de son frère, demeurant à Thonon.

Tout-à-coup on cria : "aux armes!" on aurait dit que l'armée de Charles-Albert s'avançait. Je pris ma place dans les rangs.

Un nombre infini d'hommes et de dames contemplaient notre légion, à l'honneur de la jeune Europe.

Le général Ramorino parut dans tout son éclat, en vrai héros de Wawer et d'Iganie. Toute l'aristocratie de Genève pouvait l'admirer, sans payer un centime d'entrée.

Le général se plaça devant le front de la légion, tira de son manteau un protocole de proclamation, jeta un coup d'œil sur les loges,[1] le parterre et le paradis,[2] et lut un discours avec la plus grande indifférence.

Ce discours, était-il analogue à notre position? répondait-il aux vœux des martyrs de toutes les nations, se trouvant devant lui sous les armes, prêts à défendre l'honneur et la liberté de tous les peuples de l'Europe?

Certainement non. Son discours était composé de quelques phrases, construites pour les mercenaires de don Pédro. Rien n'y respirait l'esprit qui animait notre légion.[3]

Au surplus, Ramorino n'avait point été appelé

---

[1] Les croisées des maisons voisines étaient remplies de spectatrices.

[2] Le peuple s'était casé sur les voitures, chariots, etc.

[3] Ce discours se trouve dans la brochure de Ramorino. Il prétend l'avoir lu avant notre départ du canton de Genève. Cela est faux. Il pérora dans la prairie de Ville-la-Grande. Le rédacteur de sa brochure s'est trompé. (*L'Auteur*).

pour lire des discours: il était chargé de nous conduire contre l'ennemi.

Les colonnes Italiennes et Savoyardes firent retentir l'air des cris: " vive le général Ramorino. „ Ce qui prouve l'enthousiasme que ce nom produisait dans tous les cœurs.

Les colonnes polonaises crièrent: " en avant; en avant! „ Quelqu'un, dont il est souvent question dans ces Mémoires, voulut répondre à ce discours; mais il se tut à cause du public.

Le poste le plus avancé que nous eussions, et qui n'incommodait personne, se trouvait à une portée de fusil du territoire de Genève, à peu de distance de la maison, où Ramorino changeait d'habillement.

Quatre gros aristocrates de Genève entrèrent dans cette maison pour réclamer un jeune Italien, qui avait quitté son pensionnat pour entrer dans notre légion. Deux gendarmes les accompagnaient pour arrêter ce jeune homme. Cet attentat nous révolta; nous résolûmes d'arrêter ces quatre gros drôles avec leurs gendarmes. Il fallait que ces aristocrates apprissent à connaître, et nos sentimens d'honneur et nos baïonnettes.

Le jeune Italien me confia ses peines en pleurant. Il voulait suivre nos drapeaux en homme libre, qui abhorrait l'esclavage que lui réservaient les aristocrates de Genève.

Sans lui faire part de notre résolution, je le consolai et le tranquillisai.

Le gros aristocrate quitta la maison où se

trouvait Ramorino. Je courus avertir mes camarades et l'avant-poste. Mais la grosse aristocratie et ses très humbles gendarmes quittèrent précipitamment le terrain que nous occupions et passèrent la frontière. Ils avaient déjà gagné le territoire de Genève avant que nous pûmes leur dire adieu avec nos fusils.

## XXIX.

*Départ de Ville-la-Grande. — L'aristocratie et le juste milieu nous insultent. — Notre position. — Bivouac sur la route du Mont Blanc. — L'auteur se trouve aux avant postes. — Beaucoup de Savoyards entrent dans nos rangs. — Le noble jeune homme avec l'épée de son grand-père.*

Le scandale dans la prairie de Ville-la-Grande continuait. A chaque moment nous recevions la nouvelle qu'un détachement ennemi était en marche. On criait “aux armes;„ mais le général ne changeait pas notre position.

Le terrain que nous occupions était le plus défavorable qu'on eût pu choisir. La prairie formait un creux entouré de haies, d'arbres et de maisons. Nos voitures, nos équipages étaient isolés au milieu du village. Nous les aurions perdus à la première attaque, puisque le terrain ne permettait aucune évolution militaire.

Enfin, on cria encore “aux armes.„ On forma un carré pour donner un nouveau drame aux

spectateus. Si c'était pour calmer leur impatience, elle ne pouvait être plus grande que la nôtre.

Au coucher du soleil, l'ordre du départ fut donné.

On nous dit que nous allions attaquer Bonneville. Cette nouvelle nous tranquillisa un peu. Notre légion se mit en marche et nous quittâmes la prairie humide.

Au lieu de taches de sang que nous avions attendues devant S^t^.-Julien, nous portions de la boue en masse.

Nous n'avions pas l'air de vouloir inviter les dames élégantes à danser.

Nous passâmes à côté du poste de gendarmerie genevoise, pour prendre la grande route du Mont-Blanc, qui borde les frontières de la Savoie.

Une masse de peuple nous suivait. Les insultes de l'aristocratie ed du juste-milieu ne nous épargnèrent pas. Faisant partie de l'arrière garde, je fus à même d'entendre les charmantes épithètes qui nous accompagnaient.

L'un des officiers de la gendarmerie de Genève, qui m'avait si bien reçu avec mes trois compagnons,[1] assistait à ce spectacle en bourgeois. Il se trouvait près de notre colonne. J'ignore si c'était en qualité de mouchard ou d'ami des peuples. — Nous devions croire en ses bonnes intentions, d'après ce qu'il avait fait pour nous.

---

[1] Voyez chap. XX.

Il parut mieux connaître notre position que nous-mêmes, et nous plaindre sincèrement.

Après nous avoir accompagnés au milieu de la foule, il prit très-amicalement congé de moi.

Nous nous arrêtâmes sur une hauteur, à un quart de lieue de Ville-la-Grande. Nous devions bivouaquer dans cet emplacement.

Quoique la plupart d'entre nous n'eussent rien mangé depuis quarante-huit heures, et que ce genre de vie nous eût déjà démoralisés, nous nous serions transportés de bon cœur à Bonneville, pour y attaquer l'ennemi avec la rage désespérée qui nous dominait.

Mais, il aurait fallu que Ramorino reçut la juste récompense dont chacun de nous voulait le gratifier.

Notre députation à Ville-la-Grande l'avait suffisamment instruit, que nous désirions son éloignement. Son départ aurait amené une nouvelle organisation; nous aurions été débarrassés d'un chef vendu, et de sa suite honorable.

Or, tout ce qui contrastait si fortement avec l'esprit de notre légion, aurait été banni. Animés d'une nouvelle ardeur, nous eussions entrepris l'impossible pour sauver notre cause et celle des peuples.

Mais Ramorino n'aurait alors pas rempli ses obligations. — Après avoir secoue le joug d'un chef aussi lâche qu'inepte, l'esprit sublime de la légion européenne se serait développé davantage. L'enthousiasme de la liberté se serait joint

au désir ardent de venger une trahison prouvée.

Il était donc nécessaire que Ramorino séparât les forces morales des forces militaires; qu'il attendit le moment du plus haut mécontentement et d'une division marquante parmi la légion, — pour être sûr des suites de sa désertion.

Il ne pouvait nous anéantir que par sa fuite; il n'y serait jamais parvenu en prenant officiellement congé de nous.

Si sa conscience ne lui reprochait rien, s'il avait la certitude d'avoir agi en homme d'honneur, pourquoi ne nous quitta-t-il pas loyalement, publiquement ?

Attendions-nous encore nos camarades de la barque ?

Nullement. — Etant arrêtés par la même trahison qui chercha à défaire toutes nos actions, nous ne pouvions compter sur leur élargissement qu'après avoir remporté la première victoire en Savoie, qu'apres avoir donné une impulsion profonde au peuple helvétique. — Alors, nous aurions pu compter avec certitude de revoir nos compagnons infortunés !

Notre première attaque énergique aurait assuré cette victoire.

L'entrée à Saint-Julien nous ayant été interdite, Ramorino prit soin de nous éloigner de Bonneville.

La route, séparée des vignes par un fossé à droite, ne l'était du territoire de Genève que par une petite hauteur à gauche.

Cette hauteur dominait une vue romantique. A gauche, les ondes limpides du lac de Genève; à droite, le majestueux Mont-Blanc, et ses ramifications.

J'aurais voulu m'abreuver de ce site charmant, — après une bataille. Mais alors ce beau paysage porta ma mélancolie jusqu'au dégoût de la vie.

L'arrrière-garde s'empara de la chaussée que nous venions de parcourir. Mon numéro m'appelait de onze heures à minuit. La maladie de Constant Z[aleski] ayant empiré, je le couvris avec ma pelisse et montai ma garde en uniforme assez léger.

Dès que je fus en faction avec mon camarade, et que je contemplai le lointain solitaire, — il s'opéra un changement en moi.

Je pensai que l'ennemi ne tarderait pas à nous inquiéter; qu'il il y aurait folie de nous laisser tranquilles. Il nous attaquera de ce côté, me dis-je. J'espère qu'une balle bienfaisante m'atteindra au premier qui vive ?

A peine eus-je entrevu cette possibilité, qu'une sérénité indéfinissable s'empara de mon âme. — Je cachai à mon camarade le motif qui venait de changer mon humeur sérieuse en joyeux badinage.

Alors je jouis de la belle nature qui m'entourait, et dis adieu à la vue.

Le superbe clair de lune, la proximité du Mont-Blanc et du lac de Genève, disparaissant

dans le lointain ténébreux; la possibilité de revoir mes amis captifs, — ces objets, cette pensée mystérieuse étaient bien capables d'occuper une imagination moins vive que la mienne.

Les Savoyards patriotes accouraient de toute part. Notre: “ qui vive ? „ était suivi par les réponses:

Savoyards, ami de la patrie !
Savoyards, vos camarades !
Savoyards, ami de la liberté !
Savoyards républicain !

Un honnête homme, dont la culture politique était en arrière de dix ans, répondit:

Savoyard costitutionnel !

ce qui nous fit rise de tout cœur.

Je lui demandai s'il espérait recevoir une constitution de son Charles-Albert ou d'un autre prince quelconque ?

“ Ma foi, non ! „ répondit-il très-naïvement.

“ Nous l'envoyâmes, comme tous les autres, au bivouac, dont les feux étincelans annonçaient, le matin et le soir, — la liberté de la Savoie.

Si Ramorino eût publié la proclamation, dont nous avons parlé, toutes ces malheureuses victimes de l'amour de la patrie auraient été épargnées.

Vient ensuite un détachement armé, que nous prîmes pour des ennemis. — “ Qui vive ? „ — “ Savoyards armés; ennemis de Charles-Albert ! „ et onze hommes, bien armés, défilèrent au pas militaire à côté de nous.

Leur chef nous dit: “ Un de nos camarades va arriver tout-à-l'heure; vous le laisserez bien passer ? „

Nous tranquillisâmes ces honnêtes gens en admirant avec attendrissement ce dévouement sublime.

Arriva effectivement le douzième apôtre armé de la liberté. C'était un jeune homme enthousiasmé au-delà de toute expression. Ayant appris que ses onze camarades étaient en sûreté, il parut tranquille.

“ Je fus forcé de me séparer d'eux, nous dit-il, “ pour prendre congé de mon grand-père. J'ai “ reçu cette épée de ses mains. C'est une armée sacrée ! „

Avec quel tranport ne serrai-je pas ce noble jeune homme dans mes bras ! — Que sa mâle volonté, de s'immoler pour la liberté ! pour la liberté de son pays, puisse porter des fruits ! Qu'un autre Ramorino ne salisse pas ces belles destinées !

Honneur et gloire aux braves Savoyards, dont la patrie produit des fils, comme ce jeune homme capable de décidé, qui nous apporta l'épée et la bénédiction de son grand-père !

## XXX.

*Réflexions faites aux avant-postes. — La légion reçoit toujours des arrivans. — Les avant-postes et les patrouilles manquent de mot d'ordre. — Nos patrouilles se tirent des coups de fusil. — Le vieux genevois, avec sa lanterne, éclaire le caractère du général. — L'auteur avertit les Italiens pour la dernière fois. — Un jeune Allemand de la barque.*

Tous ces incidens m'avaient tellement préoccupé, que je jouissais d'être en faction. Je ne voulus pas quitter mon poste. J'y restai deux heures au lieu d'une. Mon compagnon fidèle ne bougea pas.

Une forte patrouille polonaise nous demanda le mot d'ordre, que nous aurions dû exiger d'elle.

Mais, comment demander un mot d'ordre qui n'avait pas été donné ?

Lorsque les enfans jouent aux soldats, ils n'oublient pas le mot d'ordre.

Notre gros chef d'état-major ignorait probablement ce règlement, qui lui fut rappelé à minuit de la manière suivante.

La patrouille, dont nous venons de parler, trouva à Ville-la-Grande une patrouille de la *Jeune Italie,* qui ne put donner le mot d'ordre.

Le chef de la patrouille polonaise fit feu sur-le-champ.

La prudence des Italiens, qui s'étaient mis en débandade, dès qu'ils conçurent leur position, empêcha la mort d'un brave camarade.

Un chef d'état-major peut il employer plus de négligence pour démoraliser un corps?

Vers une heure, nous vîmes une lanterne qui s'approchait de nous.

" Qui-vive? „ On répondit lentement: " A-mi ge-ne-vois!! „

Nous laissâmes arriver ce citoyen de la quasi-république. C'était un homme âgé, qui nous donna les détails suivans à la lueur de sa lanterne hospitalière.

" J'ai une lettre cachetée pour M. le général. " C'est M. le maire de Chène qui l'a écrite.

" Le village de Chène est très près d'ici. M. le " général Ramorino a fait préparer hier, ou plu- " tôt avant-hier, et pour cette nuit, un logement " chez M. le maire de Chène. „

" D. . . . ! c'est du nouveau, m'écriai-je. Le gé- " néral Ramorino avait déjà commandé son lo- " gement à Chène, le samedi? „

Le vieux bon homme, qui ne connaissait pas les circonstances, poursuivit:

" Je dois aussi demander, si l'on doit faire " du feu de suite, ou s'il faut encore attendre? „

J'en avais plus appris que je n'en voulais savoir. J'envoyai donc mon homme au bivouac.

Mon camarade, qui n'avait pas tout compris, demanda: " ce que signifiait cette lettre? „

Je racontai l'aventure à une patrouille qui venait d'arriver. Mais personne ne voulut reconnaître la gravité de cette découverte. Tous s'écrièrent: " tant mieux s'il pense à son départ. „

“ Mais, mes amis ! répondis-je, c'est une in-
“ famie d'avoir projeté sa désertion avant notre
“ départ de la Suisse !

“ Nous le connaissons depuis long-temps, „ me répliqua-t-on ; et la patrouille poursuivit sa marche avec indifférence.

Une patrouille Italienne nous parla de l'attaque de Bonneville.

Je répondis en souriant : “ tâchez d'abord de vous débarrasser de Ramorino, si vous voulez réussir. „

Les Italiens furent étonnés de ce langage, et demandèrent, ce que je voulais dire ?

Je m'expliquai ainsi : “ Qu'il y avait déjà
“ long-temps que j'avais communiqué à Mazzini
“ et à ses amis la façon de penser des Polonais
“ à l'égard de Ramorino, que j'avais toujours
“ soupçonné. Qu'aujourd'hui j'avais acquis la cer-
“ titude, qu'il n'avait jamais été intentionné de
“ nous conduire contre l'ennemi. „ — J'ajoutai :
“ nous sommes trahis et notre expédition est
“ perdue, si vous ne nommez pas de suite un
“ autre chef ! hâtez-vous d'arriver au bivouac et
“ dites à Mazzini que je vous ai tous avertis
“ pour la dernière fois. „

Depuis trois mois je connaissais personnellement tous les Italiens qui habitaient Genève.

Il paraît que cette patrouille était composée de jeunes gens qui venaient d'arriver du canton du Tessin et qui ne connaissaient pas mes rela-

tions avec Mazzini. En effet, ils me regardèrent de haut en bas, au clair de la lune.

Ces jeunes cœurs ne doutaient peut-être pas de la loyauté de leur héros.

Je me nommai, les adressai non seulement à Mazzini, mais encore à d'autres connaissances de leur émigration en les priant, de me faire relever, pour parler moi-même à Mazzini.

" Qui-vive ? „ — " Allemand ! „

Quelle surprise pour nous ! nos camarades de la barque se seraient-ils échappés ? — Serait-ce Hermann de R[auschenplatt] qui savait très-bien courir ?

Ces réflexions se succédèrent pendant le court intervalle que l'allemand mit pour nous joindre.

" D'où viens-tu ? „ demandai-je dans mon incertitude.

" De la barque ! „ me répondit-il, et mon espoir se fortifia.

Hélas ! j'appris avec peine que nos camarades gémissaient encore sous la garde de la gendarmerie nationale Suisse et que ce jeune homme seul, avait trouvé moyen de s'enfuir.

Il me raconta avec une joie inexprimable, qu'ayant vu les feux de la liberté briller sur une hauteur, il s'y était dirigé tout en s'exposant d'être arrêté par une patrouille ennemie.

Je le priai de joindre Constant Z[aleski] ou le Hutin, au bivouac, et de leur raconter ce qu'il savait de la barque.

Nous fûmes relevés bientôt après. Deux heures

s'étaient écoulées comme des minutes. Il commençait à faire froid. Je fus bien aise de m'envelopper dans ma pelisse.

## XXXI.

*Scène tragique au bivouac. — La lettre de Chêne fait effet. — L'arrière-garde se met en mouvement. — Nous touchons le territoire suisse. — L'auteur se révolte et atteint le but de sa rébellion.*

Mes souvenirs embrassent beaucoup d'époques tristes et funestes. — Mais aucune image du passé ne peut être comparée à la scène qui se présenta à mes regards, lorsque j'arrivai au bivouac.

Autour des feux prolongés de la ligne que nous occupions, se groupaient les fils de l'Europe déplorant la perte de la foi et de la confiance.

Les tourmens que causait l'incertitude de notre avenir; l'inaction déshonorante, dont nous ne connaissions point la fin; le doute, si jamais nous attaquerions l'ennemi; le dégoût de la réalité, se peignaient énergiquement, à la lueur effrayante de ces feux de la liberté, dans les traits de mes camarades.

Personne ne riait, ne plaisantait, ne s'amusait. — Que l'aspect d'un bivouac, d'où la gaîté est bannie, est triste et monotone!

Trois cents hommes[1] occupant la route du Mont-Blanc, au milieu d'une nuit silencieuse, entourés de baïonnettes étincelantes, — se taisaient, réfléchissaient, se regardaient, se promenaient, s'approchaient des feux, maudissaient ensuite le chef qui ne voulait pas les conduire au combat et l'ennemi qui évitait ce combat.

Telle était la scène tragique que le désir de la mort animait sur tous les points.

Je cherchai les faisceaux de la colonne italienne pour trouver Mazzini. On me dit qu'il occupait un poste avec seize hommes du côte de Bonneville.

J'allais prononcer une imprécation, lorsqu'un officier d'état-major passa en toute hâte, pour faire marcher l'arrière-garde. Je pris mon fusil, cherchai Constant Z[aleski] et le trouvai couché sur une voiture.

Nous marchâmes donc — en arrière.

Quelques chariots se heurtèrent. Un officier recruteur de don Pédro, quasi-aide-camp du héros de Wawer et d'Iganie, tira son sabre et menaça Constant Z[aleski] qu'il prenait pour un voiturier.

“ C'est moi ! ! ! gr... d..! ! ! „ s'écria le malade. “ Arrive avec ton sabre, noble sujet! Ne “ t'ai-je pas vu jouer le républicain à Paris ? — “ Coquin, tu oses te servir de ton sabre au bivouac ! „

---

[1] Notre corps de deux cents soixante-dix hommes avait augmenté par l'arrivée de quatre-vingts Savoyards. (*L'Auteur*).

L'officier ne voulut pas entendre le reste et partit.

Je cherchai le Hutin dans notre colonne et lui demandai: “ Que signifie tout cela ? où allons-nous avec notre munition ? „

“ C'est l'ordre, „ grommela-t-il. — “ Je le sais bien, „ répondis-je; “ mais cette manière de donner des ordres et de les exécuter m'étonne. “ Comment peut-on suivre les ordres d'une général, qui est sur le point de nous quitter secrètement ? „

Nous marchions au pas accéléré. Je reconnus tout-à-coup, à notre droite, la bâtiment de la gendarmerie du canton de Genève.

Nous étions en Suisse !

Je devins furieux. Je résolus de me rebeller. “ Nazad nazad! „[1] m'écriai-je, sortant des rangs. “ Nos guides se sont trompés; nous sommes en Suisse ! — Nazad ! nazad ! nous avons perdu notre honneur en Savoie ! „

“ Qui veut commander ? „ s'écria François Gord[aszewski]; “ suis-je le chef du détachement, ou ne le suis-je pas ? „

“ C'est moi qui ai crié Nazad; c'est moi qui le répète ! „ répondis-je avec force, “ un drôle a donné l'ordre; notre honneur exige que nous restions en Savoie ! Souvenez-vous que c'est un détachement polonais ! je crie donc encore une fois : Nazad ! — Retournons en Savoie ! „

“ Il a raison, bien raison ! „ s'écrièrent plu-

[1] En arrière ! en arrière !

sieurs de mes camarades, pendant que François et le Hutin parlementaient avec des officiers suisses, qui s'étaient approchés.

Dès ce moment je ne fus plus maître de moi-même. Je n'avais pas eu l'idée d'une telle honte, d'une telle ignominie.

Le lâche Ramorino craignait les Polonais, qui le connaissaient. Lui aussi connaissait leur persévérance. Or, pour anéantir leurs forces morales et militaires, il éloigna la moitié de ces braves, lorsqu'il eut reçu la lettre du maire de Chêne.

De telles infamies ne valent pas la peine d'être commentées.

Ma rébellion atteignit son but. Les voitures furent reconduites en Savoie, et François se transporta au bivouac, pour connaître la décision que l'on prendrait. Un camarade, qui l'avait accompagné, vint nous dire:

Que Ramorino donnerait sa déclaration à 3 heures.

Ramorino voulait gagner du temps, encore une fois. Il voulait gagner du temps pour partir secrètement.

Génie de l'histoire ! grave ces actions dans le grand livre de la honte, si tu y trouves de la place après les scélérats qui ont fait gémir l'humanité pendant dix-huit siècles !

## XXXII.

*L'auteur devient le crieur de nuit*[1] *de la légion européenne. — Il nous arrive toujours du monde. — L'effroyable incertitude. — La modestie n'est pas une vertu. — Il ne faut pas cacher sa dignité d'hommes.*

Notre arrière-garde se trouva casée entre deux hauts murs, sur la route de Ville-la-Grande à Bonneville, non loin du poste limitrophe de la gendarmerie genevoise. La route y forme un angle.

Notre poste avancé fut placé dans une ruelle entourée de deux murs et de quelques maisons. Elle conduit au village.

Notre sort eût été bientôt décidé par une forte attaque, d'un côté quelconque. Nous nous serions certainement défendus jusqu'à la dernière goutte de sang; les voitures nous auraient servi de barricades. Mais, notre corps était trop éloigné, et nous, en trop petit nombre.

Notre détachement offrait un singulier tableau. Les uns se promenaient en long et en large ; les autres étaient couchés sur leurs sacs. Constant pouvait à peine se tenir debout; il s'appuyait sur son fusil. Le Hutin s'était enveloppé dans une couverture de cheval et se repo-

---

[1] On en trouve en Alsace, en Suisse, en Allemagne, etc. Ils annoncent les heures de la nuit, veillent au feu et à la sûreté en général.

sait sur une voiture de fusils. — Ce qui me concerne : j'allais et venais, comme un crieur de nuit, pour maintenir la communication entre notre détachement et les avant-postes.

Il était près de deux heures lorsque nous prîmes cette position.

Il nous arrivait toujours du monde ; entr'autres deux Suisses et un Français. J'étais honteux d'entendre des salutations amicales, que les circonstances changeaient en ironie, en satire.

Mes observations m'avaient fourni la preuve que notre légion se serait montée à trois ou quatre mille hommes, si nous nous fussions dirigés sur Chambéry, par Saint-Julien et Annecy.

L'enthousiasme de toutes les classes de peuple et des pays voisins, était trop pur, trop ardent, pour douter de l'esprit que notre présence avait déjà réveillé.

Ces impressions continuelles, la crainte de voir la fin de notre expédition, m'avaient mis dans une espèce d'apathie. Des sensations si contraires m'avaient bouleversé. Il me fut difficile de maintenir mes forces morales en harmonie. Il n'y avait qu'un remède qui pût me guérir : c'était le signal du combat.

J'ignorais ce qui se passait au bivouac. Les feux brulaient toujours au milieu de cette nuit ténébreuse. Je me figurais que tout était en mouvement ; que l'on venait de se débarrasser de Ramorino d'une manière quelconque, comme il le méritait, et qu'on avait résolu d'attendre la pointe du jour pour marcher.

Mais alors pourquoi laissait-on notre détachement à une si grande distance? Pourquoi le chef élu n'envoyait-il pas des ordres? — Cette terrible incertitude aurait pu me démoraliser.

Je gémissais surtout de nous voir séparés de la quintessence de nos forces morales, dans un moment si désastreux! Je parle de nos camarades de la barque.

Décidé à tout entreprendre, je réveillai le Hutin et lui dis:

“ Écoute! Il faut nous rendre au bivouac; “ savoir ce qui se passe et faire ce que nous “ pourrons. „

Attaché aveuglément à la subordination militaire, le Hutin me répondit avec humeur:

“ Crois-tu que j'abandonnerai mon poste? „

“ Que le d . . . emporte ton poste, répondis-je; “ pense à celui qui nous plaça ici! „

Je ne conçois pas encore aujourd'hui cette aliénation d'idées de nos meilleures têtes.[1]

Constant ne pouvait marcher. Cependant, il n'y avait que nous trois capables d'opérer un changement au bivouac.

Tous ceux qui me connaissent, attesteront que je me suis jamais émancipé pour un motif d'égoïsme; que j'ai toujours abandonné à l'exécution d'un projet à ceux qui jouissaient de la confiance générale, et que je ne me mets en évi-

---

[1] Le Hutin est l'un des caractères les plus capables que je connaisse. Ses idées de devoir et de subordination différaient des miennes, dans cette circonstance. *(L'Auteur)*.

dence qu'au moment où je dois faire mon devoir comme individu subordonné.

Je crois cependant qu'un homme, doué de forces morales suffisantes, convaincu de sa fermeté inébranlable dans les périls, devrait mettre de côté une modestie qui est plutôt une faiblesse qu'une vertu et ne pas hésiter à braver les préjugés dans une circonstance désastreuse, où il est prêt à verser son sang pour le salut d'une grande entreprise.

Quoique notre malheureuse expédition m'eût profondément affecté, que j'en eusse été malade, — une règle de conduite pour l'avenir m'en est restée. L'expérience acquise vaut bien les maux que j'ai endurés.

Dorénavant, je foulerai aux pieds cette modestie qui entrava tous les moyens opposés à la trahison. J'ai la conviction d'avoir connu tout ce qu'il fallait pour sauver notre cause (en cas que cela eût été possible), et de ne manquer, ni du courage, ni de la persévérance nécessaires pour la faire triompher. J'aurais dû ne pas quitter Mazzini qui jouissait de la confiance générale. Lui, qui me connaît comme son frère, ne m'eût pas privé de sa confiance personnelle.

En allant de N[yon] à G[enève] le 27 janvier, pour organiser notre légion, le général Bianco me dit formellement: “ Si Ramorino n'arrive pas, ou si je commande sous ses ordres, j'insisterai à ce que vous et Hermann de R[auschenplatt] soyez nommés chefs de détachemens, car j'ai beaucoup de confiance en vous deux. „

Je remerciai le brave Bianco, en lui observant :

Que je n'accepterais jamais de commandemens ; que mon fusil m'en tiendrait lieu. Que je voulais réfuter l'opinion de nos ennemis qui s' imaginent que nous autres révolutionnaires ne demandons que des places, ne cherchons qu'à usurper celles d'autrui.

Bianco voulut réaliser son idée au Plan-les-Ouates, en distribuant les armes : mais je prouvai, par un refus, que je hais l'égoïsme. Aujourd'hui, je reconnais ma fausse modestie, et je m'en repens.

Je l'assure par conviction, Bianco ne se trompait ni en Hermann de R[auschenplatt], ni en moi. Si nous nous fussions trouvés au bivouac, la rentrée dans le canton de Genève n'aurait pas eu lieu.

Je fais cette déclaration, guidé par la pureté de mes intentions et ma capacité. J'ai donné des preuves de persévérances dans les dangers. J'espère que l'avenir me fournira l'occasion de pouvoir justifier cette assertion encore davantage.

Entouré de trahison, remplissant des devoirs de simple soldat, placé par hasard dans l'arrière-garde, séparé de mes amis intimes, ne pouvant m'entendre avec les camarades de mon détachement, — mon courage individuel ne put contrebalancer l' influence d'en haut.

## XXXIII.

*Preuve démontrée que notre dissolution était connue du gouvernement de Genève, bien auparavant. — Le chef d'état-major avec le bagage du général. — Dernière résolution de notre arrière-garde. — C'est trop tard: tout est perdu. — Ramorino nous a quittés secrètement. — Mort morale de le légion. — Le cœur pur de la* Jeune Italie, *est dans l'agonie.*

Si la providence ne me dédommage pas dans cette vie de la honte que j'endurai pendant deux heures, dans cet angle de route, en Savoie, et sur les frontières suisses, je lui intenterai un procès criminel dans le ciel ou dans l'enfer; les anges ou les demons formeront le juri.

Nos lecteurs me dispenseront de décrire les souffrances de ces deux heures.

Je me promenais à côté des dormans, en faisant une patrouille de bonne volonté. J'allai d'un poste à l'autre.

Un "qui vive?" retentit tout à coup de la part de l'avant-poste placé vers la hauteur du bivouac.

"Patrouille." Cette réponse fut suivie d'un bruit d'armes fait du côté opposé.

C'était extraordinaire. Je crus trouver des ennemis. Mais quel fut mon étonnement? Notre avant-poste avait disparu!

Je criai: "Aux armes!" sans pouvoir réveiller tous les camarades. Le froid et les fatigues les avaient plongés dans une espèce de léthargie.

Enfin, tout fut sur pied. Nous apprîmes qu'une grande patrouille suisse venait de passer près du poste de gendarmerie. Nos deux camarades, que je croyais massacrés, s'étaient avancés sur la route.

On reprit l'ancienne position. Personne ne parlait. Notre détachement ressemblait à un corps de trappistes ou de misanthropes.

J'entamai une conversation avec le poste suisse, et demandai: " Si ces grandes patrouilles se faisaient habituellement? — Un gendarme me répondit: " Qu'à quatre heures après midi, le gouvernement avait ordonné de faire occuper la frontière à minuit, parce qu'on avait appris que notre corps serait dissous, et que nous rentrerions en Suisse.

Le gouvernement de Genève et ce gendarme étaient mieux informés que nous. La conduite de l'officier de gendarmerie qui nous accompagna près de Ville-la-Grande, me parut claire. Cette nouvelle coïncidait parfaitement avec la mission du vieillard à la lanterne. — Il nous semble inutile d'en parler davantage.

Pendant que je m'entretenais avec le gendarme, le gros chef d'état-major arriva avec une charrette, et dit au poste suisse: " Que c'était le bagage du général Ramorino qu'il désirait mettre en lieu de sûreté. „

La fureur m'emporta. J'éveillai le Hutin, Constant et quelques autres, et leur fis part de ma découvert.

Le Hutin conçut enfin qu'il y avait des circonstances où l'on pouvait quitter ou changer un poste, que la trahison avait assigné. On fut d'accord avec moi qu'il fallait aller au bivouac. Nous partîmes sur-le-champ et aussi vite que la position de Constant le permit.

C'était trop tard.

François Gord[aszewski] et plusieurs Polonais venaient déjà nous communiquer l'infâme nouvelle :

“ Que Ramorino était parti secrètement, qu'au lieu de se montrer, il avait envoyé une lettre de congé. „

Cette lâche fuite de Ramorino et la disposition d'esprit qu'il avait su entretenir dans la légion, depuis trente heures, avaient entraîné une mort morale.

La croyance en la noblesse du cœur humain, la confiance en la proibité des hommes venaient d'être égorgées, ensevelies par trahison dévoilée sur la hauteur de la route du Mont-Blanc, à côté des feux étincelans qui devaient annoncer le réveil des peuples, la résurrection de l'émancipation européenne.

Nous étions cinq de l'arrière-garde. Nous sollicitâmes donc nos camarades du bivouac d'y retourner. Mais ils nous assurèrent que tout était perdu; que notre corps était déjà dissous. Au même instant, un fort détachement de la *Jeune Italie* confirma cette nouvelle. Tous ceux qui le composaient regardaient ternes, les yeux baignés de larmes.

Je subirai gaîment la mort sur l'échafaud pour la liberté des peuples; mais de passer encore un tel moment, serait me faire mourir à petit feu.

Les Italiens de cette patrouille, que j'avais envoyés porter à Mazzini mon dernier avertissement, me reconnurent et s'écrièrent, en sanglotant :

" C'est celui-là qui nous a dit la vérité ; c'est lui qui a prédit ce qui arriverait. „

Le détachement partit, et nous restâmes cloués sur la route du malheur.

Bianco, Antonini et d'autres Italiens de notre connaissance arrivèrent bientôt après.

Je m'adressai à Bianco en lui disant: " au nom de Dieu, pourquoi n'avez-vous pas pris le commendement de la légion?

Il me répondit:

" En Italie, on a demandé Ramorino; c'est lui qu'on voulait. Je ne suis que Bianco. „

Etait-ce le langage de l'amour propre offensé? non, certainement. C'était le résultat d'une persuasion morale, que notre expédition serait perdue en Italie, dès que le nom de Ramorino aurait disparu. Nous savons que ce nom vivait dans tous les cœurs du peuple italien. Or, la nouvelle de sa disparitition ne pouvait entraîner que du dérangement, du trouble et du retardement dans les affaires de ce pays.

Ces grands motifs seuls justifieront notre rentrée en Suisse, après la fuite de Ramorino.

La désertion de ce scélérat découvrit amplement la trahison qui avait été tramée, et dont nous avions été enveloppés. Elle paralysa les hommes mêmes, qui s'étaient le plus fiés sur Ramorino. Ils formaient le plus grand nombre. Ma première idée fut : que Mazzini n'était plus.

Notre rentrée dans le canton de Genève fut accordée sous la condition, que toutes les armes, sans exception, seraient déposées à la frontière.

Je jetai mon fusil devant le bâtiment de la gendarmerie, en jurant comme je ne l'avais jamais fait. Je suivis ensuite la masse. J'étais aussi insensible que la pierre à fusil dont je ne m'étais jamais servi. — Ce fut par hasard que je me trouvai avec les derniers de notre corps.

La nuit était claire comme le jour. Le silence profond et solennel, qui nous entourait, n'était interrompu que par la détonation des armes à feu, par le hurlement de la *Marseillaise,* par les gémissements des Savoyards désespérés, qui déchargeaient leurs fusils en l'air en honnissant leur malheur par des refrains patriotiques.

Anéanti par ce terrible spectacle, qui engloutissait les espérances d'un peuple entier, j'entendis retentir trois fois des cris agonisans. J'étais à trois quarts de lieue de la scène.

Ces cris surpassaient la détonation des fusils, le chant ironique de la *Marseillaise.* Ils annonçaient la cessation de tous les liens qui attachent à la vie.

Je sus plus tard qui avait poussé ces gémis-

semens. L'Italien F[abrizi ?], l'un des caractères les plus purs de la *Jeune Italie,* était tombé en faiblesse, lorsqu'il apprit la fuite de Ramorino. Il avait toujours été l'un de ses défenseurs les plus zélés. Plusieurs heures se passèrent avant que F[abrizi ?] ne revînt à la vie.

Aucune circonstance ne pourra effacer l'impression que cette véritable agonie fit sur mon être.

Le cœur de l'Italie se brisa dans ce terrible moment. — L'âme pure de la *Jeune Italie* se mourait dans les angoisses causées par la trahison dévoilée.

## XXXVI.

*Dernier chapitre. — L'auteur prend congé de tout le monde.*

Telle est la fin de mes Mémoires sur la *Jeune Italie* et sur les derniers événemens de Savoie. Ce livre est l'épître et l'évangile d'un apôtre de la liberté, qui rend témoignage de l'éternelle puissance de l'esprit.

J'ai fait partie de l'expédition de la *Jeune Italie,* je me suis rangé parmi les Savoyards, comme membre de la grande conjuration de la vertu et de la raison contre les crimes et les attentats qui déshonorent l'humanité; comme défenseur de mes semblables opprimés.

J'ai décrit dans ce livre tout ce que j'ai pensé, tout ce que j'ai ressenti, tout ce que j'ai vu, le

peu que j'ai pu faire — depuis les premiers momens où j'eus connaissance du plan de l'expédition, jusqu'au dernier des événemens qui détruisirent notre œuvre.

J'ai parlé dans le ton de mon individualité. Si ce ton n'a pas toujours été convenable, je prie de m'excuser; ce ton m'est propre.

Je pourrais continuer ma narration et parler du sort que les martyrs des droits et de la liberté des peuples essuyèrent dans les quasi-républiques.

Je pourrais dépeindre la peur panique de la lâcheté d'un soi-disant gouvernement républicain, qui ne rougit pas de s'appeler : l'allié de Charles-Albert. Je pourrais crayonner d'après nature les caractères des agents d'un tel gouvernement. Mais je ne veux pas salir ces pages. Ce sont des caractères abjects personnifiant symboliquement le gouvernement d'un état, qui n'existe pas réellement, puisque chaque puissance étrangère y domine à volonté et à la honte d'un peuple aux sentimens nobles et élevés.

Je pourrais raconter ce qui se passe dans le canton de Genève, depuis notre rentrée jusqu'à notre départ. Mais, j'ai assez parlé de nos souffrances morales. Concernant le gouvernement auquel nous avions affaire : quiconque n'a pu voir la réalité, me taxerait d'avoir tracé des caricatures. Car, il est impossible de croire, qu'il y ait des créatures aussi lâches, aussi misérables que la plupart des membres du gouvernement de Genève.

Il est difficile de se faire une idée du néant.

Il serait donc plus difficile encore, de décrire le néant d'un gouvernement républicain, allié de Charles-Albert. Ces vrais zéros de la société ne gagneraient pas plus d'importance en parlant d'eux davantage. Que les braves citoyens de Genève suppléent à ma description, en mettant les nobles membres de leur gouvernement, allié de Charles-Albert, dans un vase d'esprit de vin, pour les montrer aux curieux comme des avortons : " Regardez messieurs, voici un membre de ce fameux gouvernement républicain, allié de Charles-Albert! pour deux sous! deux sous! "

Le gouvernement russe du canton de Vaud fournit une matière non moins abondante. Il est représenté par un baron russe, un soi-disant républicain, qui ne rougit pas, en qualité de citoyen suisse, de porter des titres russes et de manger une pension russe. Qui vendrait sa petite patrie et son honneur pour d'autres titres et d'autres décorations. Je parle de M. de la Harpe, dont le nom déshonore ces pages.[1]

---

[1] Le préfet pacifique de Nyon (le bon chrétien du chap. XIV), ci-devant lieutenant de la garde russe, vient d'être nommé inspecteur général de la milice vaudoise. Probablement pour le récompenser des services rendus à la Sainte-Alliance. — Voilà donc un chef militaire qui aime la paix, la paix à tout prix ! M. de la Harpe se connaît en protection.

Une dévote russe, M.me de Krudener, acheva l'ouvrage de M. de la Harpe, *L'éducation d'un Despote,* en inventant la Sainte-Alliance.

Un dévot russe, en uniforme de cavalerie, favori de M. de la Harpe, est devenu inspecteur-général d'une république, au service de la Sainte-Alliance.

O caricatures du dix-neuvième siècle! *(Le Prolétaire.)*

Pour les compléter, nous donnerons des nouvelles de quelques personnages, avec qui nos lecteurs ont fait connaissance.

Le général D[amas] et son compagnon de L.— qui se trouvaient en dernier lieu près d'Hermance, restèrent à Genève pendant notre expédition.

Les 4 et 5 février, nous trouvâmes le général D[amas] à Carouge. Il portait une paire de pistolets sous son manteau, courait d'un endroit à l'autre avec l'importance d'un homme, qui voulait sauver l'Italie et la Savoie.

Plusieurs Français ont assuré, que M. le général n'avait été que chef d'escadron sous l'empire; son oncle était général. Il paraît que son imagination lui a suggéré cette nomination chimérique, qu'il croit être son oncle. Qui voudrait lui en vouloir, s'il en est persuadé?

Nos lecteurs penseront de lui ce qu'ils voudront. Notre opinion intéressera bien peu de personnes.

Tous mes amis appréhendaient, après la terrible catastrophe de la dissolution de notre corps, que Mazzini ne se fut ôté la vie.

Nous apprîmes à notre grande satisfaction, qu'il avait été singulièrement attéré, qu'il en était malade, mais que sa force d'âme ne l'avait pas abandonné un seul moment.

Je le vis le 5 février à Carouge, où je passai une grande partie de la journée dans sa société.

Nous nous séparâmes avec la certitude de nous revoir encore une fois dans cette vie.

Je dois nécessairement faire mention du beau caractère national des Italiens.

Toutes les circonstances précédentes les auraient en quelque sorte excusés, s'ils avaient accablé de reproches l'infortuné Mazzini, même s'ils avaient laissé éclater leur fureur contre lui. Mazzini avait reçu à temps tous les avertissemens possibles concernant le caractère du chef. Néanmoins on lui confia le commandement de l'expédition.

Les Italiens de notre légion auraient pu demander compte à Mazzini de sa croyance en l'honneur des hommes, dans une circonstance où il s'agissait du sort des peuples.

Oui, je connais certain caractère national, qui aurait poussé les membres d'une légion dissoute, non seulement à demander raison à leur président du comité exécutif, mais encore de le faire périr sans miséricorde. [1]

Que firent les Italiens à l'égard de Mazzini?

L'attachement qui les liait à lui était trop profond, trop analogue au caractère national que nous venons de décrire, pour en dévier un seul instant. Mazzini s'était trompé. Sa grande âme, dont la pureté ne pouvait concevoir une trahison, était connue de ses compatriotes. Leur amour, leur vénération pour lui augmentèrent, au lieu de diminuer.

Le général Ramorino s'était caché dans une maison, qui touchait les limites des deux pays.

---

[1] Je fus surpris d'entendre cette même observation de la part d'un homme très-capable, en nous entretenant à Genève de ces événemens malheureux. *(L'Auteur).*

Pourquoi se cache-t-il? — Pourquoi Bianco, Antonini, Mazzini et d'autres ne se cachèrent-ils pas aussi?

Quiconque jouit d'une conscience pure, n'a pas besoin de fuir ses camarades. — La conscience même de Ramolo le condamnait. Il appréhendait une mort violente, parce qu'il savait avoir mérité la mort. La peur de subir la juste peine de sa trahison, l'empêcha de prendre congé publiquement. Il envoya un billet, pendant qu'il se cachait, pendant qu'il quittait son repaire pour se sauver par la fenêtre.[1]

On dit que trois ou quatre hommes de la légion, ayant eu connaissance du lieu où Ramorino se tenait caché, s'y étaient introduits pour le larder avec leurs baïonnettes, et qu'il s'était sauvé par la fenêtre. — Cela est croyable.

Le général Bontemps[2] déclara plus tard dans les feuilles publiques: "qu'il avait offert au général Ramorino un asile au nom du gouvernement, à son retour de la Savoie."

---

[1] Le ci-devant duc Charles de Brunswick se sauva par une fenêtre, à Osterrode, dans la forêt du Harz, lorsque le peuple incendia son château et le poursuivit.

Ramorino ressemble en ce cas au ci-devant duc Charles. Des journaux firent mention que Ramaoino était en relation avec le ci-devant duc, pour l'aider à reconquérir sa couronne. D'après tout ce que nous savons de Ramorino, cette alliance n'est pas invraisemblable. *(L'Auteur).*

[2] Le général Bontemps est commandant militaire de la république de Genève, une et indivisible. L'auteur qui s'inquiète peu des titres, ignore si M. Bontemps est général ou colonel.

Cette offre, faite de la part d'un allié de Charles-Albert, est très généreuse. Il ne faut pas s'étonner si le corps de ce général ne reçut, non seulement point d'asyle, mais qu'il fut encore maltraité. Nous avons approfondi les relations qui lient Ramorino à tous les gouvernemens.

Concernant la justification publiée par Ramorino, je ne prends pas la peine d'en faire l'analyse. Qu'il écrive ou fasse écrire dix volumes, il ne pourra jamais se justifier. Les faits sont des témoins plus puissans que les paroles. S'il veut se justifier, qu'il apprenne que la vindicte publique ne se laisse point corrompre par des brochures. Elle jugera Ramorino, ses antécédens et toute sa vie. L'avenir lèvera le voile qui couvre le présent. Qu'on me permette seulement de m'arrêter à quelques passages de sa brochure, qui le caractérisent.

Il cherche à justifier son inaction en faisant au comité exécutif le reproche, "de n'avoir pas procuré onze tambours; qu'il n'y en avait qu'un seul sans baguettes, etc. „

Voulait-il annoncer l'attaque de Saint-Julien avec onze tambours? voulait-il réveiller les peuples par onze tambours au lieu de ses hauts-faits d'armes?

Le général Ramorino paraît renier ses connaissances militaires; il parait ignorer qu'il ne faut pas onze tambours pour marcher à l'attaque pendant la nuit et pour commencer une révolution.

Il se plaint de n'avoir trouvé qu'un seul individu capable de battre la caisse.

Ce seul individu aurait suffi, si Ramorino avait voulu commander l'attaque, une seule fois. — On aurait trouvé des tambours en suffisance comme des baguettes, lorsque nous en eûmes besoin à Annemasse. Notre seul tambour aurait suffi, dis-je, pour conduire notre légion jusqu'à . . . . , où huit cents autres braves, remplis de l'amour de la patrie et de la liberté, attendaient le héros de Wawer et d'Iganie.

Le pauvre tambour aurait conduit notre légion pardessus les cadavres ennemis, même lorsqu'elle eut été réduite à cinq hommes. Ramorino aurait dû nous fournir l'occasion de faire preuve des sentimens, qui nous animaient.

Grand Dieu! s'imagine-t-il qu'il est si difficile de battre la caisse et qu'un tambour était indispensable pour sauver son pays. Craignait-il de ne pas trouver quelques musiciens, capables de remuer les baguettes, parmi un corps de deux cent quatre-vingts à trois cents cinquante hommes?

Ramorino pense " qu'on ne pouvait point faire l'appel sans baguettes. „ C'est singulier. Son état-major voulait-il se servir de baguettes, y ajuster des plumes mécaniques pour former des listes nominales de nos détachemens? — D'après les règlemens militaires, on en avait autant besoin que de mots d'ordre et de ralliement.

Mais pourquoi l'état-major se serait-il donné la peine de confectionner des contrôles, puisque la dissolution de notre corps était arrêté avant de le former?

Où voulait-il faire battre l'appel, le général Ramorino? — Peut-être devant St-Julien, où nous obliquâmes à gauche, pour aller à Bossey; où le général chercha du repos sur le cimetière, au lieu de chercher sa gloire sur le champ de bataille?

Pourquoi ne fit-il pas faire l'appel, le matin, à Annemasse, où notre tambour s'émancipa tellement, que Constant Z[aleski], en riant, le menaça de le punir de trois jours d'arrêts, s'il ne cessait?

Nous craignons d'ennuyer nos lecteurs en relatant de telles fadaises.

Malheur au général en chef d'une légion de martyrs qui après avoir retardé l'expédition pendant trois mois, veut justifier sa coupable inaction en alléguant le besoin de deux baguettes de tambour!! [1]

Le général Ramorino regrette de ne point avoir trouvé d'uniformes.[2] Il paraît attacher un

---

[1] Les plaintes de Ramorino deviennent ridicules. Il dit que la paille manquait au dernier bivouac, puisqu'un rebelle osa se reposer à l'endroit destiné à M. le général. — Quelle audace de la part du rebelle! Le pauvre général Ramorino! Il était entré en Savoie pour y dormir paisiblement, comme il avait déjà commencé à Bossey; et les grossiers révolutionnaires voulaient attaquer l'ennemi.

J'avais entendu parler de cette scène de bivouac avant de la lire. Un Allemand s'était jeté sur la paille destinée au général. Il s'endormit. On le réveilla en le touchant avec le pied et en lui disant de se lever. L'Allemand ne voulut pas. « Je suis le général Ramorino, » lui dit-on. — « Nous sommes donc républicains! » répondit l'Allemand qui resta couché tranquillement. *(L'Auteur).*

[2] Ramorino se plaint, dans sa première lettre justificative (Voy. l'*Europe Centrale*), que nous étions habillés en bourgeois, puisque les uniformes avaient été confisqués.

grand prix à ces sortes de bagatelles, comme à son beau costume de lieutenant-général. Les sentimens qui animaient notre légion, l'esprit qui la guidait vers le grand but, équivalaient bien les broderies et les épaulettes. Nos ennemis n'ignoraient pas que ces sentimens, cet esprit eussent été capables d'ébranler les trônes de l'Europe, de faire la guerre au lâche despotisme ; de réveiller les peuples languissant dans l'esclavage. Aussi employa-t-on tous les moyens, toutes les machinations pour anéantir notre expédition.

Ramorino taxe chaque accusation de " calomnie „ et ceux qui l'accusent de " calomniateurs. „ C'est une excellente méthode de sauver son honneur superficiellement. Nous nous permettons donc la petite question : Où et comment vit-il actuellement, M. le général Ramorino ? — Avec quelles personnes est-il en rapport ? — Est-il honoré des amis, des défenseurs des droits des peuples, dans le pays qu'il habite secrètement ? — Est-il pourchassé comme nous, dans cette retraite, par les suppôts de la Sainte-Alliance, et aimé de ceux qui partagent nos opinions ? — Ou vit-il dans sa retraite sous l'égide de la haute police, qu'il servit si bien ; ne craint-il pas de se montrer aux honnêtes gens ?

Ces questions ne resteront pas sans réponse. — La Sainte-Alliance à trouvé les moyens de détruire notre expédition ; mais elle n'en a pas encore pour supprimer la vérité !

Nos ennemis ont provisoirement atteint leur

but. Les organes de la légitimité et de la quasi-légitimité veulent persuader l'univers : “ que l'issue de notre expédition en Savoie a prouvé l'anéantissement de l'esprit révolutionaire en Europe. „

Si cette assertion était vraie, nous en féliciterions l'économie politique, parce que tous les gouvernemens épargneraient des millions qu'ils emploient pour faire agir leur police secrète. Tous les exilés, tous les proscrits pourraient vivre tranquillement dans les pays, dont les habitans leur témoignent de la sympathie et leur offrent l'hospitalité.

Si notre malheureuse expédition a prouvé l'anéantissement de l'esprit révolutionnaire en Europe, on agit avec beaucoup d'inconséquence en craignant que nous le réveillions, en nous pourchassant, en nous tourmentant pour ce motif; en voulant nous expulser de l'Europe par mille bassesses, au lieu de nous laisser jouir de l'hospitalité qu'on nous offre!

Si cet esprit de résurrection n'existe plus, pourquoi les despotes pusillanimes appréhendent-ils que nous ne le réveillions?

La doctrine de la légitimité est le mensonge; le système de la légitimité repose sur des mensonges; les organes de la légitimité sont les organes du mensonge, de la contradiction, de l'égoïsme.

Le mensonge triomphera! mais, un jour ou un autre, le glaive de la vérité l'abattra; nulle puissance humaine ne saurait lui résister.

Des signes dangereux obscurcissent l'horizon de l'avenir! Qui sait ce que cet avenir produira?

Si la légitimité était sûre de son fait, si elle était persuadée, que l'esprit de résurrection des peuples de l'Europe fût anéanti, pourquoi nous poursuivrait-elle à cause de notre croyance?

Nous avons été trompés par des hommes, trahis et vendus par des hommes! Cependant, notre croyance en l'humanité ne nous a pas abandonnés. Nous espérons en l'esprit pur de la lumière, dont le souffle de la raison nous anime.

Nous savons que nous sommes des hommes. Sur cette certitude repose le droit de soutenir notre dignité d'homme! C'est rébellion [1] aux yeux de la légitimité mensongère, de soutenir ces droits sacrés. — Nous sommes des rebelles.

En voyant notre confiance profanée, la cause des peuples trahie, nous avons été frappés d'un grand malheur.

Mais, celui qui se laisserait abattre par ce malheur, celui qui dévierait de la voie de la rébellion contre le mensonge, de la révolte contre la tyrannie, — celui-là, dis-je, n'aurait jamais été pénétré de sa dignité d'homme, n'aurait jamais connu ses droits sacrés!

Car, celui qui a connu ses droits d'homme, les

---

[1] On appelle rébellion : s'opposer à la force ; révolte signifie : l'emploi de la force et du courage ; se tenir droit et marcher en avant. (Seume). *a*)

*a*) Seume, auteur allemand, et connu par ses principes républicains, a écrit la *Promenade de Syracuse*. — Ses aphorismes sont des perles de grand prix. — Il mourut en 1810.

soutiendra dans les périls et dans l'adversité, il les soutiendra en combattant, entouré de trahison et de cachots comme vainqueur et comme vaincu ; il soutiendra ses droits comme homme en face de l'ennemi, immuable, jusqu'à la mort !

Que nos ennemis triomphent autour de l'échafaud de nos frères ! nous aussi, nous ne dévierons point de notre foi en la vérité, de notre amour de l'humanité, de la conviction de notre dignité humaine.

Nous n'avons vécu que pour le salut du genre humain ! nous avons sacrifié pour l'humanité souffrante, les biens et les plaisirs de ce monde ! Nous ne reculerons pas devant la voie que nous nous sommes tracée ! nous scellerons notre œuvre de notre sang, de notre mort ! Nous saurons mourir pour le bonheur de l'humanité, — l'épée à la main, ou sur l'échafaud ! !

Amen.

Le 15 avril 1834.

## POST-SCRIPTUM

J'ai tâché de remplir mon devoir comme contemporain, comme auteur. Je le fis, dès que je fus revenu à moi après de longues souffrances, endurées à la suite de la terrible catastrophe que je viens de décrire. Cependant, je ne me trouvais pas dans ce calme qu'exige un ouvrage littéraire.

J'ai tracé ces pages avec un cœur navré de douleur. C'est une époque de la passion de l'esprit du siècle, publiée par un apôtre désolé, qui l'a vu trahir et vendre par Judas Iscariot, en costume de général, qui l'a vu juger par les souverains sacrificateurs et les serviteurs de la Sainte-Alliance; qui l'a vu flageller et crucifier par les gouvernemens juifs des cantons de Genève et de Vaud; qui l'a vu ressuciter du tombeau dans le jardin de l'amour fraternel, vivant en nous et exerçant son influence sur nous, parlant et rendant témoignage dans toutes les langues, comme auparavant, comme aujourd'hui et comme toujours, comme l'esprit de la Liberté, de l'Égalité, de l'Humanité.

Je n'ai relaté que des faits, sans m'adonner à des considérations, à des préceptes. J'ai voulu contribuer à l'histoire de notre époque; parler devant l'univers de l'esprit et du but de la *Jeune Italie,* comme christianisme ou déïsme de la liberté. C'est et ce sera toujours la tâche que Mazzini s'est imposée. Sa grande âme a conçu et publiée cette idée divine.

J'aurais pu ajouter beaucoup au fond de mon cœur, comme homme dans une période du siècle, qui porte l'empreinte de la honte, de la lâcheté, du déshonneur et de l'esclavage!

Mes sentimens ne sauraient être exprimés, ni avec la plume, ni avec des larmes: mais avec l'épée et le sang.

Aussi, ai-je réprimé mes sentimens d'homme,

dans ce siècle déshonoré ; je les conserve pour un meilleur avenir.

J'ai déjà parlé de ma position actuelle qui entrave toute correspondance.

Mon manuscrit était terminé, lorsque Mazzini connut mon entreprise. Je reçus trop tard son offre amicale, de me communiquer tous les détails concernant notre expédition. Ce n'est ni sa faute, ni la mienne.

Pour utiliser les renseignemens de Mazzini, il aurait fallu changer le plan de mon ouvrage ; ce qui devenait impossible, puisque je l'avais déjà livré à l'impression.

Je pouvais encore moins intercaler les détails qu'il m'offrait, sans nuire à l'originalité ou à la particularité de mon ouvrage.

Je désire que mes lecteurs y reconnaissent mon zèle, ma bonne volonté, et qu'ils en excusent les défauts.

Que ceux de mes camarades, qui trouveront mon ouvrage incomplet y suppléent. Personne ne voudra contester la vérité et l'exactitude de mes assertions.

Lorsque j'écrivais l'introduction, ma position ne me permettait pas de me nommer. Cependant je me suis fait connaître comme auteur des *Mémoires sur la Pologne.*[1] Tout cela ne contente pas mes sentimens d'honneur.

---

[1] Les *Mémoires sur la Pologne* portent le nom de l'auteur. Ils ont été traduits en allemand, en anglais, en suédois, en danois. La traduction française a été confié à M. Stoe-

Le but pour lequel je cachai mon nom est atteint; mon ouvrage est traduit et imprimé. Je signe donc avec la conviction d'un homme qui ne connaît point le danger,

HARRO HARRING.

Le 27 juillet 1834.

---

ber; elle a paru en 1833, chez M. Schuler, libraire à Strasbourg. *(Le Prolétaire)*.

Minuit sonne! c'est le 27 juillet! — O France! o ma patrie! o martyrs de la liberté!!!

## AVERTISSEMENT.

Ils sont partis ! . . . . . par un jeune Suisse. Tel est le titre d'une petite brochure que je viens de recevoir au moment où l'on imprime la dernière feuille de mes Mémoires.

Ravi de son contenu, je joins cette épître à mes Mémoires. Elle forme une partie des actes des apôtres de notre époque ; elle dépeint le sort de notre légion européenne en Suisse, et peut être envisagée comme la suite de mes Mémoires.

L'auteur m'est inconnu, cependant je présume son nom.

Je mets à la disposition de l'auteur ou de l'éditeur quarante-huit exemplaires de mon ouvrage, pour solder la valeur de mille du sien, que j'ai fait imprimer sur ma responsabilité. Je suis persuadé qu'aucun procès ne me sera intenté pour ce motif. [1] L'esprit de l'épître n'admet point l'i-

[1] Le prix de cette brochure est fixé à un batz ; sept batz font un franc. Or, quarante-huit exemplaires des Mémoires à trois francs, équivalent la somme de mille batz.

dée d'une spéculation quelconque. C'est l'esprit de la liberté, de l'égalité et de l'humanité.

Je salue très-cordialement l'auteur inconnu, et le remercie d'un envoi qui a enrichi mon ouvrage, sans faire de frais à mes lecteurs.

HARRO.

---

# ILS SONT PARTIS...

Que Dieu guide les pauvres exilés.

LA MENNAIS.

PAR

UN JEUNE SUISSE.

*Liberté, égalité, humanité.*

. . . . . Ils étaient deux cents, et rien qu'à les voir réunis la vieille Europe s'était sentie malade de frayeur et de haine, et elle avait endossé sa gothique armure de notes et de protocoles pour lui livrer un combat à outrance, et elle avait lancé contr'eux toute sa meute d'agens, diplomates, vieux limiers de police, suppôts d'aristocratie, préfets, gendarmes, espions déguisés, décorés, patentés. D'un bout de l'Europe à l'autre, tous ces êtres à double face, et sans cœur, que Dieu a jetés au milieu de nous pour nous éprouver, avaient clignoté de l'œil, s'étaient reconnus, pressé la main sur le seuil des ambassades, et donné le mot d'ordre: "la chasse aux proscrits," — et la chasse aux proscrits avait commencé.

C'était une question décisive pour les vieux rois que cette battue de proscrits; une question de vie ou de mort, le *to be or not to be* du rêveur Hamlet. Les deux cents les poursuivaient dans la veille comme un spectre, comme une idée fixe.

Ils leur apparaissaient en rêve dans leur sommeil, comme un prince incarné qui s'agrandissait, s'agrandissait jusqu'à leur intercepter l'air et la lumière du ciel, puis il s'asseyait, cauchemar horrible, sur leur poitrine creusée: il posait son doigt sur leur cœur sans mouvement, les regardait terne, et riait d'un rire infernal. Quand ils se réveillaient, ils se sentaient baignés d'une sueur froide, et une voix leur tintait à l'oreille : je suis le principe d'action, j'ai serré par ces proscrits l'alliance des peuples: demain ou après demain vous mourrez par son étreinte, malheur à vous! et autres choses pareilles. C'était à en mourir de peur. Et les rois ouvraient de grands yeux, appelaient leurs premiers ministres, et leur disaient: sauvez-nous, car nous avons peur: chassez les proscrits, car ils portent en eux, dans leurs jeunes têtes inclinées et pensives, sous leur manteau d'exil, les germes d'un avenir, qui nous écrasera tous nous, et vous, — et les premiers ministres se courbaient jusqu'à terre, et disaient aux maîtres effrayés: tranquillisez-vous, nous vous sauverons, nous chasserons les proscrits. Puis, ils appelaient leurs commis, scribes, et gens de bureau, et leur disaient: Deux cents proscrits troublent le sommeil de nos doux et très-puissans maîtres: voyez, et rédigez des notes. Et les commis, les hommes de bureau, qui, plus habitués au contact du monde, entrevoyaient la nature des choses, hochaient la tête, et pensaient: à quoi nous servira de chasser ces proscrits? Demain, après demain il en viendra d'au-

tres; car tant que le couteau du bourreau sera levé sur les têtes qui regardent au Ciel pour y lire la pensée immortelle, tant que le souffle du despotisme planera pour éteindre tout battement au cœur des peuples, il y aura des proscrits, et parmi ces proscrits des apôtres pour enflammer, des hommes forts, pour agir, puis des vœux secrets pour les appeler, et des occasions pour une levée de boucliers. Et à quoi nous servira de saisir ces proscrits, et de les traîner jusqu'à la grande île, ou au-delà? Ils partiront, mais les germes d'avenir, que nos maîtres redoutent, ne partiront point avec eux; car, ils secoueront leur manteau, et les sèmeront sur le sol, qu'ils seront forcés de quitter, et tout le long de leur route. — Ainsi pensaient les commis, scribes et hommes de bureau: puis ils taillaient leurs plumes, et rédigeaient des notes.

Ce fut un beau temps pour les dupes, et les faiseurs de journaux. Pendant quatre mois, des notes fondirent sur la pauvre Suisse, comme les sauterelles, comme la grêle, comme les mouches sur un cadavre. C'était un concert de petites voix traînantes, flûtées, nasillardes, puis de grosses voix enrouées, brusques, et menaçantes à faire peur aux enfans, qui allaient, revenaient, se croisaient, se heurtaient dans les airs pour s'abattre sur nos montagnes. Et chaque jour, la vieille Suisse, sous la forme d'un gros, et gras Conseiller, mettait en s'éveillant son nez à la fenêtre, et s'écriait, comme la captive des Mille et une Nuits, d'un

Canton à l'autre : Conseiller mon frère, ne vois-tu rien venir ? oui, répondait-on, je vois venir une note. Puis c'était à recommencer. Il en venait du Kremlin, il en venait de Naples, il en venait des quatre points cardinaux. On remarquait, comme une singularité, le silence du Saint-Père, du vieux Saint-Père, qui avait maudit la Pologne, et donné sa bénédiction aux Cosaques. Et toutes s'acharnaient sur les deux cents, toutes répétaient avec fureur le refrain : chassez les proscrits ! Il y en eut une qui osa demander la proscription pour les enfans du pays. Aussi celle-là venait de Saint-Pétersbourg. Les dents claquaient de peur aux grands conseillers. La jeune Suisse se cachait la tête dans les mains, et pleurait de honte.

Pourtant, on affectait de les mépriser ces proscrits dont on demandait l'éloignement à grands cris. C'étaient, disait-on, des enfans, des échappés de collège, têtes sans véritable puissance, âmes sans énergie, conspirateurs avortés. C'était une entreprise insensée que la leur ; ils s'étaient bercés d'illusions jusqu'au bout, ils s'étaient énivrés à la coupe dorée des beaux rêves et de l'enthousiasme ; et maintenant c'était la coupe amère des expiations, qu'ils devaient vider, vider jusqu'à la lie, vider jusqu'à ce que le désespoir se fût creusé un nid dans leur âme, comme le vautour dans le roc. C'était simple rétribution, c'était justice royale.

Désespoir ! Oh, non. Ne savaient-ils pas ceux

qui parlaient ainsi, que le désespoir c'est le courage des méchans, et qu'il aurait pu ronger jusqu'à la dernière fibre de leurs corps usés, s'établir en roi dans leurs cours flétris sans qu'il lui fût donné de violer le sanctuaire de l'âme d'un seul martyr?

Oui; c'étaient des enfans, quoique le malheur eût sillonné de rides leur front ouvert et loyal, quoiqu'il n'y eût plus pour eux ni caresses de mère, ni joie pure et touchante du foyer domestique: des enfans d'un nouveau monde, des enfans d'une foi nouvelle, et l'Ange de l'exil leur avait murmuré tout bas, je ne sais quelle douce et sainte parole d'amour, de fraternité universelle, de religion des âmes, d'avenir radieux et puissant qui les avait grandis de cent coudées au-dessus des hommes de leur siècle et de leur pays; car ils les avait trouvés purs et désinteressés comme la jeunesse, prêts à se dévouer comme l'enthousiasme. Il avait touché leur paupière du bout de son aile et ils avaient entrevu, eux enfans, des choses inconnues au vieil âge, un nouveau verbe s'agitant sous la croûte féodale de la vieille Europe, un monde nouveau attendant ce verbe pour éclore, et les nations rajeunies, et de races longtemps divisées se tenant par la main, contentes et joyeuses comme des sœurs à la danse, et des anges de liberté, d'égalité, d'humanité agitant leurs blanches ailes au-dessus. Et leur âme s'était épanouie, jeune et fraîche, à ce beau spectacle, et elle s'était tournée vers son ange, et lui avait demandé: Que

faut-il faire? et l'ange s'était penché vers l'âme et lui avait dit: Il faut me suivre: je vous conduirai toutes à travers les peuples endormis, et vous leur prêcherez ma parole par l'exemple; je mettrai en vous les souffrances de tout un monde, je vous demanderai des larmes et des mots d'encouragement pour tous ceux qui gémissent, et se tordent sous le poids de leurs chaînes sur cette terre en travail; et pas une main parmi tous ces êtres qui souffrent n'essuiera les larmes que vous répandez, et peu de cœurs parmi tous ces cœurs d'opprimés répondront à votre appel: vous serez repoussés par l'indifférence; et poursuivis par la calomnie, car vous n'avez pas de récompense à espérer sur la terre, mais je vous en garderai une pour vos tombeaux. Alors ils s'étaient mis en route à travers les peuples, et partout où ils avaient rencontré un de leurs frères, ils lui avaient dit: viens avec nous: et partout ils prêchaient la sainte parole, partout où un frémissement de peuple opprimé et courageux s'était fait jour jusqu'à leur oreille, ils étaient accourus, partout où une plainte du peuple opprimé et avili, venait blesser leur cœur, ils lui disaient: lève-toi, et connais ta puissance. Bien souvent, comme l'Ange le leur avait dit: l'indifférence et la calomnie les accueillaient sur leur route: bien souvent ils demandaient le pain fraternel, et on leur jetait de la boue. Mais il restait toujours quelque trace de leur pélerinage, et ceux-là même qui les avaient repoussés s'étonnaient de sentir

en eux, après leur passage, je ne sais quel changement.

Et les rois aussi avaient entrevu tout cela, car l'esprit du mal entrevoit aussi l'avenir; seulement, il est condamné à lutter contre lui. Et tous les oppresseurs haïssaient les proscrits, parce qu'ils les redoutaient et se surprenaient à trembler devant eux. C'était alors qu'ils appelaient leurs ministres pour les charger d'inventer de nouvelles persécutions. Et tandis que la diplomatie affectait de sourire, en grimaçant comme si les proscrits ne pouvaient lui inspirer que du mépris, l'Italie se bordait de gibets pour les repousser, l'Allemagne regardait avec terreur du côté de la Forêt Noire pour voir si quelqu'un d'entr'eux ne s'y glissait pas inaperçu, l'Autrichien s'installait à Francfort où les sentinelles reçoivent sur leurs baïonnettes des corps d'étudians, qui cherchent à s'évader : et la France, la France des doctrinaires et des électeurs à hauts revenus n'en voulait pas non plus, mais, puissance forte et sans crainte, elle consentait à leur livrer le passage, elle consentait à leur ouvrir sur son territoire un Pont des Soupirs, comme celui de Venise, pour les pousser à une mort de misère et d'angoisse sur une terre sans ressources. Elle poussait même la libéralité jusqu'à leur accorder des secours de route; seulement elle en déduisait la solde des gendarmes qui les traînaient à la queue des chevaux, les frais du foin pour les chevaux, peut-être même la valeur de la chaîne qu'elle mettait au cou de ces nobles privilégiés du malheur.

Et maintenant, ils sont partis! — Les derniers d'entr'eux, jeunes Allemands, coupables d'avoir imprimé quelques mots énergiques à leurs compatriotes, ont été remis, il y a peu de jours, par Berne, dans les mains des gendarmes français à Béfort pour être poussés sur Calais. Ils sont partis, en jetant un long regard de reproche et d'adieu à ce pays, qui s'était solennellement engagé, à la face de l'Europe, à leur donner asile et hospitalité, et qui à la face l'Europe a brisé ses engagemens; à ces montagnes, que Dieu à faites pour être la maison de la liberté, et que la peur et les mauvais conseils voudraient abaisser pour en faire un marche-pied à la tyrannie; — à tous ces hommes qui les avaient applaudis, fêtés, portés en triomphe au jour de l'espérance, et dont pas un ne s'est trouvé sur leur chemin au jour des revers pour leur tendre une main de frère. Ils avaient senti, souffert, pleuré pour tous, — et tout le monde, même la Suisse, les a désertés à l'heure de la crise. Ils avaient voulu combattre pour la Liberté, non pour celle de leur pays seulement, mais pour la Liberté, telle qu'elle est en principe, telle que Dieu l'a gravée dans les cœurs bons, les droits de tous, l'air de tous, — la lumière de tous, — et des républiques ont fermé leurs portes devant eux, et des républicains leur ont dit: vous voyez, il nous faut céder à la nécessité, et une voix mâle ne s'est pas levée du milieu des élus du pays pour dire aux écrivailleurs de notes: “ Non, nous ne vous obéirons pas. Non,

“ nous ne les chasserons pas. Dieu nous les a don-
“ nés ces malheureux proscrits, il nous a donné
“ nos montagnes pour qu'à leur ombre les enfans
“ du malheur, les pélerins de la liberté pussent
“ abriter leurs têtes sacrées, nous les garderons,
“ nous les défendrons envers et contre tous, et
“ quand vous voudrez nous les arracher par les
“ armes, Dieu, nos montagnes et nos armes nous
“ défendront. „ C'eût été un beau langage, un langage de vrai Suisse, le seul qui convienne à un peuple jaloux de sa liberté, que ce langage sortant de la bouche de nos représentans et retentissant au sein de l'Europe étonnée! C'eût été un beau jour, un de ces jours qui bâtissent l'avenir des nations que celui dans lequel on aurait entendu gronder à travers nos rochers un cri de peuple, un cri généreux: Confédérés! à vos défilés! veillez à l'indépendance menacée de la patrie commune! Et si, pour toute réponse aux ukases des rois, ce cri s'était fait entendre, croyez-vous que la Suisse aurait été attaquée? Croyez-vous que le canon aurait remplacé les notes? Croyez-vous qu'ils auraient osé jeter, eux les premiers, au sein du volcan européen qui doit éclairer leur ruine, le brandon de la guerre? Non! votre parole aurait bien vite abaissé leur orgueil de parade; vous auriez vu ce brouillard de notes s'évanouir comme bruit et fumée, et ces hommes qui ont mis pendant quatre mois l'Europe diplomatique en émoi pour deux cents proscrits, se seraient reculés avec effroi devant la déclaration

fière et intrépide d'un peuple qui se souvient encore de Sempach et de Morgarten. Car, pourquoi l'oubliez-vous, hommes faibles et indécis, que la révolution a crées et qui reniez votre mère; — n'ont-ils pas reculé ces rois étrangers qui menacent aujourd'hui seulement parce que vous voulez bien avoir peur? n'ont-ils pas reculé devant la guerre en 1831? N'ont-ils pas rugi d'une rage impuissante, en voyant l'élément démocratique, le principe populaire envahir une à une nos institutions cantonales? Ah! c'est qu'alors une dignité ferme et froide présidait à toutes vos démarches, aujourd'hui incertaines et rampantes; — c'est qu'alors vous vous tourniez avec foi vers ce peuple dont vous laissez aujourd'hui traîner le drapeau dans la boue; — et l'armée était là: — et les contingens fédéraux marchaient avec joie aux frontières menacées par l'Autriche; — et des voix énergiques leurs criaient: Vous défendrez l'héritage de vos ancêtres! Ils reculèrent alors ces rois si terribles: montrez-vous seulement, ils reculeront encore. Car, entre le premier coup de canon des rois et le dernier d'un peuple dans une guerre d'indépendance, savent-ils combien il y aura de trônes brisés, de peuples insurgés, d'armées mercenaires englouties dans la levée en masse des enfans de la liberté européenne? Oui, levée en masse, car l'Europe est mûre; car partout le sol est sillonné d'éléments qui n'attendent qu'une secousse pour s'ébranler; car vous tenez dans vos mains les deux bouts du levier révolutionnaire,

l'Italie et l'Allemagne; et savez-vous, hommes de calcul et de peur, si la première goutte de sang versé n'aura pas comblé la mesure? Savez-vous si cette guerre que vous craignez tant d'allumer, ne sera pas la guerre sainte de l'émancipation universelle? Aujourd'hui, plus que jamais, les destinées suisses sont les destinées européennes. Votre drapeau républicain c'est le drapeau de l'Europe à venir. Déployez-le, si on vous y force: bien des nations opprimées viendront s'y ranger. Qu'il flotte aux Alpes, qu'il flotte sur les bords du Rhin. Marchez au nom de la liberté. Marchez au nom de Dieu et des peuples. Dieu et les peuples vous sauveront.

Il n'en a pas été ainsi; Mettenich a pu se frotter les mains de plaisir, en voyant ces fiers républicains courber la tête devant un orage de notes, et chasser sans délai tous ceux dont ses affidés couchaient au hasard les noms sur les listes. Nous avons aussi pris part à la chasse aux proscrits. Nous avons, o honte! compté dans la meute dont les rois étaient les piqueurs. Oui, nous avons, et il faut le dire maintenant que le sacrifice est consommé, pour que l'histoire en fasse honte un jour à ces années de torpeur, d'égoïsme, d'indifférence coupable et pour que les peuples apprennent jusqu'où peut mener l'esprit de peur et de concession; — nous avons aussi joué un rôle dans ce spectacle ignoble et déshonorant pour le siècle, que des gouvernemens sans pudeur et sans frein ont voulu, dans leurs derniers jours, donner à l'Europe.

Nous avons violé les droits du malheur. Nous avons chassé ceux qui embrassaient, en les invoquant, nos foyers. Nous avons brisé, comme si rien n'était, le lien sacré qui unit l'homme à Dieu, le lien de la pitié. Et cela, par peur; — cela, parce qu'on nous a menacés du fouet de la tyrannie, parce que, de loin, on nous a montré la guerre. La guerre! ah! mieux cent fois valait-elle qu'une tache au front du pays, mieux cent fois que cette zône transversale, couchée par vos concessions, hommes peureux et imprévoyans, sur le drapeau de Winkelried et de Tell; car le sang versé pour la bonne cause féconde une semence de bonheur et de gloire aux peuples qui n'ont pas hésité à le répandre; mais une tache au front des nations, comme la tache de sang aux blanches mains de la femme de Macbeth, ne s'efface pas de sitôt et il vous faudra de longs sacrifices, de longues années de lutte pour réhabiliter la conscience de votre peuple et détruire les conséquences de l'état d'apathie et de profond découragement que votre servilisme a inoculé à la nation.

O jeunes Suisses, mes frères! espoir du pays! que le découragement ne vous atteigne pas, vous, qui n'avez pas fiancé votre âme vierge aux étreintes impures du squelette diplomatique; et si le vieil âge n'a pas pu garder dans ses veines une seule goute de sang suisse pour le répandre au besoin sur l'autel de la patrie, s'il s'obstine en rampant dans la boue monarchique, à souiller de déshonneur et de honte ces cheveux blancs que

la nation regardait, avec amour et vénération, à vous l'œuvre, car l'œuvre est sainte et il ne faut pas que l'œuvre périsse, parce que les hommes auxquels vous l'avez confiée s'endorment sur le travail. Nous sommes tous travailleurs, et malheur à celui qui, aux jours du péril commun, ne vient pas réclamer, dans les rangs nationaux, sa part de labeur que d'autres n'ont pas su accomplir pour lui! Lorsque les dépositaires des grands intérêts de la nation ne savent pas garder intact ce précieux dépôt, la nation se lève, d'abord, pour avertir ses mandataires que la route sur laquelle on l'engage est fausse, et qu'elle n'en veut pas. — Puis, s'ils ne l'écoutent pas, elle s'élance elle-même en avant, en foulant aux pieds les hommes qui veulent la condamner à rétrograder, elle, à qui Dieu a dit: tu marcheras! Levez-vous donc, mes compatriotes: et que la grande voix du pays se fasse entendre, pour avertir ses mandataires qu'ils doivent marcher droit et ferme et qu'il est là pour les soutenir. Qu'un seul cri domine les adresses, les discours patriotiques, les protestations, la presse: plus de concessions, plus de transactions dictées par la peur! que cette inconcevable députation au roi Charles-Albert, acte de soumission qu'on voudrait pouvoir dérober par le silence à la connaissance des contemporains, soit au moins le dernier de ces actes qu'une politique ignoble et tortueuse a imposés à la Suisse républicaine! assez de honte! assez d'humiliations devant les puissances, qui regardent, d'un œil hai-

neux, notre sainte liberté! Relevons la tête et montrons-nous dignes de notre indépendance: nos pères nous l'ont conquise contre l'Autriche, ils nous l'ont défendue contre l'Autriche et l'Europe! Enfans de Tell! Vaudrons-nous moins que nos pères? relevons-nous! la pente sur laquelle nous nous sommes malheureusement placés est glissante: au fond est l'abîme, — de frayeur en frayeur, de concession en concession, voulez-vous rouler jusque là? voulez-vous que la domination étrangère, pèse de nouveau sur vos têtes courbées, et que de nouveaux Gessler viennent encore vous imposer, comme à des serfs, pour loi suprême, les caprices d'un empereur? Relevons-nous, vous dis-je, car tandis que nous dormons sur le bord du précipice, d'autres veillent; — car déjà l'aristocratie soulève lentement sa tête hideuse, et sa torche brillera au-dessus de vos têtes, tandis que vous roulerez dans l'abîme, — car, l'étranger se rapproche à pas de loup de notre frontière, en guettant le moment favorable pour la franchir, puis, lorsque divisés, affaiblis, démoralisés par les concessions, nous aurons perdu courage, force et conscience, ils tomberont sur nous, comme la hyène sur le cadavre, et les rois qui aujourd'hui salissent de boue le drapeau national, tremperont comme Catherine leur doigt dans l'encre, et traceront trois ou quatres lignes sur notre carte, en disant: ceci est à moi, — ceci est à vous. — Alors nous lèverons les yeux au ciel: alors nous appellerons les peuples à notre aide: alors nous

crierons aux proscrits : Levez-vous et accourez ! mais le ciel sera sombre et terne, car la violation de l'hospitalité envers le malheur est un crime qu'on ne pardonne pas au ciel ; les peuples regarderont, silencieux et immobiles, car nous avons chassé sans pitié leurs meilleurs enfans, qu'ils nous avaient envoyés pour signer l'alliance. — Et les proscrits seront sourds à notre appel, car peut-être ils seront morts de misère et d'épuisement, loin, bien loin, au delà des mers.

. . . . . Ils sont partis ! que Dieu éloigne l'augure, et qu'il leur fasse paix dans le long pélerinage que l'Europe inhospitalière leur imposent encore. — Jeunes proscrits, allez et ne désespérez pas de cet avenir que vous portez dans votre sein, allez et élevez-vous à la hauteur de votre mission, souffrez encore, car la foi nouvelle dont vous êtes les apôtres a encore besoin de martyrs pour triompher, et les souffrances noblement endurées, sont le plus beau joyau de la couronne, que l'ange des destinées européennes pose sur la tête de ses combattans. — Ils viendront les jours que vous avez entrevus, car il y a quelque chose au ciel que ne peuvent effacer ni les décrets des Conseils, ni les ordonnances, ni les ukases, comme les nuages amoncelés par l'orage ne peuvent effacer de la voûte azurée le soleil. — C'est la loi morale universelle : c'est le progrés de ous et par tous. — Et il y a quelque chose sur la terre, que tous les efforts des tyrans n'empêcheront pas de paraître au grand jour, c'est le peuple, c'est sa puissance, — c'est son avenir. — Et entendez-vous gronder quelque chose d'é-

trange comme un vent souterrain, comme une mer montante, au dessous des trônes et au sein des nations opprimées. C'est sa voix, c'est le peuple qu-monte, que ceux qui voudraient le faire rétrograder lui forgent des chaînes; qu'ils lui jettent des bandeaux sur les yeux, pour qu'il ne voie pas son chemin ; — ils n'y réussiront pas. — Les destinées s'accompliront, et, un jour, lorsqu'ils croiront l'avoir aveuglé, garotté, enseveli pour toujours, le peuple lèvera les yeux au ciel, et, Samson de l'humanité, d'un seul effort de sa main qui broie les trônes, il brisera bandeaux, chaînes et bannières, et il paraîtra.

. . . . . Il paraîtra, il paraîtra! et la sainte loi de l'humanité, la sainte parole du Christ: Aimez-vous les uns les autres, la liberté, l'égalité, la fraternité, recevront leur accomplissement. Les peuples se reconnaîtront et ils confonderont dans un embrassement fraternel leurs souffrances passés, et leurs joies à venir.

Et alors, si quelques uns de ces proscrits, de ces sublimes pélerins, mis au ban de l'humanité pour l'avoir trop aimée, restent encore, ils seront bénis; et si tous, un excepté, ont été étouffés par la misère et la lutte, celui qui aura survécu à eux tous, se penchera sur la pierre qui couvrira les ossemens blanchis de ses frères, et leur murmurera à travers l'herbe longe: Frères, réjouissez-vous, car l'ange a dit la vérité, et nous avons vaincu le vieux monde.

Et ce sera le dernier proscrit, car les peuples seuls règneront!!!

FIN.

# NOTE E DOCUMENTI

p. 9. Le *Mémoires sur la Jeune Italie* di Harro Harring erano dedicate a tutti quei patriotti savoiardi che avevano preso parte nell'infelice tentativo, che si erano salvati con la fuga alla condanna per l'atto loro insurrezionale, e che si trovavano compresi nella sentenza del 22 marzo 1834, pronunciata contro di loro dal Senato criminale della Savoia, il quale aveva sede in Chambéry. Questa sentenza, che si riproduce qui appresso, fu pubblicata anche nell'*Europe Centrale* del 27 marzo 1834.

Entre l'avocat fiscal général, demandeur en cas d'excé et crime de lèse-majesté au premier chef, d'*une part ;*

Et Jérome Ramorino, ancien militaire, natif de Gênes, domicilié en dernier lieu à Thonon; Basile Rubin, avocat, domicilié à Annecy; Alexandre Foëx, commis-négociant, domicilié à Boëge; François Clavel, domicilié à Juvigny; François Burnier, domicilié à Reignier; Hippolyte Frarin, domicilié à Ambilly-Gaillard; André Gardy, domicilié à Ville-la-Grand; Marie de Baudry, domicilié à Arthaz; Jean Dupenloup, domicilié à St.-Cergues; Bernard Delpino, habitant en dernier lieu à St.-Julien; Pierre et Marcelin Burnet, frères, domiciliés à St.-Julien; François Piaget, domicilié aux Molettes; Pierre Lanfrey

dit Bouzin, domicilié aux Échelles, accusés en contumaces, d'*autre*.

Vu les informations prises contre les accusés, les conclusions de l'avocat fiscal général du vingt-un de ce mois, et tout ce qui était à voir, vu, lu et considéré.

Le Sénat, tant de ce qui résulte des actes, que pour le profit et l'utilité de la contumace qu'il dit avoir été bien encourue et dûment entretenue contre les dits accusés, a déclaré et déclare Ramorino, Rubin, Foëx, Clavel, Burnier, Frarin, Gardy, Dupenloup, De Baudry, les frères Burnet, et Delpino, atteints et convaincus d'avoir fait partie d'une bande armée avec laquelle ils sont entrés, dans la journée du premier février dernier, sur le territoire de ce duché, par la commune de Bossey, et se sont portés le lendemain sur Étrembières, Annemasse et Ville-la-Grand, dans le dessin prémédité d'y propager la révolte, l'insurrection, l'anarchie, et de renverser le gouvernement de S. M.; d'avoir, de complicité avec cette bande, forcé les postes des préposés aux douanes, à Étrembières et Annemasse; d'avoir blessé et fait prisonniers plusieurs de ces préposés; d'avoir brulé les registres et enseignes de la douane d'Annemasse, abattu et boisé les armes de S. M., placées au-devant de la caserne des carabiniers royaux, et enlevé une somme de huit cents livres de la caisse du receveur de la douane à Annemasse; d'avoir introduit des voitures chargées de fusils et de munitions sur le territoire du duché; d'avoir par des discours et des proclamations séditieuses, répandues et affichées, provoqué les habitants à la révolte et les avoir excités à s'armer contre l'autorité légitime; d'avoir planté l'arbre de la liberté dans la commune d'Annemasse, et soumis les habitants de ces communes à diverses fournitures.

Déclare en outre atteints et convaincus, en particulier Ramorino, d'avoir commandé, comme chef, la dite

bande armée; Rubin, d'avoir, de concert avec trois autres chefs de la bande, signé, comme membres d'un gouvernement provisoire de la Savoie, l'injonction et la quittance délivrées au receveur des douanes à Annemasse, pour la dite somme de huit cents livres, enlevée de sa caisse; Foëx, d'avoir dans la soirée du trente-un janvier dernier et dans la matinée du lendemain, à Boïge, sollicité, à l'aide de promesses d'argent et de discours contre le gouvernement, plusieurs sujets de S. M. à s'enrôler dans une bande armée, destinée à envahir le territoire du duché, et d'avoir, dans l'après-midi du premier février échu, emmené avec lui sur la route de Genève quelques personnes qu'il avait enrôlées; Burnet Pierre, d'avoir, dans la journée du premier du dit février, à Carouge, sollicité et enrôlé plusieurs individus dans la bande dont il a été un des principaux chefs; Gardy, d'avoir, dans la soirée du trente-un janvier dernier, et dans un cabaret sur la frontière suisse, près de Ville-la-Grand, sollicité plusieurs personnes de cette commune, soit par des promesses d'argent, soit par des discours séditieux, à s'enrôler dans la susdite bande armée.

A déclaré et déclare François Piaget atteint et convaincu d'avoir, dans la journée du 2 février dernier, à Pont-Charra (France), sollicité avec promesses d'argent et enrôlé plusieurs individus, notamment des sujets de S. M. dans une bande destinée à entrer à main armée sur le territoire de ce duché, pour y propager la révolte, l'insurrection, et renverser le gouvernement légitime; d'avoir été l'un des chefs de cette bande, qui, dans la soirée du même jour, s'est portée à main armée sur le poste des douanes établi à Laissaud, a tiré sur ce poste divers coups d'armes à feu, a gravement maltraité l'un des préposés et pillé leur corps-de-garde.

A déclaré et déclare Pierre Lanfrey atteint et con-

vaincu d'avoir fait partie de la bande armée qui, dans la soirée du 3 février dernier, a pénétré sur le territoire des Échelles (Savoie) dans le but de renverser le gouvernement du roi à l'aide de la révolte et de l'insurrection, a dévasté la caserne des carabiniers royaux, brûlé leurs régistres, fait prisonniers deux de ces carabiniers et tué un troisième; d'avoir, le dit Lanfrey, remis, dans cette soirée, des paquets de cartouches à quelques habitants des Échelles;

Déclare en conséquence les dits Jérôme Ramorino, Basile Rubin, Alexandre Foëx, François Clavel, François Burnier, Hippolyte Frarin, André Gardy, Marie de Baudry, Jean Dupenloup, Pierre et Marcelin Burnet, Bernard Delpino, François Piaget et Pierre Lanfrey, coupables du crime de lèse-majesté au premier chef, et en réparation ordonne qu'ils seront livrés entre les mains de l'exécuteur de la haute justice, pour être par lui conduits, un jour de cour ou de marché, la hart au cou, par les carrefours et autres lieux accoutumés de cette ville, jusqu'aux lieu et place destinés aux exécutions, pour là, à une potence qui sera à ces fins dressée être pendus et étranglés jusqu'à ce que mort s'ensuive.

A condamné et condamne solidairement les dits Ramorino, Rubin, Foëx, Clavel, Burnier, Frarin, Gardy, de Baudry, Dupenloup, les frères Burnet, et Delpino, à l'amende de cinquante milles livres, à tant arbitrée par le Sénat, à la restitution des huit cents livres enlevées dans la caisse du receveur des douanes, à Annemasse, aux dommages-intérêts de parties lésées, aux dépens et frais de justice pour les chefs qui les concernent; a condamné et condamne François Piaget à l'amende de cinq mille livres, et Pierre Lanfrey à celle de dix milles livres, à tant arbitrées par le Sénat, aux dommages-intérêts de parties lésées, aux dépens et frais de justice, chacun en ce qui le concerne.

Ordonne qu'un écriteau, contenant en gros caractères les noms et qualités des condamnés et la nature du crime, sera, par l'exécuteur des hautes œuvres, attaché à une potence dressée au lieu accoutumé, et que le présent arrêt sera imprimé, publié et affiché dans toutes les villes et communes de ce duché;

Déclare enfin les susdits condamnés avoir encouru les peines portées contre les bandits du premier catalogue, auquel leurs noms seront inscrits.

Fait à Chambéry, au Sénat, le vingt-deux mars mil-huit-cent-trente-quatre.

Collationné:

*Le substitut secrétaire criminel,*

E. MASSON. »

p. 29. Payerne, capoluogo d'un distretto del cantone di Vaud, era uno dei *depositi* specialmente destinati all'emigrazione polacca. Colà, e a Cossonay, altra cittaduzza presso Losanna, erano stati internati i Polacchi, i quali, per le vicende lungamente osservate da Harro Harring nel corso delle sue *Mémoires*, erano stati fermati a Rolle dalle autorità svizzere, mentre si disponevano ad unirsi con gli esuli italiani, quindi disarmati e tenuti prigionieri. Per questa dura relegazione gli esuli polacchi protestarono più volte pubblicamente. Un'esatta narrazione delle tristi vicende della colonna polacca fu pure pubblicata nella *Gazzetta d'Angsburgo*, da cui il *Nouvelliste Vaudois* (n. 9, 10 e 11 del 30 gennaio a 2 e 6 febbraio 1838) estrasse le parti più interessanti, che si trovano ora ristampate in G. MAZZINI, *Scritti*, ediz. naz., vol. XIV, pp. 415-30. All'accennata narrazione si ricorrerà nel corso di queste note; intanto giova qui inserire alcune lettere degli esuli polacchi, le quali sono importanti anche per il fatto che uno dei firmatari, oltre lo Stolzman di cui si dirà in appresso, fu sempre in relazione col Maz-

zini nel suo esilio di Londra. Ved. MAZZINI, *Scritti*, ediz. naz., vol. XII, p, 331 e sgg.

*Citoyens vaudois !*

C'est avec amertume que nous avons lu la proclamation du gouvernement aux troupes du pays; nous y sommes traités en perturbateurs de la paix, qui refusent toute obéissance aux lois. — Soyez sûrs, citoyens, que nous ne voudrions troubler la tranquillité de votre pays. Nous avons voulu tendre la main au peuple qui gémit sous le despotisme, voilà notre crime.

A présent, traînés d'une prison à l'autre, entourés de la force armée, nous prévoyons le triste sort qui nous attend; voilà pourquoi nous avons demandé des explications sur les ordres qui nous ont été transmis et qui nous causaient des craintes d'être éloignés de l'Europe. — Nous ne demandons que la permission de rester dans votre pays, ou bien la liberté d'aller où bon nous semblera.

Citoyens, vous chérissez votre liberté, sans doute; — vous saurez apprécier la nôtre. Nous avons servi longtemps de rempart à la liberté européenne. — L'autocrate du Nord y a fait des brêches. — Voudriez-vous les agrandir ?.... Non, votre dévoûment à la sainte cause nous est un garant de votre protection; — c'est au peuple que nous confions notre destinée, — c'est entre les mains du peuple que nous déposons notre sort.

Au nom des réfugies détenus dans le canton de Vaud.

Signé: NOWOSIELSKI.
LÉON JABLONSKI.
K. STOLZMAN.

(*Europe Centrale* del 12 febbraio 1834).

*Monsieur le président et messieurs les membres du conseil d'état du canton de Vaud.*

La division polonaise, retenue captive par les ordres de votre gouvernement, a lu avec une profonde douleur la proclamation que vous avez cru devoir adresser au peuple brave et loyal au milieu duquel nous nous trouvons aujourd'hui. Il n'est pas donné à notre plume de pouvoir vous exprimer toute l'amertume que nous avons ressentie. Malheureux dans tout ce que les hommes ont de plus cher, privés de notre patrie, séparés de nos femmes et de nos enfans, qui expient, loin de nous, le crime d'avoir tenté la conquête de notre liberté, il ne nous reste qu'une triste vie, mais un honneur intact que nous devons défendre.

Nous avions juré haine au despotime; des infortunés, proscrits comme nous, ont fait un appel à notre dévoûment, à la sainte cause de l'affranchissement des peuples; l'ardeur de nos espérances a été trompée par un obstacle inattendu, et dès ce moment nous avons cru devoir rester sur la terre hospitalière de la Suisse, que nous avons voulu quitter dans le but de la délivrer du fardeau qu'elle supportait à cause de nous.

Les obligations que les gouvernemens remplissent les uns vis-à-vis des autres ont compliqué notre position; nous avons été retenus captifs, et toutes les incertitudes qui sont les compagnes de la captivité ont assailli nos esprits. Peut-être aussi le zèle trop ardent de quelques fonctionnaires a-t-il contribué à augmenter nos défiances. Nous n'avons pas absolument refusé de suivre les ordres qui nous étaient transmis de votre part, mais nous avons demandé des esplications qui nous paraissaient nécessaires; car puisque nous sommes prisonniers sur le territoire du canton de Vaud que veut-on faire de nous? Cette seule explication, nous n'avons pu la recevoir, et alors nous avons dit qu'il était préférable de finir immédiatement.

Aujourd'hui nous avons obéi, mais nous continuons à réclamer notre liberté, et si on nous la rend, nous déclarons à la face de l'Être qui a créé les hommes égaux et libres sur toute la terre, que pendant tout le temps que la Suisse voudra bien nous accueillir, nous ne la compromettrons ni ne la troublerons jamais par des opérations politiques.

Veuillez donc, Messieurs, être bien persuadés que si nous avons des torts ils sont ceux des circostances et non le résultat de notre volonté.

Agréez, etc.

Cossonay, le 7 février.

Au nom des prisonniers détenus,

K. Stolzman.
Félix Nowosielski.
Léon Jablonski.

(*Europe Centrale* del 12 febbraio 1834).

*Au conseil d'état de la république de Vaud.*

M. le président et M. M. les membres du conseil d'état du canton de Vaud.

Notre pétition que nous avons eu l'honneur de vous adresser en date du 7, par laquelle nous avons réclamé notre liberté, étant jusqu'ici passé sous silence, nous devons nous la réitérer, car l'attente est cruelle à qui la base de son bonheur, la *liberté* est ravie; le malheur lui est d'autant plus pénible, que c'est dans un pays libre, dans une république qu'il le rencontre.

Nous avons obéi à vos ordres, et pour prix de notre obéissance nous voilà encore enfermés dans une maison soigneusement gardée par la force armée. Nous sommes 92 entassés dans deux chambres; il serait, par conséquent superflu de vous dépeindre ce qu'un pareil séjour

a de désagréable; il est supportable pour deux ou trois jours, mais jamais pour un laps de temps un peu prolongé, et cependant nous l'endurons déjà depuis 12 jours. Dieu et les hommes de conscience savent si nous avons un crime à expier.

Il dépend de vous, messieurs, de mettre un terme à nos souffrances; rendez la liberté à de malheureux débris d'une nation à qui la liberté et l'existence politique sont également enlevées, mais par ceux qui sont à la tête du despotisme européen.

En attendant de la part de votre bienveillance, comme d'une autorité d'un pays libre, un heureux succès de notre requête, nous avons l'honneur de vous prier d'agréer l'hommage de notre estime et de notre considération distinguée.

Au nom de 92 réfugiés polonais détenus dans l'hôtel-de-ville de Payerne, ce 15 février.

Signé : STOLZMAN.
LÉON JABLONSKY.
FÉLIX NOWOSIELSKI.

(*Europe Centrale* del 18 febbraio 1834).

*A. M. le président et à M. M. les membres du grand conseil du canton de Vaud.*

Représentans du peuple vaudois!

Nos pétitions réitérées au conseil d'état, par lesquelles nous avons demandé notre liberté, nous ont valu pour toute réponse la communication d'une décision du gouvernement français, sans rien changer à notre position de prisonniers. Cette décision « consent à nous accorder « un transit par la France, afin de nous embarquer pour « une autre destination, sous condition de nous soumettre « à *toutes* les mesures de surveillance et *autres* que le « gouvernement du roi *jugera devoir adopter* envers « nous, etc. ».

Cette offrande doit-elle nous servir à recouvrer notre liberté pour l'avenir ? .... Non certes, tout homme de bon sens, au contraire, ne peut que l'envisager comme une double punition qui nous est assignée par la Sainte-Alliance ; car d'abord, de la surveillance suisse nous passerions sous celle du gouvernement sorti des barricades, qui tout en se réservant d'exercer envers nous d'*autres* mesures, nous accablerait comme de coutume des vexations recherchées qu'il se plaît tant à appliquer aux malheureux martyrs de la liberté ; ensuite nous serions soumis à une déportation de l'Europe, que nous avons déjà tant de fois repoussée avec dédain.

Nous n'avons pas besoin de commenter la décision du gouvernement français et de vous dire ce qu'elle a de menaçant pour nous ; car vous saurez, dignes représentans d'un peuple libre, l'apprécier à son juste prix ; mais nous avons l'honneur de nous adresser à votre justice pour vous demander notre liberté que nous venons de perdre, et quel est le crime que nous avons à expier au sein d'un peuple libre et hospitalier ? .... Le canton de Berne et quelques autres ayant retiré leurs mains bienfaisantes de nous, et ne pouvant rentrer en France à cause de la déclaration formelle que nous avons faite publiquement de n'y retourner que lorsque la loi exceptionnelle qui nous soumettait au bon plaisir d'un seul homme, le ministre de l'intérieur, serait abrogée, nous nous sommes rendus à la voix de nos frères les Italiens, qui nous ont conviés à les aider à briser le joug tyrannique, le joug flétrissant et insupportable qui les écrase à la honte du siècle civilisé dans lequel nous vivons.

Enfans du malheur, errans et fugitifs sur la terre, repoussés par tous les gouvernemens, et n'attachant plus de prix à la vie qu'autant qu'elle pourra servir à l'émancipation des peuples opprimés, nous n'avons

pas balancé à nous offrir en sacrifice sur l'autel de la justice et de la liberté. Voilà notre crime. Nous déclarons à la face de l'univers que nous n'avons jamais eu l'intention de compromettre la neutralité de la Suisse, et qu'à l'heure qu'il est nous ne concevons pas comment on peut nous accuser d'une pareille ingratitude.

En France et en Angleterre, sous les yeux mêmes du gouvernement, des milliers de citoyens s'arment, s'équipent, et vont au service de don Pedro ou de don Miguel, sans que pour cela la neutralité soit violée. — Les Prussiens ne nous ont-ils pas fait plus de mal en Pologne que les Russes eux-mêmes? — Et sans le secours des transfuges de toutes les nations, la Grèce ne serait-elle pas encore dans les fers? — A-t-on jamais fait un crime au généreux Eynard d'avoir assisté les Grecs? — Le gouvernement de Berne, enfin, a-t-il traité les Allemands, qui étaient dans le même cas que nous, comme nous sommes traités ici? — Mais nous sommes des Polonais; il faut que nous buvions la coupe d'amertume jusqu'à la lie; on veut exercer sur nous le droit du plus fort et nous livrer à la fureur de la Sainte-Aliance.

Représentans du peuple vaudois! nous venons vous prier instamment de nous rendre notre liberté. Nous invoquons le droit des gens et nous nous confions dans l'esprit de justice et d'humanité qui vous caractérise.

Dans l'espérance que vous serez sensibles aux malheurs qui nous accablent, et que notre demande trouvera accès dans vos cœurs généreux, nous avons l'honneur de vous adresser l'expression de toute notre considération.

Au nom des 92 Polonais détenus prisonniers à Avenches.

CH. STOLZMAN.
LÉON JABLONSKI.
FÉLIX NOWOSIELSKI.

Avenches, le 21 février 1824.

(*Europe Centrale* del 23 febbraio 1834).

*A M. le rédacteur de l'*Europo Centrale.

Très-honoré citoyen,

Nous avons l'honneur de vous communiquer la copie de la minute qui nous a été transmise hier de la part du conseil d'état de Genève avec une recommandation verbale de profiter de la faveur obtenue du gouvernement du roi des Français, si nous voulions nous tirer de la fâcheuse position dans laquelle nous sommes actuellement placés.

Tant que le gouvernement de la république de Genève, au mépris de tous les droits des peuples et des gens exerçant sur nous une détention arbitraire, se bornait seulement à violer notre liberté individuelle, nous ne lui opposions que notre silence et cette indifférence passive que nous inspirait le sentiment de la justice de notre cause et la persuasion que la loyauté de la confédération suisse, éclairée par la voix de l'opinion publique, viendrait tôt ou tard à l'appui de l'opprimé, ainsi que de la neutralité qui constitue la base principale de son existence politique.

Aujourd'hui que le conseil d'état, après avoir entamé des négociations avec deux cantons voisins, après nous avoir donné l'espoir que notre arrestation finirait bientôt et que nous pourrions rentrer dans le canton de Berne, où nous appellent les vœux de ses généreux habitans, nous communique le résultat d'une négociation particulière et se plaît à renverser des espérances fondées pour nous engager à une mesure dont nous savons apprécier la valeur; emprisonnés et frustrés des moyens d'exercer les droits mêmes que la protection des lois ne refuse à aucun être humain, nous nous voyons forcés d'user de la seule voix qui nous est ouverte.

Nous protestons donc et nous déclarons au peuple de Genève et à toute la nation suisse que nous rejetons

à l'unanimité les propositions du gouvernement français, qui nous ont été communiquées par le conseil d'état.

Que ces mêmes conditions nous ont été proposées par le conseil exécutif de Berne il y a quelques mois, et que nous les avons également rejetées dans la persuasion qu'elles menaçaient notre indépendance civile et politique, et qu'elles nous exposaient au danger d'une déportation au-delà des mers.

Nous déclarons enfin que la république de Berne, en nous présentant les propositions du gouvernement français, ne nous forçait pas à quitter son territoire; bien au contraire qu'elle nous accordait, en cas de refus, toute la protection de l'hospitalité et des lois du pays; que cette garantie de l'inviolabilité, vu la position forcée dans laquelle nous nous trouvons, n'existe pas aujourd'hui, et que nous nous voyons obligés, malgré nous, à recourir à la voix du peuple pour en appeler à son jugement et à sa protection.

Nous avons l'honneur de vous prier, très-honoré citoyen, de vouloir bien donner à notre déclaration une place dans votre journal. Ce n'est pas le premier service que vous voulez bien rendre à notre malheureuse cause. Recevez-en notre reconnaissance sincère avec un cordial salut de fraternité.

Au nom de tous les réfugiés polonais arrêtés à Genève:

ÉMÉRIC STANIEWICZ.
J. W. SZYLING.
J. DYBOWSKI.

Le 23 février 1834.

Voici le texte de la déclaration que l'on demandait aux Polonais:

Je soussigné, sorti de France, où je faisais partie du dépôt de...., désirant me rendre en Angleterre, *supplie* S. M. le roi des Français et *son gouvernement*

d'avoir la *bonté* de m'accorder passage sur le territoire de France.

Je promets et m'engage sur l'honneur:

1. De me présenter à mon entrée en France devant M. le sous-préfet de Gex.

2. De suivre exactement l'itinéraire qui me sera tracé par cet administrateur et de faire viser la feuille de route qui me sera délivrée dans les lieux qui y seront indiqués.

3. De repartir de France 15 jours au plus tard après mon entrée.

4. D'obéir aux ordres et injonctions que je recevrai des autorités françaises et de ne donner aucun *sujet de plainte* au gouvernement français.

Le . . . . . 1834.

Signalement:

Agé de . . . . . Taille . . . . . Cheveux . . . . . .

(*Europe Centrale* del 25 febbraio 1834).

id. Carlo Stolzman era uno dei più puri rappresentanti dell'emigrazione polacca. Rifugiatosi nella Svizzera dopo l'esito infelice della rivoluzione del 1830, s'era stretto in grande amicizia col Mazzini, a cui aveva recato l'appoggio dei suoi compatriotti e compagni d'esilio, sui quali esercitava un grande ascendente, accrescendo così di notevoli forze la colonna che doveva invadere la Savoia. Divise coi suoi compagni di sventura la prigionia di Cossonay e di Payerne: riuscito a fuggire e a tenersi per qualche giorno nascosto a Lausanne (ved. Mazzini, *Scritti*, ecc., ediz. nazionale, vol. IX, pp. 221 e 222), raggiunse poi a Berna il Mazzini (id., vol. IX, p. 224), col quale s'intese per la formazione della *Giovine Europa*, ed infatti fu il primo firmatario dell'atto di fratellanza del 15 aprile 1834 della nuova associazione (id., vol. IX, pp. 240 e 243). Quando

il Mazzini fu costretto a rifugiarsi a Grenchenbad, lo Stolzman tornò a Losanna, dove fu con probabilità ospitato dalla famiglia Mandrot, la quale ad ogni modo lo protesse contro le nuove misure reazionarie del governo svizzero. Lasciò definitivamente la Svizzera quando il Vorort, stretto dalle minacce dell'ambasciatore di Francia, duca di Montebello, rese esecutivo il *conclusum* dell' 11 agosto 1836 ed esulò a Londra, dove continuò a frequentare l'amicizia del Mazzini.

p. 31. Il Mazzini pubblicò infatti nella *Giovine Italia*, fasc. VI, pp. 202-205, la risposta al *Précis* del Ramorino; ma, come supponeva Harro Harring, il Mazzini si astenne dal compromettere « con imprudenti rivelazioni, elementi » che duravano « intatti e preziosi. » Ved. pure Mazzini, *Scritti*, ecc., ediz. naz., vol. V, p. 259 e sgg.

id. È evidente l'accenno che qui si fa alla Carboneria, la quale sconsigliava, anche con circolari ispirate e fors'anche stese dal Buonarroti, il tentativo d'invasione in Savoia. Per questa sorda lotta tra le due associazioni ved. G. Romano Catania, *F. Buonarroti;* Palermo, 1903, p. 225 e segg. e G. Mazzini, *Scritti*, ecc., vol. IX dell'ediz. naz., pp. 119, 297 e sgg.

p. 33. Leone Przeciszenski è quello stesso che il Mazzini, in una lettera al Melegari (ediz. naz., vol. XI, pp. 408-409), giudica con severità. Esule polacco in Svizzera, era fratello di quell'Antonio Przeciszenski, il quale pose la sua firma a un indirizzo del Comitato Polacco alla *Giovine Italia*, pubbl. nel periodico omonimo, fasc. V, pp. 201-203.

id. L' « italien G. » è certamente Enrico Gentilini, condannato a morte in contumacia dal Consiglio di Guerra divisionario di Alessandria il 5 settembre 1833. Ved. su di lui G. Mazzini, *Scritti*, ecc., ediz. naz., vol. IX, pp. 192-193. Prese parte attivissima nei pre-

parativi della spedizione di Savoia, e il Mazzini (*Scritti*, ecc., ediz. daelliana, vol. III, pp. 332 a 337) ha per lui parole di lode.

id. Giacomo Antonini, aveva servito in qualità di colonnello nell'esercito polacco durante la rivoluzione del 1830. Harro Harring scrive più innanzi che l'Antonini era « italien d'origine, mais polonais nationalisé pour de longs services militaires et une bravour signalée. » È nota la sua azione durante la guerra del 1848. Egli aveva avuto una parte principale nel tentativo di invasione nella Savoia, e fu dei pochi che rimase vicino al Mazzini durante la notte fatale dal 2 al 3 febbraio 1834. Gli era stato infatti affidato il comando degli esuli Polacchi che parteciparono al moto insurrezionale, che furono fermati a Coppet. « In nome dei Polacchi facenti parte della spedizione » ed insieme col Gordaszewski e con lo Zaleski, egli firmò la lettera contro il Ramorino, che fu pubblicata dal Mazzini nella *Giovine Italia*, fasc. VI, pp. 202-215; ma alcuni giorni innanzi egli aveva protestato insieme col Bianco, con l'Angelini e con alcuni esuli Polacchi con le due seguenti lettere, che furono inserite nell'*Europe Centrale* del 6 febbraio 1834, contro l'ordinanza emanata il giorno innanzi dal Consiglio di Stato di Ginevra, con la quale s'ingiungeva « à tous les étrangers ayant fait partie du rassemblement qui a fait une invasion en Savoie le 2 du présent mois, qui serait encore dans le canton demain jeudi 6 février, de se rendre ce jour-là avant de 9 heures du matin dans la caserne de Chantepoulet à Genève, où il sera pourvu au moyen de faciliter leur départ. »

*Au conseil d'état de la république de Genève.*

Très-honorés citoyens,

Au nom de tous les réfugiés patriotes nous soussignés protestant contre l'injuste imputation de violence à main armée du territoire suisse;

Déclarons à la face de toute la confédération que nous avons toujours respecté la neutralité de la Suisse, et que nous n'avons jamais voulu nous soustraire à aucune mesure de justice de la république de Genève.

Bien au contraire, pleins de confiance dans cette neutralité que la confédération a de tout temps observée envers les réfugiés de tout principe comme de tout pays;

Nous venons réclamer, auprès du conseil d'état de la république de Genève, la faveur d'un asile momentané que notre position nous force à vous demander instamment.

Nous nous engageons à nous procurer dans le plus court délai les moyens nécessaires d'entretien; les généreux habitans de votre canton nous l'assurent dans notre travail: ceux d'entre nous qui ne pourraient pas en trouver, se rendront dans les autres cantons, selon les propositions que le gouvernement a eu la condescendance de nous faire hier au soir par l'organe de M. le conseiller d'état Prévost, et du docteur Maurin, président du comité polonais; les restans promettent solennellement de respecter scrupuleusement la tranquillité de votre république.

Nous prions instamment le gouvernement d'obtenir pour les réfugiés patriotes la garantie du canton de Vaud d'un passage libre et sans escorte armée, ainsi que l'assurance de libre séjour dans le canton de Berne.

Nous avons l'espoir et nous avons la conviction intime que le conseil d'état, dans son caractère sacré de

dépositaire de la volonté du peuple et de gardien de la loi et de la justice, daignera descendre à des demandes justes et loyales qui lui sont adressées par le malheur.

Au nom des réfugiés :

GORDASZEWSKI,
ANGELINI,
MALHOMME,
ANTONINI,
SZYLING,
BIANCO.

Genevois !

Les preuves de sympathie que vous nous avez donnés nous imposent le devoir de nous justifier hautement auprès de vous des soupçons qu'on cherche à répandre sur nos intentions ; elles sont pures comme le cœur d'un patriote. Jamais, non jamais, nous n'avons pensé à nous faire des artisans de troubles dans le sein de votre république ! Jamais aucun de vos concitoyens n'a cherché à exploiter notre désespoir ; tous aussi savent bien que nos pas et nos efforts étaient dirigés vers notre patrie, ou celle de nos frères où règne le despotisme, et non vers une république libre où nous ne voudrions pas payer la plus généreuse hospitalité, en y compromettant la tranquillité, et en exposant les citoyens à s'armer les uns contre les autres ; mourir en braves sur le sol que nous voudrions rendre libre, telle est notre divise. Notre honneur en est le garant.

Loin de nous être soustraits à des mesures que l'autorité voulait prendre, nous avons seulement réclamé la foi due à la parole donnée par un officier supérieur de la république. Est-ce notre faute à nous si le peuple a voulu que cette parole fût maintenue, et nous a conduits par Genève ? et pourquoi nous veut-on faire porter à nous, la peine d'un élan sympathique et généreux de la population, ou celle d'une parole violée ?

ne sommes-nous pas assez malheureux qu'on veuille encore nous déshonorer aux yeux du peuple!

Voici du reste ce que nous sollicitons du gouvernement, et ce qu'à moins d'inhumanité on ne peut nous refuser, c'est de ne pas être conduits comme des prisonniers à la frontière suisse ou française; en posant nos armes nous n'avons pas cessé d'être des hommes libres; ensuite d'avoir quelques jours pour nous reconnaître, et après ce délai de nous soumettre au départ qu'on exige de nous; ne nous excusera-t-on pas de demander quelque garantie contre l'embarquement pour Alger dont on nous menace nous tous, mis au ban de l'Europe par la Sainte-Alliance.

Genève et son gouvernement pourraient-ils avoir à redouter quelque chose de cette hospitalité de trois jours à accorder à des réfugiés désarmés? — La république peut se confier de sa tranquillité sur la volonté de ses citoyens de la maintenir, et sur notre loyauté, notre parole et notre foi que nous ne violerons jamais.

Au nom des patriotes réfugiés

Sv. Szyling,
I. Gordaszeswki,
Malhomme,
Angelini,
J. Antonini,
Bianco.

p. 35. Su Costante Zaleskí ved. G. Mazzini, *Scritti*, ecc., ediz., naz., vol. IX, p. 185.

id. Ermanno von Rauschenplatt, nato ad Alfeld il 6 ottobre 1807, s'era appena laureato in legge nell' università di Gottinga quando prese parte ai moti rivoluzionari occorsi in detta città nel gennaio del 1831. Esule nella Svizzera, vi conobbe il Mazzini, col quale fu in

relazione anche dopo l'insuccesso del moto savoiardo. Cospirò per quasi tutta la sua vita, che condusse peregrinante in Isvizzera, in Ispagna, in Inghilterra, dove andò pochi giorni prima del Mazzini. Ved. su di lui l'*Allgemeine deutscher Biographie*, e i voll. IX, X, XI e XII dell'ediz. nazionale degli *Scritti* del Mazzini.

p. 43 e sgg. Per questo curioso ritratto che Harro Harring fa del Mazzini, ved. l'ediz. naz., degli *Scritti*, vol. X, p. 40. Nè vale qui la pena di rettificare le inesattezze nelle quali incorse lo scrittore scandinavo; basterà avvertire che in una lettera al Melegari, del 30 agosto 1834, il Mazzini osservava che Harro Harring «coll'ultime parole» aveva «temperato in parte le sciocchezze dette sul conto suo al principio» delle *Mémoires*.

p. 51. Su Carlo Bianco di St.-Jorioz e sul suo libro intitolato *La guerra d'insurrezione per bande*, della quale è cenno a p. 53, ved. G. Mazzini, *Scritti*, ecc., ediz. naz., vol. V, pp. 31-33.

p. 51-52. Poco dopo la rivoluzione di Polonia (novembre 1830) il Ramorino aveva trovato asilo a Parigi, dov'erano riparati i più noti rappresentanti di quell'infelice moto. Colà aveva ricevute festose accoglienze da parte degli esuli italiani; i quali il 23 dicembre 1831 s'erano adunati «affine — com'era avvertito in una circolare, — di deliberare sul modo di offrire al prode generale Ramorino italiano una condegna testimonianza di fraternità e di ammirazione.» R. Guastalla, *La vita e le opere di Fr. D. Guerrazzi;* Rocca S. Casciano, 1903, p. 415. Al Ramorino fu infatti offerta una spada d'onore. È quindi giustificata la fiducia che il Mazzini riponeva su di lui due anni prima della spedizione di Savoia. Ved. l'ediz. naz., vol. V., p. 93.

p. 54. Su questo personaggio (spesso citato nelle lettere del Mazzini al Melegari), il quale nella narrazione della *Gazzetta d'Augsburgo*, accennata nella nota

alla p. 29, è detto che faceva parte, nei preparativi d'insurrezione nella Savoia, d'un « Comité d'administration » formato, oltre di lui, del Mazzini, del Bianco, dell'Antonini, e di più è soggiunto che il 27 gennaio 1834, era stato nominato Capo di Stato maggiore di quel piccolo esercito affidato al Ramorino, si hanno notizie scarse e confuse. Anche il prof. A. Stern, nel suo erudito lavoro intitolato *General Dufour und der Savoyer Putsch von 1834* (in *Jahrbuch für schweizerische Geschichte*, vol. XXIX [1904], pp. 189-204) dubita assai delle sue qualità di generale, e secondo notizie fornitegli da A. Chuquet, non esita a identificarlo con Claude Marie Gustave Damas, che fu « de la garde d'honneur en 1814, ex-colonel de cavalerie, mort en Perse en 1842 ». S'avverta che anche la citata narrazione della *Gazzetta d'Augsburgo* lo chiama « le général Gustave de Damas ». Il prof. A. Stern crede pure che il Damas sia tutt'uno con quel « generale Dufour » a cui ricorse il Mazzini quando, dinanzi alla subdole condotta del Ramorino, tentò di concretare un'azione decisiva da seguire per l'invasione della Savoia (Mazzini, *Scritti*, ediz. del Daelli, vol. III, p. 351); di più, l'illustre professore di Zurigo, dopo di aver fatta l'ipotesi che il Mazzini, fidandosi nella sua memoria, abbia a distanza di trent'anni circa confusi i due nomi, conclude con l'augurio « che in Italia, in una nuova edizione » degli *Scritti* del Mazzini, « non rimanga inosservato l'errore che si è introdotto nella narrazione della campagna Savoiarda ». Se non che, nessuno errore è contenuto nell'indicazione data dal Mazzini, al quale tutti al più si può osservare di avere assegnato al Dufour la qualità di generale, mentre nel 1834 era semplice colonnello. Il Dufour era persona assai nota nella Svizzera per le sue alte cognizioni militari, al punto che il principe Luigi Napoleone, del quale è noto il grande valore in quelle discipline, non aveva esitato

a professarglisi discepolo ed amico quando, nel suo castello di Arenenberg, si preparava al suo primo colpo di Stato, quello di Strasburgo. Ved. A. LEBEY, *Les trois coups d'État de Louis-Napoléon Bonaparte;* Paris, Perrin, 1906, p. 82. Che sia proprio il Dufour e non il Damas quello presso il quale ricorse il Mazzini, apparisce del resto dalla relazione stesa da Carlo Bianco sulle «cose seguite li 31 gennaio e il 1 febbraio e il 2 detto 1834,» la quale fu per prima volta pubblicata nel volume: *G. Mazzini e i fratelli Ruffini, Lettere raccolte e annotate dal prof.* C. CAGNACCI; Porto Maurizio, tip. Berio, 1893, p. 51. e segg. Il Bianco scrive dunque: «Andammo in quella stessa sera a visitare il *generale* Dufour, il quale propose al Ramorino lo stesso nostro piano, come quello da lui ritenuto come il più conveniente.» Come si vede, si tratta di due fonti indipendenti una dall'altra; v'è solo da osservare che in entrambe il colonnello Dufour è trasformato in generale.

p. 61. Pellegrino Rossi dimorava a Ginevra sino dal 1816, e dal 1819 insegnava diritto romano in quell'università, dove s'era acquistata invidiabile fama di economista. Per comprendere le parole di Harro Harring, si deve ricordare come il Rossi fosse stato il 20 giugno 1832 nominato deputato alla Dieta federale, che in quell'anno si doveva tenere a Lucerna, in qualità di rappresentante del cantone di Ginevra per la revisione del patto federale. Tutti gli storici sono concordi nell'affermare che durante la discussione il grande statista e giureconsulto fu quello che s'impose con la sua dottrina e la sua eloquenza su tutti gli altri. Eletto membro della commmissione per stendere il nuovo progetto del patto, e incaricato di presentare il rapporto della commissione, egli preparò un progetto in centoventi articoli, che fu chiamato il *patto Rossi.* Sul contenuto di esso ved. H. D'IDEVILLE, *Le comte Pellegrino*

*Rossi, sa vie, son œuvre, sa mort;* Paris, C. Lévy, 1887, p. 56 e sgg. Fu a ogni modo respinto. Poco dopo il Rossi fu inviato a Parigi per negoziare presso Luigi Filippo le sorti dell'emigrazione polacca (H. D'IDEVILLE, op. cit., p. 60); colà ebbe grandi accoglienze; e nell'ottobre del 1833 gli fu offerta la cattedra di economia politica al Collegio di Francia, rimasta vacante per la morte G. B. Say (H. D'IDEVILLE, op. cit., p. 68).

p. 70. Non v'è alcun dubbio che questo «inviato» dal Mazzini a Bienne sia da identificare con il marchese Gaspare Ordoño de Rosales, cioè con uno dei più nobili rappresentanti dell'emigrazione lombarda. Scampato a una sicura condanna di morte per l'opera assidua e tenace di cui aveva dato prova nel tenere unite le fila della *Giovine Italia* nella Lombardia, aveva poi trovato asilo nella Svizzera, dove continuò a cospirare. È noto che una gran parte della sua fortuna fu assorbita dalle spese per l'invasione in Savoia. Comandò la colonna dl Grenoble nel tentativo di invasione in Savoia. Dell'opera sua come contributo alla rivoluzione italiana sono notevoli documenti le lettere indirizzategli dal Mazzini, pubblicate dapprima dal figlio (*Lettere inedite di G. Mazzini, ed alcuni dei suoi compagni d'esilio*: Torino, Bocca, 1898), dipoi rifuse in gran parte nei volumi già pubblicati nell'ediz. nazionale. Ma la figura di lui merita una monografia speciale, a cui è da sperare si provveda un giorno. Per ora giova attingere agli scarni accenni che si leggono in A. VANNUCCI, *I martiri dell'indipendenze Italiana;* Milano, Bertolotti, 1880, vol III, p. 109 e sgg. e in R. BARBIERA, *Figure e figurine del secolo XIX;* Milano, Treves, 1908, p. 204 e segg.

p. 71. Nella breve relazione di un anonimo sul tentativo d'invasione nella Savoia pubbl. da C. CAGNACCI, (op. cit., pp. 49-50 si legge: «Ramorino scrisse da Parigi il 21 settembre che quella sera medesima egli

avrebbe lasciato la capitale di Francia per venire in Isvizzera.» E più oltre: «Noi l'aspettavamo ansiosamente; non arrrivò in Isvizzera che li 5 d'ottobre. Alcuni giorni dopo, partito da Berna, venne a Nyon, dove io mi trovava con Bianco, dopo essere stato cacciato da Ginevra sul finir di settembre. Quivi egli parlò a lungo con Bianco: promise mille uomini di patrioti francesi coi quali egli si diceva in relazione; molti di essi di voler armare con fucili alla Rouber, che sparavano in egual tempo un numero triplo o seplo di colpi più che i fucili ordinari: parlò di reggimenti di linea dei Dragoni francesi, che aveva ancora in sue mani da disporre come gli piacesse: infine disse che tutti gli uomini della sua spedizione in Portogallo, tornati in Francia, lo avrebbero raggiunto. Bianco gli parlò di 600 fucili comprati in Svizzera, di 30.000 cartucce preparate, di arruolamenti fatti, dei Polacchi di Bienna; ma Ramorino mostrò, sorridendo, di disprezzare questi preparativi come scarsi e deboli per l'impresa, facendoci intendere che ben altro ci dovevamo aspettare da lui. Partì Ramorino lo stesso giorno per Ginevra, promettendoci di ritornare in Svizzera sul finir di ottobre od al più lungo ai 5 novembre per cominciare il movimento. Parlò a Ginevra con Mazzini confermandogli quanto avea detto a Nyon, e domandandogli per mobilizzare la sua gente 40.000 franchi, che gli furono tosto sborsati. Ripartì Ramorino per Lione, nulla scrisse per lungo tempo, di là andò a Parigi, onde ci fece scrivere per uno dei nostri sul principio di novembre, che per molte ragioni aveva stabilito di non cominciare il movimento che più tardi, quando vi fosse la neve alta come un uomo.» Sulla somma «sborsata» al Ramorino ved., più che le altre numerose testimonianze, l'attestazione quasi ufficiale in Mazzini, *Scritti*, ediz. naz., vol. IX, p. 80.

id. Il Mazzini era pure di questa opinione; il 23

settembre 1833 scriveva al Melagari: « Spero che a Lione egli [Ramorino] avrà trovate mie lettere che lo indugiavano alcuni giorni ancora. Io non so che farvi: ma i ritardi vi sono, derivano dal Generale e nessuno può far che non siano. Prevedo che andremo, senza poter precisare, nella prima quindicina di novembre. » *Scritti*, ecc., ediz. naz., vol. IX, p. 54.

p. 72. Anche il Mazzini scriveva al Melegari nel settembre del 1833: « La testa mi gira fra gente che vuol portare alla frontiera la bandiera francese, generali, società republicane che protocollizzano, e che so io. » *Scritti*, ediz. naz., vol. IX, pp. 81-86. Sul tricolore che sventolò per brev'ora sui monti savoiardi ved. le lettere del Mazzini al Melegari (ediz. naz., vol. IX, p. 73 e segg.) e le *Lettere di un mazziniano modenese*, da me pubblicate nell'*Arch. Emiliano del Risorgimento* (an. 1910, pp. 33 e 35 dell'estratto).

75. Nella relazione anonima pubblicata dal Cagnacci (op. cit. p. 50), quest'emissario polacco sarebbe stato il Krempoviski: ma è noto in qual modo il Cagnacci ha storpiato i nomi da lui citati. « In questo mezzo — scrive l'anonimo, — Krempoviski Polacco, giovane di alto intendimento e caldissimo democratico, se ne venne da Parigi a Stolzman, capo del Consiglio Polacco di Bienne: Ramorino vi tradisce; egli è un agente segreto della Polizia: abbandonò Lione per informare delle cose nostre a Parigi tutte le Polizie d'Europa interessate a prevedere questo movimento. »

p. 82. Francesco Eugenio Vidocq (1775-1857) in quegli anni stava a capo della polizia parigina. Dopo di avere rubato a suo padre, che era un fornaio, s'era fatto soldato, ma nel 1809 aveva disertato. Poco dopo offrì i suoi servigi al Pasquier, al quale fu assai utile come poliziotto, ma nel 1827 si dimise per fondare una fabbrica di carta. Fallí, e nel 1832 tornò al suo ufficio,

dal quale poi fu destituito per un supposto furto da lui organizzato. Le sue *Mémoires* (Parigi, 1828, in 4 voll.) destarono molto rumore quando furono pubblicate.

p. 87. Angelo Volonteri, lombardo, insieme con altri fuorusciti fecero parte dalla colonna, che fu detta di Grenoble, dal luogo dove si formò, e che era comandata dal Rosales. Egli cadde nelle mani dei soldati piemontesi, e sommariamente giudicato, a Chambéry. Del Borel s'ignorano le indicazioni biografiche. Poichè G. Garibaldi assunse il suo nome quando entrò a far parte della *Giovine Italia*, verrebbe fatto di credere che egli fosse nizzardo. Nè tale supposizione è distrutta dalla qualifica di stranieri che si dà nella accennata sentenza di morte. La quale è così formulata nella *Gazzetta Piemontese* del 18 febbraio 1834: « Angelo Volonteri e Giuseppe Borel, entrambi stranieri [sic], i quali facevano parte della banda armata il giorno 3 a Les Échelles, ed ivi furono presi armati, sono stati giudicati dal Consiglio Divisionario di Chambéry nella seduta del 15, e condannati alla pena della morte ignominiosa. La sensenza è stata eseguita il 17. » Nell'*Europe Centrale* del 13 febbraio 1834 si leggono le seguenti interessanti notizie sulla colonna dei rifugiati comandata dal Rosales.

« La colonne des réfugiés est partie de Grenoble le 2 au soir à 10 heures précises; elle s'est embarquée sur l'Isère à peu de distance de la ville (au Polygone); elle se montait à 120 hommes environ, sur une seule barque. Arrivés à la hauteur de Veuvey, la barque fut engravée; tous les hommes de la colonne se mirent dans l'eau pour essayer de la faire marcher, mais en vain. Des bœufs furent conduits sur les lieux, mais on ne réussit pas mieux par ce moyen. Enfin le jour arriva; une grande partie des hommes composant cette colonne ayant eu peur d'être arrêtés par la gendarmerie et la troupe de ligne, prirent la fuite, ne lais-

sant qu'une quarantaine de braves, décidés à tout endurer plutôt que de faire manquer cette expédition. En effet, ces quarante hommes, conduits par un brave chef expérimenté, réfugié italien, traversèrent l'Isère, prirent quelques provisions avec eux, et marchèrent toute la journée du 3 pour se trouver aux Échelles à six heures du soir. Un renfort de patriotes français d'environ 50 hommes, qui devait se joindre aux réfugiés, croyant que la colonne avait été arrêtée, se dispersa, et les pauvres réfugiés réduits à une quarantaine d'hommes, tous épuisés de fatigue et de dégoût, passèrent le pont des Échelles, désarmèrent six douaniers, se portèrent à la caserne des carabiniers royaux, drapeau déployé et tambour en tête. Le brigadier commandant fut désarmé et fait prisonnier, ainsi qu'un carabinier; les régistres et papiers appartenant à la police furent brûlés sur la place. La petite troupe alla ensuite s'établir hors du bourg des Échelles, sur la route de Chambéry. Des feux furent allumés, des sentinelles avancées furent placées, et le bivouac s'organisa régulièrement, grâce aux soins et à l'expérience d'un réfugié italien, qui, faisant les fonctions d'adjudant-major, n'avait rien épargné pour mettre cette petite troupe à l'arbri d'une surprise. Vers les dix heures du soir, un carabinier, venant de Chambéry, se présenta à la sentinelle avancée, qui avait ordre de le laisser passer; il arriva au bivouac. En vain les sommations de se rendre lui furent faites, il voulut prendre ses pistolets pour se défendre; mais dans cet instant il tomba percé de plusieurs balles. La dépêche dont il était porteur était signée *Lazari*, commandant les carabiniers à Chambéry, et ordonnait à la brigade des Échelles de se replier sur Chambéry, en cas d'attaque de la part des réfugiés.

A une heure après minuit une sentinelle avancée, sur la route de Chambéry, cria aux armes; toute la petite troupe se porta sur un plateau situé au-dessus

de la route et se mit en bataille. Le chef qui la commandait crie à l'ennemi de ne point tirer, que nous étions des frères, des Italiens... La réponse fut une décharge par pelotons. La fusillade s'engagea, et après un quart d'heure de combat les réfugiés en si petit nombre gagnèrent la hauteur et battirent en retraite jusque sur le sol français. Dans cette petite affaire, quatre Italiens furent tués, deux blessés, et un fait prisionnier. Parmi les tués se trouve M. Volonteri, jeune homme milanais, qui au passage du pont étant tombé et s'étant blessé à la cuisse, était couché au corps-de-garde au moment de l'attaque. Il fut misérablement assassiné sur la paille par plusieurs coups de fusils.

Les réfugiés, rentrés en France, croyaient trouver cette hospitalité que l'on accorde au malheur; mais point du tout, ils furent poursuivis par la gendarmerie française sur la montagne de la Grande-Chartreuse, qui tira sur ces malheureux quelques coups de fusils, apparemment pour leur faire peur. Plusieurs furent arrêtés et conduits dans les prisons de Grenoble.

Les réfugiés ont été obligés d'abandonner plusieurs chevaux, dont une belle jugement anglaise, une calèche, contenant tous les équipages.

— Nous ajouterons à ces détails l'extrait suivant du *Dauphinois:*

Revenus sur la terre de France, ce malheureux, échappés aux balles des carabiniers royaux de Charles-Albert, ont rencontré les réquisitoires des gens de Louis-Philippe. M. le procureur du roi Blanchet s'est transporté à Saint-Laurent-du-Pont, et là il veille lui-même à ce qu'il soit procédé à l'arrestation de tous ceux qui ont pris part à ce mouvement; quelques-uns sont déjà sous sa main, des mandats d'arrêt sont lancés contre les autres, et hier à Grenoble une visite domiciliaire a eu lieu chez une dame étrangère. Un dé-

tachement du 15e, sous la direction d'un commissaire de police de Grenoble, secondé par la garde nationale du lieu, barre la route à la Placette, au-dessous de Voreppe; il arrête impitoyablement tous ceux qui ne sont pas porteurs d'un passeport; et chose remarquable, tandis que les soldats et les officiers du 15e apportent, dans l'exécution de cette pénible consigne, tous les égards et tous les ménagemens qui peuvent se concilier avec leur devoir, les officiers et même les soldats de la garde nationale sont loin de montrer la même douceur et la même sympathie. N'est-ce pas une pitoyable chose que cette manie de vouloir faire de l'autorité? Un grand nombre de citoyens ont été ainsi arrêtés et détenus pendant un temps plus ou moins long, parce que tout-à-coup il a pris fantaisie aux gendermes bénévoles du glorieux Charles-Albert, d'exiger des passeports pour circuler d'une commune à l'autre, et parce qu'un stupide personnage, en écharpe tricolore, ne sait pas même que la Grande-Chartreuse est dans le département de l'Isère.

Pendant que les vexations de police atteignent les nationaux, qui n'ont que faire de tant de protection accordée au digne allié de Louis-Philippe, une louable émulation s'établit entre le procureur du roi de Grenoble et le procureur fiscal de Chambéry. Ce dernier tient deux prisonniers; l'autre en a déjà sept ou huit, et en espère davantage.

Lequel des deux mènera le mieux à fin cette honorable instruction? Qui aura le plus vite gagné l'ordre de St.-Maurice et de St.-Lazare? Les paris sont ouverts.

P. S. Huit personnes accusées d'avoir pris part au mouvement des Échelles, ont été amenées hier soir dans les prisons de Grenoble.

pp. 88-93. Era certamente la lettera dello Stolzman, della quale è cenno più innanzi. « Mazzini e noi tutti

— si legge nella relazione anonima — abbiamo preso le difese di Ramorino: Bianco però ed io lo difendemmo solo per politica, non per convinzione: già da qualche tempo cominciavamo ad avere il sospetto che egli volesse divorarci i nostri danari, e farci differire ogni movimento sin nella cattiva stagione, quando egli avrebbe potuto trovare qualche specioso pretesto per abbandonare l'impresa. Era bene però difenderlo con ogni apparenza di ragioni presso gli Svizzeri e i Francesi, acciò non si scoraggiassero; fu perciò scritto a tutti che fossero di buon animo; Ramorino poter da noi e dall'Italia libera sperar ogni sorta di bene, pochi vantaggi dovergli venire dal tradimento: noi conoscere perfettamente la natura dell'uomo, esser egli buon repubblicano, e la spedizione del Portogallo che gli aveva fatto sì gran torto, avere egli intrapresa per seminare colà i principii democratici, e sostenergli all'uopo con la forza delle armi. » C. Cagnacci, op. cit., p. 50.

p. 99. Non pare dubbio che con questa iniziale F, Harro Harring accenni a Nicola Fabrizi, del quale è notissima l'azione avuta durante i preparativi dell'invasione in Savoia.

id. Questo aiutante di campo del Ramorino era certamente quel Rochetain « uomo imbecille, sciocco, in reputazione di spia presso il Governo francese. » Relazione anonima, in C. Cagnacci, *op. cit.*, p. 51.

p. 103. Questo Chaumontet è spesso citato dal Mazzini nelle sue lettere al Melegari (*Scritti*, ediz. naz., vol. IX, p. 178 e sgg.). — Anche nella narrazione della *Gazzetta d'Augsburgo* è affermato che il Rauschenplatt fu messo « en rapport avec Mazzini par l'intermédiaire d'Harro Harring. » Mazzini, *Scritti*, ediz. naz., vol. XIV, p. 418.

p. 110. Su queste voci che ad arte si facevano spargere dal Mazzini circa il differimento dell'invasione nella Savoia, ved. l'ediz. naz., vol. IX, p. 53 e sgg.

id. È infatti provato che uno spionaggio ininterrotto si esercitava attorno al Mazzini, durante i preparativi della spedizione di Savoia. Ved., ad es., C. CANTÙ, *Della Indipendenza Italiana, Cronistoria;* Torino, Unione Tipografica Editrice, 1873, vol. II, p. 313 e sgg. e G. MAZZINI, *Scritti*, ediz. naz., XI, pp. 33-34.

118. Anche nella narrazione della *Gazzetta d'Augsburgo* è affermato che gli esuli tedeschi ebbero notizia (26 gennaio 1834) dell'imminenza dell'azione «dans une réunion convoquée à la hâte, et où trente trois assistans sur quarante-sept promirent leur concours. Les conjurés allemands étaient Rauschenplatt, Russ, Wislizenius, Fritz et Auguste Breidenstein, Strohmeyer, Gelpke, Bruck, Moser, Glänzer, Lembert, Schmid, Vincent Gunther, Zipf, Schapper, Autenrieth, Truck, Lung, Leber, Geissel, Steinnetz, Hofbauer, Sieber, Hager, Nast, Kämmerer, Gneib, Weiland, Barth, Harro, Gegegott. Ce dernier, originaire du Holstein, mourut à Hermance d'une inflammation causée par le froid rigoureux de la saison.» MAZZINI, *Scritti*, ediz. naz., vol. XIV, p. 419.

p. 151. Alberto Bono, esule lombardo, sopravvisse tanto da potere avere notizia dell'insuccesso della spedizione in Savoia. Morí infatti a Nyon il 23 febbraio 1834, e la sua salma, che fu portata al cimitero contornata dagli esuli italiani, fu salutata con parola alata da Giovanni Ruffini. Ved. G. MAZZINI, *Scritti*, ediz. naz., vol. III, pp. XXXIII-XXXVI.

p. 152. Chi erano questi due generali? Il Ramorino, nel suo *Précis des derniers événements de Savoie;* Paris, Dupont, 1834, p. 25, accenna a « deux généraux patriotes, qui s'étaient rendus à Genève pour m'y attendre, mais qui, par une zèle louable, s'étaient, avant mon arrivé, présentés eux-mêmes depuis le 24 [gennaio 1834], aux membres du comité, qui les engagea à par-

teciper à ses travaux, et désigna l'un d'eux pour remplir les fonctions de chef d'état-major; » e in un documento riportato a p. 27 indica le sole iniziali dei loro nomi, S... ed E... D'altra parte, la Relazione del Bianco (C. Cagnacci, *op. cit.*, pp. 51-57), avverte che insieme col Ramorino erano « i generali Skollik e Vigo. »

p. 156-157. Anche nella narrazione della *Gazzetta d'Augsburgo* è detto: « Le préfet de Rolle, qui avait pris et fait arrêter onze Polonais, fut bientôt obligé de les livrer aux patriotes. »

170. Su questa data riguardante l'arrivo del Ramorino a Ginevra sono tutti concordi: il *Précis*, p. 28, il Mazzini (*Scritti*, ediz. Daelli, vol. III, p. 350), il Bianco (C. Cagnacci, *op. cit.*, p. 50).

id. Il Mazzini (*Scritti*, ed. Daelli, vol. III, p. 352) scrive che « la colonna dei Polacchi che dovevano attraversare il lago di Nyon era stata affidata da Ramorino a un Grapski. » Persino gli stessi organi della reazione europea riconobbero l'errore e il tradimento del Ramorino nel provvedere a questa nomina. Nella narrazione della *Gazzetta d'Augsburgo* è infatti affermato: « On attendait dans une angoissante incertitude les ordres qui devaient venir de Genève. Cette anxiété dura jusqu'à la nuit du 31 janvier: alors arriva une ordonnance laconique qui mettait la colonne sous les ordres de Michel Grapski (ancier capitaine de cavalerie): en même temps ce chef recevait un ordre conçu en termes précices, portant qu'il devait conduire sa troupe à Carouge évitant toute collision avec les autorités suisses. Tel fut le premier acte du comandant général Ramorino, *et il faut dire que c'était une faute capitale ou même un acte de trahison.* Grapski, quoique brave soldat, était le dernier des Polonais à qui l'on dût confier une pareille mission; il était vieux, peu aimé, adonné à la boisson (au point qu'il fut ivre durant toute l'expédi-

tion); ajutez à cela qu'il n'avait pas la moindre connaissance des localités et qu'il ne comprenait et ne parlait que le polonais. »

p. 171. « A une heure de la nuit on fut sur pied et l'on se distribua, dans un bois situé du côté de Coppet, les mousquets, baïonnettes et cartouches contenaues dans six voitures environ. » Narrazione della *Gazzetta d'Augsburgo.*

176. « Presqu'en même temps abordait une seconde barque, venant de Rolle, et portant 113 Polonais commandés par Stolzmann. » id.

p. 185. Infatti, il Bianco trovavasi a Carouge per ordine del Ramorino. Nella sua relazione afferma: « Seppi alle cinque [del 1° febbraio 1834] che il Generale in capo e lo Stato Maggiore Generale si erano stabiliti *au Plan-des-Ouates, chez* madama Gay, ove mandai tosto uno de' miei ufficiali. Alle sei mi giunse l'ordine di trasportarmi al Quartier Generale per ricevere gli ordini: mi vi portai immantinente, trovai il Generale in capo, che mi disse di trasportarmi con lui a Carouge, e null'altro: pareva anzi che sdegnasse abboccarsi meco, e ad ogni momento mi rivolgeva le spalle. » C. Cagnacci, op. cit., p. 52.

id. Il Bianco scrive però: « Giunti a questa città [Carouge], lo condussi [il Ramorino] dove stavano riuniti i principali patrioti della spedizione: parlò del luogo della riunione, osservò la carta geografica, si lagnò della scarsità degli elementi, e lasciò travedere la sua idea di non attaccare St.-Julien. » C. Cagnacci, *op. cit.*, p. 52.

p. 187. Su Giuseppe Vitalevi ved. G. Mazzini, *Scritti*, ediz. naz., vol. V, p. 113. È pure indicato dal Bianco (C. Cagnacci, *op. cit.*, p. 53).

id. Questo « chirurgien-major d'un corps qui devait fonder les républiques européennes » era certo

Blanchard. Ved. la relazione del Bianco, in C. Cagnacci, op. cit., p. 56. È pure quel chirurgo che subito dopo l' insuccesso della spedizione, « avait eu l'audace » di dire al Fazy che « le général était décidé de publier une correspondance de Mazzini qui pourrait compromettre beaucoup d' Italiens. » Ved. la recensione al *Précis* del Ramorino nell'*Europe Centrale* del 28 marzo 1834.

p. 190. Sulla colonna polacca offre alcuni particolari la narrazione della *Gazzetta d'Augsburgo*. « Elle prit ses quartiers à Hermance et là elle se trouva dans la plus grande perplexité. On s'était engagé de la manière la plus solennelle a obéir aveuglement à tous les ordres des chefs, et ces ordres prouvaient jusqu'à l'évidence qu'il n'y avait ni idées ni plan dans leurs têtes! Au lieu de marcher sur Carouge, qui n'était éloigné que de deux lieues, Grapski et Stolzman s'amusèrent à négocier avec les autorités genevoises, qui firent durer les pourparlers jusqu'à ce que le colonel B. arrivât avec deux bataillons et qu'Hermance fut cerné de toutes parts. Alors on changea de langage et l'on enjoignit formellemente à l'expédition de quitter le territoire genevois et de se rembarquer. Il fallut bien en passer par là, puisqu'on avait poussé la stupidité jusqu'à nous laisser désarmés, sauf quelques épées et pistolets. Stolzman tint au colonel B. ce langage: « Puisqu'on nous a si indignement joués, nous vous adjurons au moins de nous dire, comme officier, si cette barque qui est là devant nous est bien la nôtre, et si on nous laissera tranquillement retourner là d'où nous sommes venus. » (Il est bon de dire que toutes les barques du lac se ressemblent parfaitement, et d'ailleurs on était parti de Nyon avant le jour). Le colonel B. s'avança et nous déclara comme homme d'honneur et comme soldat, en appuyant la poignée de

son épée sur sa poitrine, que les choses se passeraient comme on le demandait. Là-dessus les hommes de l'expédition se laissèrent embarquer dans un grand nombre de petits esquifs tout préparés, et l'on se dirigea vers la grande barque qui était en avant dans le lac. Cette grande barque était dénuée de tout ce qu'il faut pour naviguer ; elle n'avait ni voiles ni rames; on n'y trouvait qu'un petit gouvernail hors de service. C'est en vain que l'on attendit les bateliers qui avaient été promis. Cependant la nuit approchait et trois-cents hommes étaient ainsi abandonnés sur l'eau sans vivres, sans bateliers, sans moyens de gouverner leur embarcation, par un froid de dix-sept degrés.

Le lendemain matin la barque, avec sa cargaison glacée, fut prise à la remorque per un grand bateau de Genève, portant à bord de nombreux carabiniers, et conduite à Coppet...

Ce fut le 4 février au matin que la colonne de Nyon fut instruite des désastres de celle de Carouge. Un petit bateau, à bord duquel se trouvait Ruffini avec deux prisonniers, obtint du commandant Gély la permission de s'approcher de notre barque, et Ruffini nous dit: « Citoyens, la traîtreuse hospitalité de la république de Genève a assassiné la liberté et les espérances du Piémont. Il viendra un tems, et j'espère qu'il n'est pas éloigné, où mieux organisés et animés de sentimens aussi nobles, nous nous trouverons de nouveau réunis pour l'affranchissement des peuples. Jusque là, au revoir. » Les Polonais demeurèrent cinq jours enfermés au château de Rolle. Les citoyens de Morges et de Rolle, d'accord avec les milices, formèrent le plan de les délivrer. Mais M. Gély, qui eut vent de ce complot, fit venir en hâte 60 gendarmes pour les mettre à même d'exécuter ses ordres. Les prisonniers, sous l'escorte

d'un bataillon, furent dirigés sur Payerne. Là les Allemands furent mis sous l'escorte d'une demi compagnie fribourgeoise et conduite a Gumine. Là on apprit que le gouvernement bernois avait donné ordre de n'en laisser entrer aucun sur son territoire. Alors Rauschenplatt se rendit nuitamment à Berne et fit à M.r W. les plus vives représentations. Il lui dit que si on persistait à faire à ses amis un si mauvais visage, il surviendrait telles circonstances et telles révélations qui pourraient bien n'être pas agréables à certains personnages haut placés. M.r W. demanda alors une audience de nuit à M.r l'avoyer et le résultat fut que l'on concéda aux Allemands l'entrée du canton, mais à la condition qu'ils s'y comporteraient paisiblement. Les Polonais suivirent quelques jours après et de la même manière. Il a été expliqué plus haut pourquoi on ne les abandonna pas à eux-mêmes ou pourquoi on ne les envoya pas en France, quoique M.r de Rumigny eut déjà alors des pleins-pouvoirs pour cela. »

p. 192. Il Bianco afferma che il Malhomme era « capitano della compagnia polacca. » C. Cagnacci, *op. cit.*, p. 57.

id. Anche il Bianco scrive: « Il generale in capo non si lasciò vedere, e si tenne sempre nella locanda di Madame Gay. » C. Cagnacci, *op. cit.*, p. 52.

p. 195. Era la bandiera che aveva preparato Eleonora Carlo Ruffini. Ved. la nota a p. 72.

p. 202. Celeste Menotti, fratello di Ciro, secondo quanto afferma il Ramorino, *Précis*, p. 30, aveva chiesto di « faire le service près de *lui* en qualité de chef d'état-major »; è però da suppore che il Mazzini lo avesse posto ai fianchi del generale, diffidando delle sue intenzioni. Mesi innanzi lo aveva inviato a Parigi dove trovavasi il Ramorino, per spronarlo all' impresa (*Scritti*, ediz. del Daelli, vol. III, p. 345). Il Ramorino

afferma che al Menotti, per le funzione che esercitava, aveva affidato «le livre d'ordres où se trovaient consigné les diverses mobilisations prescrites et ordonnées» prima del suo arrivo nella Svizzera, insieme con altre carte «de service militaire;» e aggiunge: «Quand je lui ai fait réclamer ce dépôt, s'est contenté de me réspondre, qu'il avait jugé à propos de remettre tous ces papiers au gouvernement provisoire, attendu que nous dépendions tous, m'écrit-il, et vous aussi, général, de ce gouvernement.» *Précis*, p. 30. Il Menotti fu pure accusato nel *Précis* di essere fuggito in tempo a Ginevra, poco prima che s'iniziasse l'azione; indignato di tanta spudoratezza, inviò «un cartello di sfida» al generale (Mazzini, *Scritti*, ediz. naz., vol. IX, p. 267), e poichè non ebbe risposta, scrisse una lettera di rettifica, la quale fu pubblicata dalla *Tribune* e dall'*Europe Centrale*. Trovasi ristampata in Mazzini, *Scritti*, ediz. naz., vol. IX, pp. 267-268.

p. 203. I proclami del comitato insurrezionale, uno dei quali reca appunto la datata di «St.-Julien, 1er février 1834,» trovansi ora riuniti nell'ediz. naz. del Mazzini, vol. III, pp. 345-355.

p. 204. Anche il Ramorino (*Précis*, pp. 47-48) accenna a quest'avanzata della guarnigione sarda: «Vers trois heures, on m'apprend que cent à cent cinquante Sardes sont passés par Bon et Machilly, venant sans doute de Bonneville, pour renforcer la garnison de Thonon.»

pp. 209-219. Nella relazione del Bianco le vicende di questo piccolo scontro, dell'ingresso ad Annemasse, ecc. concordano in tutto con la narrazione di Harro Harring: «Alle quattro e mezza del mattino venne l'ordine di muovermi, dirigendomi per la strada di Annemasse verso Thonon. Corse voce che il movimento da quella parte fosse cagionato dall'avviso, che i Po-

lacchi provenienti da Coppet fossero sbarcati a Vegenas, coi quali il generale in capo voleva congiungere la nostra colonna. Né alla partenza, né a Bossey il generale in capo si presentò mai alla truppa, ma seguiva la colonna in una carrozza vestito in borghese. Arrivato al ponte *Étrembières*, il nostro antiguardo incontrò qualche resistenza per parte dei doganieri, i quali scambiarono alcune fucilate coi nostri. La colonna avanzò al passo di carica, e quindi alla corsa per sostenere l'ingaggiamento. Il posto dei doganieri fu preso, quattro furono feriti dal nemico, e rimandati i prigionieri: ai nostri non toccò alcun male. Preso il ponte, si continuò la carica fino ad Annemasse, dopo lo scambio di alcune fucilate, si occupò prima la caserma dei Carabinieri e poi la Dogana. Quivi collocata la truppa in un campo vicino alla strada maestra, si fecero formare i fasci, e si mise il soldato in riposo. Tutti si aspettavano che il generale in capo passasse in rivista alla truppa, ma non comparve; ognuno credeva che il governo rivoluzionario cominciasse ad esercitare energicamente le sue funzioni, dando provvedimenti rivoluzionari, abolendo i dazi di consumo, chiamando all'armi tutta la gioventù, mettendo in piedi la guardia nazionale, ecc. Ma il governo rivoluzionario non fece nulla: voci sparse ad arte, non so da chi, portavano la truppa a sussurrare, e temere d'un prossimo attacco di non so quale cavalleria: parlai al Generale, ad alcuni membri del governo sulla necessità di procedere rivoluzionariamente e dar animo alla truppa: tutti convennero meco sulla opportunità delle mie proposte: nessuno però le mise in pratica, ed ognuno si scusava sulla resitenza degli altri. Frattanto Pallia e Vitalevi predicarono, lessero proclami e decreti: il popolo applaudiva, e cominciava a riscaldarsi: alcuni del paese si armarono, vennero nelle nostre file, si piantò un albero di libertà, si abbruciarono le carte della Dogana

si gettarono a basso le armi del Re, si cantarono canzoni patriottiche: la gioventù richiedeva che la truppa passasse colla bandiera sotto l'albero della libertà, e si proponeva di farle strepitoso saluto: ma il Generale in capo dimostrando di temere di essere attaccato al momento da truppa proveniente da St.-Julien a Bonneville, ordinò che la colonna movesse al più presto verso Ville-la-Grand, e perciò non si ebbe campo di soddisfare al voto della gioventù. » C. Cagnacci, op. cit., p. 53.

pp. 219-229. Anche la narrazione degli episodi dell'ingresso a Ville-la-Grand e del discorso ivi tenuto agl'insorti dal Ramorino concorda con la relazione del Bianco. « Da Annemasse a Ville-la-Grand la marcia fu allegra, tranquilla e regolare; essendo giorno di domenica la popolazione accorreva in folla ad incontrarci, a festeggiare la colonna liberatrice. Giunsimo verso mezzogiorno a Ville-la-Grand, e presimo posizione in un campo sulla destra della strada al di là del ponte, collocando la truppa in battaglia obliquamente: il Generale in capo diede il comando per la domenica sino al lunedí al generale Vigo: le voci di prossimo attacco per varie parti non cessavano: gli allarmi si succedevano ad ogni momento; uomini del popolo sconosciuti venivano ad ogni istante a spargere delle nuove strane sull'immensità delle forze nemiche che ci marciavano contro, molti mi assicuravano di averle vedute e le esageravano all'incredibile. Un po' di fermento si faceva travedere nelle compagnie polacche e savoiarde, ma non era appoggiato a valida ragione: si parlava della cattiva scelta della posizione, del procedere orgoglioso del Generale in capo che non si era per anco mostrato alla truppa, alle probabilità d'un prossimo attacco. Frattanto gli abitanti del paese cominciavano a venirsi a porre sotto le bandiere della libertà, di modo che

la colonna sommava a quattrocento uomini circa; si distribuì pane e formaggio per la sussistenza della truppa; ebbe pure luogo una distribuzione di vino, la quale portò all'estremo la insubordinazione e l'indisciplina dei savoiardi; alle due pomeridiane si batté il tamburo al campo: schierata la truppa si presentò il generale in capo coll'assisa di generale polacco, e lesse un proclama, al quale fu risposto dalla truppa con un prolungato e ripetuto: *Viva Ramorino.* » C. Cagnacci, op. cit., p. 54. Il colloquio tra il Ramorino, il Menotti e il Malhomme è cosí narrato nel *Précis*, pp. 48-50: « Dans l'instant même où ces messieurs parlaient de marcher, et qu'ils avaient eu soin à l'avance de faire courir ce bruit au bivouac, m'arrive une députation représentant les soixante Polonais présens. Ces députés me disent: « Il paraît, général, que l'on veut quitter la position, et par conséquent qu'on veut marcher sans attendre nos frère retenus par les Suisses. Nous venons vous exposer que si quelques uns de nous veulent ce que les Italiens veulent, quarant au moins d'entre nous vont se retirer à Genève. » Mes amis, leur ai-je dit, l'honneur et la délicatesse me prescrivent d'attendre vos frères venus de Nyon. Vous devez voir que depuis notre sortie du Plan-des-Ouates, notre marche, nos positions d'atteinte, n'ont pas d'autre but. Ainsi donc, comme vos frères vont nous joindre cette nuit, vous pouvez être tranquilles. Si je viens à faire un mouvement pour contenter ceux qui veulent marcher, ce mouvement ne vous éloignera point de la direction fixée à vos frères pour nous joindre. » — « Mille excuses, général, de notre démarche! » — « Elle est excusable, puisqu'elle est louable, leur ai-je dit. Pour rassurer vos camarades, dites-leur bien que mon intérêt, celui de la cause, nous rendent ce renfort indispensable. » In nota il Ramorino avvertiva: « A la tête de cette

députation étaient M.M. les capitaines M[alhomme] et M[enotti]. »

p. 237. Era forse lo stesso uomo che incontrò pure il Bianco, il quale così ne parla nella sua relazione: « Allora mi diressi verso il quartier generale: cammin facendo m'imbattei in un uomo che veniva dalla parte di Thonon in un biroccio giallo tirato da un solo cavallo: era costui vestito di nero, di statura media, capelli neri e lisci: pallido di volto, e nell'insieme aveva una figura di agente di polizia; mi disse avere da comunicare cose importanti al generale in capo; io gli indicai il sito dove quello si trovava, e alla cui volta io ero diretto; quello del baroccio andò più presto di me, ed io giunsi nella camera del generale quando questi ritirato in un angolo parlava piano all'uomo suddetto, che si congedò immantinente. » C. Cagnacci, op. cit., p. 54.

p. 250. « Voici un arrêté du conseil d'état affiché aujourd'hui dans Genève:

Arrêté du conseil d'état du 5 février 1834.

Le conseil d'état,

Considérant qu'une réunion d'étrangers s'est formée sur notre territoire pour faire une invasion à main armée en Savoie, et que, après être rentrés dans le canton, les individus qui la composaient se sont soustraits aux mesures prises pour effectuer leur départ;

Considérant que ces étrangers, en empruntant notre territoire pour y préparer une expédition hostile contre un pays voisin, ont compromis la sûreté de notre canton et la neutralité de la Suisse entière, que par là ils ont perdu tout droit à l'asile qui leur avait été ou qui aurait pu leur être accordé;

Arrête :

1°. Il est ordonné à tous les étrangers ayant fait partie du rassemblement qui a fait une invasion en Savoie le 2 du présent mois, qui seraient encore dans le canton demain jeudi 6 février, de se rendre ce jour-là avant 9 heures du matin dans le caserne de Chantepoulet à Genève, où il sera pourvu au moyen de faciliter leur départ.

2°. Il est défendu aux aubergistes, logeurs et à tous particuliers, sous leur responsabilité et sous les peines portées par les règlemens, de recevoir les étrangers ci-dessus désignés, passé le terme fixé en l'article précédent.

Certifié conforme :
De Roches, secrétaire d'état.

Nous doutons qu'il soit très-légal de faire exécuter un semblable arrêté sans le concours du pouvoir législatif.

La légalité de l'arbitraire que le conseil d'état s'arroge envers les étrangers est plus que douteuse. Mais ce qui est plus positif, c'est qu'aucune autorité n'a le droit à Genève d'interdire aux aubergistes, logeurs et tous particuliers de loger des gens désignés en masse comme ayant fait partie d'un rassemblement. Il est évident, qu'à moins qu'ils ne soient désignés nominativement, l'interdiction reste sans force; car comment reconnaître si un individu a fait partie d'un rassemblement?» (*Europe Centrale* del 6 febbraio 1834).

p. 252. Il Bianco nella sua relazione dà qualche maggiore ragguaglio sull'offerta fattagli di mettersi alla testa degli insorti. «Alcuni Polacchi ed Italiani individualmente e separatamente mi gettarono qualche parola come per vedere se io volessi assumermi di rovesciare Ramorino e di mettermi in suo luogo: agli

uni io dicevo che non potevo rispondere della mia capacità, agli altri che per tale importante cambiamento non conveniva a me d'entrarvi come persona interessata, ma che se la maggioranza dei militi voleva, avrebbesi potuto mandare un deputato per compagnia al Governo rivoluzionario richiedente la destituzione di Ramorino, e la sua surrogazione con chi dava loro maggior confidenza, che io non vedevo altro modo di operare che non determinasse una scissura nella colonna, e che sarebbe stato pregiudizievole al buon successo delle operazioni nostre. » C. Cagnacci, *op. cit.*, p. 55.

p. 254. Le ultime vicende della spedizione sono narrate con maggiore abbondanza di particolari dal Bianco. « I Polacchi della colonna di Nyon tanto aspettati non arrivavano : il malcontento, l'agitazione, la diffidenza erano generali; gli Italiani temevano che i Polacchi della nostra colonna se ne tornassero a Ginevra : i Polacchi diffidavano degli Italiani, tutti sussurravano : il bisbiglio era per tutto il campo : i Savoiardi romoreggiavano ed un forte numero abbandonava il campo individualmente a poco a poco. Alcune fucilate partite dall'avamposto della parte di Thonon mossero tutta la nostra truppa. Ramorino avvalorò l'idea di un prossimo attacco da forze superiori, mandò le armi indietro vicino alla punta della caserma svizzera a poca distanza da Ville-la-Grand, e colla colonna nella piú grande confusione marciò a due o tremila passi, nei campi situati alla sinistra della strada dove era il campo, e la introdusse in un camino aperto, basso ed oscuro, che appartiene alla Svizzera : colà titubante, incerto, impacciato dimostrava di non sapere a che partito appigliarsi ; finalmente, dopo una esitazione, disse al generale Antonini, di non volere attendere l'arrivo dei Polacchi di Nyon, ma bensí marciare tosto contro Thonon, e lo incaricò di prendere la compagnia polacca della nostra colonna ; quindi or-

dinò che la truppa ritornasse sulla strada nella primitiva sua posizione. La voce che i Polacchi Mielzienlke [sic] e Scienntrovisk [sic] e gli Italiani Melagari e Ciani fossero rientrati nel cimitero di Ginevra e che molti li avessero seguiti, o fossero disposti a seguirli, e che i Savoiardi pure sfilassero, portò lo scompiglio nel campo al più alto grado.

Il generale in capo si era collocato in un sito distante dalla colonna. Qui mi fece chiamare e mi ordinò di domandare ai capitani il numero dei presenti nelle compagnie: io feci il giro, e intesi il numero dei presenti ascendere a centottanta uomini. Erano col generale in capo i generali Skollik [sic] e Vigo, il chirurgo francese Blanchard e l'aiutante di campo Chaumontet. Intesa la mia relazione e letta una lettera di Fazy, che lo avvertiva dell'impossibilità di riavere con noi i Polacchi di Nyon, disse, ch'egli era titubante nel partito da abbracciarsi. Io soggiunsi che potevamo andare a Saint-Julien e a Bonneville: risposemi che in questa seconda provincia non poteva ingolfarsi dove dubitava se vi sarebbe rivoluzione o no, ma che il progetto di St.-Julien non gli dispiaceva. In quel punto alzò la la voce il generale Sholinot [sic] appoggiato dal generale Vigo, e disse che atteso lo stato di dissoluzione della colonna, qualunque tentativo era impossibile, e ci conveniva ritirarci nel territorio ginevrino. Gli altri presenti convennero in questa sentenza. Ramorino pareva voler cedere alla maggioranza dei voti. In quel momento fui chiamato al campo, e non potei esser presente alla decisione; la truppa era sotto le armi; mi venne l'idea di prendere io stesso il comando della colonna, se Ramorino cedeva: consultai a quest'uopo con parecchi ufficiali, ma mi convinsi che in quel momento era impossibile di poterci sostenere; Fabrizi tenente della compagnia italiana mi affermò essere con-

veniente di andare sul territorio ginevrino, perché i militi ci avrebbero lasciati soli. Castiglione, capitano della detta compagnia, alla mia interpellanza se potesse contare sulle sua truppa, rispose di no. Malhomme, capitano della compagnia polacca, mi disse di poter solo rispondere della sua persona, non per gli altri. In questo frangente si presentò Chaumontet, che fece alla truppa una breve allocuzione, esortandola per parte del generale a sbandarsi. Corsi da Mazzini e Ruffini membri del Governo, per sapere che si dovesse fare, ed essi non fecero risposta: consultai il generale Antonini e varii altri ufficiali, e ciascuno opinava non potersi altrimenti fare, che conformarsi all'ordine del generale in capo. Nella compagnia italiana le sole voci di Clara, Ruffini Giambattista, Angelini e Borelli erano per continuare; alcuni, ma pochi, mi acclamarono per surrogare Ramorino; la pluralità bisbigliava, ma seguiva l'ordine. Il generale in capo era fuggito; il generale Vigo comandante di campo era fuggito; il generale Sholzik [sic] dello Stato Maggiore era fuggito; il quartier generale non esisteva piú; tutto il campo era in scompiglio; io seguii il movimento della massa, e con quella entrai in Svizzera.» C. Cagnacci, op. cit., pp. 55-57. S'aggiunge qui che la relazione del Bianco è cosí firmata:

Sottoscritti all'originale
Carlo Bianco
Antonini.

Per copia conforme

Sottoscritto Luigi Borelli.

p. 277. Su quest'opuscolo del Mazzini, ved. l'ediz. nazionale, vol. IV, pp. XLI-XCII e 91-117.

# INDICE DEI NOMI

Abyberg (col. ) — 130.
Antonini. — 33, 41, 51, 52, 58, 65, 169, 176, 185, 197, 220, 252, 259.
Baudry (De) Marie. — 9.
Bianco. — 50, 51, 53, 54, 74, 77, 114, 117, 118, 119, 137, 138, 151, 159, 168, 185, 191, 197, 220, 241, 248, 252, 259.
Bono Alberto. — 151.
Bontemps (gen.). — 259.
Borel. — 87.
Bramani. — 192.
Burnet Marcelin. — 9.
Burnet Pierre. — 9.
Burnier François. — 9.
Casimir-Périer. — 90.
Charles-Albert. — 22, 58, 107, 111, 120, 160, 175, 205, 210, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 225, 227, 234, 255, 256, 260.
Châteauneuf (De). — V. Vidocq.
Chaumontet. — 103.
Clavel François. — 9.
Czartoryski (prince). — 93, 94, 95, 196.
Damas (gen.). — 54, 55, 56, 57, 59, 71, 72, 76, 78, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 103, 104, 110, 176, 180, 257.

Delpino Bernard. — 9.
Dembinski (gen.). — 142.
Doupenloup Jean. — 9.
Fabrizi Nicola. — 99, 192, 254.
Foëx Alexandre. — 9.
Frarin Hippolyte. — 9.
Gardy André. — 9.
Gentilini Enrico. — 33, 34, 177, 195.
Gordaszewski Francesco. — 169, 177, 192, 197, 202, 242, 243, 251.
Grapski. — 170, 171, 175, 179.
Kaicrow. — 94.
Lamennais. — 136.
Lanfrey Pierre. — 9.
Lasanis Georges. — 47, 48, 90, 91, 203, 204.
Malhomme. — 197, 201, 221.
Mazzini. — 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 25, 53, 60, 63, 68, 80, 81, 86, 87, 88, 89, 91, 93, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 112, 113, 114, 118, 193, 207, 216, 220, 221, 238, 239, 241, 247, 2 , 253, 257, 258, 259, 268.
Menotti Celeste. — 202, 221.
Metternich. — 47.
Napoleone I. — 154, 155.
Piaget François. — 9.
Przeciszewski Léon. — 33, 54, 56, 57, 58, 75.
Ramorino. — 12, 22, 50, 51, 52, 53, 65, 71, 74, 76, 77, 78, 83, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 109, 110, 117, 119, 138, 139, 147, 148, 151, 152, 162, 168, 169, 170, 173, 176, 177, 185, 187, 188, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 200, 205, 206, 208, 212, 213, 216, 219, 221, 223, 325, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 234, 235, 237, 238, 243, 245, 247, 249, 251, 252, 253, 254, 258, 260, 261, 262, 263.

Rauschenplatt (De) Hermann. — 35, 36, 63, 64, 65, 68, 70, 71, 73, 75, 76, 78, 79, 80, 102, 104, 105, 108, 118, 158, 162, 163, 166, 169, 171, 172, 175, 177, 190, 192, 239, 247, 248.
Rochetain. — 99, 100.
Rosales. — 70, 71, 72, 74, 75, 77, 78, 82.
Rosen. — 94.
Rossi Pellegrino. — 61, 62.
Rousseau. — 44.
Rozycki. — 94.
Rubin Basile. — 9.
Rygas. — 47, 48.
Stolzman Charles. — 29, 31, 33, 63, 66, 67, 78, 79, 169, 175, 176, 177, 179, 190.
Tavel. — 62.
Vidocq. — 82, 83, 84, 188.
Vitalevi Giuseppe. — 187, 218.
Volonteri Angelo. — 87.
Voltaire. — 44.
Ypsilanti Alexandre. 48, 49, 197, 204.
Zaleski Constant. — 35, 67, 68, 73, 79, 80, 81, 156, 157, 159, 169, 186, 187, 188, 189, 202, 233, 239, 241, 249, 250, 262.

# PREFAZIONE

PREFAZIONE . . . . . pag. V
INTRODUCTION . . . . . » 1
CAP. I. — Les Polonais en Suisse. — Position de l' Auteur comme émigré. — Première communication avec les Italiens. — Considérations sur des associations secrètes. — L'Auteur est obligé de quitter le canton *. — . . . . . » 28
CAP. II. — Le Chat sauvage, un réfugié allemand et révolutionnaire. — Différentes observations sur les liaisons secrètes. — La diplomatie envisagée comme liaisons, ou société secrète. . » 35
CAP. III. — Voyage à Genève. — Caractère national des Italiens. — Mazzini. — Vertus républicaines. La *Giovine Italia* et la *Hetœria* des Grecs. — Persécutions exercées contre les partisans de Mazzini, en Italie et en Savoie . . . » 41
CAP. IV. — Renommée de Ramorino en Italie. — Le général Bianco. — Le général Damas . » 50
CAP. V. — Impression que Mazzini fait sur l'Auteur. — Dissensions dans l'émigration polonaise. — La diète et ses agens. — Charles Stolzman . . . . . » 60
CAP. VI. Le premier émissaire de la *Giovine Italia*. — Délibération des Polonais. — Résultat défavorable . . . . . » 64
CAP. VII. — Les affaires de l'Italie sont traitées

plus clairement. — Le Rebelle propose la participation de l'émigration allemande. — L'émissaire envoyé aux Allemands. — Ramorino avec 1000 hommes. — Question concernant la bannière. — Le 12 novembre désigné comme époque du soulèvement. . . . . pag. 67

Cap. VIII. — Le Chat sauvage arrive. — Instants d'impatience. — Nouvelle inattendue de la remisse de l'expédition . . . . . » 76

Cap. IX. — Le Rebelle se rend en hâte à Genève. — Retour chez le général Damas. — Vidocq à Lausanne. — Le général Damas donne sa démission. — Le Rebelle chez Mazzini. . . . » 81

Cap. X. — Accusations directes contre Ramorino. — Situation de Mazzini. — Parallèle entre la *Hetæria* et le soulèvement avorté de la *Giovine Italia*. — Accusation de l'Auteur contre Ramorino. — Note de l'Auteur au général Ramorino. — L'Auteur se fait connaître . . . » 88

Cap. XI. — L'Auteur. — Un aide-de-camp de Ramorino arrive à Genève. — Délai prolongé. — Mazzini . . . . . » 98

Cap. XII. — Hermann de Rauschenplatt rend visite à Mazzini. — Ramorino est attendu. — Comparaison des affaires de l'Allemagne avec celles de l'Italie, et des émigrations de ces deux pays . . . . . » 102

Cap. XIII. — Deux Polonais envoyés près du comité de la *Giovine Italia*. — Ils se prononcent contro Ramorino. — Délai prolongé. — Le vrai but de notre expédition. — Le Rebelle se rend de Genève à Nyon — Le préfet de Nyon. — Position singulière du Rebelle. — L'Auteur fait l'espion. — Situation de nos affaires à la fin de janvier . . . . . » 109

Cap. — XIV. — Conversation d'un cosmopolite avec le Préfet de Nyon. — Profession de foi, pour la vie et pour la mort. — Consultation avec Bianco. — Comment cela aurait dû être fait promptement — Ramorino ne se montre pas encore . . . . . » 119

Cap. XV. — Mouvemens des conjurés. — Diversité d'opinions parmi les Polonais. — L'union des peuples. — Charles Stolzamau et ses compagnons sont arrêtés dans le canton de Fribourg pag. 147
Cap. XVI. — Expulsion des Italiens du canton de Vaud. — Arrivée du chef d'état-major nommé par Ramorino. — Constant Zaleski. — La Préfecture. — L'Auteur est renvoyé du canton de Vaud. — Embarras des arrivans à Lausanne. — L'Auteur fait un voyage à Lausanne . . . » 151
Cap. XVII. — La milice du canton de Vaud prend les armes et remplace les gendarmes de Charles-Albert. — Contre-mesures pour sauver notre expédition. — Arrivée à Lausanne. — Hermann de Rauschenplatt y arrive aussi . . . » 159
Cap. XVII. — Les Allemands arrivent à Lausanne. — Le commissaire de police tremblant. — L'asile dans le château près du lac. — L'Auteur et Hermann de Rauschenplatt échappent à une arrestation. — Retour à Nyon . . . . . » 163
Cap. XIX. — Ordre du jour du général Bianco. — Tout serait bien allé si Ramorino n'était pas arrivé. — On perd encore du temps. — Ramorino est arrivé. — Départ de Nyon. — Distribution d'armes dans une forêt. — Promenade nocturne sans but. — La barque. — Embarquement à Nyon . . . . . » 167
Cap. XX. — Traversée. — On débarque près d'Hermance. — Le sort nous réunit avec les Polonais de Bienne. — L'Auteur procure quelque nourriture. — La milice est en mouvement. — Elle cerne notre détachement. — L'Auteur est arrêté. — Il est conduit à Genève. — Son arrivée à l'Hôtel de Ville . . . . . » 174
Cap. XXI. — Le magistrat perclus. — Reproche et réponse. — Arrêté du magistrat perclus. — Lettre de cachet. — L'Auteur et ses trois compagnons sont conduits en voiture, comme prisonniers. — Compassion du peuple. — Mouvement du peuple. — Le peuple délivre les quatre prisonniers des mains de la gerdarmerie. — Arrivée à Carouge . . . . . » 181

Cap. XXII. — L'insurrection est attendue avec des sentiments inexprimables. — L'italien Vitalevi reconnaît le chirurgien-major de Ramorino; il l'a vu en Belgique faire des tours de force de mouchard . . . . . pag. 186

Cap. XXIII. — Le peuple souverain apporte nos armes au chant de la *Marseillaise*. — Esprit de notre corps. — Distribution d'armes et de munitions. — L' Auteur refuse de commander un détachement. — Le général en chef invisible. — Plan-les-Ouates . . . . . » 188

Cap. XXIV. — Un Savoyard arrive en toute hâte de Saint-Julien. — Infamie d'un scélérat; haute trahison envers les peuples. — Questions adressées au général Ramorino, pour qu' il y réponde à la face de l'Europe. — Un honnête homme, comment se serait-il comporté à la place de Ramorino . . . . . » 193

Cap. XXV. — Le convoi funèbre. — Le silence de la mort signale notre marche. — Déception et illusion. — Souvenir de la phalange sacrée des Grecs. — Notre désir et notre volonté. — Le bivouac à Bossey. — L'Auteur veut parler au général-en-chef qu'il trouve endormi. — Scène historique du cimetière de Bossey. — Le duo des deux Savoyards. — L'ironie de la réalité » 200

Cap. XXVI. — Amputation de la jointure d'un doigt. — Départ. — Mensonge du général, qui prétend nous conduire à Bonneville. — Entrée à Annemasse. — La Matrone. — Réjouissance du peuple. — L'arbre de la liberté. — L'Auteur veut faire fusiller deux carabiniers pour statuer un exemple . . . . . » 208

Cap. XXVII. — L' Auteur contemple le général Ramorino qui est éveillé. — Les papiers de la Douane sont brûlés allégoriquement. — La colonne de la *Jeune Italie*. — Promenade à Ville-la-Grand. — La légion se trouve dans une prairie de Ville-la-Grand, au scandale de l'univers. — Impatience de la légion. — Le général veut réfléchir pendant quelques heures. . » 215

Cap. XXVIII. — Une proclamation telle que le général aurait dû la faire. — Un artilleur de Charles-Albert entre dans nos rangs. — Notre héros fait sa toilette. — Il se montre en public et lit un discours. — Quattre aristocrates de Genève enfreignent le droit des gens. — Ils en sentent les conséquences et s'échappent . . pag. 221

Cap. XXIX. — Départ de Ville-la-Grand. — L'aristocratie et le juste milieu nous insultent. — Notre position. — Bivouac sur la route du Mont-Blanc. — L'Auteur se trouve aux avant-postes. — Beaucoup de Savoyards entrent dans nos rangs. — Le noble jeune homme avec l'épée de son grand-père . . . . . » 229

Cap. XXX. — Réflexions faites aux avant-postes. — La légion reçoit toujours des arrivans. — Les avant-postes et les patrouilles manquent de mot d'ordre. — Nos patrouilles se tirent des coups de fusil. — Le vieux genevois, avec sa lanterne, éclaire le caractère du général. — L'Auteur avertit les Italiens pous la dernière fois. — Un jeune Allemand de la barque . . . . . » 236

Cap. XXXI. — Scène tragique au bivouac. — La lettre de Chêne fait effet. — L'arrière-garde se met en mouvement. — Nous touchons le territoire suisse. — L'Auteur se révolte et atteint le but de sa rébellion . . . . . » 240

Cap. XXXII. — L'Auteur devient le crieur de nuit de la légion européenne. — Il nous arrive toujours du monde. — L'effroyable incertitude. — La modestie n'est pas une vertu. — Il ne faut pas cacher sa dignité d'hommes. . . » 244

Cap. XXXIII. — Preuve démontrée que notre dissolution était connue du gouvernement de Genève, bien auparavant. — Le chef d'état-major avec le bagage du général. — Dernière résolution de notre arrière-garde. — C'est trop tard: tout est perdu. — Ramorino nous a quittés secrètement. — Mort morale de la légion. — Le cœur pur de la *Jeune Italie* est dans l'agonie . . » 249

Cap. XXXIV. – Dernier chapitre. — L'Auteur prend congé de tout le monde . . . . . pag. 254
Post-scriptum . . . . . » 266
*Ils sont partis* . . . par un Jeune Suisse . . . . » 273
Note e documenti . . . . . » 293
Indice dei nomi . . . . . » 339

---